This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES

A TRAVERS

LA

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

BIBLIOTHÈQUE HAÏTIENNE

A TRAVERS
LA
RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

RELATIONS
DE LA
TOURNÉE PRÉSIDENTIELLE DANS LE NORD
(Première Série)

PAR

Henri CHAUVET et Raoul PROPHÈTE

PARIS
IMPRIMERIE V^VE VICTOR GOUPY
71, RUE DE RENNES, 71

1894

Port-au-Prince, le 26 mars 1894.

Monsieur le Président,

Sur les instantes exhortations qui nous sont venues de toutes les localités par où Votre Excellence a passé, durant Sa longue tournée dans le Nord de la République, nous nous sommes décidés à mettre en volume le recueil de nos diverses relations de cette tournée, éparses dans le Moniteur.

Ce volume est Vôtre, Excellence ; car Votre pensée y plane à toutes les pages, prêchant avec ferveur, — croisade sainte, — la paix si précieuse, si nécessaire, indispensable à l'affermissement de notre prospérité et de notre dignité nationales.

Nous Vous prions donc, Président, de vouloir bien agréer la dédicace de notre ouvrage. Votre acceptation bienveillante sera le plus grand honneur qu'en récompense de leurs travaux, auront reçu,

De Votre Excellence,

Les très dévoués serviteurs,

Henri CHAUVET, Raoul PROPHÈTE.

A Son Excellence
le Président de la République d'Haïti,
Au Palais National.

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

SECTION
DE LA
CORRESPONDANCE GÉNÉRALE
N° 2942

Port-au-Prince, le 27 mars 1894.

HYPPOLITE, Président d'Haïti,

A MM. H. CHAUVET et R. PROPHÈTE,
en ville.

Mes chers Concitoyens,

Votre lettre collective du 26 mars courant m'est parvenue.

Vous me communiquez l'idée que vous avez de mettre en volume vos diverses relations de ma tournée de l'année dernière dans le Nord de la République, et vous m'offrez la dédicace de ce volume, en me demandant l'autorisation de publier ma réponse.

J'accepte avec plaisir cette dédicace et vous accorde l'autorisation que vous désirez.

Recevez, mes chers concitoyens, l'assurance de ma considération distinguée,

HYPPOLITE.

AVANT-PROPOS

Appelé, — avec M. R. Prophète, — par décision du Conseil des Secrétaires d'État, à accompagner, en qualité de correspondant du Moniteur, *Son Excellence le Président de la République dans sa grande tournée dans la partie septentrionale du pays, nous avons pensé qu'il ne fallait pas nous satisfaire d'un simple compte-rendu, sec et aride, des seuls actes officiels, qui, par leur répétition forcée en des circonstances à peu près identiques, devaient présenter une lecture finalement monotone.*

Au surplus, l'accueil encourageant qui a été fait à nos précédentes relations (1) *nous traçait notre devoir : celui d'encadrer cette historiographie de notes descriptives au quadruple point de vue topographique, économique, historique et anecdotique. En cela, nous n'avons*

(1) *Tournée Présidentielle dans le département du Sud, — Henri Chauvet, — 1 vol. à paraître incessamment.*

fait qu'essayer à mettre en pratique ce précieux conseil du Président Hyppolite, souvent répété en ses audiences publiques, que « si nous voulons sortir des ornières du progrès où nous nous attardons depuis trop longtemps, il nous faut sérieusement nous pénétrer, par l'étude du passé, de la gloire de notre constitution en État libre, de l'importance géographique de notre île et de sa richesse agronomique... » Et de fait, — faut-il se le dissimuler ? — le nombre est restreint des Haïtiens qui connaissent bien Haïti ; et, à l'Etranger, on connaît si mal notre pays, qu'on en est encore à le confondre avec l'île océanienne de Tahiti.

Certes, notre immodestie ne va pas jusqu'à croire que nous avons pleinement satisfait au vœu patriotique de Son Excellence ; que notre œuvre, — pour volumineuse qu'elle soit, — est complète jusqu'à pouvoir suppléer à toutes autres études. Non point ! car n'ayant pas eu le loisir de voyager en touristes indépendants, nous n'offrons ici que des notes crayonnées sur l'arçon de la selle et colligées entre deux chevauchées. Aussi bien, nous a-t-il fallu mettre à contribution tous ceux qui ont écrit sur Haïti, — Moreau de Saint-Rémy, Madiou, Ardouin, Delorme, Mgr Hillion, etc., et particulièrement

M. S. Rouzier, dont le précieux dictionnaire, — vaste encyclopédie haïtienne, — devrait figurer précieusement dans toutes nos bibliothèques.

En somme, tel qu'il est, — avec sa sobriété de commande, — notre ouvrage en intéressant nos compatriotes, pensons-nous, leur donnera le goût de fouiller plus profondément les points que nous avons dû effleurer au galop. C'est là le seul bénéfice que nous réclamons de la faveur publique, qui voudra bien reconnaître, en outre, que nous nous sommes évertué, — dans la mesure de nos forces, — à répondre à l'attente du Gouvernement et à servir le pays.

H. Chauvet.

20 *mars* 1894.

A TRAVERS
LA
RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

CHAPITRE PREMIER

I

De Port-au-Prince à l'Arcahaie.

Le lundi 27 février 1893, à trois heures et demie du matin, le grondement sourd du canon qui part de toutes les fortifications de Port-au-Prince, en enserrant la ville comme d'un cercle d'airain tonitruant, annonce bruyamment à la population que Son Excellence le Président Hyppolite quitte la capitale pour sa grande tournée dans les trois départements septentrionaux de la République.

La matinée est splendide. Notre beau ciel, toujours bleu d'un impeccable azur, est pailleté d'une myriade d'étoiles qui forment comme un magnifique cortège à la reine des nuits, — la souriante Phœbé. Heureux augure pour le voyage présidentiel !...

Au sortir de l'enceinte fortifiée de la ville, au portail de Saint-Joseph, le fort Lamarre, en saluant le départ du Chef de l'État, nous rappelle une anecdote qui peint bien le cœur patriotique de la femme haïtienne. — C'était après la débâcle de Siebert (janvier 1807). L'armée de Pétion rentrait en débandade à Port-au-Prince, talonnée par les troupes de Christophe. On s'informait anxieusement du général en chef qui avait disparu ; une femme — Mariette Bonnaire — se lamentait : on la rassure en lui donnant la certitude que son fils, soldat, est sain et sauf.

« Mon fils ?... exclama cette mère lacédémonienne en haussant les épaules, qu'importe son existence à la République !... C'est la vie de Pétion qui est précieuse... »

Le danger public lui faisait oublier ses douleurs particulières. — *Ab unâ disce omnes.*

Or Pétion ne s'était dérobé aux dragons de l'Artibonite, commandés par le chef d'escadron Barthélemy Mirault qui le serrait de près, qu'en prenant refuge, à l'embarcadère de l'habitation Truttier, sur une barge de pêcheurs ; il alla débarquer près de Mariani pour entrer de suite à Port-au-Prince et y organiser victorieusement la défense de la République.

Les circonstances dans lesquelles Pétion échappa à une mort certaine durant l'affaire de Siebert, — que nous rencontrerons non loin sur notre route, — méritent d'être rapportées ; car elles mettent en relief,

cette fois, un trait du caractère généreux de l'Haïtien.

Durant la lutte, Pétion, coiffé d'un chapeau galonné, était le point de mire de tous les coups : il pouvait être fait prisonnier ou tué à tout instant. Le dévouement admirable d'un jeune officier, Coutilien Coutard, capitaine d'une compagnie des grenadiers de la 3e, le sauva. Comme Christoval, au combat d'Escalona, il enleva pour s'en coiffer le chapeau galonné qui désignait Pétion à ses ennemis. Assailli de toutes parts, il ne tarde pas à tomber, sur le pont Blanchard, frappé de mille coups.

Barthélemy Mirault, trompé par le fatal chapeau, l'apporta à Christophe, en lui disant : « Général en chef, voilà un beau cadeau que je vous offre... »

Ces souvenirs historiques nous reviennent tandis que nous suivons Son Excellence le Président de la République qu'accompagnent MM. les Secrétaires d'Etat Saint-Martin Dupuy, Ministre de l'Intérieur et de la Police générale ; — Fabius Ducasse, Ministre des Travaux publics et de l'Agriculture ; — Edmond Lespinasse, Ministre des Relations extérieures et de la Justice ; — M. P. Apollon, Ministre de l'Instruction publique et des Cultes. Nous ne pouvons nous empêcher d'admirer l'attitude ferme sur son cheval et le courage étonnant de Son Excellence le général Hyppolite, qui, malgré son âge et l'abattement d'une forte douleur récente (1), entreprend si gaillardement

(1) Son Excellence le général Hyppolite avait perdu, le mois précédent, son fils aîné, le député Chéry Hyppolite.

une tournée longue et pénible qui ne laisse pas que d'effrayer notre ardente jeunesse. C'est une nouvelle preuve d'abnégation patriotique qu'offre le Général Hyppolite, en exemple, à tous les Haïtiens qui veulent résolument l'avancement certain d'Haïti.

N'oublions pas de mentionner MM. les Secrétaires d'Etat Turenne Jean-Gilles, Ministre de la Guerre et de la Marine, et Frédéric Marcelin, Ministre des Finances et du Commerce, qui, bien que devant rester à Port-au-Prince, ont tenu à accompagner le Chef de l'Etat jusqu'à l'Arcahaie. Ils ne sont pas, du reste, les seuls : nombre d'autorités civiles et militaires et beaucoup de notabilités de la capitale rendent cet honneur affectueux au premier magistrat de la République.

Nous voici au Pont-Rouge. — Formé d'une seule arche ogivale aux parapets en moellons, ce ponceau n'a, en somme, rien qui mérite une attention particulière. Construit par les Français, en 1786, il servait jadis de canal d'irrigation ; aujourd'hui il n'est d'aucune utilité, car les terres de rapport l'ont obstrué totalement.

Mais,

« C'est là qu'il est tombé, dans toute sa puissance,
« Celui dont le bras fort conquit l'Indépendance ! »
(C. Ardouin.)

C'est, en effet, au Pont-Rouge qu'en l'an III de l'Indépendance, le 17 octobre 1806, l'Empereur Des-

salines fut tué dans une embuscade dressée par son Ministre de la Guerre, le général Gérin. — Cet événement, qui changea la face politique du pays, par son importance a droit à quelques notes de souvenir.

Dessalines était à Marchand quand il apprit la révolte de Mécerou, qui, inaugurée à Port-Salut, enflamma comme une traînée de poudre tout le département du Sud.

« Je veux que mon cheval piaffe dans le sang jusqu'à Tiburon!... » exclama Dessalines furieux.

Ignorant que Christophe eût été proclamé chef de l'insurrection, il lui écrivit de se tenir prêt pour entrer en campagne ; il envoya aussi au général Pétion l'ordre de marcher sur les Cayes à la tête de la seconde division de l'Ouest. Puis, ayant confié le commandement de Marchand à Vernet, Ministre des Finances, il court éteindre la rébellion.

A Saint-Marc il ramasse des troupes et poursuit pour l'Arcahaie. Là, il aperçoit une fumée épaisse du côté du Sud :

« En ce moment, dit-il, mon compère Pétion donne du feu aux révoltés ! »

Il envoya en avant les six compagnies de la 3e demi-brigade qu'il trouva dans le bourg, sous la conduite du colonel Thomas et du chef de bataillon Gédéon : « Vous sentez-vous le cœur, demanda-t-il à ces officiers, de marcher dans le sang jusqu'aux Cayes ?.. » Et il ajouta : « Le département du Sud

crie : « A moi, Charlotin !... » Marcadieux se précipite vers son ami, veut le couvrir de son corps. Le chef d'escadron Delaunay, du Sud, lui fend la tête d'un coup de sabre. Dessalines restait encore en selle. Yayou lui plongea trois fois son poignard dans la poitrine et l'acheva. Il tomba comme une masse inerte aux pieds de son assassin tout ruisselant de son sang, qui lui avait rejailli sur les vêtements. Les officiers qui l'accompagnaient, le voyant mort, s'enfuirent.

Il y eut alors une scène affreuse. On dépouilla l'Empereur : on ne lui laissa que son caleçon ; on lui coupa les doigts pour enlever plus facilement les bagues dont ses mains étaient couvertes. Cependant Yayou ordonna à quelques grenadiers d'enlever le cadavre mutilé. Les soldats obéirent avec effroi ; ils disaient que Dessalines était un papa-loi. Quand on l'eut couché sur des fusils disposés en brancard : « Qui dirait, exclama Yayou, que ce petit misérable faisait trembler Haïti il n'y a qu'un quart d'heure !.. » Exclamation qui peint bien le respect et l'effroi qu'inspirait à tous Dessalines.

Cette masse informe et hideuse de chair et d'os, à laquelle il ne restait aucune apparence humaine, transportée en ville, fut jetée sur la place du Gouvernement. Tandis que la populace profanait les restes défigurés du chef suprême, naguère son idole, une pauvre folle, la Défilée, vint à passer. Elle demande quel est ce supplicié. « Dessalines... » lui répond-on.

A neuf heures, étant déjà à deux cents pas du Pont-Rouge, l'Empereur se tourna vers Boisrond-Tonnerre, qui se trouvait près de lui. « Vois-tu Gédéon au milieu du pont? dit-il. Il est l'esclave de la discipline. Je le récompenserai. »

Celui qu'il prenait pour Gédéon était l'adjudant-major qui en avait revêtu l'uniforme.

« Mais, Sire, observa le colonel Leger, officier du Sud, faisant partie de son État-Major, je me trompe singulièrement ou ce sont des soldats du Sud!

— Vous voyez mal, répondit Dessalines. Que seraient-ils venus chercher ici?... »

Au même instant, il entend le commandement d'apprêter les armes et les cris : « Halte, Empereur! Halte, Empereur!!... »

Avec cette impétuosité qui n'appartenait qu'à lui, il s'élance au milieu des baïonnettes.

« Soldats, s'écrie-t-il, ne me reconnaissez-vous pas? Je suis votre Empereur! »

Il saisit un coco-macaque (1), suspendu à l'arçon de la selle, fait le moulinet, écarte les baïonnettes qu'on lui dardait. Le sergent Duverger, de la 15e, ordonne au fusillier Garat de tirer. Celui-ci lâche son coup. L'Empereur, qui n'est pas atteint, lance son cheval à toute bride. Un second coup de feu part des rangs de la 16e, et Dessalines, frappé cette fois, s'é-

(1) Espèce de gourdin.

défaut ordinaire des grands guerriers. Or si Dessalines avait été du tempérament conciliant d'Ogé, s'il avait eu la modération de Pétion, serait-il arrivé au triomphe de l'Indépendance nationale? Il fut plus que lion, il fut tigre, a-t-on dit; mais il fallait un lion doublé d'un tigre pour vaincre les bêtes féroces du pouvoir colonial!... On le tua parce qu'il se fit le tyran de ses frères; mais il ne reste pas moins le Fondateur de notre Indépendance, et, comme dit l'historien Th. Madiou : « Les Romains se défirent de Romulus parce qu'il était devenu un tyran, mais le placèrent au Ciel parce qu'il avait été le fondateur de Rome. »

Tout en exhumant ce drame historique, nous avons continué notre chevauchée, caressé par la fraîcheur matinale que parfume la verdure luxuriante dont se borde le grand chemin de Port-au-Prince à la plaine du Cul-de-Sac.

Au carrefour Vincent, près de Drouillard, nous laissons la route de la Croix-des-Bouquets pour couper court à angle droit, par la gauche ; le chemin est bien réparé, bordé de fossés pour l'écoulement des eaux; ce travail, ainsi que le petit pont sur lequel nous passons, est l'œuvre récente du général Turenne Jean-Gilles dont l'exemple comme commandant d'arrondissement, s'il était suivi par tous ses collègues, serait un grand pas fait vers la facilité de nos voies de communication.

La clarté de la lune nous laisse voir l'usine à vapeur

de Duvivier à notre gauche ; puis après avoir traversé la rivière du Cul-de-Sac, nous passons devant l'habitation *Fougie* : nous sommes à *Siebert*. On se rappellera que ce fut là que Christophe, en 1807, défit Pétion et marcha sur Port-au-Prince qu'il aurait enlevé sans l'héroïsme de ses habitants au secours desquels arrivèrent les troupes du Sud avec le général Gérin : telle était l'ardeur des défenseurs de la République que la garnison de Jacmel franchit en une seule étape le chemin montagneux qui mène à Port-au-Prince !

La route que suit alors l'escorte présidentielle est bordée d'une double haie de bayahondes séculaires du plus bel effet à la clarté argentée de la lune plus pâlie à l'approche du jour ; çà et là, sur le chemin nous voyons des troupeaux qui semblent comme perdus sur la route. A noter également les deux « Ponts cassés » de l'époque coloniale, qui conduisaient l'eau à la saline Lerebours. C'est dans ces parages que dernièrement fut assassiné le courrier ; ce fait, qui ne serait qu'un « fait divers » journalier en Europe et aux États-Unis, n'est consigné ici qu'à cause de sa rareté en Haïti.

Nous atteignons les *Sources-Puantes*, qui, comme on le sait, sont situées à 6 lieues de la capitale, au Nord-Ouest de la baie de Port-au-Prince, dans la commune de la Croix-des-Bouquets dont nous foulons le territoire depuis la Grande-Rivière.

Ces sources d'eaux sulfureuses sont au nombre de

deux; nos paysans les appellent *femelles*; elles sortent par plusieurs ouvertures souterraines d'un roc assez dur, au pied du morne des *Orangers*. Elles ont des propriétés médicales très importantes, car elles ont guéri des maladies de peau jugées incurables. Il appartient au jury médical d'en faire une analyse approfondie et d'élaborer un projet de station thermale qui serait d'une grande utilité humanitaire. La première source est d'une limpidité cristalline qui invite le voyageur altéré à boire; mais on est vite arrêté par sa forte odeur d'acide sulfhydrique et un goût d'urine, ce qui suppose la présence de bases alcalines telles que soude, potasse et chaux; l'eau est très chaude : elle marque, dit-on, 34° Celsius. On remarque sur les pierres baignées dans les eaux de la source un précipité de soufre finement cristallisé, lequel précipité provient de l'oxydation de l'acide sulfhydrique à l'air. Les entrepreneurs de l'établissement de nos lignes télégraphiques terrestres, lesquelles passent déjà au bord des Sources-Puantes, ont à prendre des précautions pour leurs fils. — La seconde source située au fond d'une espèce de promontoire, à Fort-Roy, est moins importante; il y a même une troisième source à deux kilomètres plus loin, preuve que tout le morne des Orangers doit contenir du soufre.

Nous distinguons sur la route de vieilles fondations qui font présumer que du temps de la colonie on utilisait les Sources-Puantes.

Comme souvenirs historiques, notons qu'à l'un de ses voyages au Port-Républicain, Toussaint-Louverture, arrivé à la halte Aubry, voisine de ces sources, faillit tomber dans un guet-apens. La voiture qui le précédait, mais dans laquelle il n'y avait personne, fut criblée de balles. — Ajoutons aussi qu'en 1812, lors de la levée du siège de Port-au-Prince, après la défection du général Magny en faveur de Pétion, Christophe fit tuer dans ces parages 200 prisonniers faits à Santo et à Sibert.

Après les Sources-Puantes nous traversons une espèce de désert : c'est la halte Valembrun; le chemin est bordé de splendides cactus de toutes formes et dimensions. Nous passons devant diverses habitations, dont Lafiteau, Simonette, etc., en foulant des ruines de ponceaux ensevelis sous le sable et dont les voûtes sont à peine entamées; bien qu'ils datent de la colonie, on pourrait utiliser ces ponts.

Enfin nous voici à la *Source-Matelas*, limite des communes de la Croix-des-Bouquets et de l'Arcahaie. Le commandant de cette dernière commune, le général Valérius Jeannot, est là qui attend le Chef de l'État pour l'introduire dans son commandement. Après le salut militaire, le général Jeannot adresse au Président de la République ses compliments de bienvenue avec la concision, empreinte de cordialité, d'un vrai soldat.

Après lui, le juge de paix du quartier de Cabaret, M. A. Jean-Baptiste, fait à Son Excellence un dis-

cours dont tout le monde applaudit l'élégance de la forme et la délicatesse du fond.

Le Président Hyppolite répond par des remerciements émus; les habitants l'acclament par des vivats prolongés.

Après avoir traversé une saline, nous entrons dans le quartier de *Cabaret*, en admirant l'habitation *Prince* dont le superbe aqueduc est bien conservé. Devant *Garescher*, sous un rustique arc de triomphe au fronton duquel on a placé le portrait du Président, M. A.-G. Boco, dans un costume de circonstance, — celui du planteur, — fait un discours au Chef de l'État, où il rappelle que c'est au général Hyppolite qu'est dûe la création de Cabaret en quartier; il exprime avec émotion la gratitude de cette population laborieuse qui doit encore à Son Excellence, pour une large part, la fondation de l'école « La Bienfaisance » créée par l'initiative privée. — Les directeur et directrice de cette école, M. F.-D. Verna et Mademoiselle Julia Jean-Baptiste, renouvellent dans leurs discours ces mêmes remerciements; un élève, — un tout jeune enfant de dix ans, — balbutie à son tour son petit compliment. Son Excellence l'embrasse et, après quelques mots d'encouragement à M. Boco et aux directeurs, exhorte la population à faire instruire leurs enfants, l'instruction étant la condition première de la prospérité et de l'avancement d'un peuple. « Vive Hyppolite!.. » crie la foule affectueusement.

Après avoir pris, à cheval, militairement, une réconfortante tasse de café offert par le juge de paix, M. A. Jean-Baptiste, on poursuit la route : il reste encore seize kilomètres à faire pour atteindre l'Arcahaie, et par une plaine découverte au soleil, car il est jour maintenant.

Avant de quitter Cabaret, disons que, auparavant poste militaire de la section rurale de Boucassin, le bourg fut élevé au rang de quartier par le décret du Gouvernement provisoire du Nord, daté de Saint-Marc, le 3 août 1889. — Sa pauvre et misérable chapelle tombe en ruines ; mais on nous apprend qu'une commission a été chargée d'acquérir un terrain pour l'édification d'un nouveau temple.

Cabaret doit son nom à son propriétaire colonial, M. de Cabaret, comte d'Arquin, qui était gouverneur de Saint-Domingue en 1711.

Saluons, à notre sortie du bourg, le fort Cabaret, construit par Lapointe en 1792 ; Dessalines s'en empara en 1796 par un assaut vraiment stratégique, car c'est une entreprise qui présentait de grandes difficultés.

En 1807 Pétion, Yayou et Wagnac y culbutèrent les avant-postes de Christophe; mais en 1813 la prise de ce même fort rouvrit à Christophe les portes de l'Ouest jusqu'au Port-au-Prince.

De Cabaret à l'Arcahaie, c'est la plaine du même nom dans toute l'exubérance de sa luxuriante végétation. Arrosée par de nombreux cours d'eau depuis

les *Bretelles*, cette plaine est en effet d'une fertilité merveilleuse : la culture des vivres y est largement pratiquée en même temps que la plantation des cannes à sucre.

Le Chef de l'État arrivé au pont de « Torcel, » — pont solidement construit par l'actif commandant de place de l'Arcahaie, le général Val. Jeannot, — le Chef de l'Etat se fait conduire à la *digue Torcel* pour se rendre compte du parti que l'on pourrait tirer de cette construction coloniale pour l'irrigation de la plaine ; le général Fabius Ducasse, Secrétaire d'Etat des Travaux Publics, accompagne Son Excellence et prend des notes qu'il ne manquera pas d'utiliser pour rendre encore plus féconde cette admirable plaine. Les habitants de l'endroit ont salué de leurs acclamations cette sollicitude gouvernementale.

Le cortège présidentiel arrive ensuite au carrefour *Guiton* qui est presque un bourg allant jusqu'à *Manègue* ; c'est sur cette habitation que naquit l'impératrice Adélina, femme de Faustin Ier. Dans ces parages fonctionnent de laborieuses guildives. Nous atteignons de suite la *Croix-Mahitou*, appelée à servir de limite entre l'Arcahaie et Cabaret le jour où celui-ci sera élevé au rang de paroisse ; ce qui est immanquable, si ce quartier continue à déployer autant d'activité laborieuse. En effet, les habitations s'y élèvent drues et serrées : c'est Manègue, l'Évêque, Garescher, la briqueterie Ménos et sur le bord de

mer les trois usines bien connues du « Globe » (ancienne usine Fatton), de Guignard, de la Borderie, etc.

Nous sommes maintenant à la *Croix-Vignier*, c'est-à-dire à 2 lieues de Cabaret et à une lieue de l'Arcahaie. Une délégation de cette commune attend là le Chef de l'Etat, composée de MM. Bernardin Bernadotte, juge de paix; G. Douze, préposé d'administration; B. Philippe, juge suppléant; Murat Bernadotte, officier d'état civil. — M. B. Bernadotte, président de cette délégation, accueille le Chef de l'Etat par un discours bien tourné, dans lequel, après avoir présenté ses hommages respectueux et exprimé les sentiments de dévouement de toute la commune, il souhaite cordialement la bienvenue à Son Excellence qui a toujours montré une sollicitude particulière pour l'Arcahaie.

Le Président Hyppolite, après avoir affablement répondu à M. Bernadotte, quittant le grand chemin de Saint-Marc, tourne à angle droit par la gauche pour se diriger directement vers l'Arcahaie. La végétation sur notre parcours est de plus en plus merveilleuse; après avoir passé près de l'habitation Thomas dont l'usine éclata il y a quelques années et qui travaille aujourd'hui avec un moulin à manège, nous arrivons à la rivière *Courjolles* : nous ne sommes plus qu'à 2 kilomètres du bourg. Nous franchissons encore une rivière et nous entrons enfin à l'Arcahaie au bruit du canon qui salue la bonne arrivée du Président de la République.

II

Arcahaie.

A l'entrée de la ville, sous un arc de triomphe coquettement décoré, le Magistrat communal, M. Mentor Armand, accompagné de son conseil au complet, et entouré d'une foule nombreuse, attend Son Excellence qu'il reçoit avec des paroles de bienvenue d'une grande délicatesse et d'une heureuse tournure. « Vive Hyppolite!..» crie-t-il en finissant.

Plus forte que les cent bouches de la Renommée, l'acclamation de la foule répète avec enthousiasme : « Vive Hyppolite!... » Ces vivats sympathiques accompagnent le Chef de l'Etat, tandis qu'il passe sur le front de l'armée rangée en bataille. Les quatre corps de la garde, ayant à leur tête le général A. Verne père, portent les armes à Son Excellence avec un entrain qui décèle combien ils sont heureux de revoir en bonne santé leur chef vénéré, le Président Hyppolite.

Son Excellence entre ensuite à l'église où le Père Haudelin, curé de la paroisse, la reçoit au seuil de la grande porte par des paroles d'une noble et touchante élévation pour la conduire ensuite à son trône, dans le chœur : après avoir appelé la bénédiction du ciel sur le Chef de l'Etat, M. le curé chante le *Te Deum*, qu'entonne avec lui la population. Durant le service religieux, nous jetons un coup

d'œil investigateur sur l'église, pour ne pas perdre de temps.

Vue de l'extérieur, elle ressemble, comme a dit Monseigneur Morice, à une poudrière. Les lourds contreforts ressortent d'environ 4 mètres, à peu près la hauteur des murs, et montent en fuyant jusqu'au toit. Elle fut construite par les religieux Dominicains au siècle dernier, sous cette forme massive, en l'honneur de saint Pierre, en souvenir sans doute des paroles de l'Evangile : « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise. »

A l'issue de la cérémonie religieuse, Son Excellence entre au bureau de la Place, coquettement aménagé pour servir de Palais présidentiel. Malgré la fatigue d'une chevauchée de plus de cinq heures consécutives au soleil, fatigue qui se décèle sur le visage hâlé de tous, le Général Hyppolite est assez ferme pour que, du balcon étant, il assiste au règlement du service militaire de l'armée.

Ce service réglé, chacun court chercher un gîte réparateur. L'affabilité paternelle du Père Haudelin nous a tant touché le cœur que nous prenons plaisir à lui renouveler ici nos remerciements reconnaissants.

Dès 3 heures, malgré fatigue et abattement, nous nous mettons en campagne pour nous enquérir de renseignements sur l'Arcahaie, lesquels, nous le croyons, intéresseront le public.

L'Arcahaie, commune de cinquième classe de

l'arrondissement de Port-au-Prince, est situé au bord de la mer, sur la rive gauche d'une rivière homonyme. Le village s'appelait, sous les Indiens, *Guayaba*, et était le chef-lieu du *Xis* ou province tributaire d'*Arka-Haya*, qui lui a donné son nom; il dépendait du cacicat de Xaragua. Il était régulièrement bâti, mais fut incendié en 1802. Durant la guerre civile entre Christophe et Pétion, il fut abandonné; sa reconstruction ne commença qu'en 1820; car la loi de 1821 la classe déjà comme commune, mais jusqu'en 1843 l'Arcahaie n'avait pas de représentant à la Chambre des députés.

On y voit peu d'édifices; pourtant les maisons sont assez belles. Un règlement de police qui date de l'Empire défendait de couvrir les maisons en chaume; celles-ci ne furent admises que sur la ligne qui touche aux anciens fossés fouillés du temps de la possession anglaise. On nous raconte des histoires plaisantes sur la façon, arbitraire il est vrai, mais bonne en ses résultats, qu'employait Monseigneur Jeannot, — est-ce un parent du commandant de la place actuel? — pour obliger les habitants de l'Arcahaie à bien bâtir leurs maisons et à clôturer et entretenir leurs habitations. Il les persuadait à... coups de coco-macaque.

Nous ne craignons pas de franchir un peu l'enceinte de la ville pour avoir une idée de la fécondité de la plaine qui fait de l'Arcahaie le grenier de Port-au-Prince et de plusieurs villes assez lointaines,

puisqu'on nous affirme qu'on en exporte des denrées jusqu'à Jérémie et au Môle Saint-Nicolas.

Cette plaine merveilleuse, qui est assise en amphithéâtre le long de la mer, présente un développement de plus de 20 kilomètres de l'Est à l'Ouest, et commence aux rives de la rivière des Bretelles sur une largeur de 7 kilomètres du Nord au Sud ; sa superficie est de 300 kilomètres carrés. Elle produit toutes sortes de vivres alimentaires que ses habitants, tous d'intrépides marins, transportent au loin par mer dans leurs barges : les bananes de l'Arcahaie, on le sait, sont les meilleures d'Haïti.

L'industrie n'y est pas moins florissante que l'agriculture. Indépendamment des guildives, des moulins à vapeur et à manège, on doit signaler l'existence de trois briqueteries en pleine activité : l'ancienne usine Fatton, intelligemment dirigée aujourd'hui par M. Clément pour le compte de M.M. Ménos ; celle de feu le sénateur Guignard et l'usine à vapeur « la Borderie » de M. M. Faubert.

Les principaux embarcadères de cette riche commune sont : Boucassin, Garescher, Prince, Bellanger, les Vases, Williamson et Mont-Rouis. Cette richesse végétale est due aux nombreuses sources qui l'arrosent de leurs abondantes eaux ; nous citerons celles de la Rivière Blanche, Courjolles, Torcel, des Bretelles et celles qui portent les noms des huit sections rurales ; elles sont toutes guéables.

A part les routes de Port-au-Prince et de Saint-

Marc qui sont larges et belles, il y a celle qui mène, par les mornes, à la Croix-des-Bouquets, en mauvais état.

Nous descendons au bord de la mer, où nous admirons un coin de sable blanc où brillent des coquillages de toutes formes et couleurs. Nous avançons jusqu'au bout d'un wharf formé d'une enceinte de pilotis au milieu de laquelle on a jeté à profusion des roches. De là, nous distinguons une blancheur qui est Port-au-Prince : il semble qu'il n'y ait qu'à étendre la main pour y arriver; nous avons dû chevaucher 18 lieues pourtant!... La Gonave est là, tout près, comme une immense corbeille de verdure sous le firmament bleu... A l'Est, en face de la pointe de la section rurale des Vases et la Grosse-Pointe qui est le cap le plus méridional de la Gonâve, nous reconnaissons les *Arcadins*; sur le principal de ces deux îlots, le Gouvernement, en 1878, a fait placer, par les soins de MM. Haentjens frères, concessionnaires des phares de Port-au-Prince, un phare métallique à feu blanc fixe, de 30 pieds de hauteur, rayonnant à 6 milles et situé à 18°,47',35" latitude Nord et à 75°,3',33" de longitude Ouest du méridien de Paris.

Comme souvenirs historiques, rappelons que le 22 mars 1792, Lapointe, homme de couleur, souleva les ateliers de l'Arcahaie contre les Français, depuis la hatte Aubry jusqu'aux Vases ; entré dans le bourg, il usa de représailles, en pillant et en tuant : il n'é-

pargna que deux maisons appartenant à des planteurs qu'il appelait de *bons blancs*.

Borel, maire de Port-au-Prince, envoya pour le réduire Canteloup, ennemi implacable des *affranchis*.

Lapointe le fit prisonnier, lui et ses soldats, mais eut la générosité de les renvoyer à Port-au-Prince par mer. — Or, en 1793, le même Lapointe s'avilissait en vendant le bourg pour 100,000 piastres à l'Anglais Thomas Brisbane qui en prit possession au nom du roi Georges ; les Anglais y rétablirent l'esclavage.

En 1798, le 7 mai, Dessalines reprit l'Arcahaie pour les Français.

En 1802, au mois de juillet, à l'arrivée de l'expédition Leclerc, le général Boudet envoya le colonel Valabrègue prendre possession de l'Arcahaie; à l'approche des Français, le général indigène Charles Belair arrêta tous les blancs, évacua la ville en l'incendiant et se retira dans les mornes de Matheux avec toute la population.

Il en descendit peu après avec Destrade, qui put repousser le général Pajeot de la digue des Matheux.

Rochambeau alors délégua Lamartinière, le héros de la Crête-à-Pierrot, pour aller réprimer les insurgés.

Il y réussit d'abord, mais fut tué dans une embuscade près de l'habitation Cortad que nous trouverons sur notre route vers Saint-Marc. Alors les deux offi-

ciers Robe et Poix résolurent d'en finir par la ruse : mais ils échouèrent et dans le bourg même une lutte effroyable à corps s'engagea entre les blancs et les noirs; ces derniers l'emportèrent. Robe fut tué : Poix se réfugia à Boucassin, à trois lieues du bourg, et se retrancha au Cabaret sur l'habitation Garëscher.

C'est à l'Arcahaie, le 18 mai 1803, que Dessalines convoqua un Congrès qui décréta, sous sa présidence, la création du drapeau haïtien. Il arracha du drapeau tricolore la couleur blanche, et, rapprochant le rouge du bleu, il symbolisa l'alliance de l'Africain et de ses descendants, enlevant ainsi aux Français tout espoir de traiter avec les indigènes en leur faisant la promesse fallacieuse de la liberté. Les couleurs rouge et bleu, qui représentent l'union du noir et du mulâtre, furent placées verticalement, le bleu fixé à la lance et le rouge flottant à l'extrémité.

Enfin rappelons les prises de l'Arcahaie : — par Pétion sur Christophe en 1807 ; — en 1859, par Geffrard, sans résistance, au nom de la révolution inaugurée aux Gonaïves contre Faustin Ier ; — en décembre 1869 par les cacos de Saint-Marc en marche sur Port-au-Prince contre Salnave ; — enfin en 1889, le 9 juillet, sur Dardignac, par les nordistes.

Il est plus de cinq heures. En admirant la souplesse de nos créoles dans leurs bamboulas, sous les nombreuses tonnelles élevées à l'occasion de la présence du Chef de l'Etat pour les réjouissances populaires, nous regagnons les abords du Palais pour le

salut présidentiel. Là, nous sommes informé que le lendemain il sera chanté, d'après l'offre du Père Haudelin, une messe funéraire en mémoire du regretté Chéry Hyppolite. — Nous n'avons garde d'y manquer. Son Excellence s'y rend à sept heures avec son Cabinet au complet, son Etat-Major et tous les fonctionnaires de sa suite. Sur son passage, chacun se découvre profondément ; on sent que c'est plutôt le père malheureux que le Chef d'Etat devant qui l'on s'incline. Effectivement, durant tout le service mortuaire, toutes les tonnelles se sont d'elles-mêmes tues : à l'église, la musique présidentielle a joué plusieurs morceaux funèbres, elle nous a surtout ému à l'offertoire par la marche de Chopin. Nous devons aussi une mention à l'organiste de l'Arcahaie, qui a délicatement modulé sur l'orgue la *Dernière Pensée* de Weber.

Nous réaccompagnons Son Excellence au Palais où nous sommes prévenu que l'après-midi le Chef de l'Etat donnera audience publique sur l'autel de la Patrie. A cinq heures, effectivement, Son Excellence, accompagnée de MM. les Secrétaires d'Etat et escortée de son Etat-Major, monte sur l'autel de la Patrie et s'exprime à peu près en ces termes devant une foule compacte d'hommes et de femmes :

« Mesdames, Messieurs,

« Vous devez vous rappeler qu'il y a trois ans, à mon retour des Gonaïves où j'étais allé prêter le serment

constitutionnel de Chef d'Etat, je vous disais à cette même place que si vous vouliez votre bien-être par le développement du travail, il fallait me prêter votre concours pour rétablir et maintenir la paix, et je vous promettais de faire tous mes efforts pour arriver à ce but. Je crois que j'ai tenu à ma parole et je vous renouvelle la promesse de me sacrifier, s'il le faut, pour vous conserver cette paix et la rendre plus profonde et surtout productive. Mais j'attends de vous aussi le même dévouement au pays.

« Avec la paix, Dieu aidant, nous pouvons prétendre à tout. D'abord je n'aurai pas besoin de vous appeler sous les armes, à la défense de nos lois ; vous resterez tranquillement à votre travail et ce travail, protégé, aidé par le Gouvernement, vous donnera le bien-être et la prospérité. — Mon Gouvernement et moi nous aurons, de notre côté, la quiétude d'esprit nécessaire pour méditer les grands projets d'utilité publique qui doivent assurer ce bien-être et cette prospérité. Il nous faut donc la paix. Sans la paix, rien de solide et d'utile ne peut s'établir ; nous, du Gouvernement, nous verrons nos meilleurs projets avorter piteusement ; et vous-mêmes vous perdrez inévitablement tous les fruits de vos travaux.

« Aujourd'hui que nous avons la tranquillité, vous n'avez pas besoin du fusil pour défendre cette paix ; mais il vous incombe le devoir, si vous voulez la maintenir, d'aider le Gouvernement à, non pas punir les malveillants, mais paralyser leurs propagandes malsaines et à les ramener dans le droit chemin pour leur bonheur. Pour cela, il suffit d'informer l'autorité des moindres propos malveillants : ce n'est pas de la délation, de l'espionnage, mais une mesure de sûreté personnelle, la garantie de vos propres intérêts. Si vous laissez libre

cours à la malveillance, elle s'accroit et nuit; tandis que si vous l'étouffez dès le début, elle reste sans effet et s'évanouit. Vous l'étoufferez en allant dire à l'autorité : — « On m'a insinué que telle chose est de telle manière ; qu'y a-t-il de vrai ?... » Vous serez de suite renseignés. — Si cela ne vous suffit, rendez-vous au Port-au-Prince, voyez mes Ministres ; venez à moi-même : les portes du Palais sont ouvertes à tous les mercredis de chaque semaine.

« Dieu vous bénira, si vous agissez ainsi, car Dieu ne veut pas le désordre. Il nous a créés non pour nous entr'égorger, mais pour nous entendre, nous entr'aider, pour marcher la main dans la main au bien-être matériel et moral. — Ecoutez mes conseils. Ce n'est pas quand le fruit est mûr qu'on peut l'empêcher de tomber. Si vous vous taisez dans certaines circonstances, c'est que vous voulez le désordre, vous voulez la perte du pays, la perte de votre entière liberté.

« Le Gouvernement peut-il avoir l'idée de travailler contre vous, contre vos propres intérêts? Non... c'est comme si vous pouviez admettre qu'un père de famille pût agir au détriment de ses enfants!

« N'écoutez donc pas la malveillance qui, par sa nature, travestit tout, les meilleures pensées. Le Gouvernement est composé de citoyens comme vous, ayant les mêmes intérêts généraux que vous : ils travailleraient donc contre eux-mêmes? Non. Père de famille, je le répète, le Gouvernement ne peut que vouloir, est obligé de vouloir votre bonheur à tous; il ne peut avoir qu'une pensée : la prospérité du pays!... (*Applaudissements.*)

« Il faut donc par tous les moyens maintenir la paix, sans laquelle il n'y a pas de travail. Ainsi vous qui êtes agriculteurs, si, ayant planté, au moment de récolter vous étiez appelés sous les armes, qui travaillerait à

votre champ? Vous perdriez votre récolte ; vos troupeaux seraient délaissés, perdus ; vous seriez ruinés. Par quoi? Par manque de tranquillité, faute de paix!...

« Avec la paix qui est la base de la richesse des individus comme d'un pays, nous aurons bientôt un chemin de fer qui, dans moins d'une demi-journée, transportera vos denrées à Port-au-Prince, partout ; — nous endiguerons vos rivières pour les empêcher de détruire vos moissons par leurs débordements ; — nous établirons des canaux d'irrigation qui arroseront toutes vos habitations. Voilà que dans quelques jours vous aurez le télégraphe : en une minute, vous pourrez savoir à quel prix vous pourrez vendre vos denrées, les produits de vos guildives ; sans vous déranger, vous pourrez faire vos affaires. »

« Aidez-moi, mes amis, je vous en prie, à vous donner cette paix. Ah! depuis longtemps vous l'auriez eue, si vous vouliez bien vous rendre compte de ses immenses avantages. La paix, mes amis ! et vous serez, vous de cette riche plaine, riches tous ! »

« Vive le Président !... » crie la foule gagnée par ces paroles émues, où l'on sentait l'ardent désir de la persuasion par la simplicité du langage.

« Vive la Paix !... » reprend le général Hyppolite.

Les acclamations redoublent pour cesser subitement à un geste du Président.

« Encore un mot, ajoute Son Excellence, sur un sujet d'une importance capitale pour notre avancement social. En causant avec le curé, il m'a appris que les mariages n'étaient pas dans la proportion désirée avec le nombre des habitants.

« Mes amis, le mariage est une chose nécessaire, indispensable, créée par Dieu et commandée par les lois sociales. Votre garantie personnelle vous impose le mariage. Quand vous avez une femme, des enfants, vous vous sentez le cœur plus dispos au travail... Si vous êtes obligés de vous absenter, votre femme veille pour vous sur vos affaires; quand vous devenez vieux, vos enfants continuent ce que vous avez commencé et, en travaillant pour vous, vous assurent pour vos derniers jours une existence paisible, honorée... Celui qui est marié respecte forcément l'ordre: il sent mieux la nécessité d'une vie régulière qui lui permet de bien élever ses enfants... Ecoutez votre curé sur le commandement de Dieu qu'il vous transmet en vous portant à vous marier. Voyez : le Gouvernement veut si ardemment votre élévation morale qu'il s'est entendu avec le Saint-Père pour avoir un Archevêque à Port-au-Prince, un Evêque aux Cayes ; nous avons le projet de placer un autre Evêque aux Gonaïves... C'est pour avancer plus rapidement le pays dans la voie de la civilisation et du bien-être moral... Suivez mes conseils ; écoutez vos prêtres. Pouvoir temporel et pouvoir spirituel n'ont d'autre but que votre avancement moral ; sans la religion, nous nous attarderons trop sur la route du progrès et de la moralisation... »

Nous ne donnons que la substance de ce petit cours de politique et de morale où Son Excellence a simplement laissé parler son cœur de patriote; nous ajouterons que le général Hyppolite a su intéresser et attacher à ses lèvres son auditoire par de petites considérations intimes et locales qui ont excité la gaîté sympathique de ses auditeurs, mais que mal-

heureusement nous ne pouvons consigner en ce journal sévère. Disons que Son Excellence a su si bien trouver le moyen oratoire de gagner et de persuader son auditoire attentif, que, les acclamations de la voix paraissant insuffisantes, les campagnards ont couru à leurs tambours de bamboula pour mieux exprimer l'allégresse bruyante qui débordait de leurs cœurs.

Avant de monter à ses appartements, Son Excellence s'est tenue sous la galerie et s'est mise à la disposition du moindre des habitants pour écouter paternellement les doléances de chacun et y faire droit selon les lois et l'équité.

Le lendemain, de grand matin, nous apercevons MM. les Secrétaires d'Etat qui, après avoir reçu les corps constitués relevant de leurs départements ndividuels, se rendent en personne à la visite de chaque administration. Le local de la prison est minutieusement examiné par MM. Saint-Martin Dupuy, Fabius Ducasse et Edmond Lespinasse qui s'enquièrent des moindres améliorations à apporter dans le logement des prisonniers, au triple point de vue du local, de la condition vitale et légale des incarcérés.

M. le Secrétaire d'Etat de l'Instruction publique visite les écoles. Nous retrouvons, au presbytère, MM. les Secrétaires d'Etat qui visitent l'abbé Haudelin et s'informent plus minutieusement de la condition morale des habitants.

Nous avons été patriotiquement heureux d'ap-

plaudir aux efforts de nos gouvernants, qui, en continuant à constater, de leurs propres yeux, la situation matérielle et morale de leurs administrés, ne manqueront pas de se rendre un compte exact des obligations qui leur incombent pour le bien public ; à leur retour à la capitale, ils seront à même d'étudier et de présenter au corps législatif les projets d'améliorations générales que leur aura dictés leur passage dans les diverses localités du Nord.

M. le Ministre des Travaux publics, le général Fabius Ducasse, a noté l'absence de fontaines à l'Arcahaie. On puise de l'eau dans les puits ; mais l'eau potable est recueillie, à dos d'animaux, sur l'habitation Imbert, à 3 ou 4 kilomètres de distance. Le ministre Ducasse a de suite reconnu l'avantage de faire aboutir l'eau du Bassin-Maret par la pente facile du chemin des Nègres-Libres. Souhaitons sincèrement pour les affables habitants de l'Arcahaie, que les Chambres législatives lui fournissent les moyens de rendre ce service vital à l'intéressante commune de l'Arcahaie.

L'accueil franc, sympathique, qu'elle a fait au Chef de l'Etat, à MM. les Secrétaires d'Etat, à tous en général, n'aura laissé au Gouvernement que le meilleur souvenir. Nous avons pour devoir de noter l'activité louable du général Valérius Jeannot, commandant de la place, de M. Mentor Armand, magistrat communal ; en somme de toutes les auto-

rités civiles et militaires. Telle est la satisfaction de Son Excellence qu'elle a autorisé sa musique à donner un concert sur la Place d'armes ; or, nous savons que le Président, depuis son deuil, permet à peine à sa musique de le saluer.

Le mercredi 1er mars, à 4 heures de l'après-midi, Son Excellence fait sonner le boute-selle ; depuis la veille, l'armée avait quitté l'Arcahaie pour Saint-Marc directement. L'escorte présidentielle doit passer la nuit à Mont-Rouis. A 4 heures et demie, Son Excellence, après avoir été presser la main de M. l'abbé Haudelin, sort de l'Arcahaie, saluée par les canons de la place.

Nous sortons par le portail Guillerme sur le pont Boulard. La première habitation que nous rencontrons est *Cortad*, dans la section rurale des Matheux. C'est là que fut tué Lamartinière, le glorieux héros de la Crête-à-Pierrot, dans une embuscade dressée par Larose ; il fut abattu par Jean-Charles Courjolle qui lui coupa la tête, le 2 novembre, le même jour que mourait le général Leclerc au Cap. Courjolle promena la tête de Lamartinière au bout d'une pique. Mort obscure, bien prématurée — 32 ans — d'un héros de la guerre de l'Indépendance ! Il est vrai qu'il guerroyait alors sous le drapeau français ; mais on a eu des preuves qu'il allait faire cause commune avec ses frères pour le triomphe de la Liberté.

On nous montre sur notre route le cimetière Bou-

tard, l'habitation Mérope, la cour Muraille avec ses murs bien conservés, qui appartient à la famille Vil Lubin ; la Ravine-Miton où des bois sont déjà à pied d'œuvre pour un pont ; l'habitation Canelle avec son usine à deux systèmes, vapeur et manège ; les habitations Corail, Dace, Comte, Hocé, etc. ; plus loin du carrefour Royal, Cintard, etc.

Nous citons toutes ces habitations pour démontrer l'activité louable de cette campagne de l'Arcahaie ; nous sommes en pleine sécheresse et la poussière soulevée en nuages épais par les chevaux nous aveugle ; pourtant toutes les cultures sont d'un vert frais d'émeraude. Voici la digue Matheux que M. l'ingénieur Nouette, au nom du Gouvernement, doit relever de son effondrement. Après le carrefour Mahotte, nous admirons un magnifique jardin d'aubergines ; on nous apprend que c'est une spécialité de l'endroit.

A Lully, Son Excellence est invitée à descendre pour se rafraîchir et prendre un lunch. Après une station d'un quart d'heure, le Président, prenant à gauche, va reconnaître le poste de Williamson, section rurale des Vases. Le village est charmant ; il y a école, chapelle. Il fut fortifié en 1795 par un Anglais qui lui donna son nom. Ses habitants sont très industrieux et bons marins. Williamson est la station obligée des voyageurs qui s'y arrêtent pour amasser les forces nécessaires au trajet qui suit, c'est-à-dire un bois désert de 6 lieues qui, par un

chemin rocailleux bordé de bayahondes, mène à Mont-Rouis.

Il commence à faire nuit ; heureusement la lune vient encore protéger l'escorte présidentielle de sa douce lumière. Nous suivons un chemin de roches à ravet, à dos d'âne, coupé des ravines Sable, Sèche, et fermé à droite par une succession de mornets. Voici le *magasin Carriès*, site maritime très pittoresque : c'est une station très fréquentée par les pêcheurs. Nous atteignons ensuite le *Trou-Forban* de mémoire merveilleuse, car la superstition populaire prétend que, tous les soirs, le diable en personne y vient à minuit précis sonner du cor, monté sur un cheval noir. Est-ce cette légende qui a donné lieu à l'histoire non moins merveilleuse que l'on nous raconte ?

On a ramassé à cet endroit un fusil et un équipement militaire : tout de suite, il fut forgé le récit d'un soldat de la garde en tournée qui aurait été dévoré par le diable du Trou-Forban ; on s'explique aisément que ce n'est qu'un déserteur qui a eu l'honnêteté de ne pas se sauver avec le fourniment de l'État.

Du Trou-Forban à Mont-Rouis, rien de saillant. Nous entrons dans ce quartier-poste militaire à 9 heures du soir. Nous devons partir le lendemain matin, avant le jour, pour Saint-Marc. Fatigué d'une trotte de 18 lieues difficiles, et le sommeil alourdissant nos paupières, nous ne pouvons qu'avoir re-

cours à notre mémoire pour dire quelques mots de cette localité.

Mont-Rouis est un hameau situé sur le bord de la mer, dans la section rurale du même nom, n° 2, arrondissement de Saint-Marc. Durant le siège de Port-au-Prince, les flottes de Christophe et de Pétion se livrèrent un combat naval dans ses eaux, le 1er juin 1812; ce combat n'eut aucun résultat décisif. En 1890, les habitants du lieu ont pétitionné pour faire admettre leur quartier au rang de commune.

La rivière de Mont-Rouis, laquelle prend sa source au Trou-Archin, au pied de la colline du Fond-Baptiste, sert de limite aux arrondissements de Port-au-Prince et de Saint-Marc depuis son embouchure jusqu'à la crête de Dubourg et de là à la montagne de la Selle. C'est à Mont-Rouis que fut arrêté le plan d'attaque de Port-au-Prince entre les généraux B. Canal et Déjoie, ce qui mit fin à cette guerre des Cacos qui avait duré deux ans.

... Au *pipiri* chantant, le clairon de la cavalerie présidentielle nous fait sauter de notre hamac ; tout habillé, nous n'avons que le temps de brider notre cheval pour suivre Son Excellence qui voudra bien nous pardonner l'indiscret regard que nous avons jeté sur sa figure : pas une ride de fatigue ne sillonne le visage du général Hyppolite. Décidément notre vénéré Chef d'Etat est un tempérament de fer ; nous qui nous pensions, en notre présomptueuse

jeunesse, réfractaire à la fatigue, nous avouons, toute sincérité, être bien las, moulu ! Que D conserve à Son Excellence la même énergie e même courage ; car la tournée présidentielle fait, en ce moment, que commencer véritableme

H. Ch.

CHAPITRE II

I

Mont-Rouis.

Monsieur le Directeur,

M. Chauvet, qui a commencé les relations de la tournée qu'entreprend Son Excellence le Président de la République dans les départements de l'Artibonite, du Nord et du Nord-Ouest, a dû vous dire la mission que lui et moi nous sommes appelés à remplir à côté du Chef de l'Etat. Il a, sans doute, expliqué à vos lecteurs le but que le Gouvernement se propose en voyageant avec des « Correspondants du *Moniteur*. »

Faire connaître le pays par tous ses côtés, le voir tel qu'il est, le montrer tel qu'il sera, voilà assurément une idée noble. Je serai, pour ce qui est de moi, heureux de pouvoir répondre à la pensée du Gouvernement.

Je commence, Monsieur le Directeur, par vous

demander la permission d'apprendre une chose à vos lecteurs. C'est que, pour ma part, je n'ai pas la prétention de leur apprendre rien de nouveau.

En effet, qui ignore les grands faits qui se sont déroulés dans le pays? Qui ne sait les ressources réellement extraordinaires dont nous disposons? Il me semble, d'un autre côté, que la preuve de la confiance qu'inspire le Premier Magistrat de la République, de l'estime dont il jouit se trouve dans la facilité avec laquelle il déjoue les intrigues dont il est l'objet depuis son avènement au pouvoir. On s'attend donc aux réceptions qu'on lui a déjà faites et que, je l'espère, on lui fera sur tout son passage.

Par une route qui serait des plus superbes si « Magasin Cariès » n'existait pas, Son Excellence le Président est entré à Mont-Rouis mercredi, 1er mars, à neuf heures du soir.

A propos de « Magasin Cariès », savez-vous, Monsieur le Directeur, d'où est venu ce nom? Un bon homme de l'Arcahaie m'a assuré que ce lieu est ainsi appelé par la raison toute simple qu'un blanc du nom de Cariès y avait un grand magasin. Vous comprenez bien que, malgré ma bonne volonté, je n'ai pu accepter cette trop facile légende. Je suis plutôt d'opinion que Cariès, auquel on a ajouté magasin pour dire la quantité de roches qu'il y a, est une corruption de carrière.

Dans tous les cas, je crois savoir que le Ministre des Travaux publics est très disposé à s'occuper de

la réparation de ce point. Cette réparation sera d'autant plus facile, pense le général Ducasse, qu'il n'aura qu'à passer des ordres aux commandants des communes de Saint-Marc et de l'Arcahaie d'en retirer les cailloux qui se trouvent sur la voie et qui ont causé tant de torts aux voyageurs.

Attendu depuis la journée, le Général Hyppolite a trouvé à Mont-Rouis un accueil dont il gardera assurément le souvenir.

C'est pour moi, Monsieur le Directeur, le moment de regretter que

Mon astre, en naissant, ne m'a formé poète?

Dire ce que cette réception de nuit avait d'original, peindre l'enthousiasme des habitants qui se disputaient le plaisir de voir le Chef de plus près, faire résonner aux oreilles de vos lecteurs les bruits saccadés des tambours de danses, joindre à tout cela la clarté de la lune qui jetait ses rayons sur la figure toute joyeuse du Président et laissait voir la rivière toute blanche, s'en allant doucement, tranquillement se perdre dans la mer, voilà assurément une œuvre que j'entreprendrais si pour moi Pégase n'était rétif.

Permettez-moi de m'arrêter un instant et d'admirer cette rivière dont l'eau a été analysée du temps de Christophe et reconnue une des plus légères, des plus pures de toute l'île. Elle rappelle tant de souvenirs.

Elle a été souvent traversée par Pétion. Elle a vu flotter les drapeaux de S. M. le roi Henri Ier, qui, étant à Saint-Marc, ne buvait jamais d'autre eau que celle de Mont-Rouis.

On voit, dans cette rivière, les vestiges d'un pont en pierres construit du temps des blancs. C'est grâce à ce pont que Mont-Rouis n'est connu par les habitants que sous la dénomination de Pont-Mont-Rouis. Le Gouvernement refera ce pont aussitôt qu'il le pourra.

Qu'on me permette une explication à propos de cette expression qu'on retrouvera souvent dans mes entretiens : le Gouvernement fera ou refera tel ou tel travail. Cela ne signifie point que le Gouvernement est prêt à mettre la main à l'œuvre. Lui qui a tant de grands projets à l'étude, qui a réalisé tant de grandes choses, il n'attend que les moyens. Que ceux qui sont préposés à les lui donner n'hésitent pas. Chaque commune sera satisfaite. D'ailleurs, rien ne se fait par soubresauts, en administration pas plus que dans la nature. Cette maxime, à chaque chose son temps, est vraie dans tout et pour tout. L'expression que j'ai employée signifie donc purement et simplement que le Gouvernement est dans l'intention de faire ou de refaire tel ou tel travail, que ce travail est de ceux qu'il étudie, qu'il compte entreprendre.

Mont-Rouis est un quartier militaire de la commune de Saint-Marc. Figurez-vous, Monsieur le Di-

recteur, un angle qui aurait pour un de ses côtés le Morne-Garry, pour l'autre le Mont-Rouis qui est un bout du Mont-Terrible, lequel est lui-même un bout du Pensez-y-Bien, vous aurez la situation de Mont-Rouis. Il s'appuie contre le sommet de l'angle qui donne vers la mer, un petit peu à l'Ouest.

On y cultive du café et de la canne à sucre. Saint-Marc est son débouché pour ses denrées. Les habitants de Mont-Rouis sont connus par leur caractère obéissant et leur dévouement. Mont-Rouis est digne de la plus grande attention pour ses bains de mer remarquables par leur limpidité.

Mont-Rouis est à la partie Nord de l'île d'Haïti ce que le pont de Miragoâne est à la partie Sud. Il en est la porte. Comme toutes les portes, celle-ci a une clef qui est Saint-Marc. Qui n'a pas Saint-Marc ne peut avoir Mont-Rouis. D'où son importance politique.

Mont-Rouis a été le théâtre de divers événements politiques. Boudet ayant échoué dans son projet de s'emparer de Saint-Marc y débarqua en 1802, lors de la concentration des forces françaises dans l'Artibonite. En octobre 1808, Pétion, ayant levé le siège de Saint-Marc, s'y embarqua sur l'*Indien* pour précipiter sa rentrée à Port-au-Prince. S. M. l'Empereur Faustin Ier y tint son quartier général lors de la prise d'armes de Saint-Marc en faveur de Geffrard. A Mont-Rouis eut lieu une célèbre bataille entre les troupes de Salnave et celles de Nissage. Le Prési-

dent Salomon y débarqua en 1881, commençant sa tournée du Nord. C'est enfin là qu'en 1889 s'illustrèrent les généraux Pétion Eveillard et Bienné Bastien dans deux attaques successives que dirigea contre eux l'armée du général Légitime.

Ici une réflexion est peut-être nécessaire. Mont-Rouis qui a connu tous ces grands hommes, qui a illustré ces généraux, qui a été le théâtre de ces événements, qu'est-il aujourd'hui ? Grand et petit en même temps. Grand par ce qu'il a vu, petit par ce qu'il est. Mont-Rouis a beaucoup souffert. Il a souffert de toutes ces choses qui lui donnent sa renommée. Ces grands hommes, ces grands faits qui l'ont illustré l'ont amoindri. Mont-Rouis qui pouvait être beau par le travail est vilain par nos luttes intestines. On cultive du café dans les mornes de Mont-Rouis. On y en cultiverait bien plus si, de temps en temps, on n'y était pas forcé de se mettre sous les armes. Il y a des moulins à cannes. Il y en aurait davantage sans nos guerres. Mont-Rouis serait prospère, Mont-Rouis serait riche. Chacun y serait heureux.

Avant de partir pour Saint-Marc, laissez-moi, Monsieur le Directeur, finir par un vœu. Celui de voir les habitants de Mont-Rouis, tous les Haïtiens, comprendre que les guerres civiles n'ont jamais rien fait, ne feront jamais rien pour personne. Qu'ils sachent que si, ce qui est très douteux, nos révoltes perpétuelles ont été bonnes pour quelques-uns, elles ont été nuisibles pour tous.

* * *

Partie de Mont-Rouis le jeudi 2 mars, à trois heures un quart du matin, Son Excellence le Président de la République entra à Saint-Marc à six heures.

De Mont-Rouis à Saint-Marc, ce fut une suite continue de danses et d'arcs de triomphe, un bruit continuel de chants et de hourras. Combien de fois le Général Hyppolite ne se vit-il pas obligé de s'arrêter pour dire un bon mot à ces braves gens qui ne savaient comment lui exprimer le plaisir qu'ils éprouvaient de le voir. Pour moi, je reste d'autant plus touché de ces différentes marques de sympathie que je ne m'y attendais pas, vu l'heure à laquelle nous faisions la route. Puisse le Chef de l'Etat continuer à être toujours l'objet de l'estime de ses concitoyens dont la confiance en sa personne ne saurait être un doute pour lui !

C'est dans le chemin de Mont-Rouis à Saint-Marc que se trouve la « Mare-aux-Anes » dont le nom seul dit ce que c'est et dont Christophe fit surveiller l'entretien afin que les bestiaux des habitants n'eussent pas à périr de la soif. Cette mare reçoit dans la saison des pluies l'eau d'un ravin qui, dans le temps, barrait souvent le passage aux voyageurs. Vers 1843, si j'ai bonne mémoire, Boyer, se rendant dans le Nord, trouva le ravin en crue. Il fut forcé de faire un parcours plus long. Mais ce jour même, ordre fut donné par le Président au chef de la sec-

tion de jeter un pont sur le ravin de la « Mare-aux-Anes ». A son retour, Boyer passa par-dessus le dit pont que nous qui accompagnons Son Excellence le Général Hyppolite nous avons traversé, et qui porte le nom de « Pont de la Mare-aux-Anes ». Ainsi ce qui causait des dégâts avait empêché des dégâts. Cette crue avait fait ce pont. La Providence fait souvent les choses de cette manière. Pour rendre les hommes meilleurs, elle fit le déluge.

Pardonnez-moi, Monsieur le Directeur, d'avoir interrompu le cours de l'entretien que je vous dois pour vous parler du pont de la Mare-aux-Anes. Je suis d'opinion que ces petits faits sont nécessaires à la connaissance parfaite des temps où ils ont été accomplis. Effacez les traditions, vous effacez du coup l'avenir. Les légendes ont leur raison d'être. Elles sont les poussières avec lesquelles on forme ce bloc : l'histoire.

Dans le chemin qui conduit de Mont-Rouis à Saint-Marc, avant la Mare-aux-Anes, on voit la gorge Jeanton si justement connue. Ayez-là trois cents hommes, vous en empêcherez l'entrée à deux millions. Les Thermopyles. Il y a aussi le Camp-Mary où Geffrard plaça son quartier général, l'armée de Faustin Ier étant à Mont-Rouis, où eut lieu, à cette époque, une célèbre bataille dont Turenne Guerrier fut le héros. En 1889, le général Monpoint jeune y plaça une garnison.

Je vous disais, Monsieur le Directeur, que Son Excel-

lence le Président est entré à Saint-Marc le 2 mars, à six heures du matin. Veuillez me permettre d'y entrer avec elle.

II

Saint-Marc.

Saint-Marc qui est une ville militaire est également une ville commerciale. — La commune de Saint-Marc est généralement très fertile. On y fait du café très estimé à l'étranger, de la canne à sucre, du coton. Le campêche surtout fait son principal commerce. Il y a ici à regretter que, à Saint-Marc, comme partout ailleurs dans la République, l'industrie agricole ne soit pas assez comprise.

De la meilleure récolte, on n'en peut tirer qu'environ douze mille sacs de café, y compris les expéditions des communes des Verrettes, de la Petite-Rivière et de Dessalines. Saint-Marc, pourtant, devait pouvoir, à elle seule, donner cette quantité. Le Gouvernement espère qu'il n'est pas loin le jour où les habitants de cette commune comprendront que leur bonheur, mais leur véritable bonheur, ne réside que dans l'agriculture. N'est-il pas bon qu'ils sachent aussi que c'est de l'exploitation en grand de nos denrées que dépend leur bien-être?

Il est d'autant plus nécessaire, à mon avis, de le leur rappeler que le coton en quoi consistait presque

toute la richesse de l'Artibonite est en pleine décadence à Saint-Marc. La livraison au commerce de ce textile diminue chaque année. Le Ministre de l'Agriculture qui est très peiné de cet état de choses pense sérieusement aviser aux moyens d'y remédier. Souhaitons qu'il réussisse.

Je vous ai déjà dit, Monsieur le Directeur, que Saint-Marc fournit beaucoup de campêche. Mais ne pensez-vous pas qu'une ville dont les principales ressources consistent en ce bois de teinture court le risque de se perdre. Il est à présumer que, le campêche venant à manquer, on mettra la hache dans des bois encore verts. D'où une dépréciation de prix dans les marchés étrangers, laquelle ne nuira pas seulement à Saint-Marc, mais à toute la République.

D'un autre côté, si le campêche vient à manquer, que feront ceux qui ne se sont donnés qu'à ce genre de travail! Ne seront-ils pas un danger pour la société!

Ne peut-on pas, sans arrêter la coupe des bois mûrs, tourner l'esprit de cette catégorie d'industriels vers un autre genre du travail? Je suis heureux de vous annoncer que les honorables Ministres de l'Intérieur et de l'Agriculture qui n'ont pas constaté cette situation sans en être très touchés, s'entendent déjà pour préparer à la commune de Saint-Marc un avenir autre que celui que je prévois.

On compte à Saint-Marc onze moulins à cannes, dont neuf à eau et deux à vapeur. Ces usines, d'après

ce qu'on assure, sont continuellement alimentées et livrent à la consommation une grande quantité de tafia.

La section de la Grande-Montagne, dépendant de la commune de Saint-Marc, est surtout remarquable par sa fertilité. Le climat y est tout à fait européen. M. l'abbé Pichon, vicaire à Saint-Marc, de qui j'ai eu ces renseignements et pour lesquels je le prie de recevoir mes meilleurs remerciments, m'a dit qu'il n'arrivait jamais à la Grande-Montagne sans se croire en Bretagne. Il n'y a pas longtemps on y voyait des fraises aujourd'hui disparues grâce au peu de soin dont elles ont été l'objet. On y trouve encore des pommiers (pommes de France.)

Malheureusement les habitants de la Grande-Montagne sont d'une nature excessivement paresseuse. Au lieu de travailler, ils s'organisent aujourd'hui par bandes armées pour dévaster toute la section. Ils viennent même jusqu'au « Roseau » dans la plaine de Saint-Marc, où ils poursuivent leur désordre. J'espère n'avoir pas besoin de vous annoncer que les autorités de Saint-Marc prennent toutes les dispositions nécessaires pour mettre la main sur ces brigands qui, s'ils n'étaient pas arrêtés, constitueraient un véritable danger.

Il y a, dans la commune de Saint-Marc, quelques mines, entre autres une de cuivre sur laquelle passe, dit-on, la rivière qui traverse la ville. Comme vous devez le savoir déjà, l'eau de cette rivière rend géné-

toute la richesse de l'Artibonite est en pleine décadence à Saint-Marc. La livraison au commerce de ce textile diminue chaque année. Le Ministre de l'Agriculture qui est très peiné de cet état de choses pense sérieusement aviser aux moyens d'y remédier. Souhaitons qu'il réussisse.

Je vous ai déjà dit, Monsieur le Directeur, que Saint-Marc fournit beaucoup de campêche. Mais ne pensez-vous pas qu'une ville dont les principales ressources consistent en ce bois de teinture court le risque de se perdre. Il est à présumer que, le campêche venant à manquer, on mettra la hache dans des bois encore verts. D'où une dépréciation de prix dans les marchés étrangers, laquelle ne nuira pas seulement à Saint-Marc, mais à toute la République.

D'un autre côté, si le campêche vient à manquer, que feront ceux qui ne se sont donnés qu'à ce genre de travail! Ne seront-ils pas un danger pour la société !

Ne peut-on pas, sans arrêter la coupe des bois mûrs, tourner l'esprit de cette catégorie d'industriels vers un autre genre du travail? Je suis heureux de vous annoncer que les honorables Ministres de l'Intérieur et de l'Agriculture qui n'ont pas constaté cette situation sans en être très touchés, s'entendent déjà pour préparer à la commune de Saint-Marc un avenir autre que celui que je prévois.

On compte à Saint-Marc onze moulins à cannes, dont neuf à eau et deux à vapeur. Ces usines, d'après

ce qu'on assure, sont continuellement alimentées et livrent à la consommation une grande quantité de tafia.

La section de la Grande-Montagne, dépendant de la commune de Saint-Marc, est surtout remarquable par sa fertilité. Le climat y est tout à fait européen. M. l'abbé Pichon, vicaire à Saint-Marc, de qui j'ai eu ces renseignements et pour lesquels je le prie de recevoir mes meilleurs remerciments, m'a dit qu'il n'arrivait jamais à la Grande-Montagne sans se croire en Bretagne. Il n'y a pas longtemps on y voyait des fraises aujourd'hui disparues grâce au peu de soin dont elles ont été l'objet. On y trouve encore des pommiers (pommes de France.)

Malheureusement les habitants de la Grande-Montagne sont d'une nature excessivement paresseuse. Au lieu de travailler, ils s'organisent aujourd'hui par bandes armées pour dévaster toute la section. Ils viennent même jusqu'au « Roseau » dans la plaine de Saint-Marc, où ils poursuivent leur désordre. J'espère n'avoir pas besoin de vous annoncer que les autorités de Saint-Marc prennent toutes les dispositions nécessaires pour mettre la main sur ces brigands qui, s'ils n'étaient pas arrêtés, constitueraient un véritable danger.

Il y a, dans la commune de Saint-Marc, quelques mines, entre autres une de cuivre sur laquelle passe, dit-on, la rivière qui traverse la ville. Comme vous devez le savoir déjà, l'eau de cette rivière rend géné-

surprendre par le Général Hyppolite constituait un acte criminel. La ville s'est sentie coupable de s'être réveillée si tard. On dirait que ce crime qu'elle croyait commettre, elle voulait se le faire pardonner. D'où la joie, l'enthousiasme frénétique avec lequel elle a pris le Général Hyppolite à l'église et l'a accompagné au palais.

Arrivé à la Grand'Rue, le Président fut arrêté sous un arc de triomphe dressé par le commerce. Là, le jeune Nicolas, fils de M. Ally Verne, adressa à Son Excellence un petit compliment gentiment tourné et lui présenta un bouquet.

De cet arc de triomphe le Président se rendit au palais à l'entrée duquel le Magistrat communal lui a exprimé le plaisir que la population éprouvait de le recevoir. M. Destin, Administrateur des finances, vient ensuite présenter ses respects à Son Excellence.

Le soir... Comment vous parler de cette soirée ? Comment décrire cette illumination qui rendait Saint-Marc une véritable ville de fée ? Comment parler de toutes ces réjouissances ? La retraite aux flambeaux surtout était magnifique. La société philharmonique, que préside si intelligemment M. Cangé Théodule Louis, mérite une mention toute spéciale.

Le lendemain, 3, le clergé et M. l'Administrateur des Finances s'entendirent pour commémorer le regretté Chéry. Une messe solennelle fut chantée en son intention. La façon grandiosement triste dont

teur de toute l'église. Ils sont si bien assis que, aujourd'hui encore, pour les retirer, il faudra jeter bas le temple dans son entier. Le clergé est actuellement dans l'intention, sinon de refaire l'église, mais de l'agrandir. Son frontispice sera à peu près semblable à celui de la chapelle Saint-Joseph, à Port-au-Prince.

J'espère que Messieurs les curés de la paroisse auront la bonne idée de ne pas laisser vide cette grande cour qui conduit au temple. De quelle beauté cela serait si on la mettait en fleurs!

C'est M. l'abbé Conan qui a reçu Son Excellence à l'église. Nous regrettons beaucoup de ne pouvoir reproduire le beau discours qu'il a prononcé pour souhaiter la bienvenue au Chef de l'Etat. Je suis dans l'espoir que Dieu exaucera les vœux de courage et de bonne santé que ce pasteur a fait au Président de la République.

Après le *Te Deum* qui a été chanté avec une pompe extraordinaire, le Général Hyppolite fait la tournée de la ville.

Ne croyez-vous pas, Monsieur le Directeur, que l'on peut savoir l'estime dont jouit un Chef d'Etat dans une ville si on sait l'heure à laquelle il y est entré? La population de Saint-Marc a été réellement surprise. Elle n'attendait pas le Président de si bon matin. Cependant, il n'a fallu à Son Excellence que le temps de se rendre à l'église pour que la ville se transformât. Aux yeux des habitants de Saint-Marc, se laisser

surprendre par le Général Hyppolite constituait un acte criminel. La ville s'est sentie coupable de s'être réveillée si tard. On dirait que ce crime qu'elle croyait commettre, elle voulait se le faire pardonner. D'où la joie, l'enthousiasme frénétique avec lequel elle a pris le Général Hyppolite à l'église et l'a accompagné au palais.

Arrivé à la Grand'Rue, le Président fut arrêté sous un arc de triomphe dressé par le commerce. Là, le jeune Nicolas, fils de M. Ally Verne, adressa à Son Excellence un petit compliment gentiment tourné et lui présenta un bouquet.

De cet arc de triomphe le Président se rendit au palais à l'entrée duquel le Magistrat communal lui a exprimé le plaisir que la population éprouvait de le recevoir. M. Destin, Administrateur des finances, vient ensuite présenter ses respects à Son Excellence.

Le soir... Comment vous parler de cette soirée ? Comment décrire cette illumination qui rendait Saint-Marc une véritable ville de fée ? Comment parler de toutes ces réjouissances ? La retraite aux flambeaux surtout était magnifique. La société philharmonique, que préside si intelligemment M. Cangé Théodule Louis, mérite une mention toute spéciale.

Le lendemain, 3, le clergé et M. l'Administrateur des Finances s'entendirent pour commémorer le regretté Chéry. Une messe solennelle fut chantée en son intention. La façon grandiosement triste dont

l'église était ornée, la pompe qu'on a mise à la cérémonie, l'empressement de toute la population à assister à l'office, tout a concouru à faire sentir au Président combien la ville de Saint-Marc a été douloureusement frappée de la mort de son fils bien-aimé.

Son Excellence s'est montrée très touchée de cette marque de sympathie qui n'a pas laissé de raviver toute sa douleur. Je ne puis, Monsieur le Directeur, passer sur ce point sans renouveler à la population de Saint-Marc les sentiments de gratitude du Chef, sentiments que Son Excellence lui a déjà exprimés.

Dans tous les cas, je serais, pour ma part, heureux de voir les localités que le Chef visitera prochainement se dispenser de rappeler au Général Hyppolite le deuil qui lui pèse déjà trop. Les différentes villes de la République lui ont donné assez de preuves de leur sympathique dévouement pour qu'il ne sache combien grande est la part qu'elles ont prise à sa perte. Il me semble que, tous, nous devons plutôt essayer de lui faire oublier sa douleur immense. Qu'on le comprenne. Il n'est pas possible au père d'entrer dans une église tendue de noir sans revoir le fils. Ces souvenirs sont de trop. Chaque service est un coup de poignard donné dans sa plaie encore vive.

C'est le dimanche, 5 du courant, que le Président a donné audience à la population de Saint-Marc. Ce jour, à 9 heures du matin, la salle disposée à cela était comble. Si comble, et tant de gens étaient en-

core dehors, que Son Excellence dut faire prier l'auditoire de se réunir dans l'après-midi sur la place d'armes.

Mais vous souvenez-vous, Monsieur le Directeur, de l'effondrement du Pont-Pierre qui a causé la mort de plusieurs personnes, parmi lesquelles je ne puis m'empêcher de rappeler cette intelligence d'élite, cet esprit vif qui se nommait Acoune jeune ?

Ce pont qui reliait les deux parties de la ville coupée par une rivière a été construit vers 1781. Malgré son siècle révolu, il paraissait donner la plus grande garantie lorsqu'un soir, la rivière sur laquelle il a été jeté étant en crue, il s'effondra, emportant, je vous l'ai dit, bien de ceux qui étaient venus dessus contempler le spectacle qu'offrait cette crue.

Dès lors, la ville de Saint-Marc se trouva dans un embarras terrible. La circulation devint sinon impossible mais très difficile. Le commerce surtout eut à pâtir de cette situation. Que de peines, que de tracas n'eut-on pas pour faire passer d'un côté à l'autre les denrées qui viennent du dehors, les marchandises qui sortent de la ville ! Le Gouvernement, naturellement, fut touché d'un tel état de choses. Il comprit qu'il devait son concours à Saint-Marc. Le travail, qui devait être fait par le conseil communal, il l'entreprit. M. Durocher, ingénieur, fut chargé de conduire les travaux. Il reconstruisit le Pont-Pierre plus beau, plus grand et, à en juger par les yeux, plus solide.

Dimanche, 5, on inaugura donc le pont. Saint-Marc profita de la présence du Chef de l'Etat, du Gouvernement, pour l'en remercier. On fêta. Cette fête qui avait un caractère intime était publique. Intime par rapport au deuil du Président, publique par rapport à l'éclat qu'on lui donna.

A trois heures de l'après-midi une foule compacte était au rendez-vous. Le pont ne pouvait plus contenir les assistants. La rue même fut comble.

A trois heures et demie, le Président, accompagné de son État-Major, arrive. Le clergé l'attendait déjà. Occide, si bien connu, et la musique de Saint-Marc se firent entendre tour à tour. Enfin la cérémonie commença.

M. l'abbé Conan, dans un langage dont la pureté reste au-dessus de tout éloge, félicita Son Excellence le Président de la rapidité avec laquelle le travail du pont a été conduit. Après avoir démontré combien grand est le bien que le Gouvernement a fait à la population, M. l'abbé Conan souhaita l'union la plus parfaite non seulement entre les habitants de la ville, qu'ils soient de la rive droite ou de la rive gauche, mais encore entre tous les citoyens de la République.

Il procéda ensuite à la bénédiction du pont. La quête traditionnelle étant faite, le général Fabius Ducasse, Secrétaire d'Etat au département des Travaux publics, prononça un magnifique discours.

Après le Secrétaire d'Etat, M. David, commissaire

du Gouvernement à Saint-Marc, remercia le Président des efforts que le Gouvernement a dû faire pour donner à Saint-Marc le Pont-Pierre si indispensable à la libre circulation et au commerce. M. David, après avoir dit le regret que tous éprouvent de ne pouvoir, grâce au deuil récent du Chef de l'Etat, fêter, comme on le voudrait, l'arrivée de Son Excellence à Saint-Marc, se fait l'organe de ses congénères pour prier le Général Hyppolite de croire au sincère dévouement et à la reconnaissance entière de toute la population. Ceux qui connaissent l'intelligence de M. David auront une idée de l'attention avec laquelle il a été écouté.

Son Excellence le Président, ému, répondit à peu près en ces termes :

« Messieurs,

« Les paroles que viennent de prononcer d'abord M. le Secrétaire d'Etat des Travaux publics, ensuite M. le commissaire du Gouvernement, me touchent profondément.

« Je viens de subir, en effet, une épreuve terrible, ma douleur me ronge encore le cœur. Mais, me rappelant ce que je dois à la vaillante population de Saint-Marc qui a tant souffert, qui — passez-moi le mot — a mangé tant de misères pendant que la dernière guerre déchaînait ses ravages dans le pays, je me suis imposé l'obligation de lui donner une nouvellle preuve de sympathie, en venant assister à cette cérémonie.

« En m'empressant, Messieurs, de vous donner le Pont-Pierre, à l'inauguration duquel vous procédez en

ce moment, je n'ai fait que mon devoir. Ce serait le devoir de tout gouvernement soucieux de sa mission. Cette mission, je l'ai accomplie, pour ma part, avec un plaisir que je vous laisse le soin de comprendre.

« Soyez persuadés que je ne m'arrêterai pas là. Toutes les fois qu'il sera possible au Gouvernement de venir en aide à Saint-Marc, vous me trouverez toujours prêt à répondre à vos désirs. Vous pouvez donc compter sur toute ma sollicitude et sur toute la bienveillance du Gouvernement. »

Ces paroles du Président furent accueillies par une salve d'applaudissements réellement frénétiques.

Monsieur le Magistrat communal remercia Son Excellence, et lui fit entendre les souhaits de la population pour le maintien de ses précieux jours.

Enfin, M. Destin, administrateur principal des finances, présenta au Chef de l'Etat les remercîments des habitants de Saint-Marc dont il garantit la reconnaissance et le dévouement à la personne et au Gouvernement du Général Hyppolite.

On se rendit ensuite chez M. Destin où le champagne fut servi. M. le député Charles Fontin boit à la paix si indispensable pour le progrès du pays. Il félicite le Président d'avoir répondu avec tant de bienveillance à l'attention de la population de Saint-Marc, dont il lui renouvelle les sentiments de respect et de dévouement.

Avertie dans la matinée que, au bureau télégraphique terrestre, on avait envoyé un télégramme à Port-au-Prince, et qu'on avait, grâce au même fil;

fait avec succès un essai au téléphone, Son Excellence fit inviter le général Turenne Jean Gilles, Secrétaire d'Etat de la Guerre, à se trouver au bureau central de la capitale, aux fins de recevoir une communication de sa part.

Du Pont-Pierre le Président alla au rendez-vous. Le Général Hyppolite étant à Saint-Marc, et le général Turenne étant à Port-au-Prince, causèrent. Ils causèrent longtemps.

Figurez-vous, Monsieur le Directeur, l'effet que produisit à Saint-Marc ce nouveau progrès, ce progrès nouveau pour nous. Voyez-vous d'ici toute la population bénissant le nom du Général Hyppolite ?

Assurément, nous ne sommes plus au temps où comme un homme distingué, M. Thiers, nous pouvons déclarer que les chemins de fer ne peuvent être que le hochet de Paris à Saint-Germain.

Nous ne sommes plus au temps où, comme M. Pouillet qui faisait autorité dans la science, nous pouvons affirmer que le télégraphe ne peut être que l'amusement des cabinets de curiosité. Mais, vu les contrariétés que nos gouvernants ont toujours éprouvées lorsqu'ils ont pensé au bien, vu les obstacles qu'on a toujours semés sur leur route quand ils ont voulu aller vers le progrès, n'est-on pas en droit de s'étonner que ces choses de la science aient pu enfin s'implanter chez nous? Oui, Monsieur le Directeur, nous avons tous pour devoir de considérer et d'aimer celui qui, malgré les préoccupations de toutes sortes,

les désagréments de tous genres, a obtenu le résultat que je vous signale. Acceptez donc que je fasse comme les habitants de Saint-Marc. Je me découvre et je salue le général Hyppolite. Le pays compte sur lui. Lui qui a la volonté doublée de la force de volonté, c'est-à-dire le vouloir doublé de pouvoir, il répondra à l'attente de la nation.

Du bureau télégraphique, le Président se rendit sur la place d'armes.

C'est là que, en octobre 1802, après la prise d'armes de la Petite-Rivière et l'évacuation des Verrettes, le général Quentin, qui commandait Saint-Marc, fit massacrer 400 hommes de la 12e coloniale qui ne voulait pas se laisser désarmer.

Son Excellence s'adressa, à peu près dans ces termes, à toute la ville venue là pour l'écouter :

« Messieurs,

« Partout où le Gouvernement porte ses pas, il n'entend qu'un cri : la paix. Tous les citoyens, les mieux placés comme les plus humbles, n'aspirent qu'à la paix, ne réclament que la tranquillité publique. Je suis heureux de rencontrer chez tous cette communion de sentiments. Aussi dois-je vous donner l'assurance que le Gouvernement y travaille, de son côté, très sérieusement.

« Mais, pour y parvenir, il lui faut le concours de chacun en particulier et de vous tous en général. J'espère que, pour ce qui est de Saint-Marc, ce concours ne lui fera pas défaut.

« La paix, Messieurs, est la base de tout progrès. C'est elle qui assure le travail. Même dans les familles on en a besoin pour le maintien de l'ordre et de l'entente.

« Vous, citoyens de Saint-Marc, vous avez beaucoup souffert. Vous, plus qu'aucun autre, vous devez sentir la nécessité de m'aider à assurer cette paix, à la garantir au pays. (*Marques d'assentiment.*)

« Cependant on parle beaucoup. On fait entendre partout que la République ne sera pas longtemps à être bouleversée. Je pourrais, Messieurs, me contenter de démentir ce bruit et de vous présenter, comme des propagandistes, ils le sont, en effet, ceux qui le font circuler. Je vous invite plutôt à une réflexion. Quand on prend les armes contre un Gouvernement, ce sont toujours les fonctionnaires de l'Etat, les commandants d'arrondissements ou de communes qui, parjurant leur serment, autorisent ces révoltes. Je déclare que ma confiance dans les fonctionnaires actuels est illimitée. Je ne croirai jamais qu'ils arriveront à accomplir un acte aussi vil que celui qui consiste à trahir. Néanmoins, si, à Dieu ne plaise! je venais à avoir la preuve que je me suis trompé sur leur compte, je vous prie de ne pas vous inquiéter.

« Le Gouvernement dispose d'assez de moyens pour étouffer une révolte si puissante qu'elle puisse se croire. Les arsenaux regorgent d'armes et de munitions, cinq navires dont deux arriveront prochainement, le câble sous-marin, le réseau télégraphique terrestre sont autant de moyens qui ne permettront pas aux ennemis de l'ordre de résister longtemps s'ils se risquent à faire aucun mouvement.

« A propos du réseau télégraphique, je vous raconterai une particularité qui, à elle seule, suffirait pour vous faire comprendre en combien de minutes le Gouvernement pourra être informé d'une révolte qui éclaterait ici, par exemple; je me contente simplement de vous dire que je viens de passer un ordre au Secrétaire d'Etat de la Guerre, lequel ordre est exécuté, j'en suis sûr, à cette

heure où je vous parle. Combien, avec les navires qui sont en rade, me faudrait-il d'heures pour être à Port-au-Prince si j'étais averti qu'il y avait un brigandage à la capitale?

« Messieurs, lorsqu'un Gouvernement n'est pas pusillanime et qu'il a les éléments que je viens de vous énumérer, il ne se laisse pas renverser. Je puis même affirmer que le repos public ne sera pas bouleversé. On aura assurément des têtes folles qui tireront des coups de fusil sur l'autorité; mais les hommes sérieux, ceux qui réfléchissent, ne s'y donneront pas. (*Vive le Président.*)

« Je vous l'ai déjà dit, Messieurs. Je n'ai jamais désiré être chef d'Etat, je n'ai jamais fait quoique ce soit pour arriver à ce poste. Dieu m'ayant désigné pour être à la tête du pays, mes concitoyens m'ayant trouvé digne de leur confiance, j'ai accepté la charge avec son bon et son mauvais côté. Le bon côté me commande de travailler pour le bien-être de mes compatriotes. Je fais tout mon possible pour les rendre heureux. Pour ce qui est du mauvais, je me suis promis, je me promets de tout sacrifier, famille et vie, pour le maintien de la paix. J'espère que j'y parviendrai.

« Après le coup dont je viens d'être frappé, vu les soucis dont je suis l'objet, je n'entreprendrais pas assurément cette tournée, si je n'avais en vue le bonheur de tous. Je dois vous dire que je me sens soulagé de mes fatigues par la satisfaction que j'éprouve de vous voir et le plaisir avec lequel vous me recevez.

« Laissez-moi insister sur ce point, Messieurs. La paix est une nécessité. Chacun en a besoin. Sans la paix on est toujours sous le coup des inquiétudes. On peut recevoir un coup de fusil chez soi, on peut être insulté, vilipendé, persécuté. C'est dans les temps de crises po-

litiques que le mal est debout, prêt à s'abattre sur n'importe qui. Chacun a donc intérêt, mais un intérêt immédiat à la maintenir. Il faut que chacun se mette à la hauteur de son être et fasse son devoir consciencieusement, son devoir de citoyen aimant son pays, abhorant les guerres civiles qui nous ont tant nui. Soyez votre police à vous-mêmes. Fermez vos oreilles à tout ce qu'on peut dire de mal, de méchant contre le Gouvernement. (*Vive le Président d'Haïti.*)

« Vous avez à Saint-Marc un commandant de place, un commandant d'arrondissement, un commissaire du Gouvernement. Tous ces fonctionnaires représentent l'autorité supérieure. Renseignez-les sur tout ce qui peut nuire à l'ordre, à la tranquillité publique. Ceux-ci, à leur tour, c'est un conseil que je leur donne, ne doivent pas agir à la légère. On peut croire le commissaire du Gouvernement, par exemple, coupable d'avoir fait rendre un jugement et tout de suite on le passera pour un conspirateur aux yeux de l'autorité. Si celle-ci ne réfléchit pas, n'écoute que son zèle, il agira avec injustice. Pour m'éviter de tomber dans de pareilles erreurs, je fais toujours procéder à une enquête, souvent secrète, et, grâce à Dieu, je m'en suis toujours bien trouvé. Si vrai qu'il n'est donné à personne de dire que le Gouvernement l'a inquiété ou maltraité.

« Ici, Messieurs, il faut bien que je le dise, le Gouvernement prend ses précautions pour ne jamais nuire à un citoyen. Est-ce à dire qu'il restera infaillible ? Il n'est donné à aucun mortel de l'être. A un moment donné, dans un moment d'effervescence, je ne sais pas si je serai maître de moi-même. Les juges qui, dans toutes les circonstances, sont appelés à appliquer la loi, commettent des erreurs. On peut s'expliquer qu'un Gouvernement, qui est pris par tant de choses à la fois, arrive

à des extrémités. Ne vous contentez donc plus de manifester vos opinions en faveur de la paix. Agissez. Nous ne voulons plus de discours. On en a assez fait. La période des phrases est passée.

« Nous voulons des actes. Je vous donne, Messieurs, l'assurance que le Gouvernement, lui, agit. Ne vous pressez pas de crier contre lui. Soyez patients. Attendez les résultats. Le bien ne s'opère pas facilement. Que de jours ne mettez-vous pas pour construire une maison. Il y a des gens qui prétendent que le Gouvernement va trop lentement. Je crois pouvoir affirmer qu'ils se trompent. Au lieu d'écouter ces parlages, aidez-moi. Le Gouvernement fait son devoir. Il maintiendra la paix si vous lui donnez votre concours...

« *Le Commissaire du Gouvernement.* — Nous vous aiderons, Président.

« *Son Excellence le Président.* — Si vous m'aidez, le Gouvernement réussira dans toutes les réformes qu'il compte entreprendre.

« A propos de réformes, Messieurs, on demande la réforme de l'armée, la réduction du budget, etc. Assurément je voudrais mettre la main à tout cela. Mais où sont les moyens? Je veux bien d'une loi pour réformer l'armée. Ne serait-ce pas une gloire pour moi d'améliorer l'état de nos malheureux soldats? Mais je ne puis qu'attendre que le Corps législatif me donne les moyens; car il est parfaitement inutile de parler de la réforme de l'armée sans penser à l'augmentation de nos dépenses.

« Aujourd'hui on donne cinquante centimes à un soldat.

« Je suis persuadé que vous êtes loin de croire que cinquante centimes peuvent suffire à un homme pour son entretien.

« Je vous ai parlé tout à l'heure du réseau télégra-

phique terrestre. Vous en êtes contents, n'est-ce pas? Vous tous vous avez constaté un progrès?

« Mais pensez-vous qu'il n'a pas fallu de l'argent, beaucoup d'argent pour obtenir ce résultat?

« Vous voyez donc que l'augmentation de nos dépenses s'impose par le seul fait que nous voulons aller de l'avant.

« Nos recettes s'augmentent-elles également? Je dois, Messieurs, avouer que je ne suis pas très satisfait de la façon dont les choses se pratiquent. Je n'ai point l'intention de faire injure aux fonctionnaires de l'ordre administratif de Saint-Marc; mais je dois déclarer qu'on dit que la contrebande se fait en cette ville sur une très large échelle. Vous comprenez bien que le Gouvernement ne pourra rien avec de pareils moyens et que ce n'est pas l'aider que de nuire ainsi aux intérêts du pays.

« Je demande donc à ces fonctionnaires de la fermeté, de l'ordre dans la perception des impôts. C'est en se montrant honnêtes, probes, qu'ils me permettront de faire face à toutes nos obligations.

« Je vous le répète, Messieurs, nous avons beaucoup à faire. Si j'écoutais les conseils, je ne quitterais pas la capitale en ce moment. Cependant j'ai entrepris cette tournée afin de voir par mes yeux l'état de nos routes, celui de l'agriculture et celui des travaux à entreprendre.

« De partout il m'arrive des rapports à ce propos. Presque toutes nos rivières ont perdu leurs lits et causent à chaque crue de véritables dégâts. Les routes publiques n'existent pour ainsi dire que de nom. Voyez la douane de Saint-Marc. Est-ce un édifice que cela? Est-ce que vous ne sentez pas que sa reconstruction s'impose? Eh bien! avec la perception intégrale des recettes, avec la paix tous les travaux seront entrepris.

La paix fera sentir à tous leurs véritables intérêts. Les cultivateurs comprendront qu'il leur faut plus de bien-être et ce bien-être obtenu ils auront le confortable digne des citoyens civilisés. Leurs femmes seront comme toutes les femmes, leurs enfants seront élevés avec soin et acquerront l'instruction que l'Etat leur donne au prix de tant de sacrifices.

« Ici, Mesdames, je dois vous convier, vous aussi, à une mission. C'est celle de conseiller vos maris, de les empêcher de tomber dans le mal, d'écouter ceux qui leur disent qu'ils peuvent gagner quelque chose dans les guerres civiles. Vous savez que ce n'est pas vrai. On les a toujours trompés, on les trompera toujours. (*Vifs applaudissements.*)

« Permettez-moi, Mesdames, de vous faire un petit reproche. Vous négligez trop d'envoyer vos enfants à l'école. Le Gouvernement s'est donné le devoir d'établir une école dans chaque section rurale. A Saint-Marc, il y a plus d'établissements scolaires qu'il n'en faut à la population. Ces établissements restent déserts. Savez-vous pourquoi? C'est parce que vous ne travaillez pas assez. Vous pensez que vos enfants ne peuvent pas aller à l'école s'ils ne sont pas princièrement vêtus. Laissez-moi vous dire que c'est une erreur que vous commettez. L'intelligence n'est pas dans les belles hardes. C'est dans le cerveau qu'elle réside. Ne seriez-vous pas contentes de voir vos enfants devenir des fonctionnaires ? Eh bien! ils ne le seront jamais s'ils sont des ignorants. Instruisez également vos filles. Vous devez voir qu'une fille qui ne s'est pas lire n'a pas d'avenir. Trompée, abandonnée, elle sera forcée de se jeter dans les débauches.

« Je ne finirai pas, mes amis, sans vous faire part du regret que j'ai éprouvé de constater que les écoles

laïques ne fonctionnent pas du tout. Partout je ne reçois que des demandes pour la fondation des écoles congréganistes. Ferez-vous un crime au Gouvernement d'agréer ces demandes quand vous ne lui donnez point de satisfaction ?

« Le Gouvernement est dans l'intention de créer des fermes-écoles qui sont appelées à enseigner à vos enfants la pratique de l'agriculture. Cet enseignement nous manque tout à fait. Je suis, moi aussi, agriculteur, et je sais que nul d'entre vous ne sait distinguer une terre d'une autre, savoir quelles sont les denrées qu'on doit donner à chaque espèce de terroir. C'est pour combler ce vide que les fermes-écoles seront établies.

« Vous voyez, mes amis, que le Gouvernement a de bonnes intentions. Aidez-le à maintenir la paix. Aidez-le en redoublant votre ardeur au travail, en réchauffant votre foi dans l'avenir. »

Un tonnerre d'applaudissements accueillit les dernières paroles de Son Excellence qui à cinq heures et demie rentra au palais.

Le lendemain 6 mars, le Président reçut le Commerce et les fonctionnaires des différentes branches de l'administration.

M. Miot — au nom du Commerce — s'exprima à peu près en ces termes : « Président, je suis chargé de la part du Commerce de vous présenter ses souhaits de bien venue. Le Commerce de Saint-Marc aurait voulu pouvoir vous donner tout le témoignage de sa sympathie et de son dévouement par des fêtes dignes de lui, dignes surtout de Votre Excellence. Mais comprenant l'état de votre cœur, il pense que

le moment serait mal choisi pour lui. C'est pourquoi il se contente de vous présenter ses compliments.

« Si l'enthousiasme de la population, si les remerciments que vous avez reçus et que vous recevrez encore pour la reconstruction du Pont-Pierre à laquelle vous vous êtes si bien donné et qui était si nécessaire à la population et au Commerce de Saint-Marc peuvent être une compensation pour Votre Excellence, le Commerce, croyez-le, serait des plus heureux d'avoir contribué à vous donner cette compensation. »

Le Président répondit par ces mots :

« Le Gouvernement tient à cœur de donner toute satisfaction au Commerce en général et au Commerce de Saint-Marc en particulier. Je ne pourrai jamais oublier, Messieurs, que vous aviez vu dans ma personne un drapeau et que vous aviez tenu une conduite admirable à l'endroit de la Révolution. Je vous protégerai donc tout autant qu'il sera en mon pouvoir de le faire.

« Cette estime toute particulière que je vous porte m'ordonne, Messieurs, de vous parler franchement. On rapporte que les commerçants de Saint-Marc ne vont pas de main morte lorsqu'ils trouvent le moyen de ne payer de droits pour les marchandises qu'ils importent ou exportent. Je connais trop le cœur humain pour avoir l'intention de vous blâmer. Que celui qui *peut passer passe*. Mais, malgré la protection que je vous promets, le Gouvernement, qui a

charge d'âmes, ne négligera rien lorsque, de son côté, il trouvera à passer et, dans ce cas, j'espère que le Commerce de Saint-Marc restera toujours ami du Gouvernement. »

En attendant que le champagne fut servi, le Président et Messieurs les commerçants font la causerie. Son Excellence émet l'idée de voir toutes les corporations se mettre ensemble pour enrayer le mal qui se poursuit un peu trop dans le pays. Elle exprime l'opinion que ce mal vient de l'habitude de tous de ne pas vouloir avertir le Gouvernement des machinations qui s'ourdissent à leur connaissance. Elle établit la différence qu'il y a entre les dénonciateurs et les amis de la paix publique et convie tout le monde à être des derniers.

M. Hermann répond que lorsqu'on fait son devoir consciencieusement, l'épithète de dénonciateur ne peut nuire qu'aux ignorants. Il croit que le Président peut dormir sans aucune inquiétude.

Au champagne, M. Bourboulon donne la garantie que l'union règne à Saint-Marc, qu'il n'y a personne dans cette ville qui soit dans l'intention de troubler le repos public.

Son Excellence ne croit point que Saint-Marc donnera jamais dans les pièges de ses ennemis, que sa confiance dans cette population est inébranlable et qu'elle compte beaucoup sur elle.

M. Hermann trouve le signe de la stabilité gouvernementale dans le peu de fluctuation que subit l'é-

change. Depuis 18 ans qu'il est dans le pays il n'a jamais vu la prime variant si peu que depuis un an. Sous Boisrond-Canal, ajoute-il, la prime variait plus ou moins. Tout en ce moment marque une ère nouvelle.

Les commerçants se sont retirés satisfaits de la courtoisie avec laquelle Son Excellence les a reçus.

M. Apollon, Secrétaire d'Etat au Département de l'Instruction publique, présente ensuite au Président les membres du corps enseignant.

M. Dalencourt, inspecteur des écoles, donne l'assurance que les écoles dépendant de sa circonscription marchent assez bien et, après avoir remercié le Chef de l'Etat de la protection qu'il accorde à l'Instruction publique, lui fait ses souhaits au nom des instituteurs de Saint-Marc.

Son Excellence est très sensible au témoignage de sympathie que les membres du corps enseignant lui donnent. Elle leur promet de continuer à l'Instruction publique son attention la plus soutenue. Elle invite ensuite Messieurs les directeurs et professeurs à lui présenter leurs plaintes s'ils en ont.

M. Dalencourt répond que pour ce qui est de l'inspection, elle n'a pas de plainte à faire valoir. Il dit la satisfaction avec laquelle on revoit le Président et l'empressement que met toujours le Ministre de qui il relève à répondre à l'attente de la population de Saint-Marc.

Après le corps enseignant, arrive le corps judi-

de Saint-Marc, des Verrettes et de la Petite-It

En cette même année 1793, les Anglais s'
rèrent de Saint-Marc, où le major Thomas Br
fit brûler l'arbre de la Liberté que venaient de
ter les Commissaires civils. En 1794, Toussain
tête de 11,000 hommes, fut introduit dans l
par 300 mulâtres, dont 80 — le général ayant
poussé par les navires anglais — furent tu
Brisbane, les autres déportés à la Jamaïque. C
mément au traité signé par Toussaint et Ma
cette ville fut évacuée par les Anglais dans l
du 6 au 7 mai 1795.

Saint-Marc a donné naissance à plusieurs g
hommes, entre autres à Pinchinat et Savary;
chef d'Etat, Nissage Saget. Saint-Marc a vu s'a
plir de grands faits. Pinchinat y fonda le Cons
Paix et d'Union qui avait pour but de sauv
hommes de couleur des fureurs des blancs.
également des actes atroces : Désiré, nègre,
assassiné; dans les prisons de la ville, Th
Brisbane, qui devait mourir plus tard des suites
blessure reçue à la digue de l'Artibonite, fit ég
cinquante des principales personnes qui voul
rendre Saint-Marc à la France.

Saint-Marc fut incendié en 1802 par Dess
lors de l'arrivée de l'armée française comm
par Leclerc. Dessalines mit lui-même le fe
ore maison, dont la construction et l'ame
t lui avaient coûté un million de francs.

quelque désagrément, dit-il, nous serons sans pitié, car nous sommes avertis. »

Son Excellence le Général Hyppolite attire l'attention du corps administratif sur les contrebandes qui se font sur la mer où la surveillance doit plutôt s'exercer. Elle parle de l'intention du Gouvernement de présenter prochainement une loi qui punira très sévèrement les contrebandiers, dignes, en tous points, d'être châtiés plus rudement que les simples voleurs qui sont pourtant l'objet de toute la colère des lois. Le Président rappelle aux employés du corps administratif qu'ils doivent tenir à honneur de remplir justement leur devoir, afin de démentir les calomnies dont, dans le temps, la ville de Saint-Marc a été l'objet.

Maintenant que vous savez, Monsieur le Directeur, ce que vaut Saint-Marc au point de vue commercial, comment le Président y a été reçu, ce que le Chef de l'Etat y a fait et les améliorations qu'il compte y porter, je dois, avant de vous faire connaître cette ville au point de vue historique, vous prier, vous et vos lecteurs, de vous adjoindre à moi pour donner une mention spéciale, un bon point à Messieurs les Secrétaires d'Etat. Tous, ils remplissent leur mission avec un zèle au-dessus de tout éloge. Dès le lendemain de notre entrée à Saint-Marc, ils étaient tous dehors, M. Apollon visitant les écoles, M. Lespinasse les tribunaux, l'administration et la douane; le général Ducasse, les édifices publics; le général Saint-Martin se rendant compte de l'état des différents

bureaux relevant de son département. Les choses étant ainsi, ne pensez-vous pas que le pays tirera grand profit de cette tournée du Président?

J'allais oublier de vous dire, Monsieur le Directeur, que, dans son ensemble, Saint-Marc est assez propre. Les rues de cette ville sont très larges et tracées au cordeau. La baie de Saint-Marc est trop connue pour que j'aie besoin d'en parler. Ayant la forme d'un fer à cheval, elle est, cette baie, d'une beauté extraordinaire. Elle est également très profonde, ce qui est un autre genre de beauté. — Chose drôle! l'Océan et l'homme ont ceci de commun : plus ils sont profonds, plus ils sont beaux. Chose drôle! Ce qu'ils ont de commun est ce qui fait leur différence: La profondeur de l'Océan est un gouffre, la profondeur de l'homme est un sommet.

Malheureusement cette belle rade sait se mettre en colère. Sa colère s'appelle raz-de-marée. Cette rade si grande et si belle a des moments où elle est dangereuse. Alors, pas moyen aux navires d'y tenir à l'ancre. Aussi, à en croire un de nos plus célèbres marins, Saint-Marc qui n'a pas de wharf ne pourra pas en avoir non plus. Si on en construit un, le raz-de-marée le brisera. Le Gouvernement étudiera donc profondément la question, afin de savoir à quoi s'en tenir. C'est sur le rivage de cette mer, peut-être à l'endroit où je suis, que Toussaint, en 1800, fit tuer 600 prisonniers rigaudins, parmi lesquels se trouva le brave Piverger, à qui Dessalines avait donné la vie

à Aquin. Piverger et Galant moururent en chantant.

Saint-Marc et ses environs sont remplis de ruines. Je ne vous citerai que celles qui se trouvent à la Scierie. Cette habitation est ainsi appelée parce que M. Dessouliers, blanc, son ancien propriétaire, y avait une scierie. Le roi Henri Ier y commença un palais qu'il n'a pas eu le temps d'achever. Ce sont les ruines de ce palais que j'ai admirées. Ce palais devait, comme celui de la Petite-Rivière, avoir trois cent soixante-cinq ouvertures.

Saint-Marc est une des villes les plus anciennes de la République. Elle a beaucoup de forts et est entourée de remparts. De là son importance stratégique. Ces forts et ces remparts ont été coustruits vers 1793 par les Anglais, alors où ceux-ci en guerre avec la France ont eu l'intention de s'emparer de Saint-Domingue.

On a dit, avec raison, qu'il n'y a pas un seul point d'Haïti qui ne soit historiquement célèbre. Saint-Marc l'est à un très haut degré.

C'est là que, en 1790, siégea la célèbre Assemblée générale de la partie française de l'Ile, dans laquelle Assemblée se manifestèrent les idées des colons de se détacher de la Métropole. C'est là que fut conclu, en 1792, le traité de paix entre les blancs et les hommes de couleur. C'est là que, un an plus tard, le 13 novembre 1793, fut signé l'acte de la résistance à l'oppression contre Sonthonax et Polvérel. Cet acte, vos lecteurs le savent, fut émané des habitants

de Saint-Marc, des Verrettes et de la Petite-Rivière.

En cette même année 1793, les Anglais s'emparèrent de Saint-Marc, où le major Thomas Brisbane fit brûler l'arbre de la Liberté que venaient de planter les Commissaires civils. En 1794, Toussaint, à la tête de 11,000 hommes, fut introduit dans la ville par 300 mulâtres, dont 80 — le général ayant été repoussé par les navires anglais — furent tués par Brisbane, les autres déportés à la Jamaïque. Conformément au traité signé par Toussaint et Maitland, cette ville fut évacuée par les Anglais dans la nuit du 6 au 7 mai 1795.

Saint-Marc a donné naissance à plusieurs grands hommes, entre autres à Pinchinat et Savary; à un chef d'Etat, Nissage Saget. Saint-Marc a vu s'accomplir de grands faits. Pinchinat y fonda le Conseil de Paix et d'Union qui avait pour but de sauver les hommes de couleur des fureurs des blancs. Il vit également des actes atroces : Désiré, nègre, y fut assassiné; dans les prisons de la ville, Thomas Brisbane, qui devait mourir plus tard des suites d'une blessure reçue à la digue de l'Artibonite, fit égorger cinquante des principales personnes qui voulaient rendre Saint-Marc à la France.

Saint-Marc fut incendié en 1802 par Dessalines lors de l'arrivée de l'armée française commandée par Leclerc; Dessalines mit lui-même le feu à sa propre maison, dont la construction et l'ameublement lui avaient coûté un million de francs.

En 1803, Saint-Marc, où les blancs commandaient, capitula devant Gabard. Il n'y a pas de places fortes devant l'armée dont les drapeaux portent le droit. Le Cap capitulera plus tard devant Dessalines.

Saint-Marc fut trois fois assiégé durant la guerre de Pétion avec Christophe. La première fois par Pétion lui-même qui, peu après, fut forcé de lever le siège. La deuxième fois par Bonnet et Chauvet. Ce dernier battu dans une sortie des assiégés ne put rallier ses troupes qu'à Boucassin, commune de l'Arcahaie, ce qui porta Bonnet à se retirer de devant Saint-Marc. Enfin, en octobre 1808, par Pétion et Bonnet. Ce siège fut levé un mois après et c'est alors que Pétion, voulant rentrer sans retard à Port-au-Prince, s'embarqua à Mont-Rouis. Saint-Marc s'est mis en faveur de Geffrard contre Faustin Ier, plus tard en faveur de Nissage contre Salnave.

En 1882, on y prit, sans succès, les armes contre Salomon. En 1888-1889, Saint-Marc fut une des villes qui soutinrent d'une façon extraordinaire la protestation, contre Légitime, des départements du Nord, du Nord-Ouest et de l'Artibonite. Il en fut en quelque sorte l'avant-poste.

C'est à Saint-Marc que le premier essai du réseau télégraphique terrestre fut fait.

C'est à Saint-Marc que fut jugé Aimé Legros, fusillé par Geffrard. C'est là que furent jugés, en 1882, plus de trente citoyens compromis dans la prise d'armes, dont vingt-huit fusillés.

Pensez-vous, Monsieur le Directour, que, comme certains hommes, il y a certains endroits prédestinés? Quels que soient nos efforts pour leur retirer leur grandeur, ils persistent à être illustres. Le hasard qui préside à tout se paye le plaisir de leur être utile. Sans y penser, on accomplit un acte. Cet acte se trouve juste ce qu'il faut pour agrandir leur célébrité. Ainsi l'endroit qui, à Saint-Marc, a servi de local à l'Assemblée générale de 1790, est le même où Aimé Legros entendit son verdict, le même où les vingt-huit de 1882 écoutèrent leur condamnation. Cette maison sert aujourd'hui de local à l'école secondaire de Saint-Marc. Après avoir entendu les colons demander l'indépendance *pour eux*, indépendance matérielle, cet endroit voit des enfants venir demander l'indépendance pour leur esprit, indépendance morale. Après avoir vu des hommes détruire d'autres hommes, cet endroit voit des hommes créer des hommes. Après avoir été le local de l'Assemblée, où l'on a politiqué, du tribunal où l'on a condamné, il est l'école. Quelle antithèse !

S'étant reposée le mardi, Son Excellence partit de Saint-Marc le mercredi, 8, à deux heures du matin. La lune était superbe. Il faisait un froid glacial. Nous traversions le Figuier, pleins du regret de n'avoir pu admirer, vu l'heure, les magnifiques ruches d'abeilles qui se trouvent à notre droite, sur une montagne tout à fait escarpée. Elles datent, prétend-on, du temps des colons. L'une d'elles, la mère, est

placée au sommet de la montagne. On rapporte qu'un hardi qui, à l'aide d'une échelle de cordes, essayait de l'enlever, s'y cassa le cou. Les bonnes gens disent que le sang de ce hardi est encore là. Ils font que le mort avertit les vivants.

A notre gauche se trouve le morne Diamant, au sommet duquel est construit le fort de ce nom. Toussaint, qui battit ce fort en 1794, lors du siège de Saint-Marc, s'y brisa plusieurs doigts en y montant une pièce.

Nous passions devant la *Croix-Mulâtresse*, ainsi appelée, parce qu'il y eut un massacre de mulâtres. L'armée de Légitime étant au Bac-d'Aquin, le général Monpoint y plaça en 1889 une forte garnison, sous les ordres des vaillants généraux Bellevue-Riché, Athanase Michel et Ney Pierre. Les vestiges du rempart qu'ils y avaient dressé sont encore là.

Enfin, nous étions au Pont-Sondé à trois heures un quart. Madame Ally Verne, dont le mari est le fermier du pont, y attendait Son Excellence le Président. Était dressé là un arc de triomphe, mais un arc de triomphe tel qu'une femme peut le faire. Gentiment mignon. Mignonnement coquet. Le Président s'y arrêta. Le général Jean Jumeau, délégué du Gouvernement dans l'Artibonite et dans l'arrondissement de Lascehobas, l'y reçut. Le général Jean Jumeau exprima d'abord au Président le regret qu'il a éprouvé de n'avoir pu venir à sa rencontre, à Mont-Rouis, limite du département de l'Artibonite,

et ensuite combien il est heureux de pouvoir lui souhaiter la bienvenue à Pont-Sondé. Il dit les peines de toutes sortes dont il a été l'objet. Il rappelle à Son Excellence qu'elle lui a sauvé la vie dans trois occasions différentes.

« Je suis content de vous revoir, ajoute-t-il et de pouvoir vous renouveler ici mon serment de fidélité et de dévouement au Gouvernement que la nation vous a spontanément imposé le mandat de diriger et de conduire pour une période de sept années. Je resterai à vos côtés ce que j'ai toujours été à côté des Gouvernements déchus qui m'avaient honoré de leur confiance.

« Mon épée immaculée, Président, restera toujours dégainée sous votre Gouvernement pour combattre le bon combat, pour défendre notre Patrie, cette Patrie dont la liberté a été scellée par les flots de sang des héroïques champions de 1804.

« Je le répète : ma vie est à vous, Président, à vous qui êtes mon libérateur. Disposez-en comme il vous plaît, puisque c'est vous qui me l'avez garantie.

« Voici mon épée, Président. Je la dépose à vos pieds, la pointe tournée contre ma poitrine, et la garde tournée vers vous. Qu'elle me traverse le cœur, si, un jour, je devais penser à trahir votre Gouvernement. Non, Président. Ce ne sera jamais le Général Jean Jumeau qui donnera ce lâche exemple à ses concitoyens, à ses enfants, et flétrir par ainsi le nom à jamais illustre du grand LOUVERTURE son grand-père.

« Vive le Président d'Haïti !

« Vive l'unité et l'indivisibilité d'Haïti !

« Vivent l'armée et la liberté !

« Vivent les héros de 1804 ! »

Après le général Jean Jumeau, M. Alexis fils aîné présenta ses compliments au Président qui l'en remercia par un de ces mots charmants qu'il sait trouver si facilement.

Sondé est un point central. C'est là que les habitants de la Petite-Rivière, de Marchand, etc., qui se rendent à Saint-Marc, traversent l'Artibonite. Boisrond-Canal, en 1877, y a fait jeter un pont en fer, très beau. Grâce à ce pont, Sondé s'appelle aujourd'hui Pont-Sondé. Depuis deux jours, le général Jean Jumeau y attendait le Président.

Permettez-moi, Monsieur le Directeur, de présenter le général Jean Jumeau à vos lecteurs.

Jean Jumeau a tout du soldat. Sévère comme lui. Bon comme lui aussi. La sévérité de cet homme efface sa bonté. C'est la loi. On le connaît peu. « Les sévères sont des infortunés, » dit Hugo. Il importe cependant que les jugements ne soient pas prématurés. Faites l'addition d'un Lycurgue non expliqué, vous aurez Tibère pour résultat. Lycurgue pourtant avait beaucoup de sagesse.

Jean Jumeau n'est pas seulement un général, il est un soldat. Il n'est pas seulement un soldat, il est un capitaine. Un général n'est qu'un chef d'armées; un soldat est le type du courage et de la fidélité; un capitaine est un chef d'idées. Au point de vue militaire, Jean Jumeau est un capitaine. On peut l'offrir en exemple à tous ceux qui embrassent la carrière des armes. Son Excellence le Général Hyppolite l'a

dit dans son audience à Saint-Marc. Les officiers militaires n'ont jamais été pour rien dans les guerres civiles qui ont tant nui au pays, qui ont retardé tant de progrès. Je suis, pour ma part, persuadé, comme le Président, que le Gouvernement n'a rien à craindre de ses officiers. Dans tous les cas, que les généraux actuels se le rappellent : la trahison est un acte infâme, pour le soldat surtout. Ceux qui l'accomplissent, cet acte, y perdent souvent la vie. Ils y perdent toujours l'avenir, toujours l'honneur. Jean Jumeau restera un officier d'honneur.

J'arrive, Monsieur le Directeur, à la limite de Saint-Marc. Je donne donc la parole ou plutôt la plume à M. Chauvet qui, très poétiquement, sans doute, relatera la réception dont Son Excellence sera l'objet dans la commune des Verrettes. R. P.

CHAPITRE III

Verrettes.

Vous rappelez-vous ce conte de Perrault, la *Belle au bois dormant*, illustré par l'artistre peintre Gustave Doré ? Le castel enchanté, après un sommeil séculaire au milieu de la forêt, s'éveille soudain et fête sa résurrection par force sonneries de cors, de nopces et festins gargantuesques et moult joyeulx esbaudissements de haulte graisse...

Celui qui a voyagé par le Pont-Sondé en temps ordinaire, où la quiétude immense de la vaste plaine de l'Artibonite n'est troublée que par le passage intermittent de campagnards charriant leurs denrées vers Saint-Marc, celui-là aurait été émerveillé du spectacle féerique qu'offrait ce coin de plaine à l'arrivée du Chef de l'Etat.

Au premier bruit de clairon de la cavalerie présidentielle, qui faisait l'effet d'une fanfare de chasse, toute une population s'est dressée debout, comme s'éveillant soudain. Le cuivre des trompettes sonne,

l'airain du canon résonne, la foule tonne en vivats d'allégresse.

Après la réception de Son Excellence par le général Jean Jumeau, réception vraiment pittoresque au milieu de cette clairière et dans la pénombre matinale, le café traditionnel est offert et... accepté, comme bien vous le pensez. Tout près du pont, illuminé *a giorno*, le petit... castel se laisse voir, où fourmillent d'accortes marmitons enjuponnés, élevant en leurs mains d'énormes plats et soupières au fumet séduisant. Nopces et festins! Le champagne, oui, le champagne saute, incitant les danseurs aux joyeulx esbaudissements des bamboulas : fête complète!...

Mais, direz-vous, quelle baguette magique avait ainsi merveilleusement organisé une si féerique réjouissance? L'activité aimable d'une femme, Madame Evelina Verne, dont le mari est fermier du pont.

Voici Son Excellence qui va le visiter, ce pont jeté sur l'Artibonite par le Gouvernement du Président B.-Canal, en 1878. Sauf le tablier qui est en bois, le Pont-Sondé est tout en fer ouvragé, solide en même temps qu'élégant; suspendu sur le fleuve, il le traverse d'une seule portée de 300 pieds de long sur une largeur de 30 pieds environ.

Il est 5 heures du matin, quand le Président fait sonner le boute-selle, en route pour les Verrettes.

Le demi-jour matinal est on ne peut plus agréable, poétique; la brise caressante est fraîche, voire même

froide; on aspire à pleins poumons le souffle de verdure saine qui vient de l'immensité de la plaine. On n'a pas de peine à concevoir qu'une atmosphère aussi puissamment vivifiante ait, il y a un siècle, inspiré aux habitants courbés sous le joug ignominieux de la servitude, l'ardeur virile, irrésistible de briser leurs ignobles fers pour les transformer en instruments glorieux de liberté. C'est, en effet, dans la plaine de l'Artibonite, sur l'habitation *Plassac* que nous verrons plus loin, qu'en 1789 commencèrent les premières luttes de l'Indépendance contre l'Assemblée coloniale de Saint-Marc; c'est dans cette plaine que se dresse, aux bords de l'Artibonite, le fameux fort de la Crête-à-Pierrot; on se rappellera enfin que c'est dans cette vaillante partie de l'Ile, la même qui, à l'époque indienne, avec le cacik Kaonabo inaugura la sainte résistance contre l'étranger oppresseur, c'est dans cette partie de l'ile que fut proclamée, aux Gonaives, ville sacrée, l'Indépendance d'Haïti.

La route est belle, spacieuse, carrossable. A tout instant nous rencontrons des cabrouets chargés de café, de coton, qui se rendent à Saint-Marc. Ces solides chariots, lentement trainés par un double quadrige de bœufs à l'encolure puissante, portant le conducteur au long fouet sur l'échafaudage des sacs de café, et précédés du *boy* qui dirige à pied la première couple des placides et robustes ruminants, nous font l'effet, dans le crépuscule auroral de cette grandiose plaine encore endormie, d'un de ces

simples mais combien suggestifs tableaux de Millet, ou d'une des pages en prose si puissamment poétiques de Georges Sand. Ces cabrouets viennent des nombreuses habitations qui poussent nombreuses, comme de verts bouquets d'arbres, sur notre route. C'est *Drouet*, admirablement cultivé, où le général français Andrieux, en 1802, se vit tuer 310 de ses 400 grenadiers, par une troupe d'indigènes sous les ordres de Marquez et de Moreau l'Africain : c'est *Moreau*, avec son ancienne sucrerie et sa chapelle; *Payen* où le maître d'école rurale, sous un rustique et coquet arc de triomphe, salue le Chef de l'Etat par un discours fort bien tourné.

Nous voici bientôt au Carrefour *Coupon* où le chemin bifurque, pour conduire à gauche vers Petite-Rivière de l'Artibonite, à droite aux Verrettes. Nous prenons cette dernière route, en passant devant l'habitation *Borel*, ancienne sucrerie, qui était, en 1792, le repaire du colon blanc de ce nom ; fameux bandit qui, avec ses *Saliniers*, se faisait dans l'Artibonite le digne et infernal émule de cet autre monstre à face humaine appelé Caradeux, lequel exerçait ses atrocités dans la plaine du Cul-de-Sac. C'est ensuite *Béranger* où Toussaint-Louverture s'arrêta en 1802, en se rendant à Ennery d'où il devait sortir pour toujours sur la foi traîtresse de Brunet; on sait que ce général, indigne du nom de Français, s'empara par surprise de l'illustre général haïtien. Voici ensuite *Deschapelles*. Repos, etc.

Des coups de canon dans le lointain, qui saluent l'arrivée présidentielle, nous annoncent que nous approchons des *Verrettes*. Son Excellence le Président Hyppolite y fait une entrée triomphale le mercredi 8 mars, à 8 heures du matin.

A une portée de fusil de l'arc de triomphe, le commandant de l'arrondissement de Saint-Marc, le général Saint-Pierre, se détache de l'escorte pour introduire le Chef de l'Etat dans cette commune de son commandement. Il adresse un court compliment au Général Hyppolite.

C'est ensuite le magistrat communal, M. Laguerre Jérôme, qui, escorté de ses conseillers, vient souhaiter une cordiale bienvenue au Président. — Après lui, Madame Veuve Bazin, directrice de l'école nationale de demoiselles, présente sa jeune élève, la fille de M. Longchamp Eugène, laquelle débite à Son Excellence un gentil compliment.

Le Général Hyppolite répond à ces aimables paroles par des remercîments émus, en conseillant paternellement aux élèves de Madame Bazin, particulièrement à la jeune Longchamp Eugène, de persévérer dans leurs bonnes études, car, a dit Son Excellence, « c'est par l'instruction publique seule que la nouvelle génération pourra parfaire l'œuvre de relèvement du pays, à laquelle le Gouvernement actuel travaille avec une résolution inébranlable!... » — Vive le Président d'Haïti! crie la foule joyeuse.

Son Excellence le Général Hyppolite se rend à

l'église où, malgré l'absence du prêtre qui, nouvellement nommé, n'a pas eu le temps d'arriver à son poste, le *Te Deum* est chanté par les habitants des Verrettes.

Le Chef de l'Etat entre à la maison préparée en son honneur; après l'y avoir accompagné, nous allons prendre un repos bien gagné, d'autant plus que l'audience présidentielle est annoncée pour l'après-midi 5 heures.

Nous nous y rendons avant l'heure, ce qui nous permet d'admirer le général Darius Hyppolite, chef d'Etat-Major présidentiel, dans l'exercice d'inspecteur de fourniment des troupes des Verrettes. A cinq heures, Son Excellence se présente devant un auditoire nombreux, auquel Elle parle à peu près en ces termes :

« Mesdames, Messieurs,

« Je me rappelle que ce matin, à mon entrée dans le bourg, le magistrat communal, au nom de la population des Verrettes, a tenu à réaffirmer au Gouvernement son dévouement et sa fidélité.

« Mes amis, c'est bien, mais cela ne suffit. Vous ne devez pas vous contenter d'être passivement dévoués, fidèles, à ceux qui sont à la tête du pays; il faut encore par des actes constants attester votre concours à ceux-là, pour qu'ils puissent aisément travailler au bien du pays : il faut nous aider à maintenir la paix dont vous ressentez aujourd'hui les heureux effets.

« Ecoutez-moi bien. Le Gouvernement a une police ; cette police fait autant que possible son devoir. Mais il

appartient à chaque citoyen d'être, de son côté, comme la sentinelle vigilante du Gouvernement pour le prévenir du moindre incident qui peut être préjudiciable à la marche régulière des choses. Il n'entre pas dans la pensée du Gouvernement de corrompre personne : c'est à vous à comprendre qu'il est de votre devoir de l'éclairer sur tous ceux qui, dans leur malveillance, veulent le désordre, le trouble, afin de mieux faire leurs affaires à votre détriment. Ces malveillants ont intérêt à vous tromper ; si vous ne les dénoncez pas à l'autorité, ils profitent de votre naïveté pour donner de l'importance à leurs mensonges funestes ; alors les choses prennent une certaine proportion qu'il faut enrayer et il y a des têtes cassées — malheureusement pas celles de ces misérables bien souvent!...

« Il y a un moyen facile de prévenir pareil malheur : c'est d'aller à l'autorité dès le début, et de lui demander des renseignements sur ce que l'on vous dit. Ce n'est pas là de la délation, comme vous le voyez, mais l'exercice patriotique de votre devoir civique. Ainsi vous aurez fait œuvre de bon citoyen : le pays, la société, le Gouvernement vous en seront reconnaissants.

« Ceux-là qui sont intéressés à ne pas vous voir agir ainsi, ne manqueront pas de dire que vous êtes espions. Non ! Vous veillez à la paix publique, à la sécurité de votre famille.

« Vous ne devez pas renseigner le Gouvernement seulement à ce point de vue politique : il faut encore le mettre au courant de ce qui devant être fait pour votre bien n'est pas exécuté. — On a pour mauvaise habitude de rendre le Pouvoir Supérieur responsable de tout : il fait le nécessaire pour que vos routes, vos ponts, par exemple, soient réparés, mis en état ; si le travail n'est pas fait, ou bien est mal fait, il est de votre intérêt de

porter ceci à ma connaissance et j'agirai : je veux votre bien-être, c'est mon devoir, et je veux le remplir en conscience.

« D'un autre côté, mes amis, vous avez, vous aussi, à remplir certaines obligations. Ainsi, vous êtes au milieu d'une des plus fertiles plaines du pays; et pourtant la culture n'est pas aussi florissante qu'elle devrait l'être. Vous faites du coton, du maïs, mais peu de café. Il faut travailler votre terre; le travail, c'est la richesse, c'est-à-dire le bien-être, l'indépendance. — Le Gouvernement projette de vous aider en établissant des fermes-écoles où vous apprendrez à user de machines qui vous donneront un rendement double en deux fois moins de temps et de fatigue. — Pour cela, il faut la paix, toujours la paix. Sans la paix, rien; avec la paix, tout.

« Vous avez aussi un autre défaut. Quand le prix du coton baisse, vous le laissez sur pied. Non : récoltez, emmagasinez, pour vendre au prix qui vous conviendra plus tard. Si vous laissez le coton dans vos champs, c'en est fait : c'est une récolte perdue; tandis que, dans vos dépôts, il garde toujours sa valeur dont vous profitez en temps opportun. C'est le devoir de l'autorité de vous parler de la sorte. Qu'est-ce que le Gouvernement ? Un père de famille qui a charge d'âmes : vous êtes ses enfants, il veut votre bien ; et, en vous conseillant, il ne songe qu'à vos intérêts propres. Ecoutez et suivez tous ces conseils et vous vous en trouverez bien. »

Puis le Général Hyppolite, entrant dans les détails de l'existence particulière de la population des Verrettes, lui développe les grands avantages du mariage religieux qui moralise, — de l'instruction qui préparera efficacement l'avenir régénérateur d'Haïti.

« Je suis vieux, dit Son Excellence, je n'ai plus rien à attendre encore personnellement de la vie; c'est pour votre bien que je me suis tant étendu dans ces paternelles exhortations. Je souhaite de toute mon âme que vous suiviez mes conseils, pour le bonheur d'Haïti !... »

« Vive le Président Hyppolite !... » crie la foule.

« Vive la population des Verrettes !... » répliqua le Chef de l'Etat.

Ce « vivat » présidentiel excite l'enthousiasme, qui eut lieu de se donner libre cours le soir même dans les réjouissances publiques.

Nous nous attendions à quitter les Verrettes le lendemain matin; mais cédant aux instances affectueuses de la population, Son Excellence décide de passer encore la journée du jeudi dans cette intéressante commune. Pour notre part, nous n'en sommes point fâchés : nous aurons tout le loisir de bien visiter le bourg.

Le lendemain, nous nous mettons en campagne. Nous apercevons Messieurs les Secrétaires d'Etat Saint-Martin Dupuy, ministre de l'Intérieur, et Fabius Ducasse, ministre des Travaux publics, qui inspectent la localité en compagnie de M. Nouette, ingénieur du Gouvernement, pour se rendre compte par eux-mêmes des besoins de la commune relevant de leur ministère. Messieurs les Secrétaires d'Etat de la Justice et de l'Instruction publique, Edmond Lespinasse et M. Apollon, malades, ont pris par voie de

ments de la révolution de 1888, durant laquelle la commune des Verrettes fut le théâtre de nombreuses actions militaires, où se distingua entre autres le Secrétaire d'Etat des Travaux publics actuel, le général Fabius Ducasse.

Notre pérégrination nous a un peu lassé; il ne faut pas oublier que nous avons à faire, le lendemain matin, la route de La Chapelle commune distante de 10 lieues des Verrettes. Soit donc une chevauchée de 80 kilomètres aller et retour, par un chemin malaisé, montueux. Allons restaurer nos forces en un sommeil réparateur!..

H. Ch.

Verrettes remémore des souvenirs historiques dignes d'être rappelés. En 1789, les hommes de couleur y refusèrent de prêter à l'Assemblée coloniale de Saint-Marc le serment civique de *rester soumis aux blancs, d'observer le respect qu'ils leur devaient et de verser pour eux jusqu'à la dernière goutte de leur sang;* ils furent inhumainement en butte aux mauvais traitements des colons, particulièrement du gouverneur de Peinier. Aussi, pour échapper à des persécutions sans cesse renouvelées, appelèrent-ils à eux les Espagnols, suivant l'exemple de Saint-Marc qui se donna aux Anglais ; ils ne rentrèrent au giron du gouvernement français que grâce à Toussaint-Louverture, en 1796. C'est aux Verrettes que se trouvait Toussaint-Louverture quand, en 1801, le général Moïse éleva l'étendard de l'insurrection ; nous verrons comment cette rébellion fut vite étouffée.

En 1802, à l'heure imminente du grand péril général, Charles Belair, apprenant que les Français s'approchaient en force, préféra brûler la ville, si bien que le général Boudet n'y trouva aucun abri. Quelques mois plus tard Larose soulevait les cultivateurs contre les Français. — Enfin ce fut aux Verrettes que Dessalines, grâce à Pétion, fut proclamé général en chef de l'armée indigène, en janvier 1803. En 1808, Pétion, le défenseur de la République, défit Christophe sur l'habitation Verrier, commune des Verrettes. — Nous n'insisterons pas sur les événe-

ments de la révolution de 1888, durant laquelle la commune des Verrettes fut le théâtre de nombreuses actions militaires, où se distingua entre autres le Secrétaire d'Etat des Travaux publics actuel, le général Fabius Ducasse.

Notre pérégrination nous a un peu lassé; il ne faut pas oublier que nous avons à faire, le lendemain matin, la route de La Chapelle commune distante de 10 lieues des Verrettes. Soit donc une chevauchée de 80 kilomètres aller et retour, par un chemin malaisé, montueux. Allons restaurer nos forces en un sommeil réparateur!..

H. Ch.

CHAPITRE IV

La Chapelle.

A 3 heures du matin, le clairon de la cavalerie et le canon qui tonne annoncent à tous que le Chef de l'Etat quitte les Verrettes pour la commune de La Chapelle.

On nous a informé que la route est longue et pénible : 10 lieues de chemin pierreux, et à dos d'âne ; comme nous devons revenir le même jour, nous aurons donc à fournir en douze heures plus de 20 lieues ! Nous ne pouvons vaincre une certaine appréhension, mais Son Excellence est si ferme et montre une si gaillarde humeur que l'orgueil nous impose un courage... forcé.

En avant donc !... La température est fraîche, la verdure nous insuffle avec la brise matinale ses effluves réconfortantes.

Belles habitations jusqu'au *Camp-Maury* où les généraux nordistes F. Ducasse, secrétaire d'Etat des Travaux publics actuellement, Alb. Salnave, S. Grand

Pierre, Ph. Durand et Timoléon Laroche firent les premières attaques en 1889, contre Louis Tanis, chef des troupes Légitimistes ; on nous montre la *Passe-Vincent* par où Succès Grand-Pierre vint attaquer l'ennemi. C'est par la Passe-Vincent que l'on gagne la *Savane-à-Roches* qui conduit directement à la Petite-Rivière de l'Artibonite. Il avait été question de suivre ce chemin, mais il se trouve en si mauvais état que le Président Hyppolite, suivant de sages conseils, a décidé de revenir par les Verrettes.

Du Camp-Maury, nous distinguons distinctement les hauteurs sourcilleuses des Grands-Cahos qui se perdent dans les nues. On nous dit qu'elles sont couronnées de palmistes et de pins d'Occident qui y forment des forêts magnifiques et pittoresques, sonores comme les bois d'Ionie. Cette chaîne qui est reliée aux Montagnes-Noires et dont le point culminant, le Morne du Diable (1,500 mètres d'altitude), est visible de la rade de Saint-Marc, donne naissance à plusieurs rivières, dont les principales sont : l'*Estère*, la rivière des *Capucins* et le *Boucan-Carré*. Les Cahos comprennent aussi le morne du *Calvaire* qui va mourir en pente douce dans la plaine de la Petite-Rivière de l'Artibonite. C'est sur le Calvaire que Lamartinière, après l'évacuation de la Crête-à-Pierrot, le 24 mars 1802, alla faire sa jonction avec Dessalines.

C'est des Cahos, son quartier général, que Toussaint-Louverture dirigea les opérations de son armée dans le Nord-Ouest contre Golard qui s'était

déclaré pour Rigaud (1799). C'est dans les Cahos, à l'habitation *Magnan*, qu'en 1802, à l'arrivée de l'expédition Leclerc, le même illustre général haïtien fit transporter ses trésors qui s'élevaient à plus de vingt millions de francs. On dit que Rochambeau, lorsqu'il pénétra aux Cahos, enleva ce riche butin qu'il fit transporter au Cap; d'aucuns prétendent que les trésors de Toussaint sont encore enfouis dans les Cahos.

Adhuc sub judice lis est !...

Enfin, c'est là qu'en février 1802 Mesdames Louverture, Dessalines, Vernet, Gabart, etc., et de nombreuses autres familles vinrent se réfugier après l'évacuation des Gonaïves ; à l'arrivée de Rochambeau, elles s'enfuirent à *Vincendiaire*, puis au *Petit-Cahos*, près de Saint-Michel.

Tandis que tous ces souvenirs historiques nous reviennent, que nous avons dû rappeler avec sobriété, nous poursuivons notre chevauchée par une route très accidentée, pénible ; ce n'est que montées et descentes, agrémentées de passages de cours d'eau aux ondes fraîches et limpides ; mais de petites roches, sorte de silex, roulent sous les pieds des chevaux qu'il faut tenir court, et s'allument sous le fer des montures.

Enfin, à 8 heures du matin, Son Excellence le Président de la République fait son entrée dans le bourg de *La Chapelle*, au bruit du canon et des acclamations de la foule qui remercie par là le Chef d'Etat

d'avoir bien voulu, en dépit d'une route difficile, la venir visiter.

Le commandant de la commune et le Magistrat communal reçoivent le Président d'Haïti par des paroles tout à fait appropriées, à l'entrée de leur bourg. Après le *Te Deum*, où le curé se distingua par les mots les plus heureux de bienvenue, Son Excellence se rendit au local préparé pour la recevoir et, à dix heures du matin, donnait audience en s'exprimant en ces termes :

« Messieurs,

« Lorsqu'un Chef d'Etat entreprend une tournée, c'est toujours pour accomplir un devoir que lui impose la délicate et périlleuse mission que la nation lui a confiée; c'est pour mieux se rendre compte des besoins de chaque localité en particulier et y satisfaire dans la mesure du possible. C'est, du moins, poussé par cette idée que je me suis en route.

« Comme première nécessité, tout Chef d'Etat a pour tâche de travailler au maintien de la paix qui est le principal bien qu'il puisse donner à ses administrés. Pour cela, il lui faut savoir tout ce qui se dit et se fait. Il doit voir chacun, causer avec chacun.

« De votre côté, vous avez, vous aussi, Messieurs, un devoir à accomplir. C'est celui d'aider le Gouvernement dans cette tâche. Vous avez trop souffert des guerres civiles pour que j'aie besoin de vous dire tout ce qu'elles nous ont causé de maux. Si vous doutiez de ce que je vous dis la dernière guerre, à elle seule, suffirait pour vous donner une idée du désastre des luttes intestines.

« Je n'ai pas l'intention d'attirer votre attention sur cette dernière guerre. Je vous convie, au contraire, à

jeter un voile d'oubli sur le passé pour ne vous occuper que de l'avenir. Nous devons aujourd'hui nous entendre, mettre tout esprit de parti et de haine de côté, afin que d'une façon sérieuse nous puissions aller de l'avant vers le progrès, vers la civilisation. Je vous convie, Messieurs, à suivre mes conseils et notre exemple !

« Hier nous étions en guerre et alors nous devions agir avec une sévérité obligée. Aujourd'hui nous sommes en paix, nous devons tout oublier. C'est donc pour donner le premier exemple de cette amnistie que le Gouvernement tend la main à tous. Il se rappelle, il vous prie de vous rappeler aussi que Dieu ne nous a pas créés pour vivre en ennemis, isolés l'un de l'autre. Il nous a faits pour nous entendre, pour nous entr'aider, pour nous aimer.

« Je vous le répète, Messieurs, nous avons trop souffert des guerres civiles pour que nous persistions à les déchaîner sur le pays. Réservons-nous et tenons-nous toujours prêts seulement pour — ce qu'à Dieu ne plaise ! — répondre à une attaque de l'étranger. Au lieu de penser à bouleverser la paix publique, essayons sincèrement de travailler à la tranquillité, au bonheur de la Patrie. Essayons d'augmenter la prospérité de l'État par l'instruction, par la moralité et surtout par un redoublement de travail, sans vous occuper de ce qu'on peut venir vous dire de méchant, de calomnieux contre le Gouvernement.

« Vous qui venez de souffrir, il vous faut surtout fermer l'oreille à la malveillance, à la malsaine propagande. Oui, Messieurs, on en fait de cette propagande. Recourez à l'autorité si on vient vous dire quoi que ce soit de subversif. Cette autorité prendra ses mesures. Elle empêchera que cette propagande devienne un mal, duquel pourra sortir des catastrophes que vous serez

les premiers à regretter. N'écoutez pas ceux qui viennent vous exploiter pour assouvir leur ambition.

« Croyez-moi, Messieurs, un Gouvernement ne peut pas vouloir le mal. Il sait que c'est du bien qu'il fait que dépendent sa gloire et son maintien. Il ne peut que se tromper. Un père de famille ne peut jamais travailler au détriment de ses enfants. Un Chef d'Etat se tient toujours pour le père de tous.

« Assurément quand on l'attaque, il se défend. Qui, à sa place, n'aurait pas fait de même? Au 28 mai, on m'a attaqué, je me suis défendu. On a dit à ce propos. que j'avais mal fait. Je continue à penser, moi, que j'ai rempli mon devoir et si, ce qu'à Dieu ne plaise, la même chose se reproduisait, je n'hésiterais pas à frapper de la façon la plus énergique les ennemis de l'ordre, — ceux du pays, — qui ont juré la perte de la Patrie.

« Voyez votre bourg. Il est complètement désert. Est-ce que vous ne pensez pas que si nous avions la paix il serait plus riche et mieux bâti? Vos maisons assurément ne seraient pas aussi pauvres; votre église offrirait un aspect plus convenable. Vous avez donc intérêt à travailler au maintien de la tranquillité publique. Noubliez jamais que c'est grâce à elle que vous pourrez envoyer vos enfants à l'école et les élever comme il convient. Grâce à la paix, les routes publiques seront réparées, les rivières qui dévastent vos champs seront endiguées; enfin tous les travaux d'utilité publique seront entrepris.

« Aidez le Gouvernement, Messieurs, aidez-le!

« A mes objurgations, on pourrait m'opposer peut-être que c'est une révolution qui m'a amené au pouvoir et que je parle dans mes intérêts. Permettez-moi de vous dire qu'on commettrait une grave erreur en tenant ce langage. Je n'ai jamais ambitionné le pouvoir. Je serais

Chef d'Etat il y a longtemps, si je l'avais voulu. Je l'eusse été peut-être en lieu et place du Général Boisrond-Canal. Le docteur Audain, — je vous cite un nom, — était venu chez moi m'offrir la Présidence au nom de tout un groupe de citoyens. Je l'ai refusée. Aujourd'hui, si j'ai accepté, c'est parce que je suis persuadé que c'est le vœu de la nation. C'est le peuple, c'est vous tous qui m'avez appelé à la Présidence de la République. (*Vive le Président Hyppolite!*)

« Croyez-moi, Messieurs, ceux qui veulent arriver quand même aux affaires n'ont que la pensée de s'emplir les poches. Il faut que vous cessiez d'être toujours bénévolement prêts à leur servir de marchepieds. En somme que veut-on de plus que ce que nous avons fait depuis trois ans que nous sommes au pouvoir? Le Gouvernement a déjà entrepris bien des choses que je ne crois pas nécessaire de vous énumérer en ce moment. Il travaille maintenant à vous donner des routes, à endiguer les rivières afin que vos jardins ne soient plus dévastés par les inondations. Il crée, maintient ou entretient des écoles afin que vos enfants ne soient pas des ignorants susceptibles d'être trompés à tout bout de champ. Il ne peut pas vous jeter l'argent à pleines mains et vous devez comprendre que ce n'est point là son rôle ni sa mission.

« Mettez-le au courant des mauvais propos qu'on pourra venir tenir, comprenez bien que les réformes deviennent impossibles du moment que l'autorité supérieure est forcée de tourner son attention vers les conspirations. Si vous saviez, mes amis, les dépenses que le Gouvernement est forcé de faire pour contrarier les machinations des uns et des autres, vous comprendriez l'intérêt que vous avez de lui dénoncer les fauteurs de troubles.

« D'ailleurs quel est, en conscience, le Gouvernement qui a plus fait que nous? Je me dispense de vous dire tous les progrès que nous avons déjà réalisés. Vous savez que nous avons déjà beaucoup plus fait que certains de nos prédécesseurs qui ont passé 7, 9 et 11 années au pouvoir. Aussi, je vous le dis, Messieurs, je suis disposé à remplir mon devoir, tout mon devoir. J'ai promis la paix à mes concitoyens, je la leur donnerai. J'ai promis de lancer mon pays dans la voie de la civilisation, je tiendrai ma parole !

« L'agriculture est aujourd'hui dans un état pitoyable. La culture du café et du coton périclite à un degré alarmant. Pourtant notre sol n'a rien perdu de sa fertilité. Ne pensez-vous pas qu'il est temps que nous finissions avec les guerres civiles qui, nous empêchant de recueillir les fruits de nos travaux, nous découragent et nous détournent de l'industrie agricole?

« Je vous promets, Messieurs, de faire tout pour mettre fin aux désordres. Seulement, aidez-moi. C'est par votre concours que je réussirai dans les projets que j'ai à l'étude, projets qui ne tendent qu'au bonheur de vous tous. »

« Vive le Président d'Haïti ! » conclut la foule, disant toute sa gratitude par ce vivat.

M. Voltaire, en sa qualité du député de la commune, remercie Son Excellence de sa visite à La Chapelle et la prie de croire que la population tirera grand profit de ses conseils.

Au sortir de l'audience, — une heure de l'après-midi, — nous n'avons que le temps d'aller nous restaurer pour, ensuite, visiter rapidement le bourg ;

car Son Excellence doit lever la marche à trois heures.

La Chapelle n'est pas une commune considérable, car ce n'est qu'en 1889, par un décret du Gouvernement provisoire du Nord, daté du 3 juillet, que de poste militaire qu'elle était, elle fut élevée au rang de commune de 5e classe : on l'appelle vulgairement encore le quartier de La Chapelle.

Bâti sur un plateau assez élevé, le village est très frais ; il est bien arrosé et assez cultivé : on y produit surtout du coton et des vivres alimentaires. Son église, placée sous le vocable de saint Louis de Gonzague, est en mauvais état et mérite par conséquent l'attention bienveillante du Gouvernement. La Chapelle est située sur la limite de l'arrondissement de Saint-Marc dont elle fait partie et de celui de Mirebalais ; sa distance légale de la capitale est de 34 lieues, mais on sait que c'est l'ancienne lieue de 5 kilomètres, il faut donc majorer d'un cinquième : soit environ de 7 lieues.

La Chapelle ne rappelle, en propre, que des souvenirs historiques récents. Durant la dernière guerre civile, Louis Tanis, général de Légitime, s'en empara en mettant en fuite le 26e régiment du Borgne qui la gardait ; mais les nordistes revinrent en bon ordre et reprirent la place, après l'affaire du Camp-Maury. Enfin, consignons que c'est M. Delpé Gabriel qui, le premier, représenta la commune de La Chapelle à la Constituante siégeant aux Gonaïves en 1889.

Mais on sonne le boute-selle. Son Excellence Président Hyppolite quitte La Chapelle à trois heu et demie de l'après-midi pour entrer, par la mêı route parcourue le matin, aux Verrettes, après ı heures.

H. Ch.

CHAPITRE V

I

Petite-Rivière de l'Artibonite.

Bien que Son Excellence le Président Hyppolite ait fait plus de vingt lieues pour aller visiter La Chapelle, nous savons que nous quittons Verrettes le lendemain matin même de son retour, pour Petite-Rivière de l'Artibonite; cette localité, il est vrai, n'est éloignée que de trois lieues.

A six heures du matin le samedi 11 mars, nous sommes en selle, à la suite du Chef de l'Etat.

Nous reprenons la même route qui nous avait amenés de Saint-Marc aux Verrettes, jusqu'au *Carrefour-Coupon;* là, nous prenons vers le Nord par un chemin carrossable qui, en une demi-heure, nous conduit au *Bac*, c'est-à-dire à l'Artibonite, au delà duquel nous nous trouverons sur le territoire de l'arrondissement de *Dessalines*. Son Excellence, mettant pied à terre, va s'asseoir sous une tonnelle pour attendre le passage de son escorte par le bac.

Le passage a lieu sans encombre. Ce bac, appelé

le *Progrès*, fut inauguré en décembre 1890 : assez spacieux et très solide, il peut recevoir vingt cavaliers montés. Relié par une poulie à un gros câble qui tient aux deux rives du fleuve, il se meut tout seul, sous l'effort du courant, par l'obliquité donnée au bac dans une certaine direction calculée. L'entrepreneur, le général Dutton Edouard, ancien commandant de l'arrondissement de Saint-Marc, ne réclame qu'un péage de 2 cents par piéton et 4 pour le cavalier : il va sans dire selon les clauses du contrat, du reste, que nous passons avec le Président *gratis pro Deo*.

L'opération du passage ne dure pas moins d'une heure et demie, ce qui indique, chaque traversée transportant 20 cavaliers en l'espace de 5 minutes, que les personnes qui accompagnent le Chef de l'Etat, sont au moins au nombre de 350 cavaliers ; l'armée a été dirigée directement de Saint-Marc aux Gonaïves.

Le spectacle, durant ce passage, était des plus pittoresques ; il manquait un peintre pour en prendre le tableau original. Là-bas, les habitants de Petite-Rivière de l'Artibonite groupés sur l'autre rive, auxquels incessamment vont s'adjoindre les cavaliers de l'escorte présidentielle ; le soleil matinal éclairant de sa lumière prismatique ce grouillement humain d'où s'allume l'éclair fulgurant des casques de la cavalerie du Chef de l'Etat ; les eaux du fleuve papillottant en feux vert-émeraude, et le

bac faisant son office avec une régularité parfaite bien que dirigé seulement par deux hommes, — tout cela était d'un effet à tenter le pinceau d'un Diaz.

Enfin, le bac reçoit en dernier lieu Son Excellence et Messieurs les Secrétaires d'Etat. — A peine le Président a-t-il mis pied à terre, que le général Saint-Pierre, commandant de l'arrondissement de Saint-Marc, salue le Chef d'Etat de son épée et s'adresse à son collègue de Dessalines pour lui souhaiter de voir le Chef de l'Etat traverser son commandement toujours en bonne santé.

Le général Oreste Zamor, commandant de l'arrondissement de Dessalines, remercie son collègue et fait avec émotion un militaire compliment de bienvenue au Chef de l'Etat.

Le Général Hyppolite monte alors à cheval et entre dans la ville au milieu d'une double haie d'acclamations enthousiastes qui le poursuivent jusqu'à l'arc de triomphe où le Magistrat communal, M. Polynice M. Ducasse, entouré de ses conseillers, lui donne officiellement l'entrée du bourg en lui faisant un compliment flatteur agréablement tourné.

Son Excellence répondit en substance :

« Vous dites, qu'au nom de la population vous me revoyez avec plaisir ; moi, de mon côté, j'éprouve la plus grande satisfaction à me trouver au milieu de cette population qui a si stoïquement souffert pour la bonne cause ; car j'aime cette petite mais vaillante cité qui a toujours tenu haut le drapeau de la liberté !...

« Dites à tous que je leur garderai le meilleur souvenir et la plus grande gratitude, et que j'aurai le constant souci de travailler à leur prospérité, en ne leur demandant qu'une chose, de rester toujours fidèles à la constitution et au bon droit ! »

« Vive le Président ! »

« Vive Hyppolite ! !... » clame la foule délirante.

Ces acclamations sont répétées avec force par la foule, tandis que Son Excellence poursuit pour l'église où M. le curé Moal, au seuil de la grande nef, accueille le Chef de l'Etat par des paroles de bienvenue empreintes d'un affectueux respect.

Après le *Te Deum*, Son Excellence se rend à la maison présidentielle, où elle avise que l'audience publique aura lieu le matin même à 10 heures. — Nous nous y trouvons avant le moment fixé et déjà la foule, qui s'augmentera de minute en minute, est tellement compacte que nous avons peine à nous frayer passage. Il est vrai que le Président de la République avant de haranguer la population, daignait écouter les doléances de chacun, faisant droit à la justice des plaintes, éclairant sur la voie judiciaire à suivre ceux-là qui pensaient que le Chef de l'Etat, de son autorité privée, pouvait trancher des difficultés ressortissant aux tribunaux. Nous ne pouvons ne pas admirer la patience complaisamment paternelle du Président à écouter les moindres doléances, la plupart d'ordre privé.

Comme dans les localités précédentes Son Excel-

lence, dans son allocution, avec une abondance sans faste mais persuasive, exhorte la population au maintien de la paix, en leur exposant ses précieux avantages. Puis prenant pour transition la nécessité du travail honnête, le général passe aux conseils moraux sur le mariage, la religion, l'instruction.

L'attention de l'auditoire se décèle par ses naïfs opinements de tête et prouve que les paroles présidentielles sont semées sur un bon terrain : puissent-elles germer et produire des fruits bienfaisants !...

A l'issue de l'audience, nous nous mettons de suite en campagne, ou plutôt en visite du bourg.

Quand on se rappelle l'importance économique de Petite-Rivière de l'Artibonite, — car là se tient le marché intérieur de toute cette vaste plaine, — on demeure tristement étonné de l'aspect misérable du bourg : partout des ruines. Détestable effet des guerres civiles !... Cette histoire de Petite-Rivière est celle du pays que les luttes intestines ont dévasté...

Malgré sa misère, le lieu est riche en gloire historique : la défense et la retraite du fort de la *Crête-à-Pierrot* suffisent pour l'immortaliser à jamais, — comme le combat des Thermopyles a illustré pour l'éternité un coin montagneux de la Hellade. Mais procédons par ordre.

La Petite-Rivière de l'Artibonite tire son nom de ce dernier grand fleuve et d'un affluent appelé la *Petite-Source*, laquelle coule au Nord-Ouest du

bourg, à une portée de fusil. C'est une commune de cinquième classe relevant de l'arrondissement de Dessalines au point de vue militaire, et par conséquent des Gonaïves au point de vue financier. A vol d'oiseau, elle n'est distante de la mer que de quatre lieues, mais les sinuosités de la route, car Petite-Rivière est située sur un plateau élevé, allongent cette distance qui s'élève alors à 10 lieues.

Tous les chemins qui conduisent au bourg rayonnent vers l'église; laquelle présente trois nefs spacieuses et un clocher inachevé qui offre déjà des proportions grandioses : placée sous le patronage de saint Jérôme, elle a été construite récemment, en 1872, d'après le plan d'un architecte français, M. A. Launay. — Les rues sont défoncées par les eaux pluviales et les débordements de l'Artibonite; la route qui conduit à Dessalines, restaurée en 1887, est bonne en temps sec; mais viennent les pluies, elle est malaisément praticable; il en est de même de la route qui conduit à Saint-Marc, vers Terre-Sable et Tassy et surtout à l'habitation Laverdure qui devient, elle, impraticable jusque vers l'Estère. Monsieur le Ministre des Travaux Publics a pris les notes nécessaires, tout en faisant observer judicieusement que les habitants ont pour devoir de veiller à l'entretien de ces voies qui ont été restaurées il n'y a pas longtemps, sous le Président Salomon.

Le sol de la Petite-Rivière est d'une fertilité admirable, à cause des nombreux cours d'eau qui, indé-

pendamment de l'Artibonite, l'arrosent avec abondance. Nous avons cité la *Petite-Source*, au Nord-Ouest; au Nord-Est coule l'*Eau-Contrée*, ainsi appelée parce qu'elle est formée de deux rivières, la *Rivière-Crochue* et le *Fond-Gras;* ces eaux, comme le Rhône à son origine, ont une perte, elles disparaissent sous terre et l'*Eau-Piedre* ne serait autre que l'*Eeau-Contrée* reparue. On nous signale aussi la présence, sur la rive droite de l'Artibonite, de sources d'eaux thermales, non loin d'une grotte assez spacieuse, car elle présente plus de 30 mètres de largeur.

Bien que Dessalines fût le chef-lieu militaire de l'arrondissement, c'était à la Petite-Rivière que résidait le commandant en chef; il est regrettable que l'on ait changé cette disposition, parce que cette dernière commune est de beaucoup plus importante à divers égards que Dessalines. On a aussi supprimé, depuis 1822, le préposé de l'administration, comme du reste, dans toutes les autres commune de l'intérieur.

Nous nous trouvons près du bac d'où nous contemplons, d'une éminence, l'Artibonite qui, par ses débordements fertilisants, est justement appelé le *Nil d'Haïti*; c'est le plus grand fleuve de l'Ile. Sorti du Monte-Gallo, l'un des contre forts du Cibao où elle prend sa source, l'Artibonite court à travers les rochers de la savane *Guaba* où elle recueille à droite le *Libon*, à gauche le *Rio-de-Canas;* elle

passe ensuite entre le *Loma del Peligro* et le *Honduras* pour recevoir le *Guayamunco* des Indiens, le *Bahaya*, les rivières de Banica, de Lascahobas, le *Temonde*, le *Fer-à-Cheval*, le *Boucan-Carré*, etc., arrosant Banica, Mirebalais, Hinche, Dessalines, Petite-Rivière, Grande-Saline. Avant d'arriver à la plaine de Saint-Marc, le fleuve passe entre le Morne-au-Diable et le *Mont-Garry* qui semble s'ouvrir comme pour lui faire respectueusement passage; enfin, il va se jeter au Sud de la Grande-Saline après un cours de 240 kilomètres. L'Artibonite ne prend son nom qu'à partir de Banica; de sa source à ce bourg elle porte le nom de *Joca*. Les Indiens l'appelaient *Hattiboniko;* aujourd'hui on la dénomme aussi la *Grande-Rivière*. Son bassin total est de 8,000 mètres carrés.

En 1877, un Français, M. Désiré Lefebvre, établit un service de bateaux à vapeur sur l'Artibonite, ayant eu la concession des terrains de l'Etat situés sur les deux rives du fleuve, pour la coupe des bois. Le contrat passé avec le Gouvernement imposait, en retour, l'établissement de fermes-écoles où 200 élèves haïtiens devaient recevoir l'instruction agronomique. M. Lefebvre transféra ses droits à la *Compagnie fluviale et agricole de l'Artibonite*, siégeant à Paris; les bureaux et les engins d'exploitation se trouvaient à la Grande-Saline. Les remorqueurs de la Compagnie remontaient le fleuve jusqu'au delà de la Petite-Rivière, où un dépôt avait été établi; mais

le service a cessé et... les fermes-écoles n'ont jamais fonctionné.

Nous remontons vers la ville. Que de ruines! O guerre civile! ô fléau! Les murs encore debout des maisons brûlées montrent que celles-ci devaient être belles et importantes. Elles furent incendiées en 1889, quand les troupes de Légitime, après avoir pris la Petite-Rivière et avoir vainement assiégé le fort de la Crête-à-Pierrot, durent quitter la ville : on ne peut que condamner ces actes de vandalisme qui sont une honte pour leurs auteurs.

Ils en eurent le châtiment, puisque, peu après, O. Piquant dut abandonner Dessalines; ce qui fut le signal de la débâcle et de la chute de Légitime.

Il est cinq heures; le soleil qui décline est moins ardent : c'est l'heure que nous avons fixée pour notre pèlerinage au fameux fort de la *Crête-à-Pierrot*, situé au Sud-Est du bourg, à 200 mètres d'élévation. Rappelons auparavant quelques souvenirs historiques qui nous viennent à la mémoire.

En 1789, les affranchis de l'Artibonite ayant osé proclamer leurs droits politiques, on envoya contre eux la maréchaussée de Saint-Marc qui, arrivée à la Petite-Rivière, pour jeter la terreur dans les cœurs, promena au bout d'une pique, comme un drapeau, le corps d'un enfant de couleur encore vivant. Indignés, au contraire, les affranchis se concentrèrent sur l'habitation Ducasse de Plassac pour affermir leur résistance (1790). Borel, le fameux bandit, les

attaqua avec ses *Saliniers*, il fut battu. Or, la résistance n'était pas longtemps possible; alors les habitants de la Petite-Rivière préférèrent se livrer aux Espagnols en 1793. Mais l'année suivante, Toussaint-Louverture vint reprendre la place au général espagnol Santacilia. Guiambois qui y conspira pour ramener encore les Espagnols fut arrêté par le commissaire civil Polvérel. Les Anglais, à qui s'était livré Saint-Marc en 1793 tandis que la Petite-Rivière se donnait aux Espagnols, marchent contre le bourg avec Brisbane; Toussaint-Louverture les force à retraiter.

C'est de la Petite-Rivière que Toussaint-Louverture fit transporter aux Cahos par Acgnan les sommes considérables qu'il avaient amassées pour résister à l'esclavage, que venait ramener en Haïti l'expédition Leclerc (1802). A l'approche de Rochambeau, Toussaint-Louverture, après avoir fait armer le fort de la Crête-à-Pierrot, en confia le commandement à Dessalines. Nous parlerons plus loin de la défense héroïque de ce fort par les Haïtiens. Dessalines commença les hostilités en massacrant, par représailles, tous les blancs qui se trouvaient à la Petite-Rivière; seul échappa à cette autre Saint-Barthélemy le naturaliste Descourtils qui dut la vie à Madame Dessalines. Cet acte d'humanité de Madame Dessalines nous a valu l'intéressant *Traité de la Flore des Antilles*, que publia Descourtils pour compte d'une Société savante qui l'avait envoyé,

en 1801, à Saint-Domingue étudier les plantes et les minéraux du pays.

C'est à la Petite-Rivière, en octobre 1802, après l'embarquement pour France de Toussaint-Louverture sur le *Roi-Georges*, que Dessalines fut proclamé Chef suprême ; il garda le drapeau tricolore, mais en arracha les armes françaises, rompant ainsi avec l'étranger et inaugurant la guerre à jamais glorieuse de notre Indépendance ; Pétion, Christophe, Clerveaux, etc., vinrent aussitôt se mettre sous sa bannière. Rappelons encore que c'est à la Petite-Rivière qu'en 1863 fut arrêté Aimé Legros, Ministre de la Guerre sous Geffrard, lequel conspirait contre son Chef.

Nous passons en ce moment près du palais inachevé de Christophe ; nous l'allons visiter. De proportions magnifiques, ce palais atteste le génie de Christophe : il devait avoir, comme celui de Saint-Marc, à la Scierie, 365 ouvertures, nombre égal à celui des jours de l'année. « Au centre de sa façade principale est un avant-corps percé de trois grandes entrées. Sur la façade de l'arrière est adossé un pavillon de forme octogonale, parallèle au pavillon carré de la façade, et qui, comme celui-ci, s'avance en dehors de la distribution intérieure. » Ce palais, lui-même de la forme d'un parallélogramme régulier, est traversé dans toute sa longueur médiane d'une large galerie où l'on retrouve par places des fragments de marbre en mosaïque. Mais il se fait tard, poursuivons la montée de la Crête-à-Pierrot.

II

La Crête-à-Pierrot.

Ici, il nous faut avouer avec une naïve franchise notre étonnement : en nous remémorant les homériques épisodes de la défense de ce fort par les Haïtiens, nous ne pouvions, à dire vrai, concevoir cette forteresse autrement qu'incrustée, comme un aire inaccessible, au sommet d'un pic inabordable, partout bordé de rochers abrupts et difficiles à franchir. Or la montée vers la forteresse, au contraire, est insensible et le fort lui-même est invisible, bien que nous n'en soyons éloigné que de quelques centaines de mètres.

Oh ! si l'on veut se rappeler que les assiégeants — les vieux et glorieux soldats de Napoléon Ier — étaient au nombre de plus de 12,000, et les assiégés — les Haïtiens incultes à peine sortis d'une servitude abêtissante — au nombre de 1,300 à peine !... on conçoit notre étonnement et la fierté que nous sommes en droit de montrer et de proclamer. Le général français, Pamphile de Lacroix, l'avoue dans ses *Mémoires*, tome II, page 170 : « La retraite qu'osa concevoir et exécuter le commandant de la Crête-à-Pierrot (Lamartinière) est un fait d'armes remarquable. Nous entourions son poste au nombre de

00 hommes, il se sauva, ne perdit que la moitié
a garnison et ne nous laissa que ses morts et ses
sés. » Nous inspirant des sentiments du Prési-
t Hyppolite, qui répète constamment que ce n'est
n sachant honorer nos valeureux aïeux que nous
rons travailler enfin à nous rendre dignes d'eux,
s n'hésitons point à transcrire ici le récit — si
qu'il soit — de ce fait d'armes, hélas! peu
nu en ses détails des Haïtiens, comme notre his-
e nationale, du reste; et le *Moniteur* qui s'intro-
jusque dans les moindres localités du pays est
le journal qui remplira le vœu noblement patrio-
e de Son Excellence.

... Elevée à l'entrée principale des gorges des
os, la Crête-à-Pierrot mettait la province de
est à l'abri des incursions des républicains de la
vince du Nord. Dessalines y avait placé douze
es de canon de 8 et de 12. Il en forma la garnison
1,300 hommes commandés par Marinier, Jean-
tiste Louverture, neveu de Toussaint, Magny et
inique. Pendant qu'il portait la dernière main
fortifications, ses éclaireurs lui annoncèrent que
général Rochambeau avait pénétré de nouveau
s les montagnes des Cahos, sortant de Mire-
is, et s'avançait pour le combattre. Dessalines
it avec 300 hommes de la Crête-à-Pierrot qu'il
sa au commandement de Magny et de Lamar-
ère, pénétra dans les montagnes et tint les
nçais en échec dans les défilés.

« Lamartinière et Magny, prévoyant qu'ils seraient attaqués dans la nuit, ordonnèrent à un officier de confiance de veiller autour du fort, de donner l'alarme aussitôt que l'ennemi se montrerait et de rentrer immédiatement après dans les redoutes. L'officier se rendit à son poste et aperçut plusieurs sentinelles endormies, la tête appuyée contre le poing. Sur son ordre, un sergent fut arrêté et mis à mort. Il demanda aux soldats saisis d'horreur si c'était ainsi qu'on veillait au salut de la liberté. La guerre commande cette sévérité, sinon la victoire, honteuse de la faiblesse, la trahit et reste fidèle à l'ennemi.

« Après cette exécution, le sommeil s'enfuit du camp. Quelques cultivateurs arrivent, qui sont bien accueillis : ils annoncent que les troupes européennes attaqueront le fort à la pointe du jour. Dès l'aurore, les sentinelles redoublèrent d'attention. Tout à coup, le 4 mars, les échos de la montagne répétèrent le bruit d'une mousqueterie : une colonne française venait de passer l'Artibonite après avoir culbuté Dessalines à une assez grande distance de la Petite-Rivière et débouchait par un sentier boisé. C'étaient les généraux Debelle et Devaut qui, se rendant aux Verrettes, marchaient à la tête d'une division de 2,000 hommes de troupes blanches et d'un bataillon noir de la 9e de Port-de-Paix commandé par le capitaine Bodin. La colonne française s'avança avec confiance pour enlever la fortification

à la baïonnette. Quand elle fut parvenue aux bords des fossés, elle fut accueillie par la mitraille la plus vive et culbutée. Devaut, atteint d'une balle à la poitrine, fut renversé au milieu des siens ; Debelle fut grièvement blessé sous le bras d'un coup de mitraille. Les trompettes françaises sonnèrent la retraite !

« Pendant que les blancs, poursuivis par la cavalerie indigène, atteignaient en désordre la Petite-Rivière, les soldats noirs de la 9e coloniale portaient, à force de bras, à travers les eaux du fleuve, une voiture où ils avaient placé le général Debelle et protégeaient la retraite. Les Français avaient perdu 100 hommes.

« Le chef de brigade d'artillerie Pambour prit le commandement de la division française. Les artilleurs indigènes, pleins d'ardeur, étaient immobiles à leurs pièces. Lamartinière et Magny parcouraient leurs rangs, animaient les soldats par leurs énergiques paroles. Ils examinaient les mouvements de l'ennemi sur les bords du fleuve, quand soudain ils entendirent une vive fusillade à l'Est du fort. Ils furent alors spectateurs d'un combat entre quelques centaines d'hommes de troupes coloniales et une compagnie de chasseurs français. Insensiblement le feu cessa, et plusieurs cavaliers, arrivant avec rapidité, entrèrent dans le fort. C'étaient Dessalines, Bazelais, Laurette et Roux.

« A l'apparition de Dessalines, la garnison frémit.

Il parcourut aussitôt les rangs, admira la belle tenue des pièces et en complimenta Lamartinière et Magny.

« Que font ces hommes que je vois nonchalamment groupés autour de ce canon?... demanda-t-il.

— C'est une pièce, général, que l'on transporte dans cette embrasure qui domine la Petite-Rivière.

— *Moutié!* exclame Dessalines de son juron familier, quelle lenteur!

« Il fait un geste d'impatience, lève sa canne, et la pièce, comme par enchantement, avait volé à sa destination. Dessalines était la terreur des soldats qui cependant l'aimaient et lui pardonnaient sa cruelle sévérité en raison de sa bravoure et de la haine qu'il vouait aux blancs, leurs oppresseurs.

« Un jeune noir, espion des Français, est surpris dans le camp avec une proclamation pour corrompre la garnison. Dessalines, sans l'interroger, le poignarde de sa propre main.

« Cependant toutes les divisions françaises s'étaient mises en mouvement pour atteindre la Crête-à-Pierrot. Dugua vint du Port-Républicain à Saint-Marc, et prit le commandement de la division Debelle. Le général Boudet était entré en campagne à la tête de toutes les troupes sous ses ordres; Pamphile de Lacroix, adjudant général, commandait en second cette belle et formidable division qui partit de Port-Républicain, passa par le morne Pensez-y-Bien, gagna le Trianon et s'empara de Mirebalais,

des Verrettes, et se présenta, le 11 mars, à portée de canon de la Crête-à-Pierrot.

« Le lendemain, aux premiers rayons du soleil, Dessalines vit plusieurs colonnes françaises se déployer dans la plaine. Il s'assit sur un tas de boulets, au centre du fort, près de la poudrière; il réfléchit un instant. Sortant tout à coup de sa rêverie, il se saisit d'une torche enflammée et dit en créole, en allongeant le bras sur un caisson :

« Je ne veux garder avec moi que des braves; nous serons attaqués ce matin ; que ceux qui veulent redevenir esclaves des Français sortent du fort, et qu'ils se rangent autour de moi ceux qui veulent mourir en hommes libres.

— Nous mourrons tous pour la liberté!... s'écria la garnison.

— Si les Français, continua-t-il, pénètrent dans cette enceinte, je vous ferai tous sauter...

« On attendit l'ennemi avec impatience. Les indigènes admiraient les manœuvres de ces belles colonnes de grenadiers, la tête chargée de hauts bonnets à poil surmontés d'aigrettes rouges. Le destin les avait conduits à Saint-Domingue pour y être ensevelis. Ces vieilles légions républicaines, qui avaient porté si haut la gloire de leur patrie, succombèrent dans ces climats sous les efforts héroïques de la liberté qui avait abandonné leurs drapeaux, parce qu'ils l'avaient trahie. Elle passa dans les rangs des Haïtiens, remplit leur cœur de cet enthou-

siasme qui fait braver tous les dangers et les rendit invincibles.

« Quand la division Boudet parvint à cent mètres de la fortification, elle s'arrêta. On vit sortir des rangs quatre cavaliers qui s'avancèrent jusque sur le bord des fossés. Ils examinèrent le fort avec une scrupuleuse attention et parurent étonnés de ne découvrir aucun soldat et de n'entendre aucun bruit. Dessalines avait ordonné à ses soldats de se coucher contre les murs. Appuyé contre une pièce de canon avec Lamartinière et Magny, il suivait les mouvements de l'ennemi. L'un d'eux revint au galop, tenant une lettre entre ses doigts et demandant à la remettre au général Dessalines. Celui-ci, pour toute réponse, fit pointer une pièce. Feu !... dit-il, et le parlementaire, criblé de mitraille, avait disparu.

« Aussitôt la division française s'ébranla, la charge se fit entendre, et l'attaque commença. Les indigènes, résolus à la mort, virent sans crainte s'avancer les troupes ennemies dont les lignes, fauchées par la mitraille, se resserraient sans cesse et attaquaient à la baïonnette avec une rare intrépidité.

« Dessalines, le bras nu, frappait de toutes parts, renversait tout ce qui se présentait devant lui, et attirait, par les brillants panaches qui couvraient sa tête, les coups des assaillants. Les Français firent d'incroyables efforts pour pénétrer dans les redoutes. Un jeune officier, parvenu au bord des fossés, lança son chapeau dans le fort et s'écria : « Suivez-moi !...»

Il franchit le fossé avec intrépidité, atteignit les remparts sur lesquels il fut percé de dix baïonnettes.

« Foudroyés par l'artillerie, les Français furent culbutés, et le désordre se mit dans leurs rangs. Les indigènes sortirent alors du fort, et les poursuivirent la baïonnette aux reins. Rougissant de leur défaite, les grenadiers de Boudet se retournaient contre eux avec fureur : mais ceux-ci se précipitaient dans les fossés, mettant à découvert les assaillants qu'écrasait le feu des redoutes. Pour achever le malheur des Français, la cavalerie de la garde d'honneur de Toussaint, commandée par Morisset et Monpoint, qui se tenaient non loin du fort, s'élança dans la plaine, les chargea avec acharnement, rompit leurs rangs, les mit en pleine déroute, les sabra et les dispersa au loin. C'en était fait de cette division, si le général Dugua qui avait remplacé Debelle, sortant de Saint-Marc avec le capitaine général Leclerc, ne s'était avancé vers les onze heures du matin pour la soutenir. Dugua rallia les fuyards. Le général Leclerc était venu en personne diriger les opérations du siège. Le général Pamphile de Lacroix remplaça dans le commandement le général Boudet qui avait eu, pendant l'action, le talon traversé d'une balle.

« Il était midi quand le général Dugua attaqua à son tour sous les yeux de Leclerc à la tête de la 19e légère et de la 74e de ligne. Ses soldats avaient juré de venger leurs frères et d'enlever la Crête-à-Pierrot. L'atmosphère était calme et brûlante, le fer

étincelait dans la plaine jonchée de cadavres. Jamais armée ne déploya plus de bravoure et de discipline que cette nouvelle division. Elle marchait l'arme au bras contre les redoutes. En vain la mitraille la moissonnait et enlevait des lignes entières : le vide qu'elles laissaient était aussitôt rempli par des soldats qui semblaient sortir de la terre et bravaient audacieusement la mort. La colonne toujours renaissante s'avançait au pas de charge sans être ébranlée, et ceux des indigènes qui, n'écoutant que leur bravoure, attendaient dans la plaine cette masse foudroyante pour arrêter sa marche, étaient écrasés comme les herbes qu'elle foulait.

« Arrivée à portée de fusil, elle fit une seule décharge et attaqua à la baionnette avec une intrépidité prodigieuse qui vint se briser contre le courage exaspéré des indigènes. La canonnade du fort fut si vive que le sol en trembla : les échos en multipliaient tellement le bruit, qu'il semblait qu'un autre combat se livrait dans les montagnes. La Crête-à-Pierrot, hérissée de fer et enveloppée d'un nuage de fumée que le feu fendait sans cesse, résistait à ces assauts formidables. Cette impétuosité française se ralentit peu à peu, les trompettes sonnèrent la retraite et des cris de victoire sortirent du fort lorsque la cavalerie indigène s'ébranla de nouveau pour sabrer les fuyards. Morisset, homme de couleur, commandant du 1er escadron de la garde d'honneur de Toussaint, se précipita de la route des Grands-Cahos sur les

Français, dans la savane du bourg. Il en fit un affreux carnage et les poursuivit jusqu'au Fond-Baptiste, à l'entrée de la Petite-Rivière; Monpoint, noir, commandant du 2e escadron, s'élança de la chaîne Dame-Cité, chargea avec fureur du côté opposé et refoula à Delaunay un grand nombre de grenadiers qui furent la plupart tués à coup de sabre.

« Boudet avait perdu 600 hommes sur le champ et le général Dugua, blessé de deux balles, venait d'en laisser 300 sur le champ de bataille. Cotereau, capitaine noir, fit un grand nombre de prisonniers blancs qui furent immédiatement tués à coup de baïonnettes. Pendant la déroute, Leclerc reçut une contusion au bas-ventre qui l'ébranla tellement qu'il fut renversé; il aurait été sabré par les dragons indigènes, si le chef d'escadron Dalton ne l'avait emporte sur ses épaules, loin de la mêlée.

« Lamartinière se fit livrer tous les prisonniers noirs et de couleur qui servaient dans les rangs des Français. « Je veux avoir la satisfaction, dit-il, de détruire moi-même ces misérables, ces traîtres qui servent dans les rangs français contre la liberté de leurs frères ! » Il les fit périr au milieu d'affreuses tortures.

« Désespérant d'enlever d'assaut la fortification, Leclerc résolut de la cerner et de la réduire par le bombardement et par la famine. En attendant l'arrivée des généraux Hardy et Rochambeau, il se retira au bac du centre pour se refaire. Les divisions

Dugua et Boudet se réunirent en une seule et Pamphile de Lacroix en prit le commandement. C'était le seul officier général qui n'eût pas été blessé dans les deux derniers assauts. La division s'établit au Nord-Ouest de la Crête-à-Pierrot entre la fortification et la Petite-Rivière.

« Les indigènes victorieux rendirent les derniers honneurs à leurs morts, et passèrent la nuit suivante dans un profond silence. Le ciel était pur et étincelant d'étoiles. Au pied des remparts, un spectacle hideux s'offrit à leurs regards : des bandes de chiens dévoraient les cadavres français qui gisaient çà et là. La plupart détournèrent la vue de ces scènes horribles qui les faisaient frémir. Quelques indigènes obtinrent de Magny d'aller brûler les corps. Après avoir chassé ces animaux affamés de la plaine, ils placèrent les cadavres par couches sur des bois desséchés. La flamme montait en tourbillons dans l'espace, répandant une odeur infecte qui s'imprégna dans leurs habits.

« Magny passait dans les rangs, parlait à chaque combattant, et le complimentait de sa bravoure. Dessalines prenait un peu de repos; il était atteint d'une forte fièvre et d'une toux violente. Descourtils, le naturaliste, que Madame Dessalines avait sauvé à la Petite-Rivière de l'Artibonite, était prisonnier dans le fort. Comme il passait pour médecin, on l'appela pour donner des soins à ce général. Il sortit de la fortification accompagné de dix soldats,

cueillit quelques simples devant eux, rentra dans la redoute, et prépara un thé sous les yeux de Dessalines. Celui-ci, souffrant beaucoup, se montrait impatient de le boire. Quand Descourtils le lui présenta, il ne put vaincre la défiance profonde qu'il éprouvait contre tous ceux qui étaient Européens. Il le jeta loin de lui en disant : « Blanc, tu serais capable de m'empoisonner. »

« Vers le milieu de la nuit, il s'approcha de Lamartinière et lui dit : « Je vais quitter le fort pour aller organiser les milices des communes voisines et visiter les munitions que j'ai cachées à Plassac ; examinez avec attention cet anneau que j'ai au doigt ; lorsque vous verrez un de mes officiers se présenter devant vous et vous le montrer, alors vous opérerez l'évacuation. »

« Il avait remarqué combien la petite éminence qui dominait à l'Est de la Crête-à-Pierrot, à une légère distance, avait été avantageuse à l'ennemi pendant la dernière attaque. Il fit élever une redoute qu'il entoura de fossés, et y dressa une batterie de trois pièces de canon qu'il fit sortir du fort où il n'en resta que neuf. Ces deux positions devaient se prêter une mutuelle assistance. Lamartinière prit le commandement de cette nouvelle redoute à la tête de 200 hommes.

« Dessalines s'élança sur son cheval et disparut, suivi de Bazelais et du commandant Roux, au milieu du sifflement des balles des sentinelles françaises,

s'indignant contre Laurette, son aide de camp, qui s'était rendu aux Français quelques instants avant l'attaque dirigée par le général Dugua. Néanmoins, quand il devint général en chef de l'armée indigène, il oublia, à son entrée au Cap, la trahison de Laurette qu'il reprit dans son état-major.

« Il ne trouva pas de munition à Plassac. Boudet avait eu le temps de les détruire. La garnison de la Crête-à-Pierrot se trouva donc privée de poudre, ce qui hâta l'évacuation du fort.

« Le versant Ouest des mornes des Cahos était parcouru dans toutes les directions par le général Hardy dont l'avant-garde était commandée par le général Salm. Dessalines, sorti de la Crête-à-Pierrot, avait réuni une centaine de cultivateurs, et avait eu l'audace, avec cette poignée d'hommes, de marcher à sa rencontre. Il se trouva sur le morne Nolo en vue du général Hardy dont les troupes lui coupèrent ses communications avec la Crête-à-Pierrot. Quand la division du général Hardy arriva près de la Crête, elle s'établit au pied du morne de l'Acul-du-Parc.

« La division Rochambeau, revenant aussi des Cahos, était venue le 22 mars prendre position en avant de la Raque-à-Vaches, au Sud-Est de la Crête-à-Pierrot, ayant sa droite appuyée sur la division Hardy et sa gauche sur l'Artibonite. Leclerc envoya l'ordre à Rochambeau d'établir des batteries pour commencer le bombardement de la Crête-à-Pierrot. Rochambeau, le jour de son arrivée, installa une

batterie de sept pièces de canon venant de Saint-Marc sur un point qui dominait la Crête en face de la redoute qu'occupait Lamartinière. Cette redoute était protégée par un abatis de bois de campêche.

« Les divisions Boudet et Dugua étaient établies en avant de la Petite-Rivière, ayant à leur droite le corps de Buke, au Sud-Ouest de la Crête, et à leur gauche le général Hardy. Le colonel Bachelu, commandant du génie de l'armée, bloqua le fort par des retranchements admirables.

« *Seize mille* hommes de troupes françaises et *deux mille hommes* de troupes coloniales cernaient la Crête-à-Pierrot que ne défendaient plus alors que *neuf cents indigènes!*

« Pendant que Leclerc faisait l'investissement du fort, les accords guerriers de la « Marseillaise » s'élevèrent majestueusement des redoutes des indigènes, et les cris de liberté sortant de leurs rangs se prolongaient dans les profondeurs des bois. Les soldats français, quoique indignés des atrocités des indigènes, en voyant le drapeau tricolore flotter sur les remparts du fort, furent émus jusqu'aux larmes.

« Rochambeau commanda de faire un roulement de tambour général et de commencer le feu. Ils canonnèrent et bombardèrent le fort sans relâche pendant toute la matinée.

« Les obus, éclatant parmi les indigènes, leur donnaient une mort sans gloire.

« Lamartinière, au petit fort avec deux cents hommes, répondait aux feux de Hardy et de Rochambeau.

« Magny, au grand fort, s'exposait comme le dernier des soldats. Les indigènes remplissaient leurs habits de boue et, méprisant la mort, les jetaient sur les obus qu'ils éteignaient quelquefois. La résolution de mourir était peinte sur tous les visages. Chaque soldat était un héros.

« Auraient-ils pu, ces braves, fléchir un instant quand la voix courageuse d'une femme les exhortait à s'ensevelir sous les ruines du fort ? Marie-Jeanne, femme de couleur, indigène de Port-Républicain, d'une éblouissante beauté, abandonnant les occupations de son sexe, venait, à chaque assaut que donnait le Français, affronter la mort sur les remparts. Une ceinture d'acier, à laquelle était suspendu un sabre, entourait sa taille, et ses mains, armées d'une carabine, envoyaient hardiment le plomb meurtrier dans les rangs des Français. Elle avait lié sa destinée à celle de Lamartinière, et combattait toujours à ses côtés.

« Le capitaine-général avait vu tomber les meilleurs artilleurs de la division Boudet dont les batteries se ralentissaient. Le général Rigaud, qui se trouvait à ses côtés, l'exhorta en vain à confier le commandement de la batterie à l'adjudant-général Pétion qui déjà avait établi avec habileté un mortier en avant de la division Boudet, près du lieu où

Dessalines avait fait égorger les blancs prisonniers à la Petite-Rivière.

« Les bombes lancées par les batteries de Rochambeau exerçaient d'horribles ravages dans la fortification. Les cases que les indigènes y avaient élevées étaient détruites, et, pour comble de malheur, l'artillerie française éteignit le feu de la batterie du petit fort en la démontant. Rochambeau crut pouvoir enlever la redoute. Sa division s'ébranla. Quand elle fut arrivée près des fossés, il dit en s'adressant aux grenadiers de l'avant-garde : « Français, déjà trop longtemps votre courage s'épuise sous ces faibles remparts. Quelle honte pour nous si l'Europe, qui nous contemple, disait dans son étonnement : Quelques rebelles, qui ont si souvent fui à l'aspect du fouet, ont détruit une armée française! Grenadiers, regardez cette redoute, c'est là qu'il faut bivouaquer cette nuit ou mourir. Vive la République! »

« La charge se fit entendre, et la fusillade recommença plus meurtrière que dans les autres assauts. Les grenadiers français se précipitèrent avec ardeur dans les fossés, les franchirent et pénétrèrent en grand nombre dans les redoutes. Le combat devint des plus meurtriers. Les épées sont teintes de sang depuis la pointe jusqu'à la garde; assiégeants et assiégés combattent corps à corps; le plus fort triomphe du plus faible; on n'entend plus que par intervalle le bruit de la mousqueterie; la baïonnette exerce ses ravages, et les sabres étincellent en se croisant.

« Lamartinière s'expose comme le dernier de ses soldats ; de sa main il immole bien des ennemis ; il était sur le point d'être abattu par un soldat français, lorsque celui-ci fut renversé par une balle.

« Courage, courage !... disait-il à ses compagnons d'armes, c'est leur dernier effort ; demain ils lèveront le siège ; nous aurons terminé nos fatigues ; vous reverrez vos femmes et vos enfants. »

« Pendant qu'il parlait, les rangs des indigènes retentissaient de cris de victoire, et les assaillants se retiraient en emportant le général Rochambeau qui s'était démis la jambe en se précipitant dans les fossés.

« La division Rochambeau venait de perdre 300 hommes et plus de 50 officiers tués dans les fossés. Déjà plus de 1,500 cadavres de soldats blancs gisaient autour de la Crête-à-Pierrot. Les indigènes passèrent le reste de la journée à transporter au loin les cadavres qui encombraient les fossés.

« Du 22 au 24 mars le grand et le petit fort furent canonnés et bombardés avec vigueur. Le colonel Jean-Baptiste Louverture fut tué par un coup de mitraille. L'artillerie indigène ne put lutter contre la supériorité de celle des Français. Le petit fort, ouvert de toutes parts, ne fut plus tenable. Lamartinière l'abandonna dans la nuit du 22 et rentra avec 150 hommes dans le grand fort où il apporta la confiance et l'enthousiasme. Les remparts de cette dernière fortification étaient dans un état lamentable ; il

n'y avait plus aucun abri contre les boulets; les vivres et les munitions venaient à manquer, la garnison mangea du cheval, et les cailloux remplaçaient les balles.

« Lamartinière annonça à ses compagnons la détermination qu'il avait prise de s'ensevelir sous les ruines de la Crête : cette énergique résolution fut accueillie avec enthousiasme par ces braves qui entonnèrent des hymnes de liberté.

« Dans la matinée du 24 mars, un vieux noir boiteux, sourd et presque muet, accompagné d'une vieille femme étaient arrêtés par les Français dans les environs du fort.

« Les soldats européens, le prenant pour un espion l'interrogèrent; il ne répondit, avec des yeux hagards, que par des bêlements; ils l'emmenèrent au général Leclerc qui, reconnaissant qu'il était idiot, ordonna de le renvoyer.

« En le conduisant jusqu'au bord du fleuve, ils le maltraitèrent à coups de plat de sabre et de bâton; il se mettait à genoux et bêlait. Quand ils le lâchèrent, il traversa le fleuve avec difficulté, disparaissant sous l'eau, aux grands éclats de rire des Français. Dès qu'il eut atteint avec sa compagne la rive opposée, il se redressa, cessa d'être sourd, boiteux et muet, dansa la chica (danse créole), invectiva les blancs, fit plusieurs bonds avec l'agilité du cabri et se précipita vers le fort au milieu d'une grêle de balles. Les Français reconnurent qu'ils avaient eu

affaire à un espion, ou à un émissaire des plus adroits. Cet homme était un vieil officier africain envoyé par Dessalines. Il pénétra dans le grand fort, et présenta à Lamartinière un anneau : c'était l'ordre d'évacuation. Les soldats versèrent des larmes de rage quand il fut décidé qu'ils abandonneraient la Crête-à-Pierrot. Mais l'ordre de Dessalines était pour eux un arrêt auquel il fallut se soumettre sans murmurer.

« Le 24 mars, à huit heures du soir, ils encombrèrent les fossés, sortirent du fort dans le plus grand silence, et marchèrent contre la ligne de la division Boudet, placée entre la division Rochambeau et une réserve sous les ordres de l'aide de camp Burke, sur la gauche de l'Artibonite. Une sentinelle ennemie donna l'alarme. Les Français dirigèrent sur les indigènes une vive fusillade.

« Le colonel de la 9e coloniale, Bodin, et l'adjudant-commandant d'Hennin leur présentèrent un front formidable. Les indigènes perdirent la moitié des leurs. Le reste, au nombre de 300, se replie sur la division Rochambeau, passe sur le corps d'une demi-brigade française, s'ouvre, à la baïonnette, un passage à travers les blancs et se jette dans les bois. Les gémissements des blessés que les indigènes étaient obligés d'abandonner leur arrachaient des crix douloureux.

« Le colonel Lefèvre, à la tête de la 19e demi-brigade légère, s'élança à leur poursuite. Lamarti-

nière, se retournant comme un lion furieux, l'attendit au pied du morne de la Tranquillité, derrière la division Rochambeau, lui livra un combat sanglant, et le culbuta dans les eaux de l'Artibonite. Il fit, sans être inquiété, sa jonction avec le général Dessalines, au sommet du morne du Calvaire. A la pointe du jour, les Français pénétrèrent dans le fort. Ils y trouvèrent les instruments de musique de la garde d'honneur de Toussaint, les 12 pièces de canon que Dessalines y avait placées, et massacrèrent tous les blessés. Des mornes voisins, les indigènes aperçurent des cadavres mutilés pendus aux branches des arbres qui entouraient le fort. Par cette barbare exécution, Leclerc avait cru les effrayer; mais en les aigrissant, il ne fit que les exciter davantage contre les Français.

C'est dans l'enceinte même du fort de la Crête-à-Pierrot que nous relisons, avec une émotion concevable, ces éloquentes pages historiques que nous venons de transcrire ici.

Les yeux vaguement perdus, dans un regard rétrospectif vers notre passé glorieux, nous contemplons rêveusement les témoins muets de ces luttes épiques, c'est-à-dire le fleuve Artibonite qui, comme un hommage éternel, vient continuellement baiser de ses eaux profondes le pied même de cette forteresse à jamais mémorable, et la splendide plaine qui l'encadre de la vaste étendue de sa verdure luxuriante et féconde

« Le regard se repose avec délices sur le superbe paysage qui s'étend du Nord au Sud, depuis les montagnes de Mirebalais jusqu'à celle de Gros-Morne des Gonaïves, et, de l'Est à l'Ouest, depuis la chaîne des Cahos jusqu'aux montagnes de la Selle. On aperçoit au loin, à l'horizon, sur l'un des revers les plus escarpés des monts Matheux, l'eau d'une source qui s'épanche de ces hauts sommets et qui brille au soleil couchant ainsi qu'un large galon d'or. Vers l'Ouest, perdues dans l'éloignement, on devine les Gonaïves à ce point où la mer et le ciel confondent leur pourpre azurée.

« Rien dans la position de la redoute, dans les fossés qui l'entourent, ne justifie et ne peut faire comprendre les trois terribles assauts successivement soutenus et repoussés par les Haïtiens; des deux côtés Est et Sud, le fort est protégé, il est vrai, par des défenses naturelles, des roches à pic ou taillées en falaise; mais du côté de la Petite-Rivière, on aborde la position par des glacis à pente si douce qu'une voiture pourrait les gravir. Les retranchements ne consistent qu'en un fossé de 15 pieds de profondeur sur 12 de largeur. Une forte haie de bois d'épines et de campêche dont les pieux sont reliés à l'aide de grosses lianes, le tout couvert à trois pieds du sol, d'un mauvais torchis, forme l'enceinte bastionnée : le courage fanatique des défenseurs fut la plus solide muraille de la forteresse!...

« Voici en quelques lignes l'inventaire exact de ce

qui subsiste encore à la Crête-à-Pierrot. Les fossés entourent toujours le fort, et, sauf les éboulements survenus en quelques places, ils sont tels qu'autrefois. Les côtes bastionnées en belles et bonnes pierres qu'on y voit sont postérieures à l'événement. Au milieu s'élève une tonnelle couverte de chaume qui sert d'abri aux soldats du poste gardant le fort. Un vieux canon rouillé sur lequel nous avons reconnu visiblement la fleur de lys royale, quelques piles de boulets et d'obus, inoffensifs désormais, étalent sur le gazon leurs pyramides de parade.

« Le magasin à poudre est la seule bien conservée des anciennes constructions. Deux citernes jumelles et contiguës, dont l'intérieur est intact, ouvrent leurs flancs aux eaux du ciel et servent de refuge aux lézards gris ou couleur émeraude des environs. Le seul témoin encore animé de la grande époque est un vieil acajou, invalide centenaire, dont le branchage mutilé raconte les prouesses de 1802. Il semble être placé là comme une sentinelle vigilante et fidèle, réservant à la garde d'un lieu sacré les restes d'une sève qui s'épuise, ou bien encore comme un gardien mélancolique accomplissant chaque année une pieuse tâche : celle de répandre son feuillage sur les tertres qui l'entourent, dernier hommage rendu aux cendres de ceux qui, frappés à mort, tombèrent sous son ombre...

« Hélas! nulle inscription, pas même une croix de bois, ne rappelle au voyageur le fait d'armes mémo-

rable de la Crête-à-Pierrot. Une pierre commémorative sur laquelle serait gravée une simple inscription devrait rappeler ce fait militaire extraordinaire, sa date et le nom des principaux acteurs de ce drame héroïque : ce serait un enseignement pour tous. Dans tous les pays, des lieux semblables deviennent des endroits de pèlerinage. Ce qui en reste, ce qu'on y retrouve, sont des espèces de reliques nationales que l'on montre avec orgueil.

« Seul le respect religieux que donnent à quelques-uns les souvenirs historiques, nous oblige à un recueillement pieux qui rappelle à chaque pas le mot antique : *Sta, viator, calcas heroem...* »

Nous nous associons au poète haïtien A.-F. Battier qui dit qu'il serait à souhaiter que la Patrie élevât sur ces lieux, à l'ombre d'un palmier qu'on y planterait tout exprès, un monument funèbre à la mémoire des braves qui ont trouvé la mort durant ces terribles et immortelles journées, et que pour toute inscription l'on n'y gravât que ces mots :

Aux braves soldats morts ici en 1802
pour la cause de la liberté!
Haïti reconnaissante.

Le pays doit ce solennel hommage aux mânes de cette bande de héros : honorer la mémoire des anciens serviteurs de la Patrie, c'est mettre en relief le courage civique et la bravoure militaire; c'est

exciter le dévouement, c'est attiser dans les grands cœurs le feu sacré du patriotisme. Il est bien à plaindre le pays qui n'attache aucun prix au culte de souvenir.

Une Société s'est fondée à Port-au-Prince sous le nom d'*Association du centenaire de l'Indépendance nationale*, à qui revient l'initiative d'une souscription où sera surtout accepté le moindre centime du pauvre, souscription qui servira à exaucer le vœu patriotique du poète. Le Président Hyppolite a payé récemment d'exemple en élevant, à Port-au-Prince, un magnifique mausolée à Dessalines ; c'est une leçon noble donnée à tous, dont nous devons profiter... Nos poètes, dont Tertullien Guilbaud, Massillon Coicou, etc., ont, il est vrai, chanté en beaux vers la défense de la Crête-à-Pierrot ; mais cela suffit-il?

Hélas! loin de vénérer, comme le *lucus* des payens, nos héroïques champs de bataille d'un pieux respect, nous les profanons au contraire en nos guerres civiles : récemment encore, en 1889, les légitimistes et les nordistes, des frères! s'y sont entr'égorgés... Et nous sommes obligés, malgré notre haine pour de telles luttes, de déclarer que, durant ces événements, le général légitimiste, *Nérette*, y trouva une mort héroïque, digne de nos aïeux! En descendant du fort, on nous montre un crâne blanchi sur le rebord de la route, que l'on dit être celui de ce brave officier.

Mais arrachons-nous à de si tristes pensées, pour contempler le magnifique panorama qui déroule à nos yeux émerveillés ses variétés de verdure et la fécondité merveilleuse de ses prairies.

La plaine de l'Artibonite est évaluée à 80,000 mètres carrés; elle se relie à celle des Gonaives au Nord; les deux réunies donnent une superficie de 120,000 mètres carrés; par leur fertilité inépuisable, elles suffiraient, si elles étaient bien et intelligemment cultivées, à nourrir toute la population du pays de leurs produits et même à en exporter.

Il se fait tard; le crépuscule fugitif de notre climat tropical a fait brusquement place à la nuit; cela nous permet de contempler un spectacle curieux : le morne *Mouchoir* qui, à notre droite, s'allume soudain comme une fournaise ardente. Ce sont des feux de pierre, nous apprend-on. Nous avions contemplé ce phénomène près de Cavaillon, durant la tournée présidentielle dans le Sud, phénomène que nous avons revu aux Gonaives du côté du morne *Biénac*. Nous aurions souhaité nous rendre sur les lieux pour voir de près ce spectacle curieux; mais Son Excellence quitte la Petite-Rivière pour Dessalines, demain matin de bonne heure.

H. Ch.

CHAPITRE VI

Dessalines.

Son Excellence le Président Hyppolite quitte la Petite-Rivière de l'Artibonite pour Dessalines le dimanche 12 mars à 4 heures du matin.

Dès qu'on a franchi le Pont-du-Bourg jeté sur la *Petite-Source*, on se trouve en plein dans cette belle et luxuriante plaine que nous avons sillonnée depuis le Pont-Sondé. C'est la même température fraîche et saturée des vivifiantes senteurs de verdure. La route est plane, carrossable, on dirait même balayée à faire honte aux rues de nos villes. Près de l'habitation *Marquez*, nous passons sur un pont en mur dont l'aspect de solidité dit évidemment qu'il date de l'époque coloniale; comme les autres cependant, il demande une réparation utile.

Après avoir passé devant les habitations *Marquez* et *Palmiste* qui possèdent des guildives laborieuses et reconnu des ruines d'une ancienne usine et de

canaux d'irrigation qui semblent encore utilisables, nous atteignons le pont *Benoît;* c'est la limite des deux communes de Dessalines et de Petite-Rivière. Les autorités et les notables du chef-lieu de l'arrondissement y attendent le Président de la Républiquo pour lui présenter leurs hommages respectueux et dévoués. Ils grossissent notre escorte.

Le pont Benoît, qui a bien besoin d'être réparé, — Monsieur l'ingénieur Nouette a pris les notes nécessaires, — est jeté sur l'*Estère*, le cours d'eau le plus important, après l'Artibonite, de la plaine du même nom. Il prend sa source dans les Cahos et va se déverser, après un cours de 75 kilomètres, près des Gonaïves au Sud de l'embouchure de Laquinte. — L'Estère reçoit de nombreux affluents qui, tous sur sa rive droite, servent à arroser surtout la plaine des Gonaïves ; ce sont le *Cabeuil* qui reçoit lui-même la rivière du Morne-Rouge ; — la *Rivière de l'Inde*, la *Source à l'Inde*, la *Marécageuse* et la *Petite-Rivière*. Comme l'Artibonite et à l'instar du Nil égyptien, l'Estère a des débordements périodiques dont les alluvions fertilisent la plaine ; on y voit surtout des rizières dont les produits sont très estimés. L'Estère, qui, dans beaucoup d'endroits, offre une profondeur de 14 pieds, fut endiguée en 1887 ; mais ces travaux coûteux, faute d'entretien, sont partout presque à refaire.

Les habitants des rives de l'Estère ont deux ennemis à combattre : les bigailles, moustiques à la

piqûre inoffensive, mais très douloureuse, et les caïmans.

« ... En voyant des corps flotter sur la rivière, on croit voir des épaves : ce sont des caïmans. Ils vont très loin dans les terres, pillant les volailles et les porcs des fermes voisines. Aussi leur fait-on constamment la chasse, de cette façon :

« A une distance de six pieds de la berge, on creuse deux petits puits de deux pieds de largeur sur une profondeur de cinq pieds, en ayant soin de ménager, à partir de la rivière, deux sentiers qui aboutissent aux puits. Les intervalles et tout le sommet de la berge, à droite et à gauche, sont garnis de fascines, de sorte que le caïman, ne trouvant pas d'autre passage pour ses promenades nocturnes, tombe tête baissée dans le trou, et ses efforts pour en sortir sont vains. Le matin on les tue à coup de baïonnettes, et on leur enlève les dents pour les vendre. Chaque caïman rapporte... dix centimes environ. — Ces alligators vont aussi dévorer, la nuit, la chair des morts ; c'est une curée épouvantable. Ils craignent les personnes vivantes, qu'ils n'attaquent pas.

Lorsque les chiens ont à traverser la rivière, ils viennent aboyer à un point de la berge pour y attirer les caïmans. A un moment donné, alors que les chiens supposent les *canivores* assemblés là où leurs aboiements les appelaient, ils partent précipitamment et vont passer la rivière plus loin, hors de l'atteinte de leurs redoutables ennemis. »

Ces rives de l'Estère ont été le théâtre de nombreux événements, principalement au lieu dit *Pont-de-l'Estère;* il n'y a pas de pont, c'est un gué qui facilite le trajet de Saint-Marc aux Gonaïves par la *Savane Désolée.* Mentionnons le carnage des rigaudins par Dessalines en 1800, après la chute de Rigaud. C'est au Pont-de-l'Estère que se trouvait Toussaint en 1802 quand il dut replier devant les nombreuses troupes de Rochambeau, pour aller se retrancher à la Petite-Rivière de l'Artibonite et à la Crête-à-Pierrot. Enfin en 1866 le général Turenne Guerrier avec les troupes de Saint-Marc y défit les rebelles des Gonaïves. — Ajouterons-nous, qu'en 1889, les rives de l'Estère et principalement le Pont-de-l'Estère eurent l'affreux spectacle de la guerre civile dans toutes ses fratricides horreurs ?...

Entre temps, nous avons traversé la *Rivière Cabé* par le *Pont-Joux* et atteint le Carrefour *Petit-Bois* qui est doté d'un poste militaire et d'une école dont le directeur arrête le Chef de l'Etat pour lui présenter ses hommages en termes chaleureux. — De ce point la route s'élargit davantage et se montre plus belle ; elle nous conduit en peu de temps au *Pont-Coquière.* Nous sommes à la *Coupe-à-l'Inde* qui fut le théâtre en 1793 d'un acte abominable perpétré par Blanc Cassenave, homme de couleur au service des Espagnols : s'étant emparé du poste sur le général Desfournaux, il massacra tous les Républicains qu'il décapita pour les vendre aux commandants espagnols

lesquels payaient chaque tête française 4 gourdes. Ce Blanc Cassenave était à ce point sauvage qu'il ne buvait que dans un crâne humain.

Nous sommes aux confins du bourg de Dessalines, car nous reconnaissons les eaux de la *Petite-Source* qui prend naissance dans un des forts même de la localité, le fort *Culbuté* ; il y vit des poissons familiers que les habitants n'osent manger. En effet, après avoir franchi le petit pont en mur dit *Pont-Maçonne*, nous laissons la route droite qui mène aux Gonaïves, et, coupant à angle droit, nous entrons dans une très large avenue qui, en quelques minutes, nous fait déboucher sur la Place d'armes de Dessalines.

Suivant l'usage, le canon tonne, des milliers de voix saluent l'entrée du Chef d'Etat qui, après avoir reçu les compliments de bienvenue du Magistrat communal, se rend à l'église où les habitants de la localité ont entonné le *Te Deum* avec une ardeur fervente digne d'être signalée.

Son Excellence se rend ensuite à la maison présidentielle où elle annonce une audience publique pour le jour même à 4 heures de l'après-midi. Le départ est fixé au lendemain matin aux premières heures du jour. Vite, mettons-nous en quête de renseignements, selon notre coutume.

Commune de 4e classe et chef-lieu de l'arrondissement du même nom, Dessalines ou Marchand doit sa création, en 1802, à l'affection que ce héros de la guerre de l'Indépendance portait à la plaine de l'Ar-

tibonite, théâtre de ses exploits glorieux ; il était alors gouverneur général. Après son sacre en 1804, Dessalines, ou plutôt l'Empereur Jacques Ier, métamorphosa l'habitation *Marchand* en une ville à qui il donna son nom : elle s'appela *Dessalines-ville.* Les fortifications, commencées pendant la guerre contre la métropole, furent vite achevées ; de superbes maisons s'élevèrent dans leur enceinte : quelques ruines superbes en attestent encore la magnificence. A proximité du bourg sur l'habitation *Baurin*, arrosée par la rivière de la *Courte-Haleine*, on voit encore les restes d'une grande manufacture de poudre, qui devait approvisionner l'armée, en cas où l'île serait un jour bloquée. — Sans la mort prématurée de Dessalines, qui sait si ce n'eût pas été là la capitale actuelle d'Haïti ?

Ce qui frappe surtout le touriste à la vue de Marchand, c'est la disposition stratégique de ses fortifications qui en font une vraie ville forte. Placé dans une sorte de cirque que domine presque à pic un contrefort des Montagnes-Noires, le bourg n'est ouvert que d'un côté et tous les forts sont disposés de façon à le défendre dès l'apparition encore lointaine de l'ennemi, d'où qu'il vienne. Démontrons-le en procédant du Nord à l'Est : c'est d'abord la *Fin-du-Monde* qui, par son élévation, peut arrêter l'ennemi venant des Gonaïves ou de Saint-Michel ; puis le *Fort-Madame*, destiné à repousser les attaques sorties de Saint-Marc et de la Petite-Rivière ; le

Fort-Brutus, assis sur le sommet d'un mornet en forme de pain de sucre; le *Fort-Innocent*, sur la colline Simonet; le *Fort-Décidé*, au centre de la ville, dont les murs épais donnent accès à un merveilleux spectacle : le panorama de toute la plaine jusqu'à la Grande-Saline; enfin le *Fort-Culbuté* au Sud-Est d'où, comme nous l'avons dit plus haut, sort une eau douce dite la *Petite-Source*. Ces noms de forts Madame, Brutus et Innocent ont été donnés en l'honneur de la femme et des fils de Dessalines.

On nous montre les ruines d'un palais qui fut renversé d'une façon phénoménale : un bruit infernal sortit du flanc de la colline Simonet et un brusque coup de vent tempétueux souffla, qui mit tout à bas sur son passage. — Le sol de Marchand est fécond en surprises : en temps pluvieux, nous avance-t-on, il jaillit soudain des eaux à jets bouillonnants qui se font passage à travers la terre en produisant une détonation semblable à un coup de canon.

Dessalines ou Marchand abonde en souvenirs historiques d'importance. — C'est là que se réorganisèrent les débris de la garnison du fort de la Crête-à-Pierrot après la glorieuse retraite, par le morne du Calvaire. — C'est là que le 2 septembre 1804, le général Dessalines fut proclamé Empereur par son Etat-Major et ses troupes. « L'acte de sa nomination à l'empire porte la date du 25 janvier, mais il est antidaté; car le 14 avril Dessalines écrivait à Pétion pour l'aviser de l'envoi de cet acte et

lui demander sa signature ainsi que celle des généraux qui étaient sous ses ordres. L'intronisation devait avoir lieu le 8 octobre ; mais, dans son impatience, Dessalines devança le jour et fit publier en même temps un acte d'acceptation portant la date du 15 février. — La Constitution impériale du 20 mai 1805, an II, est datée de la ville de Dessalines. — C'est encore de Marchand que, le 16 février 1806, partit Dessalines à la tête de 25,000 hommes pour aller assiéger Santo-Domingo. »

En octobre 1820, Dessalines fut une des premières villes qui répondirent au signal de Saint-Marc pour abattre le despotisme de Christophe.

Durant la dernière guerre civile, O. Piquant s'empara de Marchand sur les nordistes le 30 mars 1889 ; mais, le 6 mai suivant, il dut quitter le bourg en débandade pour ne se reconnaître, dans sa déroute, qu'à Port-au-Prince, le 14 mai ; en même temps le corps d'armée de l'Ouest décampait du Trou : ainsi finit cette révolution qui a tant coûté au pays et qui doit, espérons-le, nous donner le sage dégoût des luttes intestines.

A cinq heures, nous nous rendons à l'audience ; mais, au lieu d'une harangue présidentielle à la population, nous assistons à une suite interminable de doléances qui dure jusqu'à la chute complète du jour. Il nous faut ici proclamer encore la patience du Président Hyppolite qui, avec une condescendance toute paternelle, écoute attentivement les plus futiles

plaintes, profitant de la moindre occasion pour prêcher la modération et la légalité à tous ses fonctionnaires et éclairer les habitants sur leur devoir envers les autorités et leurs concitoyens. Durant plus de deux heures, Son Excellence se soumet à cette tâche pénible, trouvant pour chacun un mot qui le renvoie content, si bien qu'après la dernière doléance entendue, un cri est sorti du cœur de tous les assistants :

« Vive le Président !... Vive Hyppolite !... »

Son Excellence, après avoir annoncé le départ pour Gonaives au lendemain matin, est rentrée dans ses appartements avec la légitime satisfaction de pouvoir se dire, comme le fils de Vespasien, l'empereur romain Titus :

« Je n'ai pas perdu ma journée !... »

H. Ch.

CHAPITRE VII

I

De Marchand aux Gonaïves.

Ayant quitté Marchand lundi, 12 du courant, à trois heures du matin, Son Excellence le Président de la République entra aux Gonaïves à neuf heures.

De Marchand aux Gonaïves, la route est assez bonne. On côtoie jusqu'au « Mapou » la rivière l'Esther si connue par ses poissons qui portent son nom et par les caïmans qui y pullulent. On a à sa droite le morne Platon, à sa gauche, de l'autre côté de la rivière, une savane superbe. Cette savane qui, toute pleine de verdure, s'étend au loin, me faisait l'effet d'un lac dont la surface ne serait ridée par aucun vent. On traverse la « Passe-à-Roches » et la « Hatte-Grammont » où, en 1889, le général Fabius Ducasse, délégué à Marchand, plaça son poste avancé et où eurent lieu plusieurs batailles entre ce poste avancé et les troupes de Légitime qui se tenaient à Mapou. C'est à la Hatte-Grammont que fut blessé

Dardignac le jour où il eut l'idée d'attaquer Marchand.

Le Président s'arrêta un instant à Mapou, appelé ainsi parce qu'il y a plusieurs arbres de ce nom. Cet endroit est devenu célèbre par les différents combats dont il fut le théâtre lors de la dernière guerre. Jean Jumeau l'enleva à Dardignac, en avril 1889, après une lutte acharnée.

Mapou a sa légende. On raconte que toutes les nuits on entendait une voix sortir d'un de ses arbres qui n'existe plus et qui fait qu'aujourd'hui Mapou s'appelle plus communément « Mapou tombé ». Cette voix, disent les bonnes gens, avertissait les passants, et malheur à ceux qui, l'ayant entendue, osaient s'en approcher. Ainsi les habitants de Mapou ressemblent à ceux de Mayence qui faisaient sortir, chaque nuit, du château, la Maüsethurn, l'âme de l'archevêque Hatto, prêtre avare. Les habitants de Heidelberg ont juré avoir vu, longtemps après sa mort, la Dame Blanche se promener dans la ville et en avoir entendu la voix.

La poussière qui nous y a un peu trop fatigués m'empêche de vous dire du bien de la savane Desdunes, très large et très belle. Nous montons enfin le Morne-Grammont, digne de la plus grande attention par rapport à son riz réputé le meilleur de toute la République. C'est à Grammont, sur l'habitation Descahos, que fut placée, durant la guerre de Nissage, une pièce de canon qui fit beaucoup de tort aux Gonaïves.

La route de Marchand aux Gonaïves n'est point habitée. A part l'arc de triomphe dressé à Mapou, dont la population fit un accueil des plus sympathiques au Chef de l'Etat, on ne trouva plus rien. Mais de l'Aquinte à la ville, Son Excellence fut l'objet d'une réception des plus magnifiques.

II

Les Gonaïves.

Il me suffit, Monsieur le Directeur, de vous annoncer que je suis aux Gonaïves pour que vous ayez une idée des impressions que j'ai ressenties, des souvenirs qui se sont emparés de moi en entrant dans cette ville.

Je vous l'ai déjà dit. Il n'y a pas un seul coin d'Haïti que nos pères n'aient rendu célèbre. Gonaïves est la ville historique par excellence. Cette ville est pourtant très jeune. Jusqu'en 1718, elle faisait partie de la Sénéchaussée de Port-de-Paix. C'est en cette année qu'une ordonnance des administrateurs de Saint-Domingue l'en retira. En 1794, elle ressortait encore de Saint-Marc. Elle resta longtemps ne contenant que quelques cases de pêcheurs. Néanmoins, vers 1740, elle commença à acquérir de l'importance. Les Anglais, qui s'en emparèrent, y construisirent

t Raboteau et la plupart des fortifications qu'on
.t encore. Toussaint-Louverture la fit passer
tard aux Espagnols d'abord et à la Métropole
te. Ses murs, en 1794, virent flotter le drapeau
ore. En cette même année Toussaint y fit son
:ier général, combattant les Anglais et les Espa-
ı. Les Gonaïves, dès lors, devinrent un point mili-
important.
ulant s'emparer de Thomas Brisbane qui était
nt-Marc, Toussaint usa d'un stratagème en li-
t les Gonaïves aux Anglais. Il pensait que Bris-
viendrait lui-même en prendre possession au
de Sa Majesté Britannique. Malheureusement
le général noir, le major anglais se contenta
voyer le colonel Gauthier, homme de couleur.
de jours après, Toussaint pénétra aux Gonaïves
tête de 2,000 hommes, fit prisonnier Gauthier
expédia à Port-de-Paix.
est dans les prisons des Gonaïves que le célèbre
.c Casenave, arrêté par Toussaint, mourut
ffé. En 1798, Dessalines fut mis aux arrêts au
ne-Blanc pour n'avoir pas secouru Christophe
ney lors de la bataille de l'habitation Lapointe
.rcahaie.
ers cette époque, Toussaint signa, aux Gonaïves,
traité avec les Américains, reconnaissant à ces
iers le droit de faire le cabotage, droit que la
nce se réservait pour elle seule. Bien que Tous-
ıt, en agissant ainsi, n'avait eu d'autre but que

de s'approvisionner de munitions de t
en sortit de grands profits pour la vi
mençait même à prendre une grande
point de vue commercial quand, sur l'o
saint, elle fut incendiée, en février 18
après la bataille qui eut lieu au Poteau
laquelle Vernet fut battu par le gé
naux.

Le mot de Christophe, mettant
propre maison au Cap, trouvait de
cœurs de tous ces illustres nègres
serment de réduire en cendres tout
lesquelles on ne pouvait résister au
sur les ruines encore fumantes d
Leclerc débarqua le 24 du même

Il me suffit de rappeler à vo
Ravine-à-Couleuvre et le camp I
dans la commune des Gonaïves, l
combien intéressante, combien
terre que presque tous nos père
chant la liberté et l'indépendance

Etant aux Français depuis ce
lines fit attaquer cette place par
qui s'en rendirent maîtres le 18

Il est bon qu'on sache comb
anciens esclaves qu'une dame, u
pas honte de laisser nus devant
les considérait comme des chie
sache combien ces nègres do

de valeur, de grandeur d'âme, que souvent les héros civilisés mettaient plaisir à imiter. Rostopchin incendiant Moscou n'a fait que répéter l'acte de Christophe au Cap à l'apparition de Leclerc en 1802. Qu'est-ce que l'adieu de Napoléon Ier à Fontainebleau en 1814 si ce n'est l'adieu de Toussaint-Louverture à Ennery en 1802 ?... Rostopchin pouvait avoir connu l'incendie du Cap, Napoléon connaissait assurément l'adieu de Toussaint. Mais je suis persuadé qu'à la bataille des Gonaïves, Gabart, ancien esclave, âgé seulement de 26 ans, ne savait rien de la bataille d'Arcole, lorsque, remarquant que les braves de la 4e voulaient lâcher le terrain, il saisit un drapeau, s'élance sur le rempart ennemi en jetant ces mots électrisants : « Lâche qui ne me suit pas !... » mots qui rendirent victorieux ses frères d'armes,

> Ces soldats endiablés, criblés comme des cibles,
> Ces soldats invaincus, ces soldats invincibles...

La Grande-Rivière du Nord a vu naître Dessalines. L'Artibonite l'a vu se former. C'est dans l'Artibonite que ce héros immense acquit toute sa gloire. C'est là qu'il se fit connaître, en 1802, sous les ordres de Toussaint. C'est ce département qu'il choisit pour son quartier général pendant la guerre de l'Indépendance. C'est enfin aux Gonaïves que, le 1er janvier 1804, l'Indépendance d'Haïti fut proclamée.

Ne sentez-vous pas comme moi, Monsieur le Directeur, le besoin de vous découvrir devant ce nom

illustre entre tous : Dessalines. Il y a je ne sais quelle majesté qui fait que je m'arrête pour laisser à tous le temps de contempler cette figure qui a eu le malheur d'avoir été trop grande. Non, Monsieur le Directeur, Dessalines n'était pas d'une tyrannie cruelle. Non, Dessalines n'a pas eu un caractère despotique. Dessalines n'était pas simplement un guerrier, il était un grand homme ; mais *grand de toute la force de la grandeur acceptée.* Certes, lorsqu'on considère les hommes selon leur intention, Toussaint-Louverture restera le premier des noirs. Mais si l'on veut les apprécier selon les résultats qu'ils ont obtenus, personne ne surpassera le fondateur de la nation haïtienne. Si on étudie bien cet homme placé peut-être trop haut pour être vu mais assez près pour être compris, on arrivera assurément à ceci : que toutes les circonstances aggravantes qu'on a découvertes contre lui se transforment en circonstances atténuantes en sa faveur.

Ainsi, 1804, cette même année, bizarrerie des choses ! qui devait voir notre maître, notre persécuteur, Napoléon Ier, couronné empereur des Français, vit Haïti l'égale de la France, ces nègres si méprisés les égaux de ces blancs si prisés. Ainsi, en 1804, en cette année qui devait voir ce grand capitaine, Napoléon Ier, se courber devant la tombe de cet autre grand capitaine, Charlemagne, on entendit un nègre, se frappant la poitrine, dire au monde entier : je suis libre et indépendant, et on vit ce même

nègre prendre à ce même Napoléon Saint-Domingue et en faire une nation.

Eh bien! que tous les Haïtiens le comprennent. Ils n'ont pas le droit de travailler à la ruine de cette nation. Ils n'ont pas le droit de prouver à leurs détracteurs qu'ils sont indignes d'être un peuple. Qu'ils se rappellent que leur devoir, le seul, est de travailler à la grandeur morale et matérielle de la patrie. Qu'ils sachent que pour arriver à ce but ils n'ont qu'une voie : l'entente. Ce n'est que par l'union de toutes les pensées, par le travail de tous les esprits qu'ils se montreront dignes de tous ces héros qui, en 1804, ont proclamé, aux Gonaïves, l'Indépendance d'Haïti.

Finissons avec nos luttes, nos discordes. « L'esprit de parti, dit Hyppolite Passy, a cela de funeste qu'il conduit les hommes au mépris des prescriptions les plus simples de l'équité. Des factions aux prises arrivent à se détester de telle façon que rien de ce qui peut nuire à leurs adversaires n'encourt de blâme. Pas de mensonge, de violence, de perfidie qu'elles ne finissent par approuver quand il s'agit de leur intérêt particulier. » Ce principe, depuis 1804, que dis-je? depuis 1799-1800, nous le mettons en pratique. Qu'en est-il résulté? Nos ruines, la ruine de la Patrie. Souvenons-nous de ceci : « A de certaines époques dans l'histoire, le genre humain tout entier, de tous les points de la terre, fixe les yeux sur un lieu mystérieux d'où il semble que va sortir la des-

tinée universelle. » Le Vatican a été le po
mire sous Grégoire VII et Léon X. Le monde
templé l'Escurial quand Charles-Quint y était
sabeth la Grande faisait regarder Windsor. A
d'hui tous les regards sont tournés vers Haïti.
faut pas, n'est-ce pas, Haïtiens, il ne faut pa
nous donnions la preuve de ce fait monstrueu
race noire ne pouvant se gouverner? Finissons
avec nos luttes.

La ville des Gonaïves qui a vu la liberté s'en
a vu l'Indépendance venir. C'est dans la comm
des Gonaïves, sur l'habitation Georges, que T
saint fut arrêté. C'est de cette ville qu'il a été
barqué pour l'Europe. Je l'ai dit : c'est là que D
salines proclama notre Indépendance. Est-ce ca
de Dieu? Est-ce hasard? Nous aurons, Monsieu
Directeur, d'autres occasions de constater le jeu
la Providence.

Donc la ville des Gonaïves où se sont accom
ces grands actes est la grande ville entre les vi
grandes, abandonnée en mai 1807 par Magny, B
lais s'en empara. Le 10 juin suivant, le même Ma
la reprit après un rude combat. En 1811, Christop
par un édit, y établit un évêché. Gonaïves fut
ville où Geffrard prit les armes contre l'Empere
Faustin Ier. C'est là que Geffrard, président, signa
Concordat avec le Saint-Père. En 1865, Victo
Chevallier s'y mit en révolte contre Geffrard et ce
ville fut incendiée par suite de la résistance de Bau

l dit les
te popu-
voir rap-
lère ma-
vé, l'es-
e et dans
à accom-
que com-
le la di-
prendre
œuvres
hommes

une des
nement
aux qui
e l'Prési-
nécess-
ouvri-
gistrat,
nur le
revoir
ninée

latif
diser
des-

décoré

massés par une folle — quelle sagesse ! — qui les enterra au cimetière intérieur.

Depuis lors, nul, moins un homme — merci, ô Patriote ! — ne se rappela la misérable fosse qui n'eut que cette misérable inscription :

Ci-gît :

Jean-Jacques DESSALINES

Mort à 48 ans.

Oui, Dessalines resta oublié pendant quatre-vingt-six ans. Un siècle près. En 1889, la ville des Gonaïves qui, en 1804, avait à voir élire Dessalines, vit élire un autre chef d'Etat : Hyppolite. En 1892, Hyppolite retira Dessalines de l'oubli. Ne trouvez-vous pas là une coïncidence étrange? Ne voit-on pas là un Être supérieur qui préside à la destinée des nations et aux actions des hommes ?

Vos lecteurs comprennent déjà que les Gonaïves, où ce grand acte, l'élection du Général Hyppolite, a été accompli, ont pour devoir d'aimer le Général Hyppolite. Ce devoir, j'ai été heureux de le constater, les Gonaïves le remplissent. De là la joie avec laquelle on l'y reçut. Disons-le. Le 12 mars courant, il y a eu en la ville de l'Indépendance plus que de la joie. Il y a eu de l'enthousiasme. Son Excellence le Président y a été l'objet d'une véritable ovation.

Arrivé à l'arc de triomphe dressé au portail de la ville, le magistrat communal, M. Brutus Joseph, fit

au Président un remarquable discours où il dit les nobles sentiments dont est animée la vaillante population au nom de laquelle il parlait. Après avoir rappelé à Son Excellence son élection à la première magistrature, il exprime, dans un langage élevé, l'espoir que la nation entière a dans sa sagesse et dans son patriotisme. Il note les grands actes déjà accomplis par le Gouvernement actuel. « Dans chaque commune de la République, ajoute-t-il, il y va de la dignité de chaque citoyen en particulier de prendre à cœur et d'apprécier l'utilité de toutes ces œuvres qui méritent l'approbation de tous les hommes sensés, travaillant à l'avancement du pays. »

Il dit ensuite le concours que la commune des Gonaïves attend de la bienveillance du Gouvernement et il cite quelques-uns des principaux travaux qui méritent d'être entrepris. Enfin, il supplie le Président de ne pas oublier combien un évêque est nécessaire à la Cité de l'Indépendance. Mille vivats couvrirent les dernières paroles de l'honorable magistrat.

Son Excellence, après avoir remercié Monsieur le Magistrat, lui dit comme elle est heureuse de revoir les Gonaïves, cette ville pour laquelle elle est animée des meilleurs sentiments.

Elle ajoute qu'elle espère que le corps législatif n'hésitera pas à lui donner les moyens de réaliser les projets qui sont, en ce moment, à l'étude et desquels les Gonaïves tireront assurément profits.

Cet arc de triomphe qui fut splendidement décoré

fut dressé à peu près dans l'endroit où se trouvait l'ancien calvaire qui, de 1842 à l'Empire, servit d'église à la population.

De cette entrée à l'église, on reçut le Président par des acclamations qu'il ne m'est pas possible de rendre. Les Gonaïves retentirent d'un bruit perpétuel. De partout des vivats furent poussés en l'honneur du Chef de l'Etat.

Le discours que l'estimable Père Grelet prononça à la cathédrale des Gonaïves fut écouté avec une attention vraiment religieuse. Après avoir souhaité la bienvenue à Son Excellence, le pasteur exprime les vœux que lui et ses fidèles forment pour la conservation de ses jours. « Notre église, la première, dit-il, vous a reçu comme Président définitif. Ici même, deux pontifes, l'armée, la magistrature, les grands corps de l'Etat, la nation entière, par les députés, ont remercié Dieu de votre élévation à la Présidence. » Il remercie ensuite Son Excellence du concours qu'elle prête au clergé et finit par ces mots : « Appuyé sur Dieu, vous serez fort, Président. Entrez dans ce temple. Nous allons remercier le Souverain Maître de la protection qu'il vous a accordée jusqu'à ce jour, et demander qu'il vous continue son assistance afin que vous puissiez accomplir le mandat qui vous est confié. »

Il m'a été impossible, Monsieur le Directeur, de trouver l'année en laquelle la première église des Gonaïves fut bâtie.

Les colons avaient, là où le temple est actuellement situé, une chapelle qui fut détruite par le tremblement de terre de 1842. A cette époque, comme je vous l'ai déjà dit, la population dut entendre la sainte messe au calvaire. L'Empereur Faustin Ier arriva et reconstruisit l'ancienne église. Mais les Gonaïviens n'en furent pas contents. Elle était tout simplement une halle en bois. En 1865, Geffrard fit démolir cette halle et éleva à Saint-Charles une église qui n'était pas sans quelque aspect. Grâce aux bons soins du Père Grelet si aimé aux Gonaïves et si digne de l'être, l'église de Geffrard est aujourd'hui presque refondue.

En lieu et place des balcons qui se trouvaient aux deux ailes, on admire un splendide plafond voûté. Cette église a une horloge placée au-dessous d'un magnifique dôme surmonté lui-même d'un paratonnerre.

Je crois, pour ma part, que cette église est encore indigne des Gonaïves. Je pense que cette ville est assez riche pour s'en payer une en pierres.

Sorti de l'église, le Président inspecta les troupes rangées sur la Place d'armes. Dans une tenue superbe, elles présentèrent les armes à leur Chef et dirent, par la joie qui était peinte sur leurs visages, combien elles étaient heureuses de le revoir. La Garde surtout, si bien commandée par le sympathique général Verne, était remarquable par la satisfaction dont le témoignage se trouvait dans son enthousiasme pour ainsi dire frénétique.

De la Place d'armes, Son Excellence se rendit au fort Raboteau, puis au palais. Il m'est impossible, Monsieur le Directeur, de vous dire ce que la population a mis d'exaltation durant tout ce parcours. Le Général Hyppolite fut souvent obligé de s'arrêter pour ne pas marcher sur les enfants, la foule, qui, les uns lui tenant les pieds, les autres essayant de lui prendre la main. Le Président, lui, souriait. Son sourire avait un je ne sais quoi d'imposant. Il paraissait heureux de tant de marques de sympathies. Il y avait, dans cette réception, la confirmation de l'estime dont il jouit chez ce peuple qu'il aime.

Entré au palais, il ne put s'empêcher de paraître au balcon tant on le criait du dehors. Lui vu, les cris redoublèrent. Il dut exprimer à tous sa satisfaction et rentra.

Le soir la ville des Gonaïves fut méconnaissable. De partout on envoyait qui des feux d'artifices, qui des chandelles romaines. Toutes les maisons, illuminées, offraient aux promeneurs je ne sais quel aspect agréable et enchanteur.

Pendant les huit jours que le Président a passé aux Gonaïves, Messieurs les secrétaires d'Etat, comme à Saint-Marc, s'occupèrent de l'état de chaque branche de service relevant de leur département respectif. Le Gouvernement a été assez satisfait de la marche du service public aux Gonaïves.

Vendredi 16, le général Jean Jumeau fit chanter une messe solennelle en mémoire du sympathique

Chéry dont le pays déplore encore la perte. Rien ne manqua pour que la cérémonie fût célébrée avec la pompe digne de la ville de l'Indépendance, digne du défunt dont on commémorait la vie si courte et si remplie. Pour ce qui est de moi, tout en maintenant la réflexion que je vous ai faite à ce propos, quand je vous parlais de Saint-Marc, je ne puis que présenter mes chaleureux compliments au général Jean Jumeau et à la population des Gonaïves qui, en répondant comme elle l'a fait à l'invitation du délégué du Gouvernement dans le département de l'Artibonite, a donné au Général Hyppolite une nouvelle preuve de sa sympathie et de son dévouement sur lesquels Son Excellence compte beaucoup pour le maintien de la paix dans le pays, pour le relèvement moral et matériel de la nation.

Samedi 17, à sept heures du matin, Son Excellence le Président se rendit sur une propriété du général Jean Jumeau, qui l'avait invitée à y passer la journée pour essayer de la délasser des fatigues de corps et d'esprit dont elle est l'objet; fatigues, on le comprend, que causaient la route qu'elle a parcourue et les affaires d'Etat auxquelles, durant tout le voyage, elle s'est donnée avec un zèle si patriotique. Je n'ai pas besoin de vous dire, Monsieur le Directeur, que le Président est retourné très satisfait de la réception toute sympathique, toute cordiale que lui ont faite le général Jean Jumeau et sa famille. Son Excellence entra en ville à cinq heures du soir.

Le dimanche 18, le Président donna audience à la population qui, tout entière, se rendit au palais pour écouter les paroles qui furent prononcées avec un accent de sincérité et de conviction tel que je ne saurais le rendre.

Le général Jean Jumeau, d'abord, présenta cet auditoire à Son Excellence dans les termes suivants :

« Président,

« Vous m'avez confié, en qualité de délégué, les populations du département de l'Artibonite et de l'arrondissement de Lascahobas. Je suis heureux de vous annoncer que tout va bien dans les différents arrondissements et communes placés sous mes ordres. Officier d'honneur, je vous prie d'être persuadé que je continuerai à faire tous mes efforts pour répondre à votre attente.

« Voici, Président, la population prête à vous écouter. J'aime à penser qu'elle saura tirer profit des conseils que vous allez lui donner. »

Son Excellence s'exprima ainsi :

« Messieurs,

« Je suis heureux de vous annoncer que, d'après les rapports que j'ai reçus tant du Sud, de l'Ouest, du Nord-Ouest que du Nord, la tranquillité publique continue à se maintenir sur tous les points du pays. C'est de la paix qui règne partout que j'ai profité pour entreprendre cette tournée que, du reste, mon devoir de chef d'Etat m'imposait. Déjà j'ai visité les arrondissements de Saint-Marc et de Dessalines où, je dois le dire, tout ne marche pas comme je le voudrais.

« Je me dois, Messieurs, de vous dire la vérité. J'ai constaté partout une misère à laquelle, je l'avoue, je ne m'attendais pas.

« Cette situation regrettable ne sera pas assurément imputée au Gouvernement actuel, ni peut-être aux Gouvernements passés. D'ailleurs, je ne fais que vous dire ce qui est, sans rejeter la faute sur personne. Laissez-moi simplement vous donner l'assurance que nous travaillons de toute notre force à remédier à ce malheureux état de choses. Réussirons-nous? Vous savez, Messieurs, que ce succès dépend du concours que vous nous aurez donné.

« Ce concours, vous me le donnerez d'une façon réelle en m'aidant à maintenir la paix qui est la base de toute prospérité. Je compte beaucoup sur vous pour arriver à donner satisfaction à tous. Vous avez déjà prouvé au Gouvernement que vous êtes avec lui. Dans des moments difficiles, vous l'avez aidé à défendre une cause dont la justice est prouvée par les obstacles qu'elle a eu à surmonter et par son triomphe même. Continuez-lui votre confiance et soyez persuadés qu'il vous en tiendra compte.

« Les projets que le Gouvernement étudie pour le relèvement de la patrie ne peuvent pas être entrepris tout d'un coup. Vous connaissez le proverbe. C'est petit à petit que l'oiseau fait son nid. Pour atteindre à son but, le Gouvernement a compris que l'union entre tous est nécessaire. Il a fait appel à tous les sentiments. Il a convié tout le monde à prendre part à cette œuvre de régénération à laquelle il a mis la main et qu'il ne pourra pas achever sans la paix. C'est aux Haïtiens maintenant à faire leur devoir. Je dois le dire, Messieurs, le courant que la plupart d'entre eux suivent est mauvais. Il est temps de réagir contre le mal.

Chacun croit qu'il peut être commandant d'arrondissement, ministre, chef d'Etat le jour où il le veut. C'est une erreur. Il faut savoir patienter. Ceux qui veulent arriver trop vite souvent n'arrivent jamais. Quant à moi, je déclare que je n'occuperais peut-être pas la position que j'occupe si je ne savais pas prendre patience. Je reviens donc à vous prier d'aider le Gouvernement à maintenir la paix. Notez qu'avec la tranquillité vous aurez la sécurité, qu'avec la sécurité vous aurez toute satisfaction.

« Toutes les branches de l'administration ont besoin de la paix pour fructifier. Le commerce, l'agriculture ne peuvent pas progresser sans elle. Je vous le répète, Messieurs, je veux de l'union entre tous les Haïtiens. Je ne sais pas si certaines gens ont le Gouvernement pour ennemi. Je vous prie de croire que le Gouvernement, lui, n'en a pas. Il ne veut pas en avoir, ce qui est prouvé par sa conduite vis-à-vis de tous. Il ne persécute personne. Il ne travaille qu'à donner la liberté et la sécurité à tous.

« En effet, Messieurs, je ne crois pas qu'il y ait un seul de mes prédécesseurs qui ait donné, qui ait garanti les libertés plus que moi. Mais, c'est là le tort que j'ai aux yeux des ambitieux, je n'entends pas permettre la licence. J'agis comme le père de famille qui arrête son enfant à la moindre imprudence, qui le châtie même quand il y a lieu. Ici je vous fais remarquer que ce châtiment n'entraîne aucune antipathie. Le père, quelles que soient les circonstances, ne peut haïr ses fils. Le Gouvernement veut empêcher le mal et il prend des mesures à cet effet.

« Malheureusement on ne comprend pas les choses ainsi. On ne veut pas comprendre que j'ai pour mission d'éclaircir ma route afin que je puisse voyager sans risque. De là les bruits absurdes que l'on fait courir.

« Les journalistes, par exemple, ont beaucoup de sujets à traiter. Au lieu de battre le Gouvernement en brèche, comme ils le font, ils peuvent, ils doivent l'aider. Pour ma part, je n'ai pas la prétention de croire que je fais bien. Je laisse aux actes le soin de parler pour moi. Mais, êtes-vous sûrs qu'un autre ferait mieux? Messieurs, croyez-moi, il n'y a pas de plus grand patriote que moi, et je ne puis dire les grandes choses que j'aurais déjà entreprises, si j'en avais les moyens. Je n'appelle donc pas patriotes ceux qui, sans raison, attaquent le Gouvernement à tout bout de champ, avec passion. Que ne donnent-ils pas des conseils au lieu d'injurier! Certes, un agent du Gouvernement peut se conduire mal. Alors il faut avoir le courage de le dénoncer poliment et on fera, dans ce cas, œuvre de citoyen. On ne doit pas oublier qu'en maltraitant le Gouvernement qu'on s'est librement donné on permet à l'étranger d'en faire autant.

« Pour ce que j'ai enduré sous certains de mes prédécesseurs j'avais le droit de profiter de ma position actuelle, ne serait-ce que pour critiquer. Cependant je n'ai jamais médit d'aucun Chef d'Etat, comprenant que, agissant ainsi, j'aurais médit du pays qui l'avait choisi et conséquemment de moi-même.

« Je crois donc pouvoir dire que je suis dans mon rôle en veillant. J'ai pour devoir d'empêcher que l'on tombe dans le mal, de dire halte-là à ceux qui dépassent les limites plutôt que d'avoir à les voir se casser la tête contre des obstacles. Je prévois le mal plutôt que d'avoir à y remédier. Car si je laissais aller les choses au point de permettre qu'on m'attaque, ne serais-je pas dans la nécessité de me défendre? Vous savez, Messieurs, que, quand je me défends, je me défends trop. Je ne sais pas m'arrêter.

« Les routes à refaire, les rivières à endiguer, les

ponts à construire sont autant de questions à étudier. Pourquoi les journalistes ne s'en occupent-ils pas? Ne pensent-ils pas que l'étranger qui les lirait aurait compris notre intention d'aller de l'avant et nous aiderait plutôt que de nous nuire? Nos finances sont dans un état pitoyable. Je regrette, Messieurs, de ne pas remarquer ici Messieurs les commerçants. On blâme beaucoup ici ceux qui sont préposés à la perception des impôts. Je voudrais en parler longuement. Je ne puis le faire, aucun commerçant n'étant présent.

« Il importe, Messieurs, que nous fassions respecter notre pavillon et ce n'est que par la paix que nous y arriverons en remplissant nos engagements. Ne croyez pas qu'un Gouvernement puisse faire mal. Un Gouvernement ne peut jamais se donner ce plaisir-là, alors même que ce serait un plaisir.

« Moi, par exemple, pourquoi m'avez-vous choisi? C'est ici, aux Gonaïves, qu'on s'est le premier manifesté en ma faveur. Je venais du Port-au-Prince après la mort du général Séïde. Je passais aux Gonaïves allant au Cap avec l'idée arrêtée de ne m'y occuper que de mes affaires personnelles. Vous avez été les premiers à me trouver digne de bien mener les choses. Pourquoi? Parce que vous avez eu confiance en moi? Ai-je démérité de cette confiance? Je déclare hautement que je n'ai jamais accompli aucun mauvais acte. Je n'ai jamais volé et je vous autorise à vérifier le fait quand vous le voudrez. On dit que je suis riche. On se trompe, Messieurs. Assurément je fais des économies qui, dans l'avenir, me permettront de rester à la hauteur de la position dont j'ai été par vous honoré. Soyez donc patients et vous aurez la plus large satisfaction.

« Déjà nous avons écrit pour avoir ici des compagnies qui puissent nous refaire nos routes et endiguer nos

rivières. Nous avons, à cet effet, des lois devant les Chambres. Croyez-moi, Messieurs, ce ne sont pas des progrès qu'on peut réaliser en un jour. Si même vous avez à critiquer, faites-le courtoisement et le Gouvernement ne pourra pas se fâcher.

« Pour ce qui est de moi, j'aime la critique ; mais j'aime qu'on la fasse consciencieusement. En me disant que je fais mal, donnez-moi vos idées, dites-moi les moyens grâce auxquels je pourrais faire mieux et alors je serai content. Non, Messieurs, ce n'est pas parce que nous sommes Gouvernement que nous sommes Dieu. Nous pouvons, nous aussi, errer. Nous n'avons pas de baguette magique pour changer la misère en richesse. Nous ne pouvons donc croire que tout ce que nous faisons est bien fait. Nous ne pouvons pas publier notre correspondance, nous ne pouvons pas vous faire tout savoir. Mais, croyez-moi, nous marchons. Il y a, en ce moment-ci, des contrats par-devant les Chambres, nous en avons d'autres à l'étude et je suis persuadé qu'il en sortira du bien pour le pays.

« Soyez patients, Messieurs. Restez tranquilles. D'ailleurs, pourquoi vous le cacher? Si nous persistons à ne pas vouloir nous entendre, nous ne porterons plus le nom d'Haïtiens. Il importe, pour ne pas perdre notre autonomie, que nous rompions avec nos bouleversements. Vous le savez, il y a des gens qui ne veulent pas travailler et qui courent après les positions pécuniaires les plus hautes. Ceux-là ne peuvent pas aimer la paix qui les empêche d'assouvir leurs passions. J'espère qu'aucun d'entre vous n'en est. Moi, j'ai toujours travaillé, chacun sait comme j'ai mené la vie jusqu'au jour où j'ai été revêtu de la confiance de la nation. On peut suivre mon exemple et on réussira.

« Je donne un avertissement à tous. Je ne nuirai à

personne ; mais je n'accepterai pas qu'on me nuise non plus. Vous savez le mal que je subis, les calomnies dont je suis l'objet. Eh bien, parmi ceux qui m'insultent, il n'y a pas un qui soit plus honnête que moi. Il y en a même à qui j'ai tendu la main, qui se dit mon parent et qui m'injurie, moi si respecté chez moi. J'accepte tout. Je vous ai dit, le jour de ma prestation de serment, que je faisais au pays le sacrifice de ma vie. Qu'on fasse attention. Je vous le répète, Messieurs, si on m'attaque, je me défendrai. J'ai 65 ans. Quand on arrive à mon âge et qu'on occupe ma position, quelle ambition voulez-vous qu'on ait, si ce n'est celle de voir ses concitoyens bénir son nom. (*Vive le Général Hyppolite !*)

« Assurément je ne me crois pas indispensable. Mais pas un seul d'entre vous qui ne soit persuadé de la situation qui sera faite à la nation si je viens à tomber.

« Vous avez dû entendre, Messieurs, à propos de la révolte qui a éclaté dans la partie de l'Est, les bruits qui se sont répandus. On a dit que le Gouvernement n'y a pas été étranger et qu'il a même encouragé les insurgés. Je n'ai qu'à en appeler à votre bon sens pour vous faire comprendre l'absurdité de ce bruit. Le Gouvernement ne peut s'immiscer dans les affaires de l'Est. Du reste, nous avons à nous occuper de trop de choses à l'intérieur pour que nous nous mêlions des choses du dehors. Il me semble que nous avons tout intérêt à vivre en harmonie avec le Gouvernement Dominicain. Néanmoins, je vous en donne l'assurance, le Gouvernement saura garder, en tout état de choses, une attitude digne de lui, digne de la nation. (*Bravos.*)

« Je ne finirai pas, Messieurs, sans vous dire deux mots de la situation religieuse du pays. Vous savez déjà que le Gouvernement a pu obtenir du Saint-Siège la nomination d'un archevêque à Port-au-Prince et d'un

évêque aux Cayes. Il a même l'immense honneur de voir le Légat du Saint-Père siéger dans nos réunions diplomatiques. Ce fait qui paraît sans importance est un véritable progrès pour notre diplomatie, progrès qui se constate pour la première fois chez nous. Le Gouvernement est, en ce moment, en pourparlers pour donner un évêque à la population des Gonaïves.

« Vous voyez donc, Messieurs, que vous n'avez qu'à patienter pour que vous ayez toute satisfaction. Aidez-moi, par un concours réel, à maintenir la paix sans laquelle, je vous le répète, je ne pourrai rien entreprendre. Je compte beaucoup sur vous, citoyens des Gonaïves. Je reste convaincu que vous ne reculerez devant aucun sacrifice pour que la tranquillité publique ne soit point troublée, pour le triomphe des idées appelées à lancer dans la voie de la civilisation la patrie que nous aimons tous d'un égal amour. »

Des applaudissements qui partirent de tous les points de la salle, les cris plusieurs fois répétés de: vive le Président d'Haïti couvrirent les dernières paroles de Son Excellence.

Les fonctionnaires et employés des différentes branches de l'administration furent ensuite présentés au Président.

C'est d'abord le corps judiciaire que le trop sympathique M. Lespinasse présente au Président: « Depuis que je suis ici, dit-il, aucune plainte ne m'est parvenue contre les tribunaux de cette ville que, faute de temps, je n'ai pas encore visités. Je suis cependant persuadé que je n'aurai que des compliments à faire à Messieurs les magistrats. »

« Moi aussi, répondit le Président, je suis persuadé que le tribunal que dirige un homme comme celui qui est à la tête du tribunal des Gonaïves et en qui j'ai pleine confiance ne peut que donner la plus large satisfaction au Gouvernement. Je dirai même que tous les juges qui composent ce tribunal sont des amis du Gouvernement, tous des hommes capables. Il ne me reste donc qu'à leur rappeler qu'en distribuant la justice comme ils le font ils travaillent au maintien de la paix.

« Je présenterai aussi mes compliments au chef du parquet. Jeune et intelligent, il est comme moi très orgueilleux. Il fera tout pour mériter l'estime de la population. »

M. T. Pélissier, l'honorable doyen du Tribunal civil, remercie le Président pour ce qui lui est personnel et pour toute la Magistrature. Il donne l'assurance que tout sera, par elle, mis en œuvre pour le maintien de la tranquillité publique. Le chef du parquet promet au Président de continuer à faire ses efforts pour toujours mériter les compliments du Gouvernement. Son Excellence finit en invitant Messieurs les Magistrats à la sagesse et leur dit combien sont importants les verdicts des juges, surtout au point de vue de nos relations extérieures.

Après que M. Lespinasse, en sa qualité de Ministre intérimaire des finances, eut présenté le Corps administratif, Son Excellence leur parla à peu près en ces termes : « Je n'ai que des compliments à adres-

ser à Messieurs l'administrateur et directeur des douanes des Gonaïves. Continuez, Messieurs, à faire votre devoir.

« Dans tous les pays les commerçants ou plutôt les capitalistes forment une puissance avec laquelle nous devons compter. Nous lui devons donc notre protection. Je n'entends pas dire que vous devez permettre un laisser-aller; mais, quand vos moyens vous le permettent, vous devez les faciliter, soit pour les débarquements, soit pour la vérification des marchandises. »

Monsieur l'Administrateur des finances remercia le Président et expliqua la conduite qu'il a toujours tenue vis-à-vis des commerçants. Il profita de l'occasion pour remercier le Délégué, le général Jean Jumeau, et le Commissaire du Gouvernement qui lui ont toujours prêté leur concours.

Vint le tour de l'infatigable général Saint-Martin Dupuy, Ministre de l'Intérieur, qui présente le Conseil communal.

Le Président lui adressa les quelques mots suivants :

« Quant à vous, je ne puis pas encore vous faire des compliments puisque vous venez de commencer. Ce n'est donc que le temps qui dira si oui ou non vous avez tenu au programme que vous vous êtes tracé. Cependant, composé comme il l'est, je suis sûr que le Conseil communal répondra à l'attente de la population. »

Monsieur le Magistrat répond qu'il est père d'une nombreuse famille et que toute son ambition est de laisser à ses enfants un nom sans tache. Il y va de sa dignité, pense-t-il, de répondre à la confiance de tous.

Enfin l'honorable M. Apollon, Secrétaire d'Etat de l'Instruction publique, présenta à Son Excellence le corps enseignant.

Monsieur l'Inspecteur parle longuement du bienfait de l'instruction publique. Il remercie le Gouvernement de l'avoir encouragée avec tant de zèle et promet de faire tous ses efforts pour mériter l'attention du pays.

« Je ne puis, dit Son Excellence, que vous complimenter, Messieurs. Je vous exhorte à persévérer dans la voie que vous suivez si bien. C'est par l'instruction, comme l'a dit Monsieur l'Inspecteur, que nous aurons des citoyens dévoués au pays, capables de l'aider à marcher. »

Une élève de l'école secondaire de demoiselles présenta, au nom de ses compagnes, ses compliments à Son Excellence qui lui répondit en des termes charmants comme elle est touchée de ses souhaits.

Les habitants des Gonaïves sont très hospitaliers, dévoués et même très enthousiastes. La ville est aujourd'hui assez bien éclairée.

A part l'église, la prison, l'hospice et l'autel de la Patrie, il n'y a point d'édifices proprement dits. Le Gouvernement compte très prochainement faire

mettre la main à la réparation de ceux des édifices qui existent et en doter la ville d'autres dignes d'elle. L'hospice de Gonaïves, qui me procure l'avantage de prier les sœurs qui le dirigent de recevoir mes compliments et les remerciements des indigents, sera surtout l'objet de toute la sollicitude du général Saint-Martin Dupuy, qui n'a pas manqué d'apprécier la méthode et le grand dévouement de ces bienveillantes sœurs.

On doit, Monsieur le Directeur, à la ville de l'Indépendance une mention spéciale pour son autel de la Patrie qui est le plus beau de toute la République. Il est construit en pierres de la forme d'un polygone. Des marbres placés de chaque côté portent les noms des signataires de l'acte de l'Indépendance. Sur deux de ces marbres sont inscrits les noms du Général Hyppolite et de Jean Jumeau.

J'ai vu, aux Gonaïves, l'endroit où l'acte de l'Indépendance a été signé. C'est actuellement la propriété de Madame veuve L.

On remarque, dans la rue Louverture, un canal en pierres, qui conduit à la mer l'eau qui sort d'une source aux dattes. Ce canal a été construit par Toussaint-Louverture. L'eau, dans le temps, était potable. Aujourd'hui, on peut prévoir la minute où les animaux mêmes refuseront d'en boire. — Comme vous le savez, on souffrirait boaucoup de la soif aux Gonaïves si on ne s'était résigné à payer très cher l'eau de la Pierre qui est une des meilleures du pays.

Bientôt cette eau de la Pierre sera donnée à domicile, grâce à la concession octroyée par le Gouvernement actuel à M. Sterling, qui déploie tout ce qu'il a d'énergie pour mener à bien l'œuvre déjà en très bonne voie.

La ville des Gonaïves qui, comme Saint-Marc, est située dans le grand golfe de la Gonave, est bornée au Nord par la commune de Gros-Morne, au Nord-Est par celle d'Ennery, à l'Est par celle de Saint-Michel, au Sud par celle de la Grande-Saline, à l'Ouest par la mer et au Nord-Ouest par la commune de Terre-Neuve. Le port des Gonaïves est un des meilleurs de la République. Il est garanti contre tous les vents et offre un mouillage sûr. M. l'amiral Killich, le sympathique et un de meilleurs de nos marins, est d'avis que cette rade ne laissera rien à désirer le jour où elle sera draguée.

Je vous ai dit plus haut, Monsieur le Directeur, que la ville des Gonaïves est une des plus neuves de la République. Elle compte à peine cent soixante-dix années d'existence. Quand on compte les différents événements dont elle a été le théâtre et qui ont beaucoup contrarié son évolution, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'elle est une de nos villes les plus avancées.

Vous vous rappelez sans doute qu'elle a été incendiée en 1802 d'après les ordres de Toussaint. En 1842, elle a été en grande partie détruite par le tremblement de terre, qui causa tant de torts aux villes

du Nord, du Nord-Ouest et de l'Artibonite. En 1865, lors de l'affaire Victorin Chevalier et Baugé, elle a été de nouveau incendiée. Elle a subi dans la guerre Nissage-Salnave et en 1889 deux bombardements qui lui ont beaucoup nui. En 1879, Boyer Bazelais, sorti de Port-au-Prince, s'étant transporté là, elle a été le théâtre d'une terrible bataille et d'un effroyable incendie qui l'avait détruite presque dans son entier. Cette ville enfin eut à souffrir d'un siège de 18 mois, durant lequel siège les Gonaïviens furent positivement réduits. Pourtant cette ville, au point de vue financier, est au second rang.

Elle fait un grand commerce de campêche, de coton et de café. C'est elle qui alimente les communes de Terre-Neuve, d'Ennery, de Gros-Morne, de la Baie-de-Henne. Elle reçoit les denrées de ces diverses communes auxquelles il faut ajouter Plaisance et Port-Margot. Plaisance surtout lui fournit une grande quantité de café. On y vient des arrondissements de la Marmelade, de Hinche et de Dessalines.

Grâce à ces avantages, la ville des Gonaïves prend chaque jour de l'extension et une importance économique remarquable. Elle est assez riche. Dans chaque maison, construite, pour la plupart, avec beaucoup de goût, il y a une aisance aimable et à laquelle on ne peut que rendre hommage. Je vous demande ici, Monsieur le Directeur, la permission de faire un souhait, celui de voir les trop gentils jeunes gens des Gonaïves

se donner un peu plus à l'étude et par ainsi joindre le progrès intellectuel, moral, au progrès matériel auquel ils ont atteint et se rendre plus digne de leur célébrité historique dont ils tirent si justement tant de gloire. Il y a aux Gonaïves nombre de jeunes gens d'une intelligence distinguée et d'une instruction très solide. Ils comprendront, j'en suis persuadé, la sincérité de mes souhaits et tâcheront, je l'espère, de répondre au noble titre de Gonaïviens qu'ils portent si fièrement. Que ceux qui font l'exception ne laissent pas de donner l'exemple. Ainsi faisant, ils travailleront tous à la grandeur de la patrie chérie (1).

La commune des Gonaïves n'offre rien sur le rapport agricole. En fait d'industrie, l'industrie commerciale est la seule qui y soit connue. Elle pourrait tirer de très grands profits de ses salines si on en prenait soin. Elles périclitent aujourd'hui d'une façon effrayante. La richesse de Gonaïves vient uniquement

(1) A propos de ce passage, l'auteur de cette relation fut, dans le temps, l'objet d'une attaque qu'il n'a jamais pu comprendre et dont il pourrait être peiné si ses nombreux amis des Gonaïves, faisant preuve d'une intelligence et d'un bon sens dont d'ailleurs il n'avait pas douté, ne lui avaient continué leur sympathie.

L'auteur de la relation a toujours pensé qu'il est de ces attaques qu'on doit oublier. De là ses habitudes de pardonner à ceux qui les font rien que par envie d'écrire. Cette note, on le comprend, n'est que pour remercier ses nombreux amis dont il est plus haut parlé et qui sont « d'une intelligence distinguée, d'une instruction très solide. »

R. P.

de son commerce. Je suis, pour ma part, persuadé que du jour où nos voies de communications seront telles que les habitants de Plaisance, de Hinche, de la Marmelade, par exemple, pourront concourir sur d'autres marchés, la ville des Gonaïves sera rudement frappée.

Le sol de la commune des Gonaïves est d'une aridité désolante. Je vous ai dit, Monsieur le Directeur, mon opinion sur le campêche. Je suppose que vous et vos lecteurs vous êtes de mon avis. La culture de coton est, comme à Saint-Marc, dans un état de décadence qui ne saurait trop effrayer.

Quand, en effet, on se rappelle l'appoint qu'a apporté au trésor public la culture de ce textile par l'Artibonite lors de la guerre d'Amérique, on peut justement s'étonner que les habitants de cette commune aient ainsi abandonné la plantation du coton.

D'où a pu venir cette décadence? Que font en ce moment les anciens grands planteurs? Il me semble, Monsieur le Directeur, que c'est un problème important à résoudre, tant par rapport au Gouvernement qui doit se rendre compte de tout afin de savoir à quoi s'en tenir sur tout, que par rapport aux Gonaïviens mêmes qui, dans la circonstance, peuvent avoir oublié leurs véritables intérêts.

Des anciens grands planteurs de coton, les uns, le plus grand nombre, laissent leurs jardins aux bons soins du temps. Ils ne s'en occupent presque plus, récoltant les produits suivant que la nature le veut.

Les autres ont tout abandonné et se donnent à la coupe de campêche. Il y a même de ces derniers qui n'ont pensé mieux faire que de rentrer en ville où ils se constituent journaliers.

Sans approuver ces derniers, je ne suis pas de ceux qui pensent qu'il faut les retourner dans leurs champs par des moyens coercitifs. Vous connaissez, comme moi, les causes qui produisent ces effets. Vous ne savez pas moins les moyens auxquels, en pareil cas, a recours la science économique.

N'aimant pas trop me répéter, je ne vous dirai rien de ceux qui se livrent à la coupe du campêche.

Attendons les résolutions que, à cet égard, prendra le Gouvernement qui, vous n'en doutez pas, est très disposé à tout entreprendre pour asseoir la richesse nationale.

Pour ce qui est de ceux qui se fient au sol sans penser du tout à améliorer ou à agrandir leurs plantations, ils répètent à qui veut l'entendre que leur conduite vient du bon marché de leurs produits, bon marché qui arrive juste au moment où la cueillette coûte très cher.

Ne pensez-vous pas, Monsieur le Directeur, que si les choses étaient comme ces gens le rapportent, il y aurait un phénomène économique si drôle qu'il serait capable de dérouter toute étude de cette science. D'un côté bon marché du produit qui entraîne la décadence du produit, de l'autre, cherté de bras par rapport à ce produit même. Cette cherté de bras ne

peut, en effet, s'expliquer que par une augmentation de demande de bras, ou bien par cette supposition que les gens préposés à ce travail sont plus rares. Je ne crois pas à la dernière hypothèse. Je doute que, malgré nos guerres, cette catégorie de travailleurs ait diminué.

La quantité de coton livrée actuellement au commerce détruit cette supposition à savoir qu'il y a augmentation dans la demande de bras. D'où vient donc cette cherté ? Tout d'abord, j'avoue que je n'y crois rien. Ensuite, si je l'admettais, il me serait difficile d'accepter que cette cherté, même jointe au bas prix du produit, ne laisse rien comme bénéfice. Assurément, durant la guerre d'Amérique les planteurs de coton réalisaient de grands profits. Cette guerre n'étant plus, le prix du coton ayant naturellement baissé par la concurrence qui s'est ouverte sur les marchés étrangers, le soin que nos agriculteurs portent à leurs produits n'étant pas exempt de reproches, il est résulté chez nous la baisse dont se plaignent les producteurs et conséquemment la diminution dans les bénéfices.

Il y a donc pour les habitants de la commune des Gonaïves à redoubler d'ardeur dans le travail, à augmenter leurs plantations afin de rattraper les pertes causées, dans le bénéfice, par la baisse du prix. Pour ce qui est du Gouvernement, lui qui apprécie à un très haut degré la culture du coton, il remédiera assurément à cet état de choses. Déjà, il

cherche comment inculquer à nos laboureurs l'idée de produire mieux, ensuite comment leur donner les moyens de produire davantage. C'est d'ailleurs dans ce but qu'il annonce, comme il le fait, l'établissement prochain des fermes-écoles.

Il me semble, Monsieur le Directeur, qu'on doit d'autant plus s'occuper de la culture du coton dans l'Artibonite qu'il n'est pas très facile de tirer autre chose de ce sol.

D'ailleurs, il faut que vous notiez qu'il est difficile d'améliorer cette terre par l'arrosage, l'eau étant toujours très rare. Je ne parle pas de l'engrais pour les raisons que vous savez.

Geffrard, qui était très touché de la situation agricole de la plaine des Gonaïves, avait pensé la faire arroser par l'établissement de puits artésiens. Suivant le conseil d'un ingénieur, un carreau de terre avait été acheté à Biennac et tous les outils et machines nécessaires étaient déjà sur les lieux quand la révolution qui mit Salnave au pouvoir éclata. Salnave passa tout son temps à guerroyer et depuis lors cette idée n'a jamais été reprise.

Ainsi ceux qui avaient renversé Geffrard n'ont point voulu continuer ce que Geffrard avait commencé. Ils ont oublié la nation pour nuire à leur prédécesseur, ce qui souvent équivaut à nuire à la nation. « Les guerres civiles, dit H. Passy, laissent après elles des ressentiments et des divisions longtemps implacables. » Cela est vrai. Après avoir com-

battu sous des bannières opposées, on reste des ennemis les uns des autres. Cette inimitié, cette haine retombe même sur les choses. La civilisation en souffre.

De quel droit un adversaire peut-il prétendre à la raison? Entrepris par lui l'avancement est un recul. Il faut qu'il y ait solution de continuité dans le progrès. D'où notre perte. D'où, les raisons pourquoi j'aime à suivre l'exemple du général Hyppolite. Je prêche la paix. N'est-ce pas que c'est une sainte mission pour nous tous? *Delenda Carthago.* Que les guerres civiles soient détruites. Ainsi je finis avec les Gonaïves. Ainsi je finirai avec tous mes entretiens.

R. P.

CHAPITRE VIII

Terre-Neuve.

Il était environ quatre heures et demi du matin, le 27, quand nous partions des Gonaïves. La route qui, de cette ville, conduit à Terre-Neuve, n'offre rien qui soit digne d'être porté à la connaissance des lecteurs, si ce n'est le *Pont-Soleil* où, dans la guerre contre Salnave, une forte partie de l'armée de Nissage tint garnison.

Le Pont-Soleil prend son nom de l'habitation Soleil, laquelle, à son tour, tire le sien du colon qui en était le propriétaire. L'habitation Soleil était dans le temps une terre vignoble. Il n'y a rien aujourd'hui qui puisse faire croire qu'elle était cultivée, surtout qu'elle était plantée de vignes.

Après l'habitation Soleil, nous avons gravi le morne du même nom, très long, très escarpé. Nous avons traversé ensuite l'habitation *Dolan* dont la température est délicieuse. Cette température nous a été d'autant plus agréable qu'au Morne-Soleil,

qui est très aride, nous avons souffert d'une chaleur épouvantable.

L'entrée de Terre-Neuve est une levée de rideau. Elle cause une surprise charmante. On y est juste au moment où l'on pense en être bien loin. A la minute où tout vous dit de prendre courage, de vous préparer à grimper une montée que vous voyez devant vous, vous faites un contour et vous êtes dans le bourg.

L'accueil qu'on a fait à Son Excellence le Président partout où elle a jusqu'ici passé, est digne de tous les éloges. Terre-Neuve a trouvé le moyen d'être au-dessus de tout éloge. Il y avait dans la joie des habitants un je ne sais quoi qui ressemblait à la folie et qui était de la sagesse. Leur joie pouvait dire leur sympathie. Cette joie poussée à la folie exprimait leur reconnaissance. Leur sagesse disait leur amour pour la paix publique.

Son Excellence le Président de la République fut arrêtée sous un très gentil petit arc de triomphe, dressé à l'entrée du bourg. Là, Monsieur le magistrat communal lui souhaita la bienvenue dans un langage d'où se dégageait toute sa sincérité, tout son dévouement au Gouvernement.

« La population, ajoute-t-il, est heureuse de vous posséder en son sein, d'autant plus heureuse que vous êtes, Excellence, le premier Chef d'État qui ait pensé l'honorer de sa visite. Elle restera à jamais dévouée et fidèle à votre Gouvernement !... »

Après l'honorable magistrat, le très symphatique député de la commune, M. Guerrier Belhomme, exprime au Président le bonheur que la population éprouve de le voir : « De tous les Chefs d'État qui ont précédé, vous êtes le seul qui comprenez que Terre-Neuve est une partie intégrante de la République et que votre présence doit y rehausser l'honneur et la gloire dont les autres communes ont toujours joui de vos prédécesseurs. » — Il demande ensuite à Son Excellence, après avoir cité les grands travaux déjà entrepris par le Gouvernement, son concours pour le relèvement de la commune de Terre-Neuve si souvent oubliée.

Monsieur le député finit en priant le Président de croire aux vœux que forme la population pour son bonheur et la conservation de ses jours.

De l'arc de triomphe, le Général Hyppolite se rendit à l'église où le Père Coudet lui présenta ses compliments et ses vœux pour le maintien de la santé du Président.

Son Excellence rentra ensuite au palais. Durant le trajet elle fut l'objet d'une véritable ovation.

Dans l'après-midi, à 4 heures, le Président donna audience à la population : « Messieurs, dit-il, dans le discours que Monsieur le député de la commune a prononcé ce matin, il a dit que je suis le premier Chef d'État qui ait visité Terre-Neuve. Je veux croire cependant que ni le désir, ni l'envie de le faire n'ont manqué à mes prédécesseurs. Des cir-

constances, sans nul doute indépendantes de leur volonté, les avaient arrêtés. Dans tous les cas, je remplis, moi, mon devoir en venant ici. J'ai tenu, Messieurs, à vous voir, à vous causer. J'ai voulu me rendre, par moi-même, compte de votre situation. »

Après ce petit préambule, Son Excellence parle de la nécessité de maintenir la paix qui est la base de tout bien-être, de tout progrès. Tout en faisant remarquer que Terre-Neuve ne s'est jamais mêlée à nos luttes intestines, elle démontre comment cette population a souffert, elle aussi, des maux qu'entraîne la guerre civile. Passant à l'agriculture, qui, observe le Président, n'existe pas, Son Excellence ajoute :

« Remarquez bien que je n'avance pas que vous ne travaillez point. Au contraire, il me semble que c'est une bonne direction qui vous manque. Votre sol est aride, je le vois. Cependant ne pensez-vous pas qu'il y a certaines industries qui vous rendraient plus fortunés si vous vouliez vous y adonner? » — Et le Président explique comment cette population tirerait de grands profits de l'élevage des bestiaux et dit le but que le Gouvernement veut atteindre en cherchant à faire venir dans le pays des hommes spéciaux pouvant enseigner les différentes sortes d'industrie.

Son Excellence parle ensuite de l'instruction dont elle dit tous les bienfaits. Elle adresse de vifs reproches aux pères et mères qui négligent d'envoyer

leurs enfants à l'école. « Comprenez une fois pour toutes, ajoute-t-il, que c'est par l'instruction que vos enfants seront à la hauteur de leur mission. C'est par elle que les jeunes filles seront de bonnes mères, connaissant leurs véritables intérêts ; que les jeunes garçons seront des pères de familles dignes de ce titre, capables d'être quelque chose dans leur pays. »

Après avoir expliqué les avantages que les agriculteurs tirent toujours des voies de communication et dit la pensée du Gouvernement de faire venir des compagnies pour la réfection des routes qui sont, comme celle des Gonaïves à Terre-Neuve, en mauvais état, le Président attire l'attention des habitants sur ce fait que rien ne pourra être réalisé si tous ne veulent s'entendre pour rompre avec la funeste habitude des guerres civiles. — Il les invite à ne pas écouter les bruits absurdes que les malfaiteurs sèment contre le Gouvernement.

« Un Gouvernement ne peut pas faire mal. Un Chef d'Etat est comme un père, il n'est pas possible qu'il travaille au détriment de ses enfants... » — Enfin, le Général Hyppolite exhorte la population au travail qui est la seule source des richesses et du bonheur. « Pourquoi, s'écrie-t-il, ne pas vous aimer? Pourquoi ces haines que nous nourrissons continuellement les uns contre les autres ? Aimons-nous, mes amis ! C'est par l'entente, c'est par une sympathie mutuelle que nous sauverons notre pays. Rappelons-

nous-le toujours : ce pays est à nous. C'est nous qui devons lui donner sa place parmi les grandes nations. Cette place, il l'aura par la paix solidement assise, par l'entente, mais une entente sincère entre tous les Haïtiens. »

Les cris de : « Vive le Président Hyppolite ! Vive le Père de la Patrie !... » couvrirent les derniers mots de cette causerie à laquel le Monsieur le député Belhomme répond en donnant à Son Excellence l'assurance que la population qu'il représente à la Chambre des Représentants est à la paix et est prête à tout faire pour aider le Gouvernement à exécuter les grands projets desquels doit découler la régénération de la Patrie.

Le soir, dès sept heures, le bourg de Terre-Neuve fut illuminé. Cette illumination féerique le rendait méconnaissable. Les fanaux vénitiens dont étaient décorés le palais, les maisons de Messieurs le député, le curé, le préposé d'administration et le Magistrat communal donnaient à Terre-Neuve je ne sais quel aspect aimable et inconnu.

Des feux d'artifice partirent de tous les points de Terre-Neuve. Il semblait même que le Père Coudet, au presbytère, et Monsieur le député, au Calvaire, se disputaient à qui réussirait le mieux. Les deux ont triomphé. *Les fontaines de feu* de Monsieur le Curé étaient surtout magnifiques. Imaginez-vous, Monsieur le Directeur, des jets qui, une nuit, lanceraient dans l'air des myriades d'étincelles de toutes les cou-

leurs, représentant chacune une étoile, vous aurez une idée de ce que j'appelle les fontaines de feu. D'un autre côté, Monsieur le député, avec la retraite aux flambeaux par lui organisée, donnait au bourg une gaîté extraordinaire. Ses fusées à étoiles fixes méritent une mention spéciale.

Le lendemain, à six heures, une messe solennelle fut chantée pour le repos de l'âme de regretté Chéry. Rien ne manqua pour rendre la cérémonie imposante. Ainsi, vous le voyez, on a tenu partout à donner cette preuve de regret au défunt et de sympathie au Président qui en est toujours très touché.

A Terre-Neuve, il n'y a aucun édifice digne d'être signalé à vos lecteurs. Pour être vrai, je dois vous dire que l'église même n'en est pas un. Aussi le Père Coudet est-il dans l'intention de la reconstruire. Malheureusement, à cela il s'est trouvé un inconvénient. Des propriétés avoisinant la petite chapelle, qu'il faut quand même agrandir, aucune n'appartient à l'Etat. Le prêtre fit part de son embarras au Président qui, après un pourparler avec un des propriétaires, paya de sa poche le terrain désigné. L'église sera donc bâtie sur une propriété du Général Hyppolite qui en a gracieusement fait don à la population de Terre-Neuve.

Je vous l'ai déjà dit, Monsieur le Directeur, Terre-Neuve a fait au Président une réception réellement grandiose. Le général Hyppolite a été partout acclamé. Il a été conclamé à Terre-Neuve.

Etant chef d'Etat, être reçu grandiosement dans une ville, c'est bien. Dans une bourgade, c'est mieux. Il y a dans la simplicité des paysans une sincérité dont il faut tenir compte. Leur naïveté dit toujours leur franchise. Innocents, ils portent leur cœur sur leur visage. Tels vous les voyez, tels ils sont. Ils ont un je ne sais quoi qui vous invite à avoir confiance; et cette confiance n'est jamais trompée. Instinctivement ils aiment la paix. Instinctivement ils aiment le Chef qui la leur donne. C'est pourquoi j'ai dit plus haut que la joie des habitants de Terre-Neuve avait quelque chose de la folie, mais était la sagesse. Ces braves gens, toujours tranquilles, travaillent à la tranquillité publique et par conséquent à la grandeur du pays. Qu'ils vivent!

Terre-Neuve n'est pas riche en faits historiques. D'abord aux Espagnols grâce à Toussaint, ce quartier passa aux Français, Toussaint s'étant rendu à la France. Le 4 avril 1794, on y arbora le drapeau tricolore. Dessalines y passa en 1802. Un vieux de 102 ans à peu près, le général Séraphin, m'a dit que Dessalines, empereur, avait visité Terre-Neuve. Si le fait est vrai, Terre-Neuve aurait eu l'honneur d'être vue par deux Chefs d'Etat: J.-J. Dessalines et Hyppolite.

Ce général Séraphin, dont je vous parle, était à cheval le jour de notre entrée à Terre-Neuve. Il avait fait quatre lieues pour aller à la rencontre du Président.

Terre-Neuve est une des plus anciennes communes de la République. S'il faut en croire le député Belhomme, elle date de Dessalines.

Entouré de mornes tout à fait arides, le bourg est bâti sur un terrain inégal. La population de Terre-Neuve est honnête et hospitalière. Une intéressante jeunesse qui existe surtout dans le beau sexe fera l'avenir de ce bourg. Puissent les efforts que fait le Gouvernement pour lui donner une instruction suffisante être couronnés de succès !

La commune de Terre-Neuve est riche en bois de toutes sortes. On y fait du café en grande quantité. Cette commune s'améliorera assurément le jour où le Gouvernement pourra rendre faciles les communications de ce point aux Gonaïves.

Vous savez, n'est-ce pas, Monsieur le Directeur, ce que les routes publiques sont à l'agriculture. « Les voies de communications, dit Baudrillard, jouent dans la production et dans l'échange un rôle de premier ordre. Elles seules, en permettant d'écouler les produits, invitent à les créer ; sans elles, en effet, ils restent inutiles ou sans rémunération, faute de débouchés. Elles sont donc au premier rang des éléments de la richesse, et il faut ajouter, de la civilisation qui ne se développe qu'en mettant les uns avec les autres et les produits et les hommes. »

Ainsi, faire les routes pour le travail, donner de la sécurité aux travailleurs, voilà les principaux, peut-être les seuls encouragements à donner à notre agri-

culture. Rendre les communications faciles, faire naître l'esprit d'avenir chez nos agriculteurs, voilà, vous l'avez vu par les audiences, le but que poursuit le Général Hyppolite. Ce but, il l'atteindra.

Puisse le pays ne plus être troublé !

R. P.

CHAPITRE IX

I

Eaux chaudes de Boynes. L'Anse-Rouge.

Son Excellence le Président, toujours en très bonne santé, partit de Terre-Neuve le mercredi 22, à sept heures et demie du matin.

L'entrée de Terre-Neuve avait surpris. La sortie de Terre-Neuve a étonné. Ce bourg, vous le savez déjà, Monsieur le Directeur, est entouré de mornes de tous côtés. On se prépara donc, lorsque le boute-selle fut sonné, à en gravir une des chaînes, et on a été quitte pour ses préparatifs.

Après une descente douce et insensible presque, on chevaucha, pendant deux heures, dans une vallée dont la fraîcheur nous causa un indicible plaisir. Les deux mornes entre lesquels nous passions sont tout à fait abrupts et d'une très grande élévation. On dirait deux énormes murailles plantées là tout exprès pour endiguer la vue. On s'y arrêterait cependant

pour admirer cette fantaisie du Créateur si tout de suite on n'était pris de vertige. Ces murs menacent. Il semble qu'ils sont près de s'écrouler. Et de l'envie de s'arrêter on passe, sans transition, à l'envie de courir. Instinct de la conservation, disent les hommes dans leur vanité. Lâcheté, ont dû penser, par-dessus nos têtes, les oiseaux dont

« Le chant est un poème harmonieux sans rime. »

Sans être moins vain que les autres, je voudrais, pour ma part, toujours avoir cette vue, je voudrais toujours jouir de cette fraîcheur. Mais arrivé à Ducarré, la chose changea. Le sol devint aride. Le soleil nous tomba en plein.

Je suppose bien qu'à Ducarré il y a une carrière de marbre. Nous y avons vu une pierre parfaitement carrée, d'un blanc fini. Ce bloc a environ trois pieds et demi de long et autant de large. Dans tous les cas, il est sûr que les roches de Ducarré, si elles étaient travaillées, donneraient un résultat qui ne le céderait en rien à celui obtenu dans le marbre. Le Gouvernement, qui est sur le point de s'occuper de nos mines, ne manquera pas assurément de faire étudier les pierres de Ducarré.

De ce point aux « eaux de Boynes communément appelées « Sources-Chaudes » il y a à peu près une heure et demie de route; mais d'une route que la poussière doublée du soleil rendait excessivement execrable.

J'espère, Monsieur le Directeur, n'avoir pas besoin de vous dire d'où vient le nom de Sources-Chaudes sous lequel est désigné l'endroit que Son Excellence le Président a visité le 21 mars courant. Vous devinez assurément qu'il y a des sources d'eaux thermales

Contrairement aux « Sources-Puantes » et à « Cerca-la-Source, » les « eaux de Boynes » ont été, sous les colons, l'objet d'un soin particulier. Une d'elles est encore en très bon état. Le canal construit, sans doute, en 1772, pour amener l'eau aux bassins, paraît dater d'hier. Les bassins sont très propres et invitent les baigneurs. La seconde source, malheureusement, est en ruines. On n'y voit aujourd'hui que l'espèce de réservoir qui était destiné à recevoir l'eau des bassins pour la déverser au dehors.

Son Excellence, qui, là comme partout, a été l'objet de l'acclamation des habitants, après avoir adressé une courte prière à Dieu dans la chapelle élevée en ce quartier grâce aux soins du Père Coudet, le Chef d'État se paya le plaisir de visiter les sources. L'eau qui est très chaude est d'une limpidité extraordinaire. Lorsqu'on arrive à la source même et qu'on en remue la lie, il s'en dégage une faible odeur de soufre.

Il est très probable qu'il y existe une mine. Laquelle? Des hommes de sciences qui voyagent avec le Président, les uns supposent une mine d'argent, les autres une mine de fer. Ces derniers sont d'avis que les bains à ces eaux doivent être très bons

pour l'anémie et que cette propriété a pu être la cause des soins qu'y avaient portés les colons.

J'allais oublier de vous dire que l'eau réellement potable n'existe pas aux Sources-Chaudes. Il n'y a ni puits ni rivières. Les habitants du quartier sont donc forcés de boire l'eau des sources qu'ils refroidissent dans leurs jarres ou dans leurs alcarazas. Ils ne s'en sont jamais mal trouvés.

Les Sources-Chaudes appartiennent à l'État comme le témoigne un marbre tombé ou pris d'un de ces bâtiments je ne sais quand ni comment. Sur ce marbre qui a été remis au Général Hyppolite on lit l'inscription suivante : « L'an 1772, M. de Ramerce, « chancelier de l'ordre royal et militaire de Saint-« Louis, lieutenant du Roi à Saint-Marc, propriétaire « de cette source, en a fait cession au Roi. M. Malouët, « commissaire de la marine, ordonnateur au Cap, en « a proposé l'établissement.

« M. le Vicomte de la Ferronnays, commandant, « et M. de Montarcher, intendant, l'ont ordonné.

« L'analyse de ces eaux minérales a été fait la même « année par MM. Poloni, médecin, et Chatard, apo-« thicaire du Roi, et leurs propriétés salutaires pu-« bliées. » Ajoutons qu'elles ont été de nouveau analysées vers 1783. La chimie dispose aujourd'hui de tant de moyens qui n'étaient pas connus dans le temps qu'il ne sera peut être pas mauvais de livrer ces eaux à d'autres études.

On ne peut pas sortir des Sources-Chaudes sans se

jeter dans de profondes réflexions. En regardant cette eau, on sent comme la conscience nationale se réveiller dans soi. On compare ce que les Haïtiens dépensent pour aller prendre les eaux en Europe à ce qu'ils auraient dépensé pour venir aux Sources-Chaudes, et on trouve qu'il y a perte pour la nation. Le surplus ferait assurément vivre une industrie quelconque. On compare le pays tel qu'il est aujourd'hui au pays tel qu'il a été du temps des colons et on trouve, chose effrayante, qu'il a rétrogradé. On compare ensuite ces deux époques à l'avenir et on trouve que la patrie marchera. Non, il n'est pas possible que la misère vive perpétuellement dans la richesse. On commet une grave erreur lorsque, les voyant comme actuellement aller ensemble, on croit qu'elles s'entendent. Deux hommes qui se prennent au corps ne s'embrassent pas. Ils luttent. Dans la lutte longue, terrible, qui s'engage chez nous entre la misère et la richesse, celle-ci tuera celle-là. Donc espérons.

J'allais oublier de noter que les Sources-Chaudes sont situées dans le quartier du Port-à-Piment qui, en 1794, fut incendié par les Anglais. C'est de Port-à-Piment que le général Pourcelly, sauvé de Port-de-Paix, après la révolte de la 9e demi-brigade, à la tête de cent cavaliers, se rendit aux Gonaïves.

Il était à peu près onze heures quand Son Excellence le Président partit des « Sources-Chaudes. » Une superbe savane que nous avons traversée,

deux magnifiques salines que nous avons visitées sont les seules choses, des Sources-Chaudes à l'Anse-Rouge, qui soient dignes d'être signalées à vos lecteurs.

Je me suis donné, Monsieur le Directeur, le plaisir de visiter les salines qui sont situées sur les terres de l'État et qui sont exploitées par je ne sais qui. J'ajoute tout de suite que le Gouvernement ne perçoit aucun impôt, ni pour sa propriété ni pour cette exploitation. Le brave Secrétaire d'État de l'Intérieur, le sympathique général Saint-Martin Dupuy qui a l'œil à tout, n'a pas manqué de passer des ordres au Préposé d'administration de l'Anse-Rouge pour que remède soit porté à cet état de choses.

Haïti est riche en salines. Il y en a sur tous les points de l'Ile. Haïti pourtant fait venir du sel des Iles-Turques et, prétend-on, de la Dominicanie. Cela ne constitue-t-il pas une anomalie qu'il importe d'effacer ?

Je le crois d'autant plus que cette importation de sel donne lieu à des contrebandes effrayantes. Le Gouvernement actuel qui se donne tant de mal pour découvrir et pour rendre effectives les richesses de notre sol ne manquera pas assurément de s'occuper de cette question.

Vous savez, Monsieur le Directeur, que, pour ce qui m'est personnel, je ne partagerai jamais le système de protection qui consiste à empêcher le sel étranger d'entrer dans le pays. Je ne serai jamais d'opinion

que, pour avoir une industrie, il faille que le consommateur paye cher les produits de cette industrie qu'il avait, qu'il peut avoir à meilleur compte de l'étranger. Ce n'est pas assurément le moment de discuter cette importante question. Je me contente donc de dire qu'il m'a toujours semblé que cette façon d'agir rend plus pauvre le consommateur qui, pour faire la fortune des protégés, se prive d'un autre service.

Il y a dans nos salines des fortunes qui se perdent. Rien que dans l'exploitation du sel, M. Barthole, des Gonaives, s'était fait une situation pécuniaire remarquable, situation aujourd'hui disparue grâce au peu de soin dont la saline Barthole est actuellement l'objet. Il est donc évident que le capitaliste qui affermera de l'État une saline quelconque et qui y voudra travailler sérieusement en s'appuyant sur des données scientifiques fera une forture colossale avant cinq ans.

A midi, Son Excellence le Président fit son entrée à l'Anse-Rouge, poste militaire érigé en quartier, en 1889. Sous un arc de triomphe dressé à l'entrée du bourg, M. Demélia Jean-Baptiste, juge de paix, souhaita la bienvenue au Chef de l'État. Il dit comme la population est heureuse de posséder Son Excellence, qui peut compter sur tout son dévouement et sur toute sa reconnaissance.

Aprés Monsieur le juge de paix, M. Fabius Franchaut fait entendre au Président les vœux que forment les

habitants de l'Anse-Rouge pour le bonheur de Son Excellence. — « Puisse, ajoute-t-il, cette tournée porter tous les fruits que vous avez, Président, le droit d'attendre!... »

L'Anse-Rouge est un des points les plus pauvres que nous ayons encore visités. On y fait un petit commerce de campêche qui trouve son débouché aux Gonaïves.

Les habitants des Sources-Chaudes boivent l'eau des sources thermales dont je vous ai parlé plus haut. Ceux de l'Anse-Rouge sont forcés d'aller jusqu'à « La Pierre » (Gonaïves) pour ne pas mourir de la soif. Aussi, l'eau est-elle en cet endroit quelque chose de très précieux. L'Anse-Rouge est célèbre par le débarquement de l'armée expéditionnaire de Pétion au Grand-Port-à-Piment, laquelle armée était sous les ordres de Lamarre et conduite par Nicolas Louis. Ce point à dû voir passer aussi les troupes de Christophe se rendant à Port-au-Prince après la prise du Môle.

Après un repos d'une heure Son Excellence le Président quitta l'Anse-Rouge pour la Baie-de-Henne. Lorsqu'il s'agira de la délimitation des communes le Gouvernement ne manquera pas de choisir une limite convenable entre Terre-Neuve et la Baie-de-Henne soit en deçà soit au delà de l'Anse-Rouge. Il n'est pas possible, en effet, qu'une bourgade puisse servir de ligne de démarcation entre deux communes, qui plus est, entre deux départements.

A l'Anse-Rouge, nous sommes dans les départements de l'Artibonite et du Nord-Ouest. C'est là que nous nous sommes séparés de l'infatigable et brave Jean Jumeau; c'est là que le sympathique et énergique général Célestin, commandant l'arrondissement du Môle, a rencontré le Chef de l'État.

La route de l'Anse-Rouge à la Baie-de-Henne est exécrable. Nos chevaux ont marché tout le temps sur des roches aiguës. On dirait qu'elles étaient enclouées là pour nous empêcher de passer. C'est sur cette route que se trouve « l'Estère du Petit-Paradis » qui n'est autre chose qu'un bras de mer qui avance bien loin dans la terre et qu'on ne peut traverser qu'en canot. Je dois vous dire que Petit-Paradis n'a rien qui justifie son nom.

A propos, Monsieur le Directeur, savez-vous quelle est la véritable orthographe de ce mot Estère, appliqué chez nous aux grands cours d'eau ? On écrit *Esther*, Estère, je crois que l'on pourrait écrire *stère*, avec autant de raison. Quant à moi, j'écris ce mot de la deuxième manière, parce que, selon moi, il vient des joncs qui s'élèvent ordinairement dans ces cours d'eau et avec lesquels nos campagnards tressent leurs nattes.

II

Baie-de-Henne.

Enfin, à six heures de l'après-midi, Son Excellence fait son entrée à la Baie-de-Henne. Figurez-vous, Monsieur le Directeur, un arbre, un manguier, par exemple, qui se serait trouvé au milieu d'une savane; un nid de rossignol placé sur les ruines d'un de ces vieux châteaux d'antan, vous aurez une idée de l'effet que la Baie-de-Henne a produit sur nous qui avons voyagé par une plaine aride où rien ne nous a souri.

La Baie-de-Henne est un très joli petit bourg, tout vert grâce à ces nombreux et superbes cocotiers. On y trouve de magnifiques maisons dont les habitants sont très hospitaliers. Le bourg a la forme de la baie. On dirait un fer à cheval fait avec toutes les règles de l'art. Le sol est sablonneux. Il semble, quand on considère bien ce sol, que la mer occupait d'abord tout le terrain. D'ailleurs, un vieux a prétendu qu'il avait connu la mer plus avant dans le bourg.

Du temps des colons la Baie-de-Henne n'était qu'un boucan-pêcheur. Elle ne tarda pas à être très habitée, la mer étant très poissonneuse. Geffrard en

fit un poste militaire que Nissage érigea en quartier. L'importance que prit la Baie-de-Henne, son éloignement de Bombardopolis, dont elle relevait, suggéra à Domingue l'idée d'y établir un tribunal de paix. C'est le Général Hyppolite qui, pénétré sans doute des mêmes raisons que Nissage, éleva, en 1889, le quartier de la Baie-de-Henne au rang de commune.

Vous comprenez déjà, Monsieur le Directeur, les raisons qui ont porté les habitants de ce bourg à faire au Chef de l'Etat un accueil aussi sympathique, aussi grandiose que celui dont il a été l'objet.

A la Baie-de-Henne, comme partout ailleurs, on n'a pu se montrer indifférent en présence de celui qui travaille avec tant d'énergie au relèvement de la patrie. A la Baie-de-Henne, la curiosité — c'est la première fois qu'un Chef d'Etat a visité ce lieu — a naturellement poussé la population. A la Baie-de-Henne, le sentiment de la reconnaissance a guidé les habitants dans leur enthousiasme vers celui qui est le fondateur de leur commune.

Sous l'arc de triomphe qui fut élevé à l'entrée du bourg, le Magistrat communal d'abord et une élève de l'école de demoiselles ensuite ont souhaité la bienvenue au Président de la République. Le Magistrat communal rappelle à Son Excellence qu'à la Baie-de-Henne elle ne compte que des amis, des conservateurs qui la prient de croire à tout leur dévouement.

Une petite élève de l'école nationale de demoiselles fait encore un compliment à Son Excellence.

M. J. Moricette présente ensuite au Président les vœux de la population de la Baie-de-Henne. Il lui dit les sentiments dont cette population est animée pour le Gouvernement qui fait tant d'efforts pour lancer le pays dans la voie du progrès.

Son Excellence répond en remerciant les habitants de la Baie-de-Henne de l'accueil qu'ils lui font et les prie de croire qu'elle ne négligera rien pour leur continuer sa sollicitude.

Le lendemain, 23, à quatre heures de l'après-midi, le Président parle à la population. Le Général Hyppolite explique le but qu'il poursuit en entreprenant sa longue tournée et en visitant particulièrement l'arrondissement du Môle Saint-Nicolas, malgré le mauvais état des routes qui, suppose-t-il, est la cause du peu de bien-être dont jouissent les habitants de la Baie-de-Henne.

Son Excellence aborde l'état de l'Instruction publique qui n'est pas très satisfaisant et rappelle à leur devoir les fonctionnaires qui sont préposés à répandre les lumières dans la commune.

« C'est par l'instruction, dit-elle, que le progrès pourra s'affermir. C'est grâce à elle que vous serez des hommes dignes de ce nom, capables d'apprécier votre véritable situation. »

Le Président parle des voies de communication qui jouent un rôle si important dans la richesse des

nations. « Sans les routes, les transactions sont impossibles. » Après avoir dit les efforts que fait le Gouvernement pour que les routes deviennent faciles, le Général Hyppolite convie la population à la paix.

« Il ne faut pas vous contenter de dire que vous êtes les amis du Gouvernement, que vous lui êtes dévoués. Il faut lui donner preuve de ce dévouement, de cette sympathie, en travaillant au maintien solide de la paix. »

Son Excellence entre ensuite dans d'intéressantes considérations sur le travail. Il énumère les différentes sortes de travaux que peuvent entreprendre les habitants de la commune, qui ne doivent pas se contenter du peu de café et de campêche qu'ils livrent.

Il rappelle à chacun son devoir lorsque les ennemis du repos public font répandre de mauvais bruits contre le Gouvernement. Ceux-là, explique-t-il, ne rêvent que le pillage et l'incendie, d'où découle le malheur général. — « A chaque révolte, on dépense inutilement sa vie, sa santé; on perd ses intérêts. »

« On nous guette, — ajoute Son Excellence, en finissant, — nous ne pouvons éviter le mal qu'on nous prépare qu'en nous donnant sincèrement à la paix. C'est par la paix que nous serons libres, dans le vrai sens du mot !... C'est la première fois que vous assistez à une audience donnée par un Chef d'Etat. N'oubliez rien de ce que je vous ai dit.

Mettez mes paroles en pratique, répétez-les à vos enfants.

« Nos pères étaient plus ignorants que nous; mais voulant se créer une patrie, ils se sont entendus et ils ont réussi. Notre but à nous doit être de faire cette patrie grande et prospère. Suivons leur exemple. Entendons-nous et nous réussirons également. Nous réaliserons notre idée comme ils avaient réalisé la leur... »

Cette audience du Président fut souvent interrompue par des applaudissements. Le commandant de l'arrondissement donna à Son Excellence l'assurance que les habitants de la Baie-de-Henne sont à la paix. Il la pria de croire à leur dévouement au Gouvernement actuel.

La Baie-de-Henne est très pauvre en faits historiques. Je dois même vous avouer que je n'en connais aucun dont cette commune a pu être le théâtre. Nous avons, à ce propos, déjà commis de si graves erreurs dans nos relations, nous avons donné à *certains* de nos grands hommes un caractère qui leur ressemble si peu que, pour ma part, je serai toujours heureux lorsque les circonstances me permettront de ne pas vous parler histoire. Malheureusement la Baie-de-Henne est peut-être le seul point qui me donnera cette satisfaction.

Au point de vue économique, la Baie-de-Henne offre à l'étude de nos hommes d'Etat des sujets dignes de leur plus grande attention. Il est évident que cette commune est appelée à atteindre un degré de

richesse remarquable. Je vous ai déjà dit un mot de ses salines qui, à elles seules, suffisent pour lui créer une situation enviable.

On y fait, en outre, un assez beau commerce de café et de campêche. Pour la première de ces denrées, Gonaïves sert de débouché. Depuis que le droit d'échelle a été accordé au Môle Saint-Nicolas, cette ville reçoit presque tout le campêche. Si vous vous rappelez que la mer de la Baie-de-Henne est très poissonneuse, vous comprendrez facilement l'appoint que peut porter à la richesse de cette localité l'industrie de la pêche.

Exploiter les salines, mais les exploiter scientifiquement, agrandir la culture du café, pratiquer l'industrie de la pêche de façon à pourvoir aux besoins des communes qui environnent la Baie-de-Henne, voilà, assurément, pour la population de cette commune, des travaux qui ne peuvent être que productifs. Malheureusement il s'élève contre tout cela un obstacle qu'il importe d'effacer. C'est ce qu'on est convenu d'appeler les routes publiques.

Vous savez, Monsieur le Directeur, ce que c'est que les voies de communications pour la production. « L'échange qui consiste essentiellement dans le transfert d'une marchandise passant d'un propriétaire à un autre, dit M. Levasseur, nécessite le plus souvent le transport d'un lieu à un autre. Ce transport occasionne une dépense d'argent et de temps, plus on économise l'un et l'autre, plus on rend les débouchés faciles. »

Les richesses de la Baie-de-Henne se développeront quand, sans beaucoup de frais et surtout sans beaucoup de risques, on pourra aller de ce point à Bombarde, à Terre-Neuve et à Jean-Rabel.

Félicitons le Général Hyppolite d'avoir si bien compris l'importance des voies de communications. Souhaitons qu'il réussisse dans ses projets. Mais, il le répète dans chacune de ses audiences, les travaux sur les routes publiques ne pourront être entrepris qu'autant que la paix sera maintenue. Un Chef d'Etat, qui a des ennemis à combattre, ne peut, en effet, s'occuper d'administration. Salnave ne sera jamais coupable. Entendons-nous donc pour finir avec les guerres civiles. Rappelons-nous que de 1806, date de la leçon que malheureusement nous avons trop bien apprise, rappelons-nous que de 1806 à ce jour, nous avons fait l'essai des troubles et que nous n'avons rien gagné.

Faisons maintenant un essai, mais un essai loyal de l'entente. Le pays ne perdra pas. La paix étant définitivement établie, nous marcherons quel que soit le Gouvernement. Les capitalistes, n'ayant aucune peur ni pour leurs intérêts ni pour leur vie, viendront de partout s'occuper de nos salines. Ils fonderont ici des pêcheries, là des usines de toutes sortes. Ainsi viendra le progrès. Le progrès matériel qui amènera le progrès moral. Chacun, étant au-dessus du besoin, sera honnête.

Encore une fois, citoyens, essayons la paix.

R. P.

CHAPITRE X

Bombardopolis.

Quand on se rappelle que les Présidents d'Haiti entreprennent leurs tournées suivant leur volonté, que rien ne les oblige à passer par telle route plutôt que par telle autre, il suffira de connaître le chemin qui conduit de la Baie-de-Henne à Bombardopolis pour rendre hommage aux sentiments dont est animé le Général Hyppolite. Il faut, en effet, Monsieur le Directeur, que l'on soit réellement poussé par l'idée d'être utile à ses concitoyens, il faut que l'intérêt général soit bien ce qui vous fait agir, pour que vous consentiez à traverser tous ces casse-cou, à vous offrir comme en sacrifice à chacun des pas de votre cheval.

Bien que je sois, pour ma part, persuadé que le pays tout entier tirera grand profit de la tournée qu'effectue en ce moment le Président de la République, je ne puis m'empêcher de reconnaître que ses prédécesseurs n'ont pas eu grand tort de ne

jamais visiter les communes que nous visitons à cette heure.

Partis de la Baie-de-Henne le 24, à 5 heures et demie du matin, nous avons eu, après cinq minutes de route, à gravir le Morne « Chien » et la ravine « Combat ». Je dois vous dire tout de suite que ces deux points n'ont pas manqué de justifier leurs noms.

Deux anecdotes s'attachent au Morne Chien. D'après les uns ce nom lui est venu de ce que, du temps des colons, un dogue y est mort pour avoir essayé de le traverser. D'après les autres, ce morne est ainsi appelé parce qu'un blanc, venant de la Baie-de-Henne, a, à peine arrivé à Bombardopolis, poussé cette exclamation : « Quel morne je viens de grimper ! Il n'y a, en vérité, que les chiens pour faire cette route. »

Quant à la ravine Combat — qui n'a rien d'une ravine — ça a été vraiment une véritable lutte que nos chevaux ont eu à livrer aux pierres, aux trous, aux bois semés sur toute la route.

Nous avons donc béni Dieu quand nous avions fini avec ce chemin impossible. Nous arrivons à Lenoir, habitation où se trouvent encore les restes des indigoteries de M. Lenoir et dont le sol est tout à fait ferrugineux. Enfin à neuf heures et demie Son Excellence fait son entrée à Bombardopolis.

Elle fut arrêtée à l'arc de triomphe que la population éleva à l'entrée de ce bourg. Le magistrat com-

munal, dans un charmant petit discours, exprime au Président tout le bonheur que la population éprouve de le recevoir, lui le premier Chef d'Etat qui lui a fait l'honneur de la visiter. Il dit combien les habitants de la commune sont dévoués au Gouvernement actuel et finit par prier le Général Hyppolite de croire aux vœux que tous forment pour son bonheur et le maintien de sa santé.

De l'arc de triomphe Son Excellence se rendit à l'église où elle adressa une courte prière à Dieu. La paroisse de Bombardopolis, comme celle de la Baie-de-Henne, est desservie par le curé du Môle.

Le même jour, 24, Son Excellence donna audience à la population. — Elle constate d'abord, avec beaucoup de peine, le peu d'entente qui existe à Bombardopolis entre les autorités civiles et militaires, attribuant à cette désunion le peu de progrès qu'a fait cette commune qui compte cependant 50 années d'existence.

Elle établit une comparaison entre Bombarde et la Baie-de-Henne et démontre que celle-ci est de beaucoup plus avancée. — « Cet état dans lequel vous vous plaisez, dit le Président, dénote de la sauvagerie. Je suis d'autant plus mécontent de vous que, d'après ce qui m'est revenu, vous n'avez pas fait mieux parce que vous nourrissez l'idée que vos voisins, par jalousie, peuvent vous faire du mal, vous empoisonner. Il y a longtemps, mes amis, que ces superstitions ont vécu et je m'étonne que des gens

intelligents, le Magistrat communal par exemple, aient pu donner dans ces choses. » — Son Excellence espère qu'il lui sera permis de retourner un jour à Bombarde, et qu'elle n'aura pas les mêmes reproches à adresser.

Le Général Hyppolite parle des avantages qu'on retire de la tranquillité et rappelle à la population qu'elle est, comme celle de toutes les autres communes, l'objet de toute sa sollicitude. Il explique comment les autorités, tant civiles que militaires, doivent s'inspirer de la politique du Gouvernement.

Abordant la question du travail, le Président dit que Bombarde peut prospérer. « C'est ici, ajoute-t-il, qu'on peut, mieux que partout ailleurs, répéter le mot d'un de nos éminents compatriotes : *la misère au sein des richesses.* » Il convie la population à travailler au maintien de la paix, sans laquelle rien ne pourra être entrepris ; à rester sourde aux propagandes des factieux qui ne rêvent que le pillage, la ruine du pays.

L'instruction publique attire aussi l'attention de Son Excellence qui, en adressant quelques félicitations à l'école des demoiselles, blâme le directeur de l'école de garçons qui ne répond pas à l'attente du Gouvernement. Elle convie ensuite les pères et mères de famille à envoyer leurs enfants à l'école et leur rappelle que rien que pour les maisons particulières qui servent d'écoles, l'Etat dépense annuelle-

ment plus de cent mille gourdes. — « Si nous sommes des ignorants, fit le Président, nous n'avons pas le droit de vouloir que nos enfants le soient comme nous, et, je vous le dis franchement, si les choses continuent ainsi, le Gouvernement sera forcé de faire une loi qui punisse les pères et les mères qui n'envoient pas leurs enfants à l'école. »

Après avoir blâmé Monsieur l'inspecteur des écoles qui ne fait pas ses tournées conformément à la loi, Son Excellence conseille aux habitants d'envoyer leurs enfants à l'église aussi.

« Faites qu'ils communient souvent, dit-il. C'est à force de prières qu'ils finiront par se retirer ces idées superstitieuses qui vous ont tant contrarié dans votre évolution. »

« Je finis, ajoute Son Excellence, par vous inviter à faire votre devoir dont le premier, mes amis, est de vous entendre. Sans l'entente, votre commune ne pourra pas prospérer. L'union est une nécessité pour vous. Les fonctionnaires peuvent même s'organiser en une sorte de commission qui sera appelée à renseigner le Gouvernement sur les réformes à faire. Soyez unis ! C'est de votre union que dépend l'avenir de Bombardopolis, comme c'est de notre union à tous que dépend l'avenir de la patrie que nous aimons et que nos pères ont payée de leur sang ! »

Ces conseils du Président, qui furent écoutés avec une attention religieuse, furent couverts de frénétiques applaudissements.

Bombardopolis ou, pour dire comme on dit aujourd'hui, Bombarde est une des plus anciennes communes de la République. Elevée à cet ordre en octobre 1821, cette commune ne put se faire représenter à la Chambre des députés qu'après la chute de Boyer.

En 1763 et en 1766, MM. le comte d'Estaing et Louis Constantin étant gouverneurs, plusieurs milliers d'Allemands et d'Acadiens arrivèrent dans le pays. Une bonne partie de ces blancs habitèrent Bombarde. En 1793, dit Ardouin, la population de ce bourg était presque des Allemands. Aujourd'hui, quoi que pensent certains historiens, cette race a complètement disparu, s'il faut en juger par les habitants du bourg.

Bombarde a été un des points restés pendant longtemps dévoués au parti des indépendants de l'assemblée générale de Saint-Marc. D'abord aux Anglais, on y arbora le drapeau tricolore le 16 avril 1794. Mais Bombarde étant le grenier du Môle, les sujets de Sa Majesté Britannique marchèrent contre cette place au nombre de deux cents et furent battus par cent cinquante Allemands qui s'y trouvaient. Ce n'est qu'en 1796 (14 juin), grâce au renfort de 7,000 hommes amenés au Môle par le brigadier général Howe, que Bombarde, attaquée de nouveau, passa au pouvoir des Anglais. Peu de jours après, le général Pajeot, qui commandait, à Port-de-Paix, porta les Anglais à évacuer le bourg après avoir perdu 400 hommes.

En 1799, Golard souleva Bombarde contre Toussaint en faveur de Rigaud. Clerveaux, après un assaut formidable, replaça ce bourg sous les ordres du premier des noirs. C'est le 2 novembre 1803 que les Français évacuèrent Bombarde.

On sait le rôle que joua Bombarde pendant la guerre de Pétion et de Christophe et durant le siège du Môle. Si ma mémoire est bonne, c'est dans cette commune que furent arrêtés les derniers hommes, amis de Pétion, qui, après la prise du Môle, cherchèrent à se rendre dans la partie espagnole de l'île.

Comme vous le voyez, Monsieur le Directeur, Bombarde est assez riche en faits historiques. Au point de vue économique, la mine de mercure qui se trouve du côté de la plate-forme suffirait à elle seule pour assurer la richesse de cette commune, si elle ne devait trouver sa prospérité dans d'autres industries.

Construite sur une élévation (500 mètres environ au-dessus de la mer), Bombarde a une température toujours fraîche. Le sol est d'une fertilité extraordinaire. On y fait du café, et si l'on y travaillait sérieusement on pourrait en tirer du cacao. Cette commune a beaucoup de campêche et de bois de construction.

Avec tous ces avantages, Bombarde est très pauvre.

D'où vient cette misère qui, comme l'a rappelé Son Excellence le Président, se trouve au sein de

cette richesse ? Permettez-moi d'être franc. Je pense d'abord que la première cause de la pauvreté de cette commune existe dans la nature excessivement paresseuse des habitants. On ne travaille pas à Bombarde. Cette plaine si fertile est déserte de champs. Il y a comme un refus d'accepter ce que cette terre veut donner.

En second lieu, on peut trouver une autre cause de l'état de misère de Bombarde dans les voies de communications qui n'existent pas. S'il est vrai que, suivant le mot de Baudrillart, « on peut juger par le « nombre des routes et des moyens de transports « l'état d'avancement d'une population, » on comprendra que Bombarde n'a pu aller de l'avant. Ce point est, en effet, comme enfermé. Pas moyen d'en sortir, pas moyen d'y entrer. Tous les chemins mènent à Rome, dit-on. On pourrait dire aussi justement : aucun chemin ne mène à Bombarde.

« Parcourez le monde, a dit je ne sais plus quel économiste anglais, et là où vous n'aurez pas trouvé des chemins commodes pour aller de la ville au bourg et du village au hameau, vous pourrez prouver que vous êtes en pays barbares. »

Le Gouvernement ne laissera pas Bombarde dans l'isolement où il gémit.

L'état de nos routes est un de ses principaux soucis. Il en est particulièrement touché. Aussi a-t-il déjà plusieurs projets à l'étude, projets à l'aide desquels nos moyens de transports seront ce que cela est dans

tous les pays. Pour que ces projets deviennent des faits, il ne demande qu'une chose : la paix. Puisse le pays tout entier écouter cette demande et l'agréer ! Puissent tous les Haïtiens comprendre enfin que c'est par la paix qu'ils arriveront au Progrès et à la Civilisation !

R. P.

CHAPITRE XI

Môle Saint-Nicolas.

Il était à peu près cinq heures et demie du matin quand nous avons quitté Bombarde pour le Môle Saint-Nicolas où Son Excellence a fait son entrée vers les huit heures et demie. Dans la route de Bombarde au Môle il n'y a rien qui soit digne d'être porté à la connaissance de vos lecteurs.

Dès qu'on arrive au portail du Môle, on se trouve sous le coup d'une émotion bien douloureuse. On éprouve un je ne sais quoi qui étreint le cœur et qui fait qu'on se demande qu'elle sera la destinée de ce pays? Mille souvenirs s'emparent de vous. On cherche la ville qui aurait dû être une des plus grandes d'Haïti et on ne trouve rien. On cherche la ville si illustre dans l'histoire, si convoitée aujourd'hui et on ne voit que ruines partout.

Je me suis demandé, Monsieur le Directeur, et permettez-moi de me demander encore, la cause de la triste situation actuelle du Môle.

Chef-lieu de l'arrondissement de ce nom, le Môle Saint-Nicolas est situé dans le département du Nord-Ouest. Sa baie, reconnue comme la plus belle des Indes Occidentales, offre un des ports les plus sûrs du monde. La mer du Môle est très poissonneuse. Une pêcherie bien établie suffirait à la fortune de cette ville aujourd'hui si tristement déserte.

S'il faut en croire M. D. Fortunat, il y a au Môle du cuivre, du fer et du cinabre.

Le Môle est d'un terroir très aride; mais on peut en tirer du coton. On y fait, dans certaines sections, du café très estimé. Cette commune a beaucoup de campêche et de bois de construction. Depuis que le droit d'échelle a été accordé à ce port, il sert de débouché au campêche de Bombarde qui ne peut s'y rendre qu'en très petite quantité, vu l'état des routes.

Ainsi, si les habitants du Môle se donnaient sérieusement au travail, cette ville pourrait acquérir certaine splendeur. Que ceux qui s'occupent de l'agriculture se donnent à la plantation du coton, qu'ils s'occupent de l'agrandissement de leurs champs de café, le commerce ne tardera pas à prendre de l'essor. La population deviendra plus dense et la ville aura un aspect meilleur que celui qu'elle offre en ce moment. En attendant que le Gouvernement puisse exécuter ses projets sur les voies de communication, en attendant que, comme il le pense, on touche à l'exploitation de nos mines, le conseil le plus sage qu'on soit capable de donner aux habitants de cette

commune est celui d'embrasser sérieusement l'industrie agricole de laquelle, on le sait, dépend en grande partie l'avenir de notre république.

Pour ma part, je suis d'autant plus peiné de l'état du Môle que, selon moi, cette ville doit se préparer à prendre part à la grande révolution qui s'opérera dans le monde aussitôt que le canal de Panama cessera d'être un rêve. La situation géographique de cette ville, son port, tout doit concourir à en faire une des principales villes commerciales du pays. On sait même que c'est en vue du grand avenir qui lui est préparé que ce point est si convoité.

Le Gouvernement qui tend toujours la main à toutes les bonnes volontés, lui qui rêve tant de grandes choses pour le pays, il ne manquera pas d'encourager les habitants du Môle. Il les encouragera par la paix qu'il maintiendra, par la sécurité qu'il donne et donnera à tous, par la sécurité qui est la principale source, sinon la seule source de richesse dans un pays. Il les encouragera par les grands travaux qu'il est dans l'idée d'entreprendre pour l'amélioration de nos voies de communication.

Espérons, Monsieur le Directeur, que le Môle, aujourd'hui si pauvre, ne tardera pas à prospérer. Les habitants de cette ville comprendront assurément que l'homme n'est grand que par le travail. Leur avenir ne doit pas être seulement leur occupation. Il doit être leur préoccupation. La ville qui a une origine aussi noble que celle du Môle ne doit

pas déchoir. Sortir de si haut et tomber si bas est indigne.

Je me dois, cependant, de rendre hommage à la réception dont Son Excellence le Président a été l'objet au Môle. Les habitants de cette ville ont poussé à l'enthousiasme la joie qu'ils éprouvaient de voir le Chef de l'Etat. Au portail, où un magnifique arc de triomphe fut dressé, le Magistrat communal présenta au Président les hommages de la population qui voit dans l'arrivée de Son Excellence au Môle un sujet d'allégresse, d'espérance et de consolation. Après avoir félicité le Chef d'Etat pour la paix qu'il maintient au prix de tant de sacrifices, Monsieur le Magistrat s'écria : « Cette paix, nous en sommes avec votre Gouvernement les sentinelles, car nous savons que c'est sous son influence que vos sacrifices fructifieront et que tous, qui que nous soyons, nous serons à même de goûter les bienfaits de votre sage et éclairée administration. » Il remercie ensuite le Président de sa visite et ajoute : « Vous venez nous consulter, Excellence, pour savoir nos besoins. Ils sont grands et multiples, mais nous avions foi dans votre sollicitude toute paternelle, dans l'avenir de votre Gouvernement et dans votre grand souci du bien de tout le peuple en général pour l'amélioration, dans la mesure du possible, de chaque localité, notamment du Môle qui, dans sa piteuse position, se recommande à la magnanimité de votre grand cœur !... »

Après Monsieur le Magistrat, M. Symphor François, ancien sénateur, félicite le Général Hyppolite d'avoir voyagé jusqu'ici sans avoir subi aucune contrariété et forme des vœux pour le bonheur du Président et le maintien de sa santé. « Cette ville, dit-il, si renommée dans l'histoire tant pour son port que pour l'hospitalité que l'on trouve habituellement dans son sein, est maintenant plongée dans la plus affreuse misère ; on se plaît à l'annuler sans chercher à améliorer sa triste situation... » M. Symphor François dit ensuite l'espoir de la population du Môle dans le Gouvernement actuel qui, pense-t-il, ne manquera pas d'apporter quelque remède à cet état de choses.

Le Président répondit en disant tout le bonheur qu'il éprouve de revoir le Môle. « Il espère, ajoute-t-il, que le concours du Corps législatif ne fera pas défaut au Gouvernement qui pense sérieusement à l'amélioration du pays en général et par conséquent du Môle. »

Du portail, le Général Hyppolite se dirigea vers la Grand'Rue où le sénateur Roche avait dressé un superbe arc de triomphe dont le frontispice avait, à un côté, un admirable portrait du Président et, à l'autre, une peinture représentant un trophée aux armes de la République.

Là, l'honorable sénateur adressa au Chef de l'Etat un discours que nous regrettons de ne pouvoir reproduire. Il exprime combien la population du Môle

est dévouée au Général Hyppolite qu'elle attendait avec impatience. « La paix, dit-il, que vous donnez au pays et qui est le premier gage de son relèvement et de sa prospérité, ne suffit-elle pas pour assurer le profond dévouement de vos concitoyens qui voient s'éteindre les discordes qui troublaient leur existence de chaque jour, pour faire place à une ère nouvelle de sécurité publique? » Monsieur le sénateur rappelle ensuite au Président que s'il est parfois l'objet de quelques calomnies, il doit trouver une douce consolation dans l'amour national qui l'a constamment entouré, et finit en priant Son Excellence de croire à la sincérité avec laquelle les habitants du Môle la reçoivent.

Le Président, après avoir remercié le sénateur Roche de cette marque de sympathie dont il est profondément touché, se rendit à l'église où le curé de la paroisse lui présenta les hommages de la population et les vœux que les fidèles du Môle forment pour le bonheur de Son Excellence. Après le *Te Deum*, la bénédiction du Saint Sacrement fut donnée avec une pompe dont on ne saurait trop féliciter Monsieur le Curé.

De l'église, Son Excellence se rendit au palais.

Pendant toute la journée, la ville se livra à une gaieté extraordinaire.

Toutes les maisons décorées de pavillons aux couleurs nationales lui donnaient un aspect qui avait je ne sais quoi d'imposant.

Le lendemain 26, à quatre heures de l'après-midi, le Président donna audience publique à toute la population. Son Excellence commence par exprimer le regret qu'elle a éprouvé en apprenant que, durant son séjour à Bombarde, on ait fait courir certains bruits au Môle. « Croyez-moi, Messieurs, dit-elle, je viens ici pour vous voir, vous entendre, pour savoir si le service public marche bien, si les autorités vous pressurent, pour connaître vos besoins et étudier les moyens à l'aide desquels on peut porter remède à votre situation. Au lieu donc de vous occuper des bruits absurdes que l'on fait courir, je vous engage à vous occuper du relèvement de votre arrondissement dont la situation est des plus pitoyables. »

Le Président s'apitoie particulièrement sur l'état du Môle et se demande quelle en peut être la cause. « Assurément, se répond-il, la division qui existe ici n'est pas pour rien. Lorsque dans une ville les autorités et les citoyens ne s'entendent pas, il est évident qu'aucun progrès ne peut y être réalisé. Pour ma part, je n'entends pas que mes représentants fassent quoi que ce soit de mal. Si le commandant de la commune, par exemple, se montre trop arbitraire, vous avez, pour obtenir justice, une voie toute tracée. Plaignez-vous d'abord au Commandant de l'arrondissement, puis au Délégué, ensuite au Ministre de qui l'affaire relève. Arrivez enfin à moi. Je me tiens toujours à votre disposition. Si vous avez raison, je ne vous la refuserai pas. »

Le Général Hyppolite parle longuement de la nécessité où l'on est au Môle de s'entendre et aborde la question du travail malheureusement trop négligé dans cette localité. « Sans parler, dit-il, du coton que vous pouvez tirer de votre sol, des bestiaux que vous pouvez élever, vous pouvez tirer beaucoup de l'industrie de la pêche. »

Son Excellence explique les différentes réformes auxquelles le Gouvernement compte mettre la main : la réfection des routes, l'endiguement de certaines rivières, etc., sont autant de choses auxquelles il pense, mais qui ne sont exécutables qu'autant que la paix se maintiendra. « Il est évident que l'étranger ne risquera pas son capital chez nous, ne se risquera pas à venir dans un pays où sa vie ne sera pas en sécurité. Pour que toutes les grandes choses que rêve le Gouvernement s'accomplissent, il faut que vous l'aidiez à maintenir la tranquillité publique. Aidez-le à empêcher le mal, à faire taire la malveillance. »

Le Président exprime son étonnement de savoir que l'instruction est négligée au Môle, parce que les pères de familles n'envoient pas leurs enfants à l'école. Il fait un appel à toutes les intelligences de la ville et les sollicite à se mettre ensemble pour remédier à cet état de choses, explique les bienfaits de l'instruction sans laquelle l'homme ne peut connaître ses droits ni comprendre ses devoirs.

« Vous avez dû apprendre, ajoute-t-il, toutes les

difficultés que le Gouvernement a eu à surmonter à propos du Môle. On a même prétendu que la révolution qui soutenait la protestation du Nord voulait vendre cette partie du pays aux étrangers. Je n'ai plus à me défendre de cette calomnie. Les actes, Dieu merci ! ont prouvé que, moi, Haïtien, je suis incapable d'un fait aussi infâme. »

Enfin, Son Excellence finit son intéressante causerie en donnant à la population l'assurance que le Gouvernement travaille sans relâche au relèvement du pays. « De votre côté, fit-elle, travaillez à donner à la ville du Môle la splendeur à laquelle elle a droit. Vous y arriverez en m'aidant à maintenir la paix, grâce à laquelle tout progrès sera réalisable, grâce à laquelle nous tirerons notre pays du bord de l'abîme où assurément la moindre commotion le jettera. »

Je vous ai dit, Monsieur le Directeur, ce que c'est que le Môle considéré économiquement. Je vous ai dit sa situation actuelle au point de vue du bien-être des habitants, et je vous ai laissé apercevoir son avenir si, comme j'ai le droit de le penser, on veut s'y donner au travail, à une entente réelle et sincère. Laissez-moi maintenant vous parler de cette ville par rapport à l'histoire.

Comme vous le savez, le Môle Saint-Nicolas est le premier point de l'Ile que toucha Christophe Colomb, le 6 décembre 1492. Mais, s'il faut en croire certaines chroniques et un tableau représentant son débarquement en Haïti, le célèbre navigateur ne mit pied que

sur un point de la presqu'île du Môle. Son empressement, peut-être de parcourir les autres points de l'Ile, l'empêcha de donner toute son attention à cette superbe baie dont je vous ai parlé plus haut. C'est l'amiral, le comte d'Estaing qui, vers le milieu du XVIIIe siècle, fonda la ville que nous voyons encore et qui était destinée à être le théâtre de tant de choses tour à tour grandes et iniques, célèbres et infâmes.

En effet, en 1791, cette ville assista à l'assassinat de trois cents nègres connus sous le nom de suisses. Il y a des gens qui croient que le premier acte d'un homme influe sur toute son existence. Moi qui ne suis pas de ceux-là, je me refuse à croire que ce crime accompli au Môle a pu contrarier sa marche en avant.

Le 22 septembre 1793, les colons français reçurent dans cette ville 500 Anglais aux cris de: Vive le roi Georges, vivent les Anglais! Le 12 octobre suivant, la seconde expédition de Williamson débarqua en cette ville. Le Môle resta dévoué aux sujets de Sa Majesté Britannique qui furent forcés de capituler en octobre 1798. Comme on le sait, c'est pendant le séjour de Toussaint en cette ville pour traiter de cette capitulation que Maitland, qui lui avait fait une réception extraordinaire, parla au Premier des Noirs de son projet de rendre Saint-Domingue indépendante et lui promit tout son concours pour atteindre ce but. Comme on le sait aussi, Toussaint accueillit cette idée qu'il refusa pourtant d'exécuter tout de

suite.— Jean Kina et Lapointe, qui restèrent dévoués aux Anglais, partirent du Môle avec Maitland.

Vos lecteurs se rappellent sans doute que lors de la guerre de Toussaint et de Rigaud, guerre qui devait causer tant de maux au pays et dont nous souffrons encore, le Môle fut le seul point dans le Nord qui se prononça en faveur de Rigaud. C'est alors que Toussaint envoya contre cette ville Moïse qui l'assiégea si étroitement que Bellegarde et Desruisseaux, qui commandaient la place, durent l'abandonner pour se rendre dans le Sud, n'oubliant pas toutefois d'emporter le trésor de la ville.

En août 1799, Moïse y fit son entrée et plusieurs centaines de têtes tombèrent sous la hache. En 1802, la reddition de la ville du Môle fut une des principales causes de la reddition du trop vaillant Maurepas.

Du même ton qu'on avait crié : « Vive le roi Georges !... » à l'arrivée des Anglais, on cria : « Vivent les Français !... » à la vue de la frégate *La Furieuse*.

Vers la fin de 1802, Clervaux et Brunet furent battus dans les Mornes du Môle par les insurgés qu'ils étaient allés combattre. En septembre de la même année, ces révoltés essayèrent de prendre leur revanche. Ils attaquèrent la ville et furent repoussés avec perte par le général Noailles.

Encore le 18 octobre suivant, cette ville fut le théâtre d'une bataille sanglante. Capoix, maître de Port-de-Paix, depuis l'évacuation de Brunet, fit attaquer le Môle par un bataillon de la 9e. Ces braves

entrèrent dans la ville, mais les Français s'étant retranchés dans les fortifications d'où il les mitraillèrent sans relâche, nos aïeux durent abandonner le terrain. Ils se contentèrent d'assiéger étroitement la ville. C'est dans la nuit du 3 au 4 novembre 1803 que le général Noailles, qui n'avait pas accepté les propositions que lui fit alors le commodore Loring, quitta la ville dont prit possession l'intrépide Pourcelly qui commandait le bataillon de la 9e. Pourcelly y trouva un matériel de guerre considérable. Ainsi finit la guerre de l'Indépendance qui, en vingt-deux mois, avait dévoré 55,000 hommes de troupes européennes.

Le Môle, qui, en 1799-1800, s'était prononcé en faveur de Rigaud contre Toussaint, se mit, en 1807, en faveur de Pétion contre Christophe. A cette époque, cette ville fut le théâtre de plusieurs célèbres batailles. C'est là que, en mars 1809, Delva tua le sénateur Timothée, homme remarquable par sa probité. En 1809-1810, cette ville supporta un siège terrible. Les assiégés étaient commandés par les généraux Lamarre et Eveillard, les assiégeants par Magny et Paul Romain.

C'est là que, dans la bataille du 13 janvier 1809, mourut Hyppolite, de l'état-major de Lamarre. C'est là que, le 15 juillet 1810, le général Lamarre reçut la mort d'un boulet parti du fort Morne-Cabrit, construit par Christophe. Lamarre était au fort Georges, construit par les Anglais, lequel depuis lors s'appelle le fort Lamarre. Eveillard lui-même y fut tué dans la

bataille qui eut lieu le 11 septembre de la même année, bataille dans laquelle Etienne Bottex, aide de camp de Christophe, s'illustra d'une façon extraordinaire. Le 23 septembre 1810, Christophe s'empara de cette ville qu'il détruisit *pour la punir de s'être donnée à Pétion.*

Depuis cette époque, le Môle Saint-Nicolas n'a été le théâtre d'aucun fait digne d'être porté à la connaissance de vos lecteurs. En 1889, il se montra très dévoué à la protestation des populations du Nord, du Nord-Ouest et de l'Artibonite. — Permettez que je note que la ville du Môle est la première qui, en Haïti, a vu un câble télégraphique sous-marin.

Comme vous le voyez, Monsieur le Directeur, la ville du Môle a vu s'accomplir plusieurs grands faits historiques qui le rendent digne de toute attention. Puisse-t-elle comprendre qu'il y va de ses intérêts d'aider le Général Hyppolite à maintenir la paix en travaillant d'une façon sérieuse au développement de ses richesses morales et matérielles !

R. P.

CHAPITRE XII

I

Du Môle Saint-Nicolas à Jean-Rabel.

Il était à peu près sept heures du matin quand, le 27 mars, Son Excellence le Président quitta le Môle Saint-Nicolas. Aux portes mêmes de cette ville, on rencontre le portail Jean-Rabel, situé à huit lieues du bourg de ce nom. Ce portail, qui est ce que nos maçons appellent un mur sec, est un véritable rempart construit par les Anglais.

A une demi-heure du portail Jean-Rabel il y a le rempart Camp-Caprice élevé là vers la même époque. Avant l'arrivée des Anglais dans l'île, les Allemands y avaient établi une hatte. Il est évident que les habitants du Môle ne perdraient pas s'ils reprenaient, à Caprice, l'industrie des Allemands. On sort, en effet, du département du Nord-Ouest pour aller jusque dans la Dominicanie se pourvoir des animaux de toutes sortes. L'arrondissement du Môle dont le sol permet

bien l'élevage des bestiaux pourrait tirer profit de ce travail, si on voulait s'y donner tant à la Baie-de-Henne, à Bombarde qu'au Môle.

Après le rempart Camp-Caprice, on arrive aux Côtes-de-Fer qui sont la limite du Môle et de Jean-Rabel. Le Président s'y arrêta un moment. Les Côtes-de-Fer peuvent être célèbres par la vue qu'elles offrent aux voyageurs, vue d'autant plus appréciable que du Môle à ce point rien n'est fait pour attirer l'attention. Des Côtes-de-Fer on voit une plaine plus ou moins cultivée; on admire, à ses pieds, la mer qui s'en va au loin calme et tranquille; on contemple la « Tortue » couchée doucement, majestueusement, — rien n'a plus de majesté que la douceur, — en face de Port-de-Paix, et on se rend à cette vérité que Dieu est un poète. Quelle plus belle poésie, en effet, que cette nature qu'on a devant soi? J'y trouve de tout. L'ode et l'élégie se coudoient et forment l'immense épopée du Créateur. En regardant cette mer et la « Tortue », on éprouve un je ne sais quoi qui réjouit l'âme et qui fait qu'on a l'envie de rire. En regardant cette mer et cette île, certains souvenirs s'emparent de soi et on pleure. Pourquoi cette mer si tranquille, cette île si belle ont-elles vu mourir si misérablement Maurepas, sa femme et ses compagnons? Pourquoi la joie est-elle toujours mêlée de larmes? Pourquoi Démocrite et Héraclite ne forment-ils qu'une seule personne? Non, le rire n'est pas le propre de l'homme!...

Ayant quitté les Côtes-de-Fer, nous arrivons, après une heure de route, au bord de mer de Jean-Rabel. Là, sous un arc de triomphe que la population dressa au Président, le directeur de l'école rurale souhaita la bienvenue à Son Excellence qu'il prie de croire au vœu que les habitants de l'endroit forment pour son bonheur.

Le bord de mer de Jean-Rabel situé, à environ deux lieues du bourg, sert de port à Jean-Rabel. C'est de là que partent le campêche et le café que les habitants expédient à Port-de-Paix et parfois aux Gonaïves. Il s'y trouve un fort construit, dit-on, par Christophe, lors de la guerre de ce monarque avec Pétion. Je pense plutôt que ce fort a été bâti bien avant; car M. Madiou parle, dans son Histoire, d'un fort élevé « sur le rivage de la mer, » lequel était occupé, en 1802, par le sous-lieutenant Alain ayant sous ses ordres la 8e compagnie du 3e bataillon de la 9e. Dans tous les cas le canon qui salue l'arrivée en ce lieu de Son Excellence le Président n'était pas à son coup d'essai. Il avait commencé son service avec Christophe ou même plus tôt.

Après le bord de mer de Jean-Rabel, on passe à côté du morne Massacre qui doit son nom à la tuerie d'une quantité de blancs qui s'y étaient réfugiés lors de la guerre de l'Indépendance. On traverse l'habitation Fouache. Cette habitation, d'après ce qu'on rapporte, a été, du temps où Haïti était Saint-Domingue, une des plus grandes, des plus floris-

santes de toute l'île. M. Fouache était si riche, avait une telle influence sur ses compatriotes que c'est lui qui fit fonder le bourg là où il se trouve en ce moment. Cette habitation est aujourd'hui à la famille Pascal Elie qui l'a achetée de la famille Boyer. Comment l'ancien Président de la République l'a-t-il eue ? On raconte à ce propos une chose drôle.

A Fouache, il y avait un admirable palais. Si admirable que Sa Majesté le roi Henri Ier ne dédaigna pas d'y gîter à chaque fois qu'il passa à Jean-Rabel. Tout naturellement ce palais attira, par sa somptuosité, l'attention du Président Boyer. Un bon jour, soit après une entente entre le Chef de l'Etat et les habitants, soit par enthousiasme de ces derniers, un bon jour, ces pauvres gens arrivèrent en foule et firent don de Fouache à Boyer qui était de passage. Boyer, ayant accepté cette offre gracieuse des habitants dont pas un n'était propriétaire, devint maître de Fouache.

II

Jean-Rabel.

A onze heures et demie le Général Hyppolite fit son entrée à Jean-Rabel. L'accueil dont Son Excellence a été l'objet en ce bourg est au-dessus de tout éloge. Tout ce que les Gonaïves avaient d'enthou-

siasme, tout ce que Terre-Neuve avait de sincérité, se trouvaient à Jean-Rabel. Une foule, mais une foule immense attendit le Chef de l'Etat sous l'arc de triomphe simplement beau que dressa la population.'

Là, après que, à grands renforts de gestes, on fit taire ces braves gens qui se perdaient en cris de « Vive le Président Hyppolite, vive le Père de la Patrie, » le jeune et sympathique M. Moreau, Magistrat communal présenta à Son Excellence les hommages de la population. Après lui avoir rappelé qu'il est le quatrième Chef d'Etat qui, depuis l'Indépendance, a visité Jean-Rabel, il ajoute : « La commune vous ouvre ses portes avec gaieté et vous prie d'y pénétrer en toute confiance. Vous n'y trouverez pas, ainsi que l'indique son aspect, ces belles maisons, ces édifices qui font peut-être l'orgueil de nos grandes villes; mais vous y trouverez, Président, des hommes dévoués à votre Gouvernement, des hommes qui ont su apprécier les heureuses qualités de Votre Excellence, enfin des hommes prêts à tout sacrifier pour le maintien de l'ordre et de la paix dont nous avons si grand besoin. »

Après le magistrat, le jeune Alexis Jean-François, de l'école primaire, salua le Président au nom de ses compagnons. Il dit, en termes aimables, la joie qu'on éprouve de connaître Son Excellence à Jean-Rabel.

Son Excellence répondit à ces discours en priant

la population de croire aux sentiments dont elle est animée pour le bien du pays en général. Jean-Rabel, ajoute-t-elle, ne pourra que gagner quand seront dans le domaine des faits les projets qu'elle soumettra prochainement au Corps législatif.

Le Président partit de la belle entrée et la foule partit avec lui. Chacun se disputait l'avantage d'être le plus près du Chef au risque d'être écrasé sous les pieds des chevaux. Arrivée à un second arc de triomphe Son Excellence fut de nouveau arrêtée par le député de la commune qui lui souhaita la bienvenue : « Ces vivats, ces exclamations, dit-il, sont la preuve évidente du bonheur que tous nous éprouvons de posséder la personne de Votre Excellence. » Monsieur le député finit par souhaiter que le Général Hyppolite trouve à Jean-Rabel un séjour agréable qui lui prouve combien la population lui est sympathique.

Le Président prend note de la déclaration du député et espère qu'avec son concours et celui de ses autres collègues, le pays ne tardera pas à se ressentir du bien que donnent la paix et une sage administration.

A l'église le curé de la paroisse souhaita la bienvenue au Chef de l'Etat et lui dit les vœux que les fidèles de Jean-Rabel forment pour le maintien de sa santé et de son Gouvernement qui a déjà donné tant de preuves de son dévouement à la religion. Après le discours du prêtre, le *Te Deum* étant chanté

la bénédiction du Saint Sacrement fut donnée avec un cérémonial inaccoutumé.

Cette église, une des plus riches que nous ayons encore vues, admirablement décorée, est la même que celle construite du temps des colons si on compte pour rien les quelques modifications qui y ont été apportées. Dans le temps, elle était un peu plus longue et avait une galerie à chacune de ses ailes. Fracassée en 1842, on l'a peu à peu réformée et rendue au point où elle est en ce moment. Les deux galeries font corps avec le temple qui est devenu plus court.

De l'église Son Excellence se rendit dans la maison du général Nemours Pierre-Louis aîné qui était préparée à la recevoir. Durant tout le parcours les cris de « Vive le Président d'Haïti » se firent entendre comme un bruit perpétuel. La population accompagna le Président en sa demeure avec la même joie, le même enthousiasme.

Le 27 mars, Jean-Rabel était superbe. Les pavillons aux couleurs nationales et les branches d'arbres dont étaient décorées les maisons donnaient au bourg je ne sais quel air magnifique et original.

Le soir Jean-Rabel devint méconnaissable, c'était une véritable ville de feu; lisez de fée. La joie du jour se changea, ce soir-là, en folie. Folie sage, puisqu'elle exprimait tout le bonheur que cette population éprouvait de voir celui qui préside, comme on dit si bien, aux destinées de la nation, tout son

dévouement à l'ordre des choses actuel, tout son amour pour la paix.

Le lendemain, à 4 heures de l'après-midi, le Président parla aux habitants de Jean-Rabel, mais à tous les habitants, assemblés pour l'écouter.

Après avoir annoncé que l'ordre et la tranquillité règnent dans toute l'étendue de la République, Son Excellence explique le but qu'il veut atteindre en entreprenant cette longue tournée... La satisfaction qu'elle a éprouvée dans l'Artibonite, elle n'aurait pas eu à la retrouver dans le Nord-Ouest, si Jean-Rabel et peut-être les autres points qu'elle doit visiter n'existaient pas...

« J'ai eu l'occasion, mes amis, de le dire. Le devoir du Chef d'Etat est souvent pénible. Là où d'autres peuvent cacher leur pensée, lui est forcé de dire la vérité, espérant ainsi faire revivre les sentiments de tous, ranimer le courage de tous. Eh bien, je le dis à regret : la Baie-de-Henne est plus prospère que le Môle. Quant à Bombarde, elle est loin d'être civilisée. »

Son Excellence pense que la zizanie qui règne au Môle est la cause du peu de progrès qu'on y constate et repousse cette assertion qui tend à faire croire que si le Môle ne marche pas, c'est que son port n'est pas ouvert au commerce étranger. L'ouverture d'un port exige des dépenses que le Môle ne pourra jamais couvrir.

Le Général Hyppolite, heureux de constater la bonne marche des écoles à Jean-Rabel, fait ses com-

pliments aux directeurs et directrices, celui du bord de mer excepté. A ce propos, il dit les sacrifices que s'impose le pays pour l'instruction de la jeunesse et l'intention du Gouvernement de frapper quiconque, dans cette branche, ne répondrait pas à son attente.

Le Président félicite la population de Jean-Rabel du progrès qu'on y réalise et offre le général Nemours Pierre-Louis aîné en exemple à tous ceux qui veulent arriver par le travail honnête, par la probité. — « Entendons-nous, dit Son Excellence, pour lancer le pays dans la véritable voie du progrès. Que chacun comprenne qu'il a pour devoir de travailler au bien-être de sa commune : c'est le moyen de rendre la patrie grande, heureuse.

« C'est par le travail, par l'entente entre tous, par la paix que l'on obtient le progrès. Que l'on sache bien que l'union nous est nécessaire. Encore une fois, je vous félicite, habitants de Jean-Rabel, qui le comprenez. Le mal que je me suis donné pour arriver ici est largement compensé par la satisfaction que vous me faites éprouver... »

De même que ceux de l'instruction publique, les fonctionnaires de l'ordre judicaire reçoivent les félicitations de Son Excellence. Tous leurs registres sont bien tenus.

Le Président attire ensuite l'attention sur l'état des routes et dit les efforts que fait le Gouvernement pour parvenir à les refaire. Mais ce sont de ces travaux qu'on ne peut exécuter que si la paix n'est

pas troublée. Et Son Excellence parle de l'intérêt que nous avons au maintien de la paix. — « Les étrangers, dit-il, craignent de venir dans notre pays, qu'on leur a constamment présenté comme une contrée sauvage. Il faut la paix pour convaincre nos détracteurs qu'on les a trompés sur notre compte. Et pourquoi le cacher, Messieurs ? Si nous persistons dans notre funeste habitude de nous entre-déchirer comme nous l'avons fait, nous perdrons notre autonomie. — Il n'y aura plus de nation haïtienne !... »

Puis le Général Hyppolite convie les habitants de Jean-Rabel à ne pas écouter les mauvais bruits que sèment les mauvais citoyens qui, pour assouvir leurs ambitions, n'hésiteraient pas à jeter le pays dans les plus grands embarras. — « Si vous avez besoin de vous renseigner, ajoute-t-il, adressez-vous à M. Nemours Pierre-Louis. Il est incapable de vous conduire au mal, de vous dire quoi que ce soit qui puisse vous être préjudiciable. »

Enfin Son Excellence conclut par ces mots : « Soyez à la paix, mes amis. C'est grâce à elle que vous pourrez élever vos enfants ; c'est grâce à elle que nous pourrons lancer dans la voie de la civilisation ce pays que nous aimons tous et pour le bonheur duquel nous avons pour devoir de nous imposer les plus durs sacrifices. »

Je n'ai pas besoin de vous dire, Monsieur le Directeur, que ces paroles du Président furent couvertes de chaleureux applaudissements.

Je sens, moi aussi, le besoin d'imiter Son Excellence et de présenter toutes mes félicitations à la population de Jean-Rabel pour l'intelligence, le soin qu'elle met dans son travail. Cette commune qui est sur la voie de la plus grande prospérité acquerra, avant longtemps, toute l'importance à laquelle elle a droit.

En effet, Jean-Rabel, « village pitoresque, dit Madiou, situé au milieu d'une vallée fertile, » est d'une richesse incontestable. Aujourd'hui, ce n'est déjà plus un village, c'est un bourg. Les habitants sont d'un caractère hospitalier. On y voit une belle jeunesse des deux sexes dont l'éducation ne le cède en rien à celle des jeunes gens des villes.

Le sol de Jean-Rabel est d'une fertilité remarquable. On y fait beaucoup de campêche et une assez grande quantité de café qui ont Port-de-Paix et Gonaives pour lieux de débouchés. Le bord de mer qui est à quelque deux lieues du bourg facilite d'une façon toute particulière le transport de ses denrées et permet aux habitants d'aller souvent jusqu'à Port-au-Prince pour les objets de consommation. J'aime à espérer que l'on comprendra à Jean-Rabel la nécessité de remplacer les campêches qu'on livre au commerce soit par la plantation d'autres campêches, soit par des denrées qui puissent toujours leur garantir leur avenir. Ils s'éviteront, par ainsi, le malheur d'être dangereux lorsque le bois manquera.

Il nous semble, d'un autre côté, qu'on pourrait tirer du cacao du sol de Jean-Rabel. Nous conseillons à cette population déjà très laborieuse d'essayer de cette denrée maintenant très productive.

Il y a, dans la commune de Jean-Rabel, une mine de soufre à Demé, une mine de cuivre à Vert-de-Gris. On rapporte que ce nom a été donné à cet endroit grâce à la mine dont il est question. Dans certaines saisons, d'après les habitants, il sort d'une grosse roche qui s'y trouve comme des pus verts-de-gris. Il existe, en outre, à Bassin-Bleu, troisième section, une mine d'or. On raconte qu'en 1877, il a été expédié à Port-au-Prince une pierre couverte de paillettes d'or trouvée en cet endroit.

Espérons le moment où le Gouvernement verra réalisés les différents projets qu'il a à l'étude. Lui qui tient tant à cœur de faire valoir nos richesses ne manquera pas de s'occuper, en même temps que des autres, des mines de Jean-Rabel. Ce sera du travail et, conséquemment, du bien-être pour cette brave population. Vous le voyez donc : Jean-Rabel, où l'on se donne au travail assez sérieusement, qui, par la fertilité de son sol, le patriotisme de ses habitants est digne de toute attention, Jean-Rabel occupera assurément une place remarquable dans l'avenir économique de notre pays.

Jean-Rabel a donné naissance à trois hommes qui n'ont pas été sans quelque renommée durant la guerre de notre Indépendance. C'est là que naquirent

Toussaint Bouflet, Lubin et Louis-Etienne Golard. Il y existe encore deux forts construits par les colons ; on y voit aussi les ruines d'un hôtel détruit, dit-on, durant la guerre avec les Anglais.

En 1793, ce point fut livré aux Espagnols par Jean Delaire, homme de couleur ; mais les Anglais y vinrent en forces supérieures et s'en emparèrent. En 1799, Golard fit soulever les cultivateurs de Jean-Rabel en faveur de Rigaud. Moïse, alors chargé de pacifier le Nord-Ouest, l'enleva sur Golard (juillet 1799). Jean-Rabel, grâce aux Golard, est un des premiers points qui se rendirent à Leclerc contre Toussaint-Louverture. Il semble que, jusqu'en 1802, il y avait une imprimerie à Jean-Rabel, car on rapporte que lors de l'arrivée de la *Furieuse* au bord de mer, les Français trouvèrent, dans le fort, des lettres de Toussaint adressées au commandant de la place et dans lesquelles le premier des noirs demanda avec instance, l'*Imprimerie*, les fusils, etc.

Sa Majesté le roi Henri Ier y avait un magnifique palais qui fut détruit en 1842. Jean-Rabel s'insurgea contre Christophe en 1807 et Toussaint Bouflet y fut fait prisonnier. Le 8 juillet 1808, Christophe fit bombarder le bord de mer qui, dans le temps, était très habité. Magny et Romain, marchant contre le Môle, y battirent les troupes de Pétion le 13 janvier 1809, et s'en emparèrent. Sous Salnave, Jean-Rabel a été le théâtre de quelques faits d'armes dont je n'ai pu voir les dates.

Enfin, quatre Chefs d'Etat ont visité Jean-Rabel : Christophe, Jean-Pierre Boyer, Faustin Ier et Hyppolite.

Malheureusement, Jean-Rabel est sujet aux inondations. La « Petite-Rivière » est placée là comme pour dire à cette vaillante population qu'elle n'a pas le droit d'être fière de son petit bien-être. Comme un serpent elle circule dans le bourg. Elle crache sur ces braves gens ce venin destructeur : sa crue. Si vrai que la « PetiteR-ue » n'est plus habitable. Heureusement ce serpent sera dompté. Cette rivière aura un lit. Le Général Hyppolite a déjà devant les Chambres une loi qui, si elle est votée, lui permettra d'entreprendre les grands travaux publics. Jean-Rabel ne sera pas oublié.

Que les habitants de cette intéressante commune se rappellent que tout est possible avec la paix; que tout est impossible avec la guerre. Eux si bien disposés à aider le Gouvernement comprendront assurément que si la Petite-Rivière les inquiète encore, que s'ils n'ont pas encore toutes les satisfactions auxquelles ils ont droit, ils ne doivent s'en prendre qu'à nos luttes perpétuelles.

Je les convie à rester dans leurs idées pacifiques, à donner tout leur concours au Gouvernement pour le maintien de l'ordre des choses actuel.

R. P.

CHAPITRE XIII

I

La Baie-des-Moustiques.

Mercredi, 29 mars, à quatre heures du matin, nous quittons Jean-Rabel.

Par une lune superbe, par une de ces froides matinées si peu connues chez nous au mois de mars, nous repassons à Fouache dont je vous ai parlé dans mes entretiens sur Jean-Rabel. De cette commune à Port-à-l'Ecu qui en dépend, la route est magnifique. Toute la plaine, assez bien cultivée, est riche en bois de construction de toutes sortes.

Vers les cinq heures et demie, nous arrivons à Port-à-l'Ecu, second point de l'île qu'aborda Christophe Colomb, le 8 décembre 1492. Par rapport à la date de sa découverte, Port-à-l'Ecu fut appelé Port-de-la-Conception.

Le célèbre navigateur communiqua avec les habitants de Port-à-l'Ecu par l'intermédiaire d'une femme qu'il avait pu gagner.

Port-à-l'Ecu est riche en bois. On y trouve de l'ébène, du gris-gris, etc. Il y a des salines naturelles qu'on pourrait exploiter à peu de frais et qui contribueraient à donner du bien-être aux habitants de ce quartier. Le sel en est, prétend-on, très blanc et d'une cristallisation régulière. Aujourd'hui, on y fait un commerce de campêche qui cependant commence à perdre de son importance.

L'entrée du port est très étroite. La rade est peu sûre par rapport aux récifs dont elle est bordée et au raz-de-marée très fréquent dans tout ce parage.

Son Excellence le Président reste à Port-à-l'Ecu juste le temps pour permettre à ceux qui l'accompagnent de prendre le café. Nous en sortons à six heures.

Après s'être arrêté un instant à Morne-Rond, limite de la commune de Jean-Rabel avec celle de Port-de-Paix, où nous rencontrons le général Saint-Phar, commandant ce dernier arrondissement, lequel souhaite la bienvenue au Chef de l'Etat, le Président continue pour la Baie-des-Moustiques où il fait son entrée à sept heures. Nous y passons environ une heure.

Les eaux de la Baie-des-Moustiques eurent *l'honneur* de voir souvent Pauline Bonaparte, lorsque son époux, le général Leclerc, étant malade à la Tortue, elle se paya le plaisir de se promener les soirs en canot, avec sa petite cour, étendue sur des coussins et de riches tapis.

La Baie-des-Moustiques est un des premiers points qui, en 1802, prirent les armes en faveur de l'Indépendance, après le désarmement ordonné et opéré par Leclerc. Dessalines et Pétion, chargés de disperser les révoltés des mornes de Plaisance, se rendirent aux Moustiques, après avoir chassé Sans-Souci de Pilate. Vers la fin de 1802, les généraux Boyer et Maurepas furent battus par les insurgés des Moustiques qu'ils voulaient soumettre ; le premier se rendit au Cap, et Maurepas rentra à Port-de-Paix.

C'est au bas des Moustiques que s'étaient cachés, après la mort de Rébecca, en 1807, Beauvoir et Nicolas Louis qui devinrent plus tard les chefs des révoltés en faveur de Pétion. Nicolas Louis, afin de prouver sa sincérité aux soldats républicains de la 9e, tendit, sur l'habitation Hardet, une embuscade dans laquelle tombèrent Daut Brave et Martial Besse, qui furent battus. Sur l'habitation Pellier, Nicolas Louis battit, une seconde fois, Daut Brave qui ravageait le quartier des Moustiques et l'obligea à rentrer à Port-de-Paix. C'est à la Baie-des-Moustiques que se rencontra l'armée de Christophe avec la colonne expéditionnaire de Pétion qui avait débarqué au Port-à-Piment. Enfin, ce quartier restera célèbre par la résistance extraordinaire qu'y opposa Nicolas Louis aux troupes du roi Henri Ier commandées par Romain et Magny.

La Baie-des-Moustiques, d'après Moreau de Saint-

Rémy, est riche en tortues. On y fait un assez grand commerce de campêche. Comme Port-à-l'Ecu, elle a Port-de-Paix pour débouché.

Je ne saurais trop vous dire, Monsieur le Directeur, les inquiétudes dont je suis l'objet à chaque fois que j'arrive dans une localité dont la vie ne se repose que sur le campêche. Il m'a toujours semblé, il me semble encore, que, si belle que puisse être sa situation actuelle, cette localité finira par tomber dans la misère. Est-ce à dire que je suis contre l'exploitation de ce bois ? Tant s'en faut. Je désire seulement que cette industrie, d'ailleurs comme toutes les autres, soit organisée. Je demande que les habitants, en coupant les bois, en plantent d'autres et utilisent le terrain devenu nu par la plantation des denrées. J'estime que, agissant ainsi, ces concitoyens ne se trouveront jamais dans la nécessité de se livrer au vagabondage, ne seront jamais une charge pour l'Etat.

Je vous ai déjà dit les efforts que fait le sympathique Ministre des Travaux publics et de l'Agriculture pour organiser le travail de façon que l'esprit de l'agriculteur tende vers l'avenir, de façon que nos campagnards comprennent tout leur intérêt. Puisse-t-il réussir !

Dans tous les cas, s'il faut en croire ce que m'a dit un homme qui s'y connaît bien, il n'y a pas tant à craindre pour la commune de Port-de-Paix. On y travaille avec plus ou moins d'intelligence. S'il y a

lieu, je reviendrai sur ce chapitre lorsque j'aurai à vous parler de cette commune vue dans son ensemble, économiquement.

A la Baie-des-Moustiques, le Gouvernement eut à constater un désordre auquel il n'a pas manqué de donner toute son attention. Vous savez, Monsieur le Directeur, les obligations que nos lois sur les patentes font aux étrangers qui habitent notre pays. Le commerce de détails surtout leur est interdit, et cela en vue de protéger les détaillants nationaux qui, sans cette protection, seraient incapables de supporter la concurrence que les étrangers qui importent pourraient leur faire. Eh bien, à la Baie-des-Moustiques on s'est trouvé en présence d'étrangers détaillants. Le Président et Monsieur le Ministre de l'Intérieur ont été d'autant plus touchés de cet état de choses que la Baie-des-Moustiques n'est même pas une commune. C'est en 1889 que ce point a été érigé en quartier.

On connaît trop l'énergie avec laquelle le Gouvernement réprime les abus pour ne pas être sûr que ce désordre va cesser.

A huit heures, nous partons de la Baie-des-Moustiques où l'on peut trouver du fer, du cuivre, du zinc, des bancs de pyrites martiales, des spaths calcaires, etc.

Nous arrivons aux Trois-Rivières vers les dix heures. La Garde s'y tenait en bataille, attendant son vénéré Chef. La joie que montrèrent ces braves soldats à la vue du Président est indescriptible. Il

semblait qu'il y avait déjà des mois qu'ils s'en étaient séparés. Après l'inspection, le Général Hyppolite s'arrêta un instant pour les voir défiler. L'infatigable général Verne mérite les meilleurs compliments pour la tenue correcte, la conduite irréprochable que les troupes sous ses ordres ont tenue jusqu'ici.

Les Trois-Rivières sont un des plus superbes cours d'eau de l'Ile. Un fleuve presque. Ses rives ont été le théâtre de plusieurs faits d'armes remarquables. C'est à l'embouchure de cette rivière que, en 1802, le général Humbert, parti du Cap avec une escadre, opéra un débarquement pour marcher contre Port-de-Paix. Là, Humbert, venant de l'habitation Lacorne Guédon, à la tête de 1,800 blancs, fut battu par 400 nègres de la 9e. C'est là que, le 21 février 1802, s'arrêta Nicolas Louis poursuivant depuis l'habitation Payette le général Débelle à la tête de 500 hommes.

C'est dans la rivière même que mourut Colin Suberby, blanc créole de Port-de-Paix, qui servait de guide à la division dont 100 hommes seulement rentrèrent en ville. On sait le ravage que fit Nicolas dans les rangs français lorsque l'on revint essayer de le décamper. Il y eut, en 1865, à la passe Janson, une terrible bataille entre les troupes de Nissage et celles de Salnave.

II

Port-de-Paix.

Enfin Son Excellence le Président de la République fit son entrée à Port-de-Paix le mercredi, 29 mars, à onze heures et quelques minutes du matin.

Aux portes de la ville, à l'endroit appelé « Aux Remparts », un magnifique arc de triomphe fut dressé par la population. Là, le Magistrat communal, au nom de la population, souhaita la bienvenue au Président. Il dit tout l'espoir qu'il a que le Général Hyppolite emportera un agréable souvenir de son séjour à Port-de-Paix.

Son Excellence remercie Monsieur le Magistrat communal et le prie de croire à toute sa sympathie pour la population de Port-de-Paix.

Cette sympathie, la population de Port-de-Paix la lui retourne bien. Et, pour s'en convaincre, on n'aurait eu qu'à assister à la réception qui lui a été faite. Le Président était à peine au portail que toute la ville était sur pied. Toutes les rues par où il devait passer étaient remplies de gens qui, manifestant leur joie de voir le Chef de l'Etat, poussaient les cris mille fois répétés de « Vive le Président d'Haïti ! Vive le Père de la Patrie. »

Du portail, Son Excellence longea la rue et se trouva sur la place Louis XVI où un second et bel arc de triomphe était dressé. Là, M. Alincar Jean-Pierre, doyen du tribunal civil de Port-de-Paix, exprima, en termes heureux, le bonheur qu'on éprouve à recevoir le Général Hyppolite.

Son Excellence répondit par un de ces mots charmants dont il sait si bien faire usage et continua. Il passa par la rue Bourbon et arriva dans la Grande-Rue où le plus magnifique coup d'œil nous était réservé.

Là, un superbe arc de triomphe, le plus beau que nous ayons encore vu depuis notre départ de Port-au-Prince, était debout, imposant, majestueux. Cet arc de triomphe représentait la Porte Saint-Denis, de Paris. — Une allée artificielle de bambous continuait ce petit monument vraiment coquet. Aux bambous pendaient des myriades de petites flammes de toutes les couleurs, lesquelles flammes donnaient à toute la rue je ne sais quel aspect gai et ravissant.

Malheureusement l'itinéraire que nous avons suivi n'était pas des meilleurs. Nous avons débouché sur le derrière de cet arc de triomphe dédié au Président par la compagnie des pompiers libres de Port-de-Paix si intelligemment commandée par M. Alfred Henriquez, l'ex-député bien connu de tous. M. Henriquez félicita Son Excellence d'avoir fait heureusement les diverses étapes de la tournée dont, dit-il, « les fruits ne peuvent que répandre une influence féconde sur

le Go[illegible]gulier, mais elle croit qu'ils ont
notre [illegible] en matière de finances sur-
commen[illegible] certaine responsabilité lors-
même [illegible] répréhensibles. Le Gouverne-
la paix, [illegible] que l'administration de Port-
sident [illegible] péché. « J'ai écrit, ajoute le
qu'est [illegible] d'Etat des finances, d'avoir
Excellence [illegible] sur cette administration et de

Le Prés[illegible] ceux qui se sont rendus cou-
libres de [illegible] d'argent. Il se trouve en pré-
peut compt[illegible] fortes pour permettre à ceux
n'a jamais [illegible] veiller les intérêts généraux
progrès, tou[illegible]ligents là où il faut être vigi-
Président s[illegible]

Au temple [illegible] de la douane qui, en l'absence
Son Excellen[illegible]ateur, est chargé de l'admi-
paroisse. Je re[illegible] les fonctionnaires de l'ordre
beau discours [illegible] des intrigues de ceux qui,
sympathique pè[illegible], veulent avoir leur posi-
Chef de l'Etat co[illegible] inspecteur, ajoute que
sont heureux de [illegible]stance, se trouve victime
qu'ils forment po[illegible] pourquoi. Il pense que
sa santé. [illegible]ble des faits du bureau

L'église où le G[illegible] mettent à son insu.
pas, si je puis p[illegible] que l'adminis-
Port-de-Paix. C'est [illegible] à ceux-là qui,
construit depuis 188[illegible] entre eux. Il
dant qu'on en ait un [illegible] lorsqu'il
commander à l'étran[illegible] méfaits

La première église de Port-de-Paix, si elle existait encore, daterait de 1660 à 1665. Moreau de Saint-Méry rapporte qu'en 1668 elle était construite en bois et couverte en aissantes. Port-de-Paix a été l'objet de tant de malheurs causés tantôt par la guerre, tantôt par les tremblements de terre, que ses églises ont dû s'échanger souvent. La dernière qui était un véritable monument et qu'on ne cessera jamais de regretter est celle qui était *bâtie en maçonnerie*, grâce aux soins du général Turenne Jean-Gilles alors commandant cet arrondissement, laquelle a été détruite par le tremblement de terre de 1887.

De l'église, le Président se rendit au palais, toujours suivi par la foule, toujours l'objet de l'ovation générale. Avoir fait quinze lieues, n'est-ce pas que cela demande du repos? Je ne me séparerai donc pas du Général Hyppolite sans lui présenter mes compliments pour s'être porté si bien.

La nuit de mercredi, les journées et les nuits de jeudi, vendredi et samedi furent passées en réjouissances publiques. La semaine sainte empêcha cependant qu'on se donnât à toutes les fêtes.

Le dimanche, à 10 heures du matin, le Président donna audience.

Il me semble, Monsieur le Directeur, que je commettrais une faute impardonnable si je ne vous disais rien de la messe qui a été chantée à Port-de-Paix, le dimanche de Pâques.

Quelques jours avant notre arrivée, M. l'abbé

Kersuzan avait reçu une musique nouvelle pour la messe. Il cherchait l'occasion d'en gratifier l'intéressante population de Port-de-Paix quand Occide arriva. Il profita donc de la présence du maëstro qui après avoir orchestré cette musique la mit à l'étude; et, le dimanche de Pâques, une douzaine de chanteuses accompagnées de cinq ou six musiciens du palais contribuèrent à donner à la messe un éclat que l'on ne sait pas voir chez nous aux cérémonies religieuses de ce genre.

Le Père Kersuzan et notre sympathique Occide méritent nos plus chaleureux compliments qu'ils voudront bien partager avec leurs chanteuses et musiciens.

C'est après cette messe que tous les citoyens de Port-de-Paix se rendirent au palais. A dix heures et demie les réceptions commencèrent.

Monsieur le Secrétaire d'Etat des cultes présente d'abord le clergé à Son Excellence, Monsieur l'abbé Kersuzan présenta ses hommages au Chef de l'Etat et les souhaits du clergé pour le bonheur du pays trop souvent bouleversé. Le Président remercia Monsieur le Curé de ses sentiments et dit au clergé comme il compte sur les prières de l'Eglise pour l'aider à mener à bien l'œuvre qu'il a entreprise de relever la patrie.

Après le clergé, Monsieur le Secrétaire d'Etat de la justice présente la Magistrature. Le Président regrette l'étroitesse de la maison et les désagréments

de la chaleur. Il voudrait causer longtemps avec les membres des tribunaux de Port-de-Paix auxquels il a beaucoup à dire.

C'est maintenant le tour du commerce que Monsieur le Secrétaire d'Etat à ce portefeuille présente à Son Excellence.— M. Elisée, délégué par les commerçants de Port-de-Paix, proteste des sentiments de ses amis qui, dit-il, sont tous des conservateurs. M. Elisée profite de l'occasion pour dire au Président le besoin que le commerce éprouve d'un wharf pour lequel il paie un droit. Il finit en priant Son Excellence de donner toute son attention aux commerçants de cette place qui seraient heureux ou d'avoir un wharf ou d'être dégrevés des droits de wharfage. Le Président répond qu'il n'y a que les Chambres qui soient appelées à résoudre la question pour ce qui est du dégrèvement demandé. Quant au wharf à construire, le Gouvernement étudie en ce moment ce travail et espère pouvoir donner prochainement satisfaction au commerce de Port-de-Paix.

Monsieur le Secrétaire d'Etat des finances présente ensuite à Son Excellence le corps administratif. — Le Président, qui a le plaisir de savoir que les fonctionnaires de l'ordre administratif sont tous des hommes dévoués à l'ordre des choses actuel, dit tout le regret qu'il éprouve d'avoir à déclarer que, d'après les rapports qui lui sont parvenus, la conduite de ces fonctionnaires ne milite pas en leur faveur. Son Excellence est loin de penser qu'ils ont trempé dans

quoi que ce soit d'irrégulier, mais elle croit qu'ils ont toléré certains abus et, en matière de finances surtout, on encourt toujours certaine responsabilité lorsqu'on tolère des choses répréhensibles. Le Gouvernement peut donc dire que l'administration de Port-de-Paix n'est pas sans péché. « J'ai écrit, ajoute le Président, au Secrétaire d'Etat des finances, d'avoir à ouvrir les yeux sur cette administration et de frapper sévèrement tous ceux qui se sont rendus coupables. Le pays a besoin d'argent. Il se trouve en présence de dépenses trop fortes pour permettre à ceux qui sont préposés à surveiller les intérêts généraux d'être tout au moins négligents là où il faut être vigilants, énergiques. »

Monsieur le Directeur de la douane qui, en l'absence de Monsieur l'Administrateur, est chargé de l'administration, répond que les fonctionnaires de l'ordre administratif sont l'objet des intrigues de ceux qui, d'une façon ou d'une autre, veulent avoir leur position. — M. F. Pascal Elie, inspecteur, ajoute que l'administration, en la circonstance, se trouve victime d'une cabale montée on ne sait pourquoi. Il pense que la douane ne peut être responsable des faits du bureau du port et des abus qui s'y commettent à son insu.

Le Président répond qu'il regrette que l'administration de Port-de-Paix ait donné prise à ceux-là qui, pour avoir leurs places, intriguent contre eux. Il pense que Monsieur l'Inspecteur fait erreur lorsqu'il croit que la douane n'est pas responsable des méfaits

du port qui, pour ce qui est de la surveillance à porter sur les deniers de l'Etat, se trouve directement sous ses ordres. « Ne discutons pas, mes amis, ajoute Son Excellence. Je vous l'ai dit, l'administration de Port-de-Paix n'est pas sans péché et, quoique vous puissiez faire, il vous est impossible de me prouver le contraire. »

Après le corps administratif arrive le corps enseignant que l'estimable M. Apollon, Secrétaire d'Etat de l'Instruction publique, présente au Président.

Son Excellence exprime la joie qu'elle éprouve de constater qu'à Port-de-Paix comme à Jean-Rabel on a donné, pour ce qui est de l'Instruction publique, quelque satisfaction au Gouvernement. Cependant elle ne peut que regretter que, exception faite des écoles de Port-de-Paix et de Jean-Rabel, toute la circonscription scolaire soit dans un état de nullité complète. Le Président est d'autant plus heureux d'avoir à présenter ses compliments à M. Surard, directeur de l'école secondaire, que ce jeune homme est un de ceux qu'il a formés.

M. l'Inspecteur répond que si les écoles rurales ne marchent pas, c'est d'abord parce qu'on ne peut trouver de bons directeurs et qu'ensuite l'argent donné pour les tournées ne suffit pas.

Le Président est très touché de cette déclaration de M. l'Inspecteur qui, pour ce qui est des directeurs qui ne sont pas à la hauteur de leur devoir, n'a jamais dénoncé personne. « J'estime,

ajoute Son Excellence, que lorsque l'on n'est pas content de la valeur qu'on perçoit pour l'accomplissement d'un devoir on n'accepte pas de l'accomplir. On doit avoir le courage de donner sa démission plutôt que de laisser souffrir le service public. »

Enfin, l'honorable M. Saint-Martin Dupuy, Secrétaire d'État de l'Intérieur, présente le conseil communal au Président de la République. Son Excellence est très peinée d'avoir à déclarer que le conseil communal de Port-de-Paix ne fait pas son devoir. Les rues sont dans un état de malpropreté désolante tandis que la ville est assez riche pour subvenir à ses besoins, surtout à ses besoins de première nécessité. Son Excellence blâme la façon d'agir de certains fonctionnaires de reculer devant les responsabilités.

« Messieurs, ajoute le Président, je vous apprends avec bonheur que l'ordre et la plus parfaite tranquillité se maintiennent dans la République. D'après les rapports que j'ai reçus des agents du Gouvernement à l'étranger, je puis vous affirmer que les ennemis du pays qui se trouvent au dehors, encore qu'ils se donnent beaucoup de mouvements, sont positivement dans l'impuissance de nuire à l'ordre de choses actuel.

« Déjà vous devez savoir que, poussés par on ne sait quelle folie, M. Maximilien Monplaisir et d'autres avaient, de Kingston, essayé un projet de débarquement dans le pays. Le Gouvernement de Sa Majesté Britannique, avec qui nous vivons dans les

meilleures relations, n'a pu s'empêcher d'être touché de ce que des gens à qui il donne une sincère hospitalité aient pensé en profiter pour nuire à tout un peuple dont les sympathies pour lui sont connues. Il a, sur une démarche de notre part, fait arrêter M. Maximilien et ses complices qui ne tarderont pas à être livrés à la justice. J'ai, Messieurs, pleine confiance dans la sagesse des magistrats anglais et je suis persuadé que ces ennemis de la nation seront condamnés.

« Dans tous les cas, c'est la première fois que satisfaction est, dans des circonstances pareilles, donnée au Gouvernement haïtien. Et si, comme j'ai tout droit de l'espérer, les autres puissances étrangères me prêtent ainsi leurs concours et, conséquemment, répondent aux exigences des relations de profonde amitié que nous entretenons avec elles toutes, ceux qui trament contre le Gouvernement seront toujours dans l'impuissance d'assouvir leurs passions. En effet, nous savons que les conspirations n'ont jamais été ourdies qu'à l'étranger. Pour ce qui est des machinations qui se font dans le pays, elles ne pourront jamais aboutir si les autorités n'y prennent pas part. Eh bien, d'un côté, je suis persuadé de la fidélité de mes lieutenants; de l'autre, si, parjurant leur serment, elles devaient se jeter dans une affaire, elles doivent prendre leurs précautions.

« Le Gouvernement a des moyens pour étouffer n'importe quelle insurrection. Déjà le câble télégra-

phique peut entraver bien des choses. Faites-vous une idée de la situation quand toutes les villes seront reliées par le réseau terrestre. A Saint-Marc, grâce au réseau établi, j'ai causé avec le général Turenne Jean-Gilles qui est à Port-au-Prince. Je vous affirme donc qu'avec le concours des bons pères de familles, des patriotes qui ont tout intérêt à être avec le Gouvernement, la paix ne sera pas troublée. Nous en avons besoin, Messieurs, de cette paix sans laquelle aucun progrès n'est possible, sans laquelle la nation n'existera pas, sans laquelle nos pères, en nous donnant cette patrie, auraient fait un travail inutile. (*Applaudissements.*)

« On a fortement parlé de cette dernière échauffourée de la Dominicanie et, à ce propos, on a essayé de nous laisser certaine responsabilité. Laissez-moi vous dire, Messieurs, que le Gouvernement a trop de sagesse pour se mêler ainsi des affaires des autres, pour se prêter à un conflit avec le Gouvernement dominicain avec lequel il tient à vivre dans les meilleurs termes. J'aime trop mon pays pour essayer de le compromettre dans des entreprises téméraires d'où il ne doit tirer aucun profit. Croyez-moi, mes amis, le Gouvernement ne sortira jamais des lignes que lui tracent son devoir et les relations de bonne amitié qui doivent exister entre les deux Républiques.

« Mais, croyez-moi également, la dignité nationale sera maintenue. Non, je ne laisserai pas avilir le drapeau haïtien. (*Sensations.*) Si, à Dieu ne plaise,

on nous attaque, nous nous défendrons. Et alors je vous passerai des instructions, je vous dicterai des mesures; instructions et mesures qui, quoi qu'on puisse dire, nous conduiront à la victoire. (*Applaudissements prolongés.*)

« Conduisez-vous donc sagement. Songez à la paix. Je ne veux pas vous faire injure, Messieurs; mais je dois vous dire que vous n'agissez pas comme il vous appartient d'agir pour le maintien de la tranquillité. On ne s'entend pas ici. La plus grande désunion règne en cette ville. C'est arrivé à un point tel que c'est entré dans les familles mêmes. Cependant que pouvez-vous gagner dans un tel état de choses. Vous êtes des hommes intelligents, vous êtes des patriotes. Vous avez pour devoir de travailler à amener l'union parmi vous si réellement vous désirez voir marcher notre malheureuse patrie.

« Je viens de parcourir tout le Nord-Ouest. J'ai une idée de ce que vous coûtent les transports de vos produits. Le Gouvernement qui sait ce que peuvent les routes publiques sur la richesse nationales, écrit, cherche, demande le concours de tous, et s'il ne peut vous donner toutes les satisfactions, ne croyez pas qu'il reste stationnaire. Notre pays a été tellement dénigré que les capitalistes étrangers ont peur d'y risquer leurs capitaux. Ils nous faut finir avec nos luttes si nous voulons que notre pays reprenne son crédit. Entendons-nous. Allons la main dans la main, le cœur contre le cœur, l'esprit dans

l'esprit. Comment donc pouvez-vous supposer que le Gouvernemeut peut être de mauvaise foi? Non, Messieurs, il ne peut que se tromper.

« Fondez des journaux, conseillez-le, dites-lui le bien qu'il y a à faire et tout le monde y gagnera. J'aime trop l'indépendance pour haïr la liberté de la presse. Ce que je n'aime pas c'est la licence de la presse, ce sont les insultes que les journalistes lancent à tout bout de champ aux membres du Gouvernement. Pourtant n'est-on pas assez intelligent pour savoir qu'insulter le Gouvernement c'est s'insulter soi-même?

« Encore une autre erreur, c'est de croire que tout peut se faire en un jour. Nous voulons aller si vite que, à en croire les réformateurs, Port-au-Prince peut être Paris, Haïti peut être la France demain matin. N'est-ce pas là une utopie dangereuse? Allons doucement, mes amis, pour arriver sûrement. Gravissons l'échelle, échelon par échelon. Commençons par détruire la zizanie qui existe parmi nous. Pourquoi étant fonctionnaires ne pouvons-nous pas être aussi unis que nous le sommes comme citoyens. Suivez donc l'exemple du Gouvernement.

« Le commandant de l'arrondissement ne doit avoir de passion ni pour ni contre personne. Le magistrat ne doit pas se contenter d'être juge. Il doit tâcher d'être le plus juste que possible. Même contre ceux qui ont tort, les formes doivent être observées.

« Le Gouvernement a besoin de votre entente, de

vos lumières, de votre concours enfin pour réaliser les projets qu'il a à l'étude. Voyez comme le Gouvernement prêche d'exemple. Il n'est ni légitimiste ni florviliste. Il est patriote. Il ne poursuit qu'une chose : le relèvement de la patrie. Comme vous le savez, il vient d'avoir un véritable succès en obtenant du Saint-Père qu'il ait son représentant dans nos réunions diplomatiques. Les Cayes ont aujourd'hui un évêque, nous travaillons pour que les Gonaïves aient le leur. Soyez patients, mes amis, soyons unis. L'avenir de cette patrie que nous aimons tous en dépend. » (*Vifs applaudissements.*)

Après ces paroles du Président qui ont été écoutées avec une attention toute religieuse, le général Saint-Phar, commandant l'arrondissement, s'exprima en ces termes, après avoir affirmé que la paix règne dans son commandement : « Je puis faillir comme homme, mais mon intention, celle de suivre la politique du Gouvernement et de travailler au progrès de la patrie, restera toujours bonne. » Le général Saint-Phar finit en priant le Chef de l'Etat de croire à son profond dévouement.

Le Président répond à ces quelques mots en disant qu'il ne croit pas que l'autorité militaire a mal agi. Il n'a fait que constater qu'à Port-de-Paix on ne s'entend pas, qu'il y a une profonde zizanie. Il signale ce mal avec l'espoir que chacun cherchera à y remédier.

M. l'abbé Kersuzan remercie ensuite Son Excel-

lence de tout ce qu'il a dit en faveur de la Religion. Il profite de l'occasion pour la « prier de jeter un regard de pitié sur l'église de Port-de-Paix. » — Le Président finit par promettre son concours au Père Kersuzan et à la population de Port-de-Paix.

Le dimanche dans l'après-midi le Général Hyppolite fit une promenade en ville. Les pompiers ayant été avertis que Son Excellence devait passer par la Grande-Rue où se trouvait leur arc de triomphe, ils préparèrent une nouvelle réception au Chef de l'Etat. Dès deux heures, ils étaient tous sur pied, en grand costume, drapeaux déployés. Afin de donner plus d'éclat à cette réception, ils mirent tout leur matériel en mouvement. A quatre heures le Président parut, cette fois-ci, sur le devant du monument. En attendant qu'il longe l'allée des Bambous dont je vous ai parlé, admirons un peu cet arc de triomphe.

Je vous ai dit qu'il représentait la Porte Saint-Denis, de Paris. Il était de l'ordre toscan des plus simples. Le tout peint de gris marbré. L'entablement surtout serait très complet si le larmier et la baguette n'y manquaient pas. Au haut de la cimaise, il y avait comme une terrasse sur laquelle étaient assises douze gentilles petites fillettes de blanc habillées. A les voir avec leurs couronnes on dirait douze anges.

Le Président était à peine à dix pas de l'arc de triomphe que ces douze innocences entonnèrent ce petit chant composé expressément pour l'arrivée de

Son Excellence, mais qu'on n'avait pu faire exécuter le mercredi :

Refrain.

Vive Son Excellence! Hourra! } *bis.*
Vive Son Excellence!

Maintenant à Port-de-Paix
Grande réjouissance;
Nos parents offrent leurs souhaits
A Son Excellence.
Les Pompiers sont nos parents.
Agréez nos compliments.

Nos petits cœurs enfantins
Sont dans l'allégresse;
Acceptez donc de nos mains
Ce gage de tendresse,
Nos hommages respectueux,
Et vous nous rendrez heureux.

Son Excellence le Président étant arrivée sous l'arc de triomphe, le commandant de la compagnie, M. Alfred Henriquez, dans une remarquable improvisation, remercia le Général Hyppolite de la visite qu'il avait daigné faire à la compagnie des pompiers. Cette visite, pense M. Henriquez, dédommagera lui et ses amis de tous les sacrifices qu'ils ont dû faire dans le parcours de leur route. — « C'est pour la compagnie, ajoute-t-il, l'occasion la plus opportune de vous offrir ses remerciements respectueux pour le terrain que Votre Excellence a bien voulu mettre à sa disposition, afin de faciliter la

construction de sa station centrale, dont les plans sont attendus chaque jour de France. »

Son Excellence, d'une voix émue, répond à la compagnie des pompiers en leur disant tout le plaisir qu'elle éprouve de les voir. Elle espère que le concours de ces jeunes gens qui sont tous intelligents, qui tous comprennent ce qu'ils doivent à la patrie, ne lui fera pas défaut pour le maintien de la paix. « J'ai protégé votre compagnie, ajoute le Président, je ne m'arrêterai pas là. Le Gouvernement, qui veut toujours donner sa protection à tout ce qui s'appelle avancement et progrès, ne vous marchandera pas, dans la mesure du possible, son concours le plus large, le plus effectif. »

Les cris répétés de : « Vive le Président! Vive le Général Hyppolite! » accompagnèrent Son Excellence bien loin dans sa route.

Le soir, la ville de Port-de-Paix se donna à la joie la plus grande que l'on puisse imaginer.

Port-de-Paix, comme vous le savez, Monsieur le Directeur, est le chef-lieu du département du Nord-Ouest. Située à 19°,54',30" de latitude et à 75°,14' de longitude, cette ville, vue à vol d'oiseau, représente à peu près un oméga majuscule. Après avoir quitté le Port-à-l'Ecu, c'est là que Christophe Colomb aborda et que, par rapport à la beauté de son site, il appela Valparaiso. Vallée de délices ou Port-de-Paix, c'est tout comme.

Il semble que les Espagnols qui prirent possession

de l'île au nom de Sa Majesté Catholique ne firent aucune construction à Port-de-Paix. C'est vers 1662, rapporte Monseigneur Hillion, dans sa « Relation des visites pastorales », que cette ville a été fondée par M. Deschamps de la Place. Dans tous les cas, le pavage dont on voit encore quelque chose a été fait par suite d'une ordonnance de l'administration du 14 juillet 1773.

M. de Cussy, ne pouvant redonner à la Tortue dont il était le gouverneur sa splendeur qu'elle perdait par suite de la dépopulation qui s'accentuait chaque jour, transporta à Port-de-Paix le siège du Gouvernement en mars 1685. Cette ville maintint son titre de première capitale de l'île de Saint-Domingue jusqu'en 1695, date à laquelle le Gouvernement fut transféré à Léogane.

La paroisse de Port-de-Paix, en ce temps-là, en allant vers le Nord s'étendait jusqu'aux portes du Cap. Vers l'Ouest, elle dépassait les Gonaïves, qu'une ordonnance de juillet 1718 retira du chef-lieu actuel du département du Nord-Ouest. Plaisance en fut détachée en juin 1746, et le Borgne en juin 1774. En 1783, le commandant de Port-de-Paix fut placé sous les ordres de celui du Cap. Vers cette époque, la paroisse de Port-de-Paix, dit Moreau de Saint-Méry, donnait annuellement 3,600,000 livres de café.

Pourquoi pas la commune, mais l'arrondissement de Port-de-Paix ne peut-il plus livrer au commerce cette quantité de café ? L'esclavage vaut-il mieux que

la liberté? N'est-il pas temps que nous comprenions que les guerres que nous avons constamment entretenues avec nous-mêmes sont un obstacle à l'avancement de notre pays, un argument contre notre race?

C'est à Port-de-Paix qu'en 1666, d'Ogeron étant gouverneur de la Tortue, furent plantés les premiers cacaoyers qui ne réussirent pas complètement. Mais dès 1699, on faisait à Port-de-Paix du tabac, de l'indigo et du coton. Il y avait dix à douze sucreries. Si vrai qu'on en tirait deux millions de sucre blanc. On y produisit d'énormes et d'excellents artichauts. Le muscat y avait une grande renommée. La vigne y était cultivée. En 1694, M. Ducasse tirait de son jardin trois récoltes en treize mois. On y voyait également du froment qu'on y avait fait venir de la partie espagnole. Il y avait enfin des asperges, des mûriers, etc. Port-de-Paix a-t-il perdu de sa fertilité d'antan? Laissez-moi ajouter tout de suite, Monsieur le Directeur, que cette commune ou plutôt cet arrondissement reste, peut-être de toute la République, celui où le travail est le mieux compris.

Port-de-Paix tient un rang assez distingué dans l'ordre administratif et ce rang serait bien plus élevé si les fonctionnaires de cette branche du service public *n'aimaient trop fermer les yeux.* On y fait un grand commerce de campêche et du café. Fort peu de cacao. Le danger que je vous ai souvent signalé, à propos de l'exploitation du campêche comme on le fait partout, sera à Port-de-Paix à un degré moindre.

D'après ce que je me suis laissé dire, les habitants ne négligent pas de faire des plantations dans les endroits d'où ils retirent du bois. Dans tous les cas, il serait bon qu'on replante du campêche plutôt que de toute autre chose; car il importe de ne pas trop déboiser nos plaines. Je vous apprends avec plaisir, Monsieur le Directeur, que le général Ducasse, qui comprend bien l'utilité des arbres dans les campagnes, compte passer à qui de droit des instructions à ce propos.

Le café de Port-de-Paix est très estimé. Celui du Haut-Moustique est d'un grain qu'on dit supérieur à celui de toutes les Antilles, rival de celui de Moka.

Monsieur le sénateur Alfred William vient d'établir trois usines à café dans cet arrondissement. Une à Port-de-Paix et les deux autres dans la commune de Saint-Louis. Celle de Port-de-Paix, que j'ai eu le plaisir de visiter, sert à décortiquer, à nettoyer et à séparer les grains. Le système de glacis adopté par Monsieur le sénateur est très ingénieux. Je le prie de me permettre de lui présenter mes meilleurs compliments. Des hommes comme M. William ne peuvent être qu'à la paix. Eux qui ont leurs capitaux engagés dans l'industrie ne doivent avoir qu'un désir : la tranquillité publique qui seule leur permettra de travailler et de jouir du fruit de leurs travaux.

Je vous ai fait entendre plus haut que l'arrondissement de Port-de-Paix est peut-être le point le mieux cultivé de la République. Il me reste à vous

apprendre que c'est la petite propriété qui y domine. Chaque citoyen étant propriétaire, la pensée de l'avenir bien entendu, qui est une des principales sources de richesses pour un pays et qu'il importe d'encourager chez tous, conduit au travail et enfante le progrès. Suivant le mot de Michelet, l'homme fait la terre à Port-de-Paix.

Port-de-Paix est riche en mines de toutes sortes : on y trouve du fer, des pyrites cuivreuses et arsénicales, de l'argent. La cuivrière, dit Moreau de Saint-Méry, est fort curieuse. Il y a une source très fétide, à la surface de laquelle gît une crème gorge-de-pigeon. L'eau est froide, limpide et sans couleur au sortir du rocher, répand dans l'atmosphère une forte odeur de soufre décomposé et des exhalaisons suffocantes à l'approche des pluies. Arrivée au bassin, l'eau paraît blanche, bleuâtre, et même savonneuse. M. Gaucher, ajoute Saint-Méry, pense que la qualité sulfureuse de cette eau est due à une mine de charbon de terre où cette eau passe. Les nègres du temps en buvaient et on a remarqué qu'ils étaient tous exempts des maladies cutanées.

On peut aussi tirer du *sel* de Port-de-Paix. En 1728, la saline du Fond Ramier était tellement abondante que M. Durecourt, major de Port-de-Paix, écrivait au ministre de la Marine, que cette saline pouvait fournir annuellement 4,000 barils de sel d'un gros grain et très blanc. — Ajoutons à tout cela que la mer de Port-de-Paix est très poissonneuse.

Port-de-Paix est une des villes de la République qui a été le plus souvent frappée, soit par la guerre, soit par des fléaux de toutes sortes. En 1695, elle fut en grande partie détruite par les Anglais et les Espagnols. Le 3 juin 1770, elle fut rudement frappée par un tremblement de terre qui eut lieu à cette époque. Le 2 septembre 1772, un débordement des Trois-Rivières jeta dans la désolation une bonne partie des habitants de cette commune, et causa même des dommages aux navires en rade. Le 15 août 1784, un coup de vent y dévasta beaucoup d'habitations. En 1802, Port-de-Paix fut incendié. Maurepas, suivant l'exemple de Christophe, mit, le premier, le feu à sa propre maison. En 1807, il fut de nouveau incendié par Jean-Louis Rebecca à la nouvelle que Christophe et Romain allèrent marcher contre lui. En 1842, cette ville fut encore frappée par le tremblement de terre qui désola tant de villes de la République. En 1878, elle fut l'objet d'une inondation qui y causa beaucoup de ravages. En 1887, un tremblement de terre renversa l'église alors en voie de construction. Peu après, un incendie détruisit plusieurs maisons de la ville, entre autres le bureau du Port, le bureau de la Douane et l'agence de la Banque.

Port-de-Paix a donné naissance à plusieurs grands hommes. Citons d'abord, à tout seigneur tout honneur, le trop grand et trop intrépide Capoix-la-Mort. Le brave Maurepas y est né. Jean-Louis Rebecca y est né. Pierre Timothée et Beauvoir y sont nés.

Port-de-Paix est le point d'où est parti le premier cri des nègres contre l'esclavage. En 1679, dit Charlevoix, il y a eu une révolte d'esclaves dirigée par l'un d'eux, appelé Padrejean. C'est à Port-de-Paix que débarquèrent les premiers soldats français qui arrivèrent dans l'île. Dès 1685, Monsieur de Cussy y commença une batterie que je crois être le Grand-Fort. En 1694, ce fort pouvait contenir 32 canons. Au dix-huitième siècle, M. Ducasse fit élever le petit fort.

Port-de-Paix a été le théâtre de divers événements, de diverses batailles remarquables. Les Anglais et les Espagnols, après avoir décidé, à la baie de Mancenille, la ruine de Saint-Domingue, s'emparèrent de cette ville le 25 juin 1695. — En 1795, Étienne Datty se souleva dans les mornes de Port-de-Paix, où il livra tout à feu et à sang; il fallut Toussaint pour le ramener. En août 1796, le même Datty, soudoyé par les Anglais, reprit les armes et fut soumis par Albert, délégué de la commission civile. La mort de Datty fit éclater une nouvelle insurrection que Toussaint étouffa sans tirer un seul coup de fusil. — Le général Humbert se rendit maître des ruines de Port-de-Paix, Maurepas l'ayant incendié le 12 février 1802.

Il suffit de savoir qu'à Port-de-Paix se trouvent : la coupe Aubert, où Capoix fut blessé à la tête de 100 hommes de la 9e, s'opposant à toute une division française; — le fort Pajeot, où se retira Maurepas,

après avoir mis le feu chez lui; — les Trois-Pavillons, où le même Maurepas, Nicolas-Louis et René Vincent s'illustrèrent si extraordinairement; où le général Humbert, qui, sous les ordres de Masséna, avait particulièrement contribué au gain de la bataille de Zurich, fut, avec Debelle, piteusement battu en trois fois; — le Grand-Fort, où Capoix, en 1802, après avoir soulevé la ville contre Leclerc, fit une résistance si héroïque à l'armée française, mais qu'il finit par évacuer; — le Petit-Fort, si étonnamment enlevé aux Français par Beauvoir. — Il suffit de savoir qu'à Port-de-Paix se trouvent tous ces lieux célèbres pour avoir une idée de la part qu'a prise le chef-lieu de département du Nord-Ouest à notre guerre si mémorable de l'Indépendance.

C'est dans cette ville qu'en janvier 1803 Capoix fut nommé général de brigade et commandant de la ligne de Saint-Louis au Môle, par Dessalines, alors en tournée dans le Nord-Ouest. — On sait la mémorable bataille qui eut lieu le 8 janvier 1803 entre Rochambeau et Capoix, bataille qui dura toute la journée et à la suite de laquelle le général nègre abandonna la ville, se retira au Petit-Fort et de là sur l'habitation Laveaux-Lapointe.

On connaît l'admirable fait d'armes du colonel Pourcelly qui, dans une des batailles que lui livrait si fréquemment le général Daulion, voyant ses soldats sur le point de fuir, saisit un drapeau, s'élance seul en avant, en criant : « Lâches! allez annoncer

au général Capoix que vous m'avez abandonné!... » Ces paroles ayant rendu les soldats honteux, les firent retourner au combat et ils gagnèrent la bataille.

Qui ignore la prise de Port-de-Paix par Capoix, le 12 avril 1803? Ce jour, par suite d'un bombardement parti d'une position que Capoix avait fortifiée, le Bockhauss sauta. Les Français se rendirent au fort Pajeot, dont Placide s'empara après un combat des plus sanglants. — A minuit, Vincent Louis, qui était avec Placide, bombarda le Grand-Fort. A une heure du matin, donc, le 13, Capoix, à l'aide d'échelles, monta le premier sur les remparts ennemis où il planta le drapeau haïtien. En même temps, Vincent entra dans la ville et refoula les Français dans le fort Laveaux et le Petit-Fort. A la pointe du jour, six heures environ, Capoix recommence, mais sans relâche, le bombardement de ces deux positions et, à dix heures, la ville fut aux Indépendants. Mais Boscus et Rippert, qui commandaient la place, s'étaient réfugiés sur le rivage, cherchant à se sauver. Capoix lança contre eux Vincent Louis. Ils réussirent à s'embarquer, au milieu de grands périls, laissant 300 prisonniers à nos immortels aïeux.

Le 17 mai 1807, Jean-Louis Rebecca, soudoyé par Pierre-Timothée, poussa les soldats des 1er et 2e bataillons de la 9e à la révolte contre Christophe, et peu après se rendit maître de Port-de-Paix qui fut repris la même année par Christophe et Romain.

C'est à Port-de-Paix que mourut le colonel Gauthier qui, ayant refusé, malgré les instances de Laveaux, d'abandonner les Anglais, fut condamné par une commission militaire comme traître à la France. Il marcha au supplice en criant : « Vive le roi Georges !... »

C'est à Port-de-Paix que Datty a été condamné et fusillé, le 10 septembre 1796, pour avoir tenté une révolte contre Toussaint.

C'est là que Moïse a été condamné. C'est là, au Grand-Fort, qu'il a été fusillé le 29 novembre 1801. C'est là que, aux Trois-Pavillons, le général Romain fit trancher la tête à Jean-Louis Rebecca qui, trouvé blessé à Paillet, a été amené auprès de ce général de Christophe.

En 1865, Port-de-Paix était des villes du Nord qui se prononcèrent contre Geffrard, mais qui ne tardèrent pas à réactionner. En 1867, les plaines de Port-de-Paix furent le théâtre de plusieurs batailles entre les troupes de Salnave et celles de Nissage. Enfin en 1888-1889, Port-de-Paix prit une part très active dans la protestation contre Légitime.

Il existe dans la commune de Port-de-Paix deux étangs. L'Etang-du-Coq et le Grand-Etang. Le premier est peu profond.

« Les eaux croupissantes laissent échapper des émanations malsaines que le vent d'Est porte sur la ville. » Le second est moins malsain, mais il est évident, lit-on dans la « Relation des visites pastorales »

de Monseigneur Hillion, que tous ces marais contribuent à donner des fièvres aux habitants de Port-de-Paix.

Vous rappelez-vous, Monsieur le Directeur, que je vous ai dit qu'à Port-de-Paix il y a la rue Bourbon et la place Louis XVI. C'est au Général Hyppolite qui a donné tant de preuves de son culte pour nos aïeux à effacer cette anomalie. Il me semble que ce sera une véritable leçon d'histoire d'Haïti que d'apprendre à nos enfants à connaître, dans les rues et par les rues, les noms de nos pères si tristement oubliés. Notre négligence dure un peu trop longtemps. Pétionville seule, de toutes nos villes, contient, celui de Dessalines excepté, les noms de ces héros qui nous ont donné notre patrie. Que le Président me pardonne la permission que j'ai prise de le supplier de continuer la réhabilitation des hommes de l'Indépendance. Tous, ils le béniront, comme déjà le Fondateur d'Haïti doit l'avoir béni.

Si tous nos hommes d'Etat voulaient voyager, je leur conseillerais bien de visiter Port-de-Paix. Ils y apprendraient assurément tout ce qu'il y a de beau à faire son devoir, tout son devoir.

Comme vous le savez, le général Turenne Jean-Gilles a été pendant longtemps commandant de l'arrondissement de Port-de-Paix. Type de la fidélité, ce soldat émérite est d'une énergie extraordinaire et d'un esprit d'ordre et d'administration qui lui fait honneur.

A la tête de la population qu'il commandait, il alla son chemin malgré toutes les calomnies. Il ne connaissait que son but, et quels que soient les obstacles qu'on semait sur son passage il y arrivait. Il y avait de la volonté dans lui. Il m'est inutile de vous parler des travaux qu'il a exécutés après l'inondation de 1878, du mal qu'il s'est donné lors de la construction de la cathédrale qu'a détruite le tremblement de terre de 1887. Il eut pour remerciements d'une bonne partie de la population, ces remerciements qu'on donne à tous ceux qui font bien : la colomnie. En 1888, le général Salomon n'étant plus Chef d'Etat, le général Turenne laissa Port-de-Paix, comment? Dieu seul le sait. Constatons seulement ce fait : Aujourd'hui pas un homme n'est plus aimé à Port-de-Paix que lui. Tous, amis et ennemis d'hier, sont d'accord sur ce point qu'il a été un excellent commandant d'arrondissement.

Que ceux qui sont à la tête des populations comprennent que l'accomplissement de leur devoir est tout ce à quoi ils doivent viser. Ils répondront ainsi à la confiance du Président qui compte sur ces officiers, et à l'attente du pays.

Je ne finirai point cette relation, Monsieur le Directeur, sans faire un vœu : celui de voir les habitants de Port-de-Paix rompre avec cette zizanie qui règne parmi eux. Comme vous avez dû le constater, Port-de-Paix est célèbre par l'histoire, heureux par l'état de son agriculture, riche par les ressources

dont il dispose. Port-de-Paix renferme beaucoup de jeunes gens intelligents, dont plusieurs très instruits. Pourquoi cette ville doit-elle donner le spectacle de cette désunion qui, on le comprend bien, nuit à l'avancement de Port-de-Paix et par conséquent de la République entière ? J'espère que tous contribueront à faire l'entente si nécessaire à tous. L'avenir en dépend.

R. P.

CHAPITRE XIV

La Tortue. — Saint-Louis-du-Nord.

Le boute-selle, annonçant le départ du Président pour Saint-Louis-du-Nord, fut sonné à Port-de-Paix le lundi 3 avril, à trois heures et demie de l'après-midi.

Tout de suite après avoir laissé la ville, nous montons une rampe sur laquelle se trouve le calvaire, situé non loin du Petit-Fort dont je vous ai déjà parlé. De cette rampe on domine la baie de Port-de-Paix et on contemple la Tortue.

La rade de Port-de-Paix est sujette à des raz-de-marée violents qui souvent empêchent les navires de rester à l'ancre. Comme à Saint-Marc, il faudra se livrer à une étude spéciale pour la construction du wharf qui fait un si grand besoin au chef-lieu du département du Nord-Ouest. Le Gouvernement, qui compte donner prochainement satisfaction au Commerce de cette ville, prendra assurément ses précautions pour que ce wharf puisse résister à ces raz-

de-marée qui déjà ont causé beaucoup de dégâts à Port-de-Paix.

Permettez-moi, Monsieur le Directeur, de considérer un moment cette superbe île de la Tortue où « les destinées de Saint-Domingue ont été si longtemps agitées. » Cette île, qui doit son nom à sa forme qui est à peu près celle d'une tortue, n'est séparée d'Haïti que par un canal de 12,000 mètres environ. Elle a 9 lieues de longueur sur une largeur moyenne de trois kilomètres.

Comme vous le savez, c'est en 1640 que l'île de la Tortue a été pour la première fois occupée par des Anglais et des Français qui partirent de Saint-Christophe, traqués qu'ils y étaient par Frédéric de Tolède. En cette même année, ces flibustiers, voulant se mettre sous la protection d'une grande puissance, s'adressèrent au gouverneur des îles du Vent qui leur envoya M. Levasseur. Ils étaient en majorité Français. Renforcés par leurs compatriotes de Saint-Vincent, ils portèrent les Anglais à se retirer à la Jamaïque et ainsi restèrent seuls maîtres de la Tortue.

En 1648, les Espagnols, après avoir été battus une première fois à la Tortue dont ils voulaient être possesseurs, revinrent et s'en emparèrent. M. de Rousset, qui la fit repasser à la France en 1660, en avait été nommé commandant dès 1656. En récompense de sa conquête, cette île lui fut donnée en toute propriété. En 1664, M. de Rousset vendit pour 14,000 livres à la compagnie des Indes, tous ses

droits sur l'île. C'est cette compagnie qui envoya d'Ogeron à la Tortue en qualité de gouverneur.

Cette île, d'où étaient partis les Français pour occuper certains points d'Haïti, avait déjà acquis une extention remarquable quand, vers 1670, les habitants de la colonie se révoltèrent contre l'autorité de d'Ogeron qui, par sa conduite, causa la dépopulation de la Tortue. En 1692, on n'y compta plus que soixante-dix hommes portant armes.

Dès 1694, l'île de la Tortue fut complètement abandonnée et on ne s'en souvient que 18 ans plus tard, lorsque la lèpre, appelée alors *mal de Siam*, parce que cette terrible maladie fut importée dans l'île à la suite de l'expédition Siamoise, exerçait des ravages désolants. En 1713 le Ministre de France ayant blâmé la décision du Conseil du Cap qui avait fait de la Tortue un asile pour les lépreux, cette île fut de nouveau abandonnée. Cet abandon fit que la Tortue fut choisie comme refuge par nos pères qui, las des crimes dont l'esclavage les rendit l'objet, se constituèrent marrons. Le 14 juin 1741 une ordonnance des administrateurs accorda 100 livres par chacun de ceux qui seraient capturés.

Le 26 avril 1767, grâce à l'influence de MM. les ducs de Choiseul et de Praslin sur le roi de France, la Tortue fut concédée à Elisabeth-Céleste-Adélaïde de Choiseul, femme de comte de Montrevel, fille de César-Gabriel de Choiseul, duc de Praslin, alors Ministre de la Marine. Madame de Montrevel étant

morte, la Tortue passa à son frère, le vicomte de Choiseul-Praslin, lequel la vendit en 1785 à M. Labattut. C'est depuis notre Indépendance que cette île est bien de l'Etat.

La côte Nord de la Tortue est inabordable. Elle forme, pour ainsi dire, un immense rocher inaccessible partout.

La côte Sud, au contraire, comporte plusieurs mouillages dont le principal est la « Basse-Terre » appelée Porto-Rey par les Espagnols. C'est là que la « Notre-Dame », premier vaisseau que la France ait envoyé aux îles, répara une voie d'eau le 29 juin 1629. Durant la guerre de 1778, M. Labattut, alors chargé de la fourniture des bois à l'Etat, y construisit une batterie de onze pièces de 12. — C'est à la Tortue que le « Soli », vaisseau du Roi, périt en 1691.

En 1802, Leclerc, malade au Cap, fut transporté à la Tortue. C'est à cette époque que Madame Leclerc se paya la fantaisie de se promener en canot, avec sa petite cour. Un peu avant l'arrivée de Leclerc, on y avait pris les armes en faveur de Toussaint-Louverture. Mais les révoltés furent soumis par Martial Besse, homme de couleur, qui, à la prise de la Bastille, avait été nommé général par le peuple de Paris. On sait que, parce que, contrairement aux instructions de Leclerc, il n'avait commis aucun crime, il fut arrêté et embarqué pour la France, où il fut tenu prisonnier au fort de Joux.

Le refus de remplacer les armes qu'on avait en-

ées aux cultivateurs par les armes de fabrique nçaise, comme Leclerc l'avait promis, fit éclater e révolte à la Tortue. Tous les cultivateurs, ex- ıté ceux d'une seule habitation, se prononcèrent ssitôt après que le beau-frère de Bonaparte eût itté l'île pour se rendre au Cap. Ils incendièrent ı nombre d'habitations, massacrèrent foule de ons et ne rentrèrent dans l'ordre que grâce aux ;es mesures qu'avait prises Labattut qui y com- ndait et qui était très aimé des indigènes. Leclerc, i n'approuvait jamais un acte d'humanité en fa- ır des nègres, traita Labattut de lâche, mit cette olte sur son compte et le dégrada.

)'est dans les eaux de la Tortue que René Vincent té poignardé à bord du vaisseau amiral qui l'avait s à Port-de-Paix avec beaucoup de ses compa- ons. Maurepas qui était à bord rougit d'horreur ıppela Brunet qui ne lui répondit pas. « Il est lui- me pris, dit Madiou, dépouillé avec une rage fré- ;ique et lié au grand mât. Les officiers français neurèrent stupéfaits en voyant l'air calme et ré- né de ce guerrier, le courage surhumain de son ıuse qui l'exhortait à mourir en héros. Maurepas pendre aux grandes vergues sa femme et ses en- ts. Des paroles insultantes lui sont adressées; is ses lèvres n'expriment que l'indignation qu'ex- ɔnt tant de forfaits. Tu ne parles pas, s'écria celui i devait remplir l'office du bourreau ; nous te fe- ıs pleurer. On le flagelle ; c'est, disent les infâmes,

le supplice réservé aux esclaves. Puis on fixe sur ses épaules, par de longs clous, deux épaulettes de général de division. Pas une larme ne roule sur les joues de Maurepas, pas une plainte ne sort de sa bouche. Le soleil est bien ardent dit le commandant de bord ; donnez au général divisionnaire Maurepas une coiffure digne de son haut rang. Un matelot cloue sur la tête de la victime un chapeau à corne galonné. Les yeux du patient se ferment pour ne plus s'ouvrir. Alors une voix s'écria sur le tillac ; le général Maurepas, pour avoir conspiré contre la République française, sa bienfaitrice, sera noyé ! On jette à la mer son cadavre, qui est entraîné sous les flots par un boulet. »

Faisons savoir simplement après cela, que depuis la reddition de Maurepas aux Français, lors de la guerre de Toussaint, ce brave nègre s'est constamment conduit en héros pour la France.

On sait comment Vincent Louis ayant sous ses ordres le capitaine Garcel débarqua à la Tortue et délivra une foule d'indigènes qui y étaient enchaînés, entre autres — quelle drôle coïncidence ! — sa mère, son fils et Placide Lebrun. Notons que la mère de Labattut faite prisonnière a été traitée avec bonté par le général Capoix. Vincent Louis incendia et saccagea tout, refoula la garnison au fort l'Hôpital qu'il brûla après s'en être emparé. Ce hardi officier finirait sans nul doute par se rendre maître de toute l'île, si l'adjudant-général Boscus n'avait reçu

des forces du Cap. Vincent Louis, vaincu alors, se sauva à travers de grands périls.

En mars 1803, les indigènes se soulevèrent de nouveau à la Tortue, égorgèrent les malades qui étaient aux hôpitaux et incendièrent plusieurs habitations. Ils furent vaincus par le commandant Lallemand que Rochambeau avait envoyé contre eux à la tête de 200 hommes. En avril de la même année, Capoix, pour profiter de la terreur dans laquelle la prise de la Tortue avait jeté les Français, dirigea une expédition contre la Tortue. Vincent Louis et Beauvoir, favorisés par les indigènes de l'île, y débarquèrent, chassèrent de partout les Français, qui enfin abandonnèrent le terrain. En décembre 1803, 800 blancs qu'y avait laissés Rochambeau, furent tués et jetés dans la mer. Enfin, c'est à la Basse-Terre que relâcha une fois Panayoty, brave marin de Pétion, qui croisait devant le Cap.

Le sol de la Tortue est très fertile. Tout y croît spontanément, dit Moreau de Saint-Méry. Il y a une quantité de bois précieux qui, dans le temps, attirèrent l'attention des colons. Plusieurs ordonnances furent prises pour arrêter la coupe de ces bois. C'est là que le vaisseau l' « Annibal » prit une grande vergue de 64 pieds. Le « Robuste » en tira aussi une pièce de 38 pieds de longueur 19 pouces d'équarrissage pour son gouvernail. On y trouve une quantité de pintades, de bœufs sauvages et de cochons marrons. Ces derniers étaient autrefois en si grand nombre que

les Hollandais appelèrent la Tortue l'Ile aux-Pourceaux. Les crabes de la Tortue qui sont une grande ressource pour les habitants de Port-de-Paix et de Saint-Louis sont très recherchés.

Permettez-moi, Monsieur le Directeur, de ne pas parler de l'affaire Maunder qui réveille de si tristes souvenirs chez nous tous.

Je vous ai dit, Monsieur le Directeur, que nous avons laissé le Port-de-Paix, le 3, à trois heures et demie de l'après-midi. Saint-Louis est à peine à trois lieues de cette ville.

Sur la route qui côtoie le mer presque tout le temps se trouvent plusieurs cours d'eau que nous avons traversés à leur embouchure même. Il y a à citer la rivière de l'Orterie qui dépose sur les corps plongés dans son lit des incrustations très curieuses, la rivière de la Caye qui est la limite de Port-de-Paix avec Saint-Louis, et enfin la rivière des Nègres dont les débordements subits la rendent dangereuse.

A cinq heures, Son Excellence le Président fit son entrée à Saint-Louis du Nord. Tout ce que l'histoire rapporte de Port-de-Paix peut être rapporté à propos de Saint-Louis. Cette commune a, en effet, toujours partagé les moments de bonheur et de malheur de son chef-lieu d'arrondissement.

D'après Charlevoix, Saint-Louis fut originairement appelé, on ne sait pourquoi, *le Massacre*. Ce point doit son établissement comme paroisse à l'abandon

de la Tortue et fut connu, à cette époque, sous la dénomination de Pointe-Palmiste.

Les Anglais et les Espagnols, marchant sur Port-de-Paix, s'emparèrent de Saint-Louis le 15 juin 1695. Ne pouvant résister à Port-de-Paix, c'est dans la commune de Saint-Louis à Laveaux-Lapointe que Capoix établit son quartier général en 1802. C'est du Carré-Rouge, dépendant de cette commune, que Vincent Louis, obéissant aux ordres de Capoix, partit sur des radeaux pour aller incendier les établissements de la Tortue, qui était alors et en même temps le grenier et l'hôpital des forces françaises. On sait que Vincent Louis débarqua à la Basse-Terre et libéra bon nombre d'indigènes. Les troupes de la Tortue renforcées, Vincent Louis se sauva à travers les plus grands dangers et regagna le Carré-Rouge. Saint-Louis prit une part très active à la révolte de Port-de-Paix contre Christophe en 1807. Pendant la guerre de Nissage contre Salnave, la commune et la ville de Saint-Louis furent les théâtres de plusieurs batailles.

Arrivé aux portes de la ville, Son Excellence est arrêtée sous un très bel arc de triomphe qui a été dressé par la population. Là, M. le Magistrat communal dit au Général Hyppolite comme la population de Saint-Louis est heureuse de le voir, tout son dévouement et toute sa sympathie pour le Gouvernement. « Acceptez notre accueil, fit-il en finissant, quelque pauvre qu'il vous paraisse. C'est la sympathie et le patriotisme qui vous l'offrent. »

Après le Magistrat communal, l'intelligent et sympathique M. Cyrille-Bernateau, député de la commune, présente au Président les hommages de la population. Monsieur le Député rappelle au Général Hyppolite les grands travaux déjà entrepris par le Gouvernement pour le bien de la patrie. « Vous avez prouvé, dit-il, au monde entier que Haïti peut reconquérir sa place au banquet de la civilisation. » Après avoir donné au Président l'assurance que la commune de Saint-Louis, qu'il représente si dignement à la Chambre des Députés, est à la paix, il le prie de croire à son concours pour le relèvement d'Haïti.

Le Général Hyppolite répond à ces discours en disant que lui aussi il éprouve un véritable bonheur de visiter la population de Saint-Louis qui peut compter sur toute sa sollicitude. Il espère que les membres du Corps législatif ne manqueront pas de lui prêter leur concours qui lui est nécessaire pour lancer le pays dans la voie réelle de la civilisation.

Après une tournée en ville, le Président se rend à l'église où le Père Oran lui offre l'eau bénite. Dans un discours aussi remarquable par le fond que par la forme, le Père Oran remercie Son Excellence de sa visite à la population de Saint-Louis, et de tous les biens qu'il a déjà réalisés pour le bonheur de la nation haïtienne. Il espère que Son Excellence ne restera pas en si beau chemin et dit tous les vœux que les fidèles de sa paroisse forment pour le maintien de la santé du Président.

Après le *Te Deum* et la bénédiction du Saint Sacrement, le Général Hyppolite se rend au palais, accompagné des hourras indéfiniment prolongés des habitants.

La première église qu'eut Saint-Louis fut détruite en 1695 lors de l'invasion des Anglais et des Espagnols. Au mois de décembre 1696, M. Ducasse en fit construire une autre qu'il mit sous la protection de saint Louis, patron du roi. C'est peut-être à cette époque que le bourg laissa son nom de Pointe-Palmiste pour celui de Petit-Saint-Louis. Plus tard une église en pierres qui fut élevée à Saint-Louis fut renversée par le coup de vent de 1772. Alors on en bâtit une autre en bois vers 1780. Il n'est pas possible de dire pendant combien de temps ce dernier temple resta debout. Monseigneur Hillion rapporte que, en 1875, l'église de Saint-Louis était un bâtiment en maçonnerie, sans style et tombant en ruines. Il est très probable que le temple de 1780 a été détruit par le tremblement de terre de 1842 et que c'est de cette époque que date celui visité par Sa Grandeur en 1875. L'avant-dernière église commencée en cette année 1875 n'eut pas le temps d'être achevée. Un ouragan terrible, arrivé en 1876, en jeta bas les murs qui n'attendaient que leur charpente, l'église actuelle ne remonte donc pas au delà de 1876.

Cette église est une des plus belles et des plus riches que nous ayons vues depuis Port-au-Prince. Il est très regrettable que les Pères de l'Ordre qui la

desservent ne soient pas plus nombreux. Ceux qui connaissaient le père Henry, grâce à qui Saint-Louis possède sa magnifique église, ceux qui ont eu le bonheur de voir le père Oran ne douteront pas du zèle des prêtres de cet ordre dans l'accomplissement de leur devoir et des sentiments qui les animent. Il y a parmi eux des agriculteurs, des ouvriers dont un a fait le superbe maître-autel digne de la plus grande admiration.

C'est M. Le Jeune qui fit, vers 1709, don à la population du terrain du bourg et de celui de l'Eglise. « Les bas-côtés, ainsi que le pourtour du chœur en rotonde, sont surmontés d'une galerie supportée par des poteaux en bois qui ne sont que le prolongement des piliers qui séparent les bas-côtés de la grande nef. » Cette galerie fait aujourd'hui corps avec le temple.

La soirée du 3 se passe à Saint-Louis en réjouissances publiques. Une illumination féerique donne à la ville un aspect des plus magnifiques. Les feux d'artifice pleuvent de partout. Les bruits cadencés des tambours de danses et des bals populaires font naître une gaîté extraordinaire.

C'est à Saint-Louis que, le 4 au matin, le Président apprend la nouvelle de la grave maladie de son neveu, Monsieur le député Gélin Hyppolite. Dès lors, ceux qui accompagnent Son Excellence se sont sentis comme frappés du nouveau malheur qui menace le Général Hyppolite. On a été si heureux de lui voir cet air content et gai !

Dans l'après-midi de ce même jour, Son Excellence donne audience à tout Saint-Louis groupé autour de l'autel de la Patrie.

Après avoir expliqué le but que se propose le Gouvernement en entreprenant la tournée, elle félicite les habitants de Saint-Louis du progrès qu'ils réalisent chaque jour par le commerce et l'agriculture. « Vous faites bien, dit-elle, de faire ainsi fructifier vos terres. Soyez persuadés que le Gouvernement ne manquera pas de vous venir en aide. » Mais les ambitieux poursuivent leur œuvre. Il faut donc, explique le Président, le concours de chacun pour que ses efforts ne soient point contrariés.

Le Général Hyppolite part de là pour exposer l'intérêt que la population a à ne pas voir troublée la tranquillité publique. Contre la propagande qui fait rétrograder, il conseille la propagande qui fait avancer. « C'est à l'ombre de la paix que vous pourrez jouir du fruit de vos travaux et voir s'écouler heureusement vos jours. »

Son Excellence combat ensuite la mauvaise habitude qu'on a de croire que tout doit venir du Gouvernement. Elle explique le rôle de l'Etat dont le principal est de veiller à la sécurité de tous, et énumère les grands travaux publics en voie d'exécution et ceux auxquels elle compte mettre prochainement la main.

Après avoir convié les habitants de Saint-Louis à travailler pour que l'entente règne parmi eux, elle

nue. Placés à la hauteur de leur devoir par l'instruction et une bonne éducation, ces habitants seront des modèles à offrir à nos agriculteurs.

Il me semble que je n'ai pas besoin d'ajouter que la population de Saint-Louis est à la paix. Le travailleur et le *troublateur*, pour me servir d'un mot que j'ai entendu à Saint-Louis même et qui, selon moi, a toute sa force, le travailleur et le troublateur sont deux êtres qui ne peuvent s'entendre Leurs intérêts diffèrent. Leur but aussi. Le premier construit, le second démolit. D'où le concours que les habitants de Saint-Louis prêteront au Gouvernement pour que les ambitieux ne triomphent pas.

R. P.

CHAPITRE XV

Anse-à-Foleur.

Mercredi, le 5 avril, à 4 heures du matin, le canon annonce à Saint-Louis le départ du Président pour l'Anse-à-Foleur.

La route, qui conduit de Saint-Louis à l'Anse-à-Foleur, côtoie encore le rivage de la mer pendant trois lieues et demie environ. On laisse enfin la plage pour prendre le chemin qui conduit à Bonneau, chef-lieu de la section de ce nom.

Bonneau, qui est situé au pied d'un morne, offre un site admirable par la verdure dont il est environné. C'est un petit village aujourd'hui assez bien habité. On y fait du café et du cacao en assez grande quantité. Il y a une chapelle construite vers 1880, desservie par le curé de Saint-Louis.

A l'entrée de Bonneau, M. Petit Bien-Aimé arrête Son Excellence sous un petit arc de triomphe qui a été élevé à son intention et lui dit toute la joie que la population de Bonneau éprouve de la recevoir. Le

Président remercie M. Petit Bien-Aimé de ses souhaits et prie les habitants de la section de croire à toute sa sympathie.

Après s'être arrêté une demi-heure à peu près, le Général Hyppolite continue pour l'Anse-à-Foleur. Aux portes du bourg se trouve la rivière du Bas de Sainte-Anne qui, prétend-on, a, à sa source, une mine d'or. Le Président de la République est reçu par le Magistrat communal sous un arc de triomphe que la population avait dressé à l'occasion de son arrivée. — Monsieur le Magistrat souhaite la bienvenue à Son Excellence qu'il félicite des efforts qu'elle fait pour maintenir la paix et pour lancer le pays dans la voie de la civilisation.

Son Excellence répondit à ce discours en disant aux habitants de l'Anse-à-Foleur comment elle compte sur eux pour le maintien de la paix sans laquelle aucun progrès ne pourra être réalisé.

De cet arc de triomphe, le Président se rend à l'église. Le Père Oran, qui nous avait précédés à l'Anse-à-Foleur, y reçoit le Chef de l'Etat. Après le *Te Deum* et la cérémonie de la bénédiction du Saint Sacrement qui a été faite avec une pompe extraordinaire, le Général Hyppolite entre au palais où, une heure après, il fait la causerie suivante à toute la population réunie pour l'écouter :

« Mes amis, je n'ai pas besoin de vous dire que tout le pays est tranquille, car vous comprenez bien que, s'il en était autrement, je n'aurais pas éprouvé

la satisfaction de vous voir aujourd'hui. J'ai entrepris la tournée que je poursuis en ce moment afin de voir chaque population en particulier, de causer avec vous tous et de me rendre compte de tous vos besoins. Je suis heureux de constater que vous êtes à la paix et je vous convie de rester dans cette voie.

« Ne négligez pas de prêter tout votre concours aux autorités établies afin que la tranquillité publique ne soit point troublée. Vous savez que quand le pays est en guerre, c'est vous, travailleurs, agriculteurs, qui perdez. Voyez votre bourg, il est évident qu'avec la paix, un travail régulier, vous arriverez à lui donner un meilleur aspect. Il ne faut donc pas permettre que les malveillants viennent dénigrer auprès de vous le Gouvernement qui, croyez-le, pense au bonheur du pays et qui fait tout pour le lancer dans la voie réelle de la civilisation.

« Cette paix, mes amis, nous est réellement nécessaire pour faire le bien. Nous n'avons pas de routes, nos rivières méritent d'être endiguées. Je suis dans l'intention, en partant d'ici, de passer par le Bas-de-Sainte-Anne ; mais le commandant de la commune a été obligé de me déconseiller par la seule raison que la route, me dit-il, est impossible. Eh bien, mes amis, est-ce que vous pensez que les affaires, le commerce peuvent aller bien lorsque les voies de communication n'existent pas ? Est-ce que vous pensez que le Gouvernement, quelle que soit sa bonne volonté, peut refaire les routes, entreprendre les grands

travaux publics si nous voulons persister à nous donner des coups de fusil ? Rien n'est possible dans la guerre. Il n'y a rien d'impossible dans la paix.

« Une fois que la tranquillité sera définitivement établie vous travaillerez mieux, vos enfants seront mieux élevés, vous serez plus riches. Dites-moi un peu : Pourquoi faut-il que ce soit le curé de Saint-Louis qui vienne dire la Messe ici ? Pourquoi n'avez-vous pas un curé à vous ? Est-ce que vous ne sentez pas que tout ce dont vous souffrez aujourd'hui est l'œuvre de vos passions pour les bouleversements.

« Croyez-moi, vous n'avez rien gagné dans les luttes. Au lieu d'écouter les propagandistes qui n'essaient de vous tromper que pour assouvir leurs ambitions, occupez-vous de votre travail, de vos champs qui, s'ils sont bien entretenus, vous rapporteront deux, trois fois plus que ce qu'ils vous rapportent aujourd'hui. Occupez-vous d'envoyer vos enfants à l'école. Rappelez-vous que s'ils sont des ignorants, on les trompera. Allez souvent à l'église afin que Dieu vous bénisse et bénisse vos travaux. De cette bénédiction il sortira un bien-être pour vous tous et un progrès réel pour le pays. »

La population remercia Son Excellence de ces conseils et lui donna l'assurance qu'ils seront mis à profit.

En attendant que le Président ordonne le bouteselle laissez-moi, Monsieur le Directeur, jeter un rapide coup d'œil sur l'Anse-à-Foleur.

L'Anse-à-Foleur n'est pas riche en faits historiques. Il n'y a seulement qu'à noter la révolte d'esclaves qui eut lieu, en 1791, sur l'habitation Duprat dépendant de cette commune. En 1807, Nicolas Louis, partit de Saint-Louis pour aller combattre un fort détachement de Christophe qu'on lui disait au Borgne. Arrivé au Bas-de-Sainte-Anne, il rencontra l'ennemi qui, dit Madiou, évita la bataille.

La baie de l'Anse-à-Foleur, qui est assez vaste, est remplie de récifs qui empêchent les navires d'y pénétrer. Elle a la forme circulaire et est toujours l'objet de raz-de-marées qui font que même les petites embarcations qui viennent y prendre chargement ne peuvent y stationner.

Il semble que du temps des colons ce petit endroit, qui n'était qu'un boucan pêcheur, était très habité. Son nom vient, en effet, de *folle*, sorte de filet avec lequel on prenait les tortues de mer dont l'anse est remplie. De *folle* on a fait *folleur*, qu'on écrit aujourd'ui *foleur*, pour dénommer sans doute ceux qui jetaient la *folle*.

La commune de l'Anse-à-Foleur date de 1885 et relève de l'arrondissement du Borgne d'après la loi de septembre de cette année. On y fait du café et du cacao qui ont pour point de débouché le Cap-Haïtien. La section du Bas-de-Sainte-Anne est remarquable par sa fertilité. Dans cette section, sur l'habitation Couvée, se trouve une mine de cinabre signalée au Gouvernement de Boyer en 1831 par le général

Bottex. On prétend même qu'on en avait envoyé des échantillons à la capitale. On suppose aussi l'existence d'une mine de mercure sur l'habitation Mitho. Il y a à l'Anse-à-Foleur, sur l'habitation Godin, un endroit appelé Bassin-la-Poudre parce que d'une source qu'on y voit se dégage une odeur de poudre. L'eau en est très limpide et le sol sur lequel elle coule est d'une couleur noirâtre.

Comme on le voit, l'Anse-à-Foleur a de l'avenir. Du jour où le travail sera réellement organisé, que nos campagnards seront, par l'instruction et une bonne éducation, à la hauteur de tout leur devoir, cette commune occupera une place remarquable. Espérons que ce jour n'est pas trop éloigné. La paix que le Gouvernement maintiendra quand même et après laquelle soupirent toutes les populations de la République, nous apportera assurément les améliorations desquelles dépend l'avenir de la patrie. Faisons donc tous nos efforts pour que la tranquillité publique ne soit pas troublée. Comprenons une fois pour toutes que nous n'avons pas le droit de nous entretuer comme nous le faisons depuis un siècle près.

R. P.

CHAPITRE XVI

Le Borgne.

Son Excellence le Général Hyppolite ne reste pas longtemps à l'Anse-à-Foleur. Après un repos d'une heure, nous en partons pour le Borgne. La route dans laquelle nous nous engageons est tout d'abord très plane. Si plane que nous nous réjouissons d'avance, pensant avoir complètement fini avec les rochers et les mornes. Malheureusement, cette espérance n'a pas longtemps duré. A peine avons-nous fait une lieue que nous voilà dans les montagnes. N'est-ce pas que l'on a raison de dire qu'il n'y a pas de longues joies.

Quoi qu'il en puisse être, nous n'aurions pas le droit de nous en plaindre, si l'homme pouvait être jamais satisfait. Nous montons les Côtes-de-Fer du Borgne dont, Monsieur le Directeur, vous avez dû entendre parler. Nous grimpons une montagne où les casse-cou pullulent. Mais devons-nous compter pour rien le panorama qui s'offre à notre vue. Nous

passons entre deux champs de café et de cacao. Le parfum enivrant des cafiers en fleurs, les fruits encore verts des cacaoyers, toute cette verdure qui s'étend au loin, bien au loin, cette myriade de cases qui, jonchées et juchées çà et là sur nos têtes, sont autant de nids d'aigles, cette nature enfin qui se développe devant nous comme pour nous montrer le peintre par excellence, tout cela n'est-il pas fait pour compenser le voyageur des peines dont il est l'objet dans cette route impossible? Assurément, cette montée est raide et rude en même temps. Mais n'a-t-elle pas le chant des oiseaux, le murmure des rivières? Ne voit-on pas, de là, la mer qui découpe le rivage avec je ne sais quelle grâce, quel talent? Cette montée n'offre-t-elle pas une perspective qui, par ses variations et sa beauté, doit faire oublier ses fatigues? On a souvent dit que rien n'est parfait ici-bas. Cette nature ne devait pas avoir cette montagne. Rien n'y est imparfait non plus. Cette montagne a cette nature.

Dans la relation de Monseigneur Hillion, il est dit que le chemin que nous parcourons a été ouvert en 1780. J'y crois d'autant moins que Moreau de Saint-Méry, en parlant de la route de M. Dupont Fortabas, a positivement dit que cet explorateur a contourné la montagne des Côtes-de-Fer et, par la gorge du Bas-de-Sainte-Anne, a pénétré dans l'intérieur du Borgne. J'aime penser que, quand le Gouvernement sera à même de refaire nos routes, il ordonnera de revoir cette route de 1780-1781 de M. Fortabas, qui devait

être voiturable, laquelle a été abandonnée parce qu'elle a été laissée aux efforts de Saint-Louis et du Borgne dont les ressources ne pouvaient répondre aux dépenses.

Après avoir traversé la rivière d'Enfer, la rivière Fouette, ainsi appelée, sans doute, parce que l'eau bat constamment les gros rochers qui se trouvent dans son lit, et la rivière du fond Mouette, nous arrivons au sommet de la montagne où tous les habitants se sont réunis pour voir le Président. Son Excellence s'y arrête un moment et dit à ces braves gens comme ils doivent se donner à leurs champs et comment ils doivent prêter leur concours au Gouvernement pour le maintien de la paix.

A deux ou trois lieues du Borgne, la route est complètement changée. Elle redevient plane et suit le rivage. La route devient meilleure et pire à la fois. Le danger de la montagne s'en va en même temps que le paysage merveilleux dont la vue nous plaisait tant. Nous passons la rivière du Borgne, très grande et très belle. Elle est une de celles qui doit attirer l'attention du Gouvernement. Elle change de lit à chaque débordement et tend à entrer dans la ville. Déjà elle atteint presque le cimetière.

C'est vers cette rivière que le général Hyppolite apprend la mort de son neveu, M. le député Gélin Hyppolite dont la nouvelle de la grave maladie lui était parvenue à Saint-Louis. Deux coups en moins de trois mois, après le fils le neveu, Gélin après

Chéry, voilà qui est certainement fait pour abattre un homme dont le courage et les sentiments religieux seraient à un degré moindre que ceux du Général Hyppolite. *Impavidum ferient ruinæ*, c'est la devise du Président. Frappé oui, tombé non.

Enfin nous entrons au Borgne le 5 à 11 heures du matin.

Dans le premier quart du dix-huitième siècle, la ville actuelle du Borgne n'avait aucune importance. Il n'y avait qu'une vingtaine de maisons habitées par des pêcheurs de tortues et de carets. Bien que, en 1753, il y eût un curé, le Borgne n'a été érigé en paroisse qu'en 1754. Ainsi c'est en cette année, le 8 septembre 1754, que le bourg a été fondé. Vers 1774, les marguilliers ayant été autorisés à solliciter des administrateurs le transport et la construction de l'église sur un terrain donné à la paroisse, avec cette destination, par M. Belet, on créa, en 1777, un second bourg appelé aujourd'hui Petit-Bourg. Le Petit-Bourg a vu disparaître son église avec notre indépendance. Ce n'est qu'en 1875 que le Père Bertin y a fait élever une chapelle.

Le Borgne dépendait de Port-de-Paix jusqu'en 1768. Une ordonnance des milices de cette année le plaça dans le quartier du Limbé et une déclaration du roi du 21 juin 1774 le donna au Cap, de l'administration duquel il dépend encore pour toutes les branches du service public, le service militaire excepté.

Le Borgne est ainsi nommé, parce que deux montagnes qui s'avancent de chaque côté de l'embouchure de la rivière ne le laisse voir que par une petite ouverture. C'est en 1821 que le Borgne a été érigé en commune. En 1824, le Président Boyer y envoya un grand nombre d'immigrants américains de la race noire. Le Borgne est aujourd'hui le chef-lieu de l'arrondissement qui porte son nom. C'est un pays très montagneux. Le sommet le plus élevé est celui du morne Piton-du-grand-Pierrot, ou simplement Piton. De ce point on voit la Grange, la Tortue, la Gonave et, par une gorge, la mer de Port-à-l'Écu.

La rade du Borgne est inabordable. Un raz-de-marée épouvantable dont elle est constamment l'objet détruirait tous les navires qui y stationneraient. La baie du Borgne est riche en poissons de toutes sortes. Il y a encore, prétend-on, des tortues et des carets.

Comme sujet de curiosité, il y a, sur la route du vieux bourg du Borgne, une caverne divisée en sept compartiments, découverte par M. l'abbé de la Porte, curé du Borgne en 1777. Les colons y trouvèrent des ossements humains, des fétiches, des priapes de grandeur naturelle et des fragments de la vaisselle dont se servaient les naturels de l'Ile. En 1882, cette caverne fut visitée par Monseigneur Hillion. Les Pères Cotard et Bertin y prirent des amulettes, des coquillages de mer, un silex taillé en forme de lance, des morceaux de vaisselle ornée de moulures, un fétiche et autres choses curieuses.

A la Champagne, 5e section de la commune du Borgne, existe une source d'encre naturelle. On rapporte que les autorités de Borgne ont déjà fait usage de cette encre qui s'épaissit facilement. On y ajoute un peu d'eau et on a une encre d'une très bonne qualité. M. Edmond Roumain, chimiste haïtien, qui, sous Salomon, avait fait une excursion scientifique dans le département du Nord, avait apporté au Port-au-Prince une quantité de cette encre. Le Gouvernement est dans l'intention de la faire analyser et, s'il y lieu, de l'utiliser.

D'aucun point du pays si bien cultivé qu'il est, on ne peut dire que l'agriculture a atteint le degré voulu. Mais de Jean-Rabel au Borgne on éprouve une véritable satisfaction de constater comme en ces divers points on se donne au travail agricole. Au Borgne, on fait beaucoup de café et de cacao et un peu de campêche. On est d'avis que le café de cet arrondissement est supérieur à celui de tous les autres points du Nord. Du temps des colons, on en livrait au commerce, année commune, trois millions et demi de livres de cette fève. Aujourd'hui on n'en tire pas plus de 7 à 800,000 livres, auxquelles on on peut ajouter 50,000 livres environ de cacao et 150,000 livres de campêche. Tous ces produits ont pour débouché le Cap-Haïtien. Il est évident que du jour où l'industrie agricole sera bien comprise, où le travail sera organisé, le Borgne redonnera ce que, dans le temps, il donnait.

Le Borgne fourmille de commerçants venus surtout du Cap. Il est regrettable d'y constater l'abus dont j'ai déjà parlé à propos de la Baie-des-Moustiques. On y voit des étrangers détaillants et on s'en étonne d'autant plus que le port du Borgne n'est pas ouvert aux navires étrangers. On connaît assez les sentiments et l'énergie de l'estimable Ministre Saint-Martin Dupuy pour ne pas douter de l'efficacité des mesures qu'il prendra aux fins de remédier à cet abus.

Le Borgne n'est pas sans avoir à son actif quelques faits historiques qui peuvent intéresser. Vers 1793, ce bourg se rendit à Toussaint-Louverture qui s'était déjà emparé de l'Acul et du Limbé au nom de l'Espagne. En 1794, le Borgne était aux Espagnols. Le gouverneur Laveaux marcha en personne contre le Borgne, et, après avoir passé par des mornes presque inaccessibles, établit une pièce de 24 sur la vigie de ce bourg, s'en empara, secondé qu'il était par Suire et Pagot, adjudants-généraux. En 1802, le fameux Va-Malheureux, si connu dans notre histoire, souleva presque toute la paroisse du Borgne contre Leclerc et établit son camp entre cette paroisse et le Limbé. C'est au Borgne que Leclerc fit arrêter Gingembre-Trop-Fort, accusé de conspiration avec Toussaint. En 1807, le 9e régiment de Port-de-Paix, qui s'était déjà prononcé en faveur de Pétion, envahit le Borgne dont il fit sortir toute la population. Jean-Pierre Azard qui commandait la place a été

contraint de fuir par les Côtes-de-Fer. Nicolas Louis, en juin 1807, arriva jusque près du Borgne, poursuivant les troupes de Christophe. C'est pendant cette excursion qu'il apprit le débarquement de Lamarre à Port-à-Piment. C'est pendant son séjour au Borgne, durant une tournée qu'il faisait dans le Nord-Ouest, que le roi Christophe apprit la mort de Pétion. En 1865, le Borgne prit les armes contre Geffrard en faveur de Salnave ; mais la réaction de Port-de-Paix amena au Borgne Geffrard qui, pour punir le 26e régiment d'avoir été compromis dans cette révolte, licencia ce corps. Salnave, arrivé au pouvoir, reconstitua ce régiment; ce qui n'empêcha pas le Borgne, en 1869, de se prononcer en faveur de Nissage contre Salnave.

Par tout ce qui est dit plus haut, on comprend que le Borgne dispose de beaucoup de ressources. Cette ville prend-elle de l'extension! Elle n'a que 139 ans d'existence et elle acquiert déjà une assez grande importance.

Dans l'accueil que la population a fait à Son Excellence le Président, cette ville n'est pas restée au-dessous de cette importance-là. Le canon annonce à peine que le Chef de l'Etat est aux portes du Borgne, que les rues sont pleines. Tous les habitants sont sur pieds. Tous se pressent sur le passage du Chef afin de le saluer.

Arrivée sous le magnifique arc de triomphe qui fut élevé à son intention à l'entrée de la ville, Son

Excellence est reçue par le Magistrat communal qui, au nom de la population, lui souhaite la bienvenue. Faisant allusion aux douleurs dont le Général Hyppolite vient d'être frappé par la mort de son fils et de son neveu, douleurs qui ne l'ont pas empêché d'entreprendre cette grande tournée, M. le Magistrat le félicite d'avoir oublié qu'il était père pour se rappeler la patrie. Il finit en présentant au Président les vœux des habitants du Borgne.

Le Président ne peut s'empêcher de se sentir touché des souvenirs que lui rappelle M. le Magistrat communal. C'est donc sous le coup d'une très vive émotion qu'il remercie la population du Borgne de la réception qu'elle lui fait.

« Bien qu'il n'y ait que trois mois, ajoute Son Excellence, depuis que j'ai été frappé par la mort de mon fils, j'entrais au Borgne joyeux; mais, aux portes même de la ville, je viens d'apprendre que je suis encore l'objet d'un malheur. J'ai perdu un de mes neveux. Excusez-moi de ne pouvoir vous dire, en ce moment, tout le plaisir que j'éprouve de vous revoir. »

De l'arc de triomphe on se rend à l'Eglise. On passe d'abord par-dessus le pont jeté sur la rivière l'Estère, lequel a été construit sous Boyer, le général Bottex étant commandant d'arrondissement. Il n'est pas nécessaire de dire que ce pont a déjà subi plusieurs réparations.

D'ailleurs son état n'a pas manqué d'attirer toute

l'attention du Gouvernement. Etant sur les lieux, le Secrétaire d'Etat à ce proposé a fait le nécessaire pour que la rivière qui sépare la ville cesse d'inquiéter la population du Borgne. Tout sera mis en œuvre afin qu'un pont en fer soit posé le plus tôt sur l'Estère.

C'est le sympathique Père Danish qui, à la porte de l'église, a offert l'eau bénite à Son Excellence. Dans un langage clair, M. le curé du Borgne dit au Président, dans un discours dont la profondeur ne le cède en rien à la forme, les sentiments de la population du Borgne. Il remercie le Chef de l'Etat de sa visite et le prie de croire aux vœux de ses fidèles, qui seront toujours heureux de savoir le Général Hyppolite en bonne santé et béni de Dieu.

Je crois que si l'église du Borgne a changé de forme, la position est restée la même que celle où, en 1743, on y eut une chapelle. Comme je l'ai déjà dit, c'est en août 1754 que le Borgne a été érigé en paroisse, bien que, une année avant il ait eu un curé et que, dès lors, la chapelle fut dédiée à saint Charles Borromée par le Père Cabady, jésuite.

Il est probable que cette chapelle n'a pas duré, puisque le tremblement de terre de 1842 a eu à détruire l'église en mur qui s'y trouvait et dont l'escalier existe encore. Il est difficile de dire si, de 1842 à 1870, le Borgne a jamais eu un temple où l'on pût célébrer les offices divins. D'après la « Relation des visites pastorales » de Monseigneur Hillion, le père

Roseau, désespérant de pouvoir reconstruire l'église, s'entendit, en 1870, avec un particulier qui bâtit à ses frais une chapelle au cimetière. Quoi qu'il en soit, l'abbé Bertin, curé en 1871, ne trouva que cette chapelle pour dire la messe. Vers 1874, l'énergique Père Bertin fit mettre une charpente sur le chœur de l'ancienne église, lequel avait résisté au tremblement de terre de 1842. L'église actuelle date de 1874, année où, grâce à un zèle et à une force de volonté extraordinaire, le Père Bertin releva le temple du Borgne de ses ruines.

L'église du Borgne est assez jolie. Elle comprend trois nefs et un chœur. Elle est éclairée sur la façade par trois portes ouvertes sur chaque nef. Le clocher, qui est placé sur le fronton, est d'un effet assez gracieux.

Sorti de l'église, le Président se rend au palais au milieu des hourras des habitants qui le suivaient, des fleurs ou des branches de laurier en mains.

La journée et la nuit du 5 se passèrent au Borgne en fête et en réjouissances de toutes sortes. Les chants et les bruits des tambours de danse, une illumination féérique, des feux d'artifice qu'on envoyait de tous les points donnèrent à la ville un aspect vraiment grandiose, une gaieté vraiment extraordinaire.

Le lendemain, 6, à neuf heures du matin, Son Excellence parla à la population. « Mesdames et Messieurs, dit-elle, en entreprenant la tournée que j'effectue en ce moment dans les départements de

l'Artibonite, du Nord-Ouest et du Nord, je n'ai eu d'autre but que celui de constater par moi-même l'état de chaque commune. J'ai tenu à connaître vos besoins, afin de chercher les moyens grâce auxquels satisfaction pourra vous être donnée. »

Elle dit ensuite le plaisir qu'elle éprouve d'avoir à déclarer que les choses ne vont pas très mal au Borgne. Elle y constate des erreurs, mais non des fautes et dit tout l'espoir qu'elle a de savoir bientôt les fonctionnaires de cet arrondissement moins négligents dans l'accomplissement de leur devoir.

Le Président parle ensuite de l'instruction publique et des sacrifices que le Gouvernement s'impose pour que tous soient, par l'instruction, à la hauteur de la mission qu'on est appelé à remplir. Le Borgne a déjà une école de demoiselles dirigée par des sœurs. Si rien ne vient le contrarier dans ses projets, le Gouvernement continuera à rendre le Borgne l'objet de toute sa sollicitude.

Cette promesse du Général Hyppolite l'amène à entretenir la population des avantages de la paix. Il la convie à s'entendre. C'est par l'union qu'elle l'aidera dans son œuvre de réorganisation.

Son Excellence démontre ensuite l'intérêt que chacun a à être l'ennemi du désordre, à ne pas écouter les bruits plus ou moins absurdes que l'on fait courir contre le Gouvernement qui, pourtant, travaille pour que le pays soit relevé de ses ruines. « Quand on dit, par exemple, ajoute-t-elle, que je veux vendre le pays,

n'est-ce pas que c'est abs[illegible]
vous que moi, Haïtien, je conser[illegible]
liberté et mes droits? Me suppos[illegible]
comprendre que si je vends le pays [illegible]
même? Eh bien! ceux qui disent d[illegible]
veulent que semer la division pa[illegible]
souvir leurs inavouables passions. »

Le Président énumère les différent[illegible]
le Gouvernement poursuit la réalisation [illegible]
aux habitants du Borgne de travailler [illegible]
n'y a que les fruits du travail qui don[illegible]
table bonheur.

Enfin, le Général Hyppolite aborde [illegible]
religion et dit toutes les consolation[illegible]
forces qu'on peut retirer dans la fo[illegible]
mots : « Allez souvent à l'église, [illegible]
prier Dieu de vous bénir, de bénir vo[illegible]
mandez-lui de répandre ses bénédict[illegible]
pauvre patrie afin qu'il nous soit don[illegible]
grès s'y implanter d'une façon sér[illegible]

Après ces paroles, qui furent [illegible]
applaudies, le Président s'adresse [illegible]
sections, à qui il parle de la conduite [illegible]
tenir vis-à-vis des habitants placés [illegible]
Il leur demande d'éclairer leurs concito[illegible]
ne tombent plus dans les erreur[illegible]
souvent à leurs intérêts. Il leur rappe[illegible]
pauvres cultivateurs ont besoin [illegible]
Son Excellence s'adresse ensuite [illegible]

spéciale aux citadins et leur dit ce qu'ils doivent faire pour concourir sérieusement au maintien de la paix dont le pays a tant besoin. Elle explique comment, très souvent, de grands malheurs arrivent par leur faute. La cause de bien des maux se trouve, parfois, dans la négligence des hommes placés par leur position sociale, par leur intelligence, à conseiller la masse qui, toujours, tombe inconsciemment dans le mal. Son Excellence compte sur ses compatriotes du Borgne et espère que tout ce qu'elle vient de dire sera par eux mis à profit.

Les Borgnelais sont naturellement pacifiques. Ils apprécieront les conseils du Président. Ils comprennent déjà que c'est par le travail seul que le pays évoluera. Ils aideront assurément le Chef de l'Etat à maintenir la tranquillité publique. D'ailleurs, ils sont à même de juger du prix de la paix. L'extension que prend leur ville est le meilleur argument qu'ils puissent donner aux malfaiteurs contre les guerres civiles. Il se construit en ce moment au Borgne une maison qui sera un véritable édifice : la maison destinée aux sœurs qui dirigent l'école de demoiselles. Cet établissement ferait honneur aux plus grandes villes de la République par sa grandeur et sa beauté.

Que le Borgne persiste donc dans la voie du travail où il s'est lancé. C'est là son salut, c'est là le salut de la République. Puissent les habitants du Borgne m'entendre!

CHAPITRE XVII

Port-Margot.

Le 6 avril, nous étions sur la route de Port-Margot. Le chemin que nous parcourions jusqu'à la rivière n'a rien de bien intéressant. Nous passâmes, pendant un moment, sur des rampes plus ou moins rapides. Nous côtoyâmes ensuite la mer, ayant à notre droite le flanc des montagnes pleines d'une végétation exubérante.

Nous arrivâmes à la Rivière-Salée dont l'embouchure forme avec la mer une espèce de baie longue, étroite, mais très profonde. Le Gouvernement n'a pas pu s'empêcher de donner toute son attention à cette rivière qu'on traverse en canot. Il est probable que l'estimable général Ducasse, Ministre des Travaux publics, fera jeter un pont dessus avant longtemps. C'est du reste d'une urgente nécessité.

Du temps des colons, et même il y a de cela quelques années, on traversait la Rivière-Salée en faisant un long circuit dans la mer. On passait alors sur un banc de sable fort étroit. Et à en croire ce qui

est rapporté, bien des personnes, ne connaissant pas bien la passe, s'y sont noyées. Le 10 décembre 1774, M. Sady y avait établi un bac soumis alors au même péage que celui du Cap. C'est de ce bac, de 1774, que la Rivière-Salée tire son nom de bac du Borgne sous lequel elle est plus communément connue.

Sous Boisrond-Canal, grâce au conseil d'arrondissement du Borgne, un pont en pierres fut jeté sur la Rivière-Salée. Ce pont a été détruit je ne sais quand ni comment. C'est ici pour moi l'occasion de rendre hommage à l'intelligence et à l'activité de M. Hammertom Killick, le chef si bien connu et si apprécié de la flottille haïtienne. En moins de quatre jours M. Killick y a construit une espèce de pont volant aux fins de faciliter le passage du Chef de l'Etat et de son Etat-Major. Qu'il nous soit permis de lui présenter nos plus chauds remerciements et nos meilleures félicitations.

Le terrain qui avoisine la Rivière-Salée est très lagonneux. Vers cette rivière, sur l'habitation Thibaux, se trouve un étang salé, lequel donne des poissons de mer, notamment des mulets, des brochets et des sardes.

C'est au bac du Borgne, limite de la commune du Borgne et de celle de Port-Margot, que le délégué du Gouvernement dans les départements du Nord et du Nord-Ouest, le général Nord Alexis, attendait le Président de la République. Le général Nord est trop connu dans le pays pour que j'aie à le présenter.

D'ailleurs le peintre le plus habile serait bien embarrassé pour faire de lui un portrait réellement fidèle. Vieux et jeune à la fois, voilà tout ce qu'on peut dire de lui. Vieux par l'âge, jeune par son air imposant, par sa figure toujours fraîche. Vieux par l'expérience qu'il a acquise dans les affaires publiques, jeune par les sentiments. Le général Nord est du petit, mais très petit nombre de soldats de la vieille garde qui nous restent. Général habile, pour la défensive surtout, il est le type du courage. Un jour, à quelqu'un qui disait en sa présence qu'il était invulnérable, il répondit simplement : « Invulnérable par devant. » Il expliquait ainsi qu'il ne peut jamais donner dos à l'ennemi.

Le général Nord est un de ces officiers en qui Son Excellence a une confiance illimitée. Cette confiance ne sera jamais démentie. Ce capitaine prise trop haut ce qu'on est convenu d'appeler l'honneur militaire pour ne pas donner satisfaction au Chef de l'Etat et au pays. La paix publique a dans lui un défenseur outré. On peut garantir que l'épée honorable qu'il porte restera honorable.

De la Rivière-Salée, la route change complètement. Nous ne trouvâmes plus ces cacaoyers et ces caféiers que nous aimions tant voir. Nous admirâmes cependant de magnifiques champs de riz, de maïs, d'ignames.

Une foule immense attendit le Président à la garde Corosse. Elle salua par des hourras frénétiques le

Chef de l'Etat qui l'encouragea au travail, la conjura de ne pas laisser ses enfants dans l'ignorance et lui parla de la nécessité de maintenir la paix sans laquelle, quelle que soit la bonne volonté des autorités, rien de grand ne peut être entrepris. C'est de la garde Corosse que part le chemin qui va au bord de mer de Port-Margot.

Nous entrâmes enfin au Port-Margot le 6 à 5 heures du soir.

Les autorités de la commune et presque toute la population attendaient Son Excellence sous un superbe arc de triomphe élevé en son honneur à l'entrée du bourg. Monsieur le Magistrat communal et Monsieur le député de Port-Margot exprimèrent au Président tout le bonheur que la population qu'ils représentent éprouvent de le voir, lui dont l'arrivée était attendue avec impatience. Ils dirent comment les habitants de Port-Margot sont dévoués au Gouvernement qui se donne tant de mal pour le relèvement de la nation haïtienne. Ils finirent en priant Son Excellence de croire aux vœux qu'ils forment pour que la santé du Chef de l'Etat se maintienne et pour que la paix ne soit pas troublée.

Après ces deux voix autorisées, le directeur de l'école primaire de Port-Margot, M. Beauvoir Barthélemy, exprime au Chef de l'Etat les vœux qu'il forme pour son bonheur et lui rappelle que son passé, qui est immaculé, dit ce qu'il sera pour l'avenir du peuple haïtien.

Le Président répondit à ces discours en priant la population qu'il a le bonheur de visiter de croire à toute sa sympathie et aux sentiments dont il est animé pour le relèvement de la patrie. Il espère que le concours du Corps législatif dont il a nécessairement besoin pour la réalisation de ses projets ne lui fera pas défaut.

Nous nous rendîmes ensuite à l'église au seuil de laquelle le curé de la paroisse attendit Son Excellence. Dans un admirable discours Monsieur le curé fit entendre ses souhaits pour le bonheur du pays. Il remercia le Chef de l'Etat de l'attention qu'il donne à la religion.

Après le *Te Deum* et la bénédiction du Saint Sacrement le Président se rendit au palais. Aux portes de l'église il fut arrêté par deux demoiselles qui lui présentèrent les hommages de la paroisse de Port-Margot. Elles prièrent Son Excellence de croire à la sincérité des vœux qu'elles forment chaque jour pour le maintien de la santé de celui qui conduit les affaires de notre malheureux pays.

Port-Margot eut d'abord son église, en 1711, au bord de la rivière qui porte son nom, dans un endroit appelé Boucan-au-Figuier, laquelle fut, dès cette époque, dédiée à sainte Marguerite. Les débordements de la rivière firent courir tant de danger au temple du Seigneur que, le 6 avril 1712, on décida que la chapelle serait construite ailleurs. Vers 1836, on commença au Port-Margot une église en pierres.

On ne l'avait pas achevée quand le tremblement de terre de 1842 vint renverser le travail déjà fait. C'est en 1877 que, grâce au Père Bertin, dont j'ai déjà parlé, que la superbe église de Port-Margot a été commencée.

Cette église qui a trois nefs est tout en pierres. Ces nefs sont séparées l'une de l'autre par seize colonnes d'ordre ionique. La façade a trois portes. Au-dessus de la corniche se trouve un campanile qui donne de la grâce à tout le temple dont l'intérieur a été peint par le Père Bertin lui-même.

Comme on le sait, Port-Margot, qui portait déjà ce nom quand les boucaniers s'y sont établis, est le point le plus ancien comme établissement français. C'est, en effet, dans l'îlet du Port-Margot qu'aborda M. Levasseur, expédié, en 1630, de Saint-Christophe par M. de Poincy. Cet îlet, connu aujourd'hui sous la dénomination de l'îlet à Cabrits, était appelé, par Levasseur, le Refuge.

Dès 1666, d'Ogeron introduisit le cacaoyer à Port-Margot. Du temps de Moreau de Saint-Méry, on y comptait huit sucreries dont quatre avec des moulins à eau, quinze indigoteries, 119 cafeteries et une cacaoyère. Comme tous les autres points du pays, Port-Margot a beaucoup perdu de sa splendeur. Cependant on y trouve assez d'aisance. On y fait beaucoup de café et fort peu de cacao et du campêche qu'on expédie facilement au Cap, grâce au bord de mer de Port-Margot. Néanmoins, les habitants qui se trou-

vent dans les limites de la commune avec le Gros-Morne vont aux Gonaïves. En général le sol de Port-Margot est très fertile. On en tirera assurément beaucoup lorsque les habitants de cette commune, comprenant leurs intérêts, se donneront à l'agriculture d'une façon sérieuse et intelligente.

D'abord aux Espagnols, Port-Margot arbora le drapeau tricolore en 1793. Poussé par les colons, on s'y livra à des excès de toutes sortes lors de la proclamation de la liberté générale. Vers la fin de 1793 Toussaint s'en empara pour les Espagnols. En 1794, Villate marcha contre le Port-Margot et le remit à la France. En 1801, Port-Margot se mit avec Moïse contre Toussaint-Louverture et fut, la même année, soumis par Christophe. En 1802, Port-Margot prit une large part à la guerre qui devait nous donner notre indépendance.

Les habitants de Port-Margot sont naturellement paisibles. Ils sont tous dévoués à l'ordre des choses actuel. Ils comprennent tous que c'est par la paix qu'ils arriveront au bien-être qu'ils désirent. Je suis, pour ma part, persuadé qu'ils continueront à vivre dans ces sentiments. Ils donneront au Général Hyppolite le concours qu'il a droit d'attendre d'eux. Ils contribueront, par leur travail, par leur esprit d'ordre, à la grandeur de la patrie.

R. P.

CHAPITRE XVIII

Le Limbé.

Le même jour, le 6, à six heures du soir, nous partons du Port-Margot. Il ne m'est pas possible de rien dire de la route qui conduit de ce bourg au Limbé. Nous voyageons, presque tout le temps, sous une forte averse et par une soirée assez noire.

A la limite du Port-Margot avec le Limbé, le Président est reçu par le commandant de ce dernier arrondissement, le brave général Sinéus Bony, et par Monsieur le député qui, au nom de ses mandants, souhaite la bienvenue au Chef de l'Etat. Il dit les sentiments dont sont animés ses concitoyens qui ne laissent de former des vœux pour le relèvement du pays et le maintien de la santé du Général Hyppolite en qui ils aiment saluer surtout le patriote convaincu.

Son Excellence remercie Monsieur le député de ses souhaits et lui dit toute la satisfaction qu'il va éprouver de visiter le Limbé dont la laborieuse population a toujours été l'objet de sa sympathie.

Nous continuons notre route toujours sous la pluie. Arrivé au carrefour du Bas-Limbé, la ville nous paraît comme une muraille de feu. Un magnifique arc de triomphe qui coupe la rue présente un coup d'œil des plus ravissants. Il est garni d'une quantité innombrable de lampions qui, artistement arrangés, lui donnent je ne sais quel air gai et imposant.

La population, profitant de l'embellie produite depuis un quart d'heure, se groupe autour du superbe monument où le Président s'arrête à huit heures pour entendre le discours de Monsieur le Magistrat communal. Celui-ci, après avoir présenté à Son Excellence les respectueux hommages de la population, dit toute la joie qu'on y éprouve de la recevoir. Il la félicite des efforts qu'elle fait, depuis son avènement au pouvoir, pour le relèvement de la patrie, et attire son attention sur la situation du Limbé si souvent menacé par la rivière qui baigne le bourg.

Après le Magistrat, un tout jeune enfant, Licius Charles Obas, témoigne au Général Hyppolite, au nom de ses compagnons d'école, le bonheur qu'on éprouve de saluer son arrivée au Limbé. Ce petit discours de cet enfant est dit avec un aplomb si intelligent, avec un air de sincérité si remarquable, qu'il attire l'attention générale. Le Président embrasse le jeune Obas et répond à Monsieur le Magistrat communal qu'il est heureux de voir le Limbé dont l'amour pour la paix et le dévouement à l'ordre des choses actuel lui sont connus.

Son Excellence se rend ensuite à l'église où elle est reçue par le curé de la paroisse. Après le discours du curé qui a été des plus beaux, discours dans lequel Monsieur l'abbé présente au Chef de l'Etat les souhaits des fidèles du Limbé, le *Te Deum* fut chanté avec une pompe extraordinaire et la bénédiction du Saint Sacrement fut donnée avec un cérémonial digne de tout éloge.

Le lendemain, 7 avril, à dix heures du matin, le Président donne audience à la population du Limbé.

D'abord le commandant de l'arrondissement présente les habitants à Son Excellence. « Ces braves concitoyens sont dévoués au Gouvernement, dit-il, ils sont prêts à se sacrifier pour le maintien de la paix dont ils savent apprécier les bienfaits. »

Après le commandant de l'arrondissement l'honorable et sympathique M. Lespinasse, Ministre de la Justice, dit au Président l'état dans lequel il a trouvé le corps judiciaire du Limbé. « Les membres du corps judiciaire, dit-il, sont des hommes dévoués au Gouvernement. Je puis persuadé que les quelques irrégularités que l'on peut constater au tribunal de paix viennent plutôt de ce que les juges ne sont pas très entendus que de la mauvaise foi. »

« Vous venez d'entendre, répond Son Excellence, ce que vient de dire le Secrétaire d'Etat de la Justice. Je crois que le tribunal de paix du Limbé est composé d'hommes pour la plupart intelligents. J'espère qu'ils travailleront à mériter les éloges du Gouver-

nement. D'ailleurs c'est à eux à tracer l'exemple de la bonne foi. Vous devez, Messieurs les juges, rendre des jugements revêtus d'une justice telle que même les condamnés doivent en être contents. Ayez votre conscience pour boussole. N'agissez point, ni par parti pris, ni par passion. Vous contribuerez ainsi au maintien de la paix et à l'avancement du pays. »

Vient ensuite le tour de l'énergique M. Saint-Martin Dupuy, Ministre de l'Intérieur, qui présente au Président le Conseil communal. « Le Conseil communal du Limbé, dit-il, n'est composé que de trois membres. Je regrette d'avoir à vous dire que ces Messieurs, comme partout ailleurs, promettent de faire beaucoup, mais ils disent n'avoir pas de moyens. »

« J'estime, répond Son Excellence, qu'il y a au Limbé des abus qu'il faut réprimer si le Conseil communal est réellement bien animé. Il y a dans chaque section des terrains qui ne sont pas affermés, ou, ce qui est tout comme, pour lesquels la commune ne perçoit rien. Il me semble qu'il est du devoir des officiers ruraux de dénoncer ceux qui ne veulent pas payer leur droit de fermage. Je suis sûr que si, vous du Conseil communal, vous arrivez à porter les contribuables, mais tous les contribuables, à payer leurs redevances, la commune trouvera son affaire et la population sera contente. Rappelez-vous que vous êtes pour la commune ce que je suis pour le pays. Dénoncez le préposé et le juge s'ils ne font pas leur devoir.

C'est en agissant sérieusement que vous répondrez à l'attente du Gouvernement. »

M. Lespinasse, chargé du portefeuille des Finances, expose au Chef de l'Etat qu'il n'a pas encore vu les registres de Monsieur le Préposé d'administration qui, cependant, a déclaré que tout est en ordre dans ses bureaux. « J'aime à penser, ajoute le Ministre, que je ne trouverai rien sur le compte de Monsieur le Préposé qui soit digne de blâme. »

Son Excellence dit au préposé le devoir qui lui incombe. Elle fera ses efforts pour qu'une somme soit inscrite au budget de la République pour l'arpentage des biens domaniaux en général. Alors les préposés d'administration seront responsables de leur négligence.

C'est maintenant le tour de l'estimable M. Apollon, le charmant Ministre de l'Instruction publique, qui présente au Président le corps enseignant du Limbé. « L'école de garçons, dit-il, répond assez bien à l'attente du Gouvernement. Mais je regrette de ne pouvoir dire la même chose de l'école de filles qui est dans un état de nullité complète. »

« Je regrette, ajoute le Président, que la directrice de l'école de demoiselles ne soit pas présente à l'audience. Je sais qu'elle se retranche derrière ce prétexte que les parents n'envoient pas leurs enfants à l'école. Il me semble qu'elle est responsable du peu de progrès constaté dans son établissement, par la raison toute simple qu'elle n'a pas de cahier d'appel

où l'on puisse trouver notée l'absence de ses élèves.

« D'un autre côté, l'Etat, mes amis, qui paie pour l'instruction des jeunes Haïtiens, demande à être encouragé surtout par la fréquentation des écoles. Les parents sont donc dignes de blâme. Ils doivent se rappeler que l'ignorant ne peut rien et doit quand même faire place aux autres, quelle que soit leur position sociale. J'espère que, s'il m'est donné de revoir le Limbé je n'aurai pas à adresser aucun reproche aux membres du corps enseignant ; je déclare que si les choses ne vont pas mieux je serai forcé d'agir. »

M. le sénateur Bazin fait ensuite un exposé de la situation scolaire du Limbé qu'il déclare nulle. Il profite de l'occasion pour demander au Gouvernement de fonder en la ville une école congréganiste de filles.

Le Président répond que le Gouvernement veut bien donner satisfaction à toutes les populations ; mais qu'il remarque que si les choses ne vont pas comme on avait le droit de l'espérer, c'est que, sauf de rares exceptions, on ne s'entend nulle part. « La zizanie qui règne parmi vous, dit-il, entrave la marche du service public. Pourquoi faut-il que vous vous haïssiez ainsi ? Je vous conjure, pour le bien de la patrie, de sacrifier, étant fonctionnaires, vos antipathies d'hommes privés. Si, moi, je me laissais guider par l'esprit de parti, il est évident que je n'obtiendrais rien de bon. »

Passant à un autre ordre d'idées, Son Excellence continue par tracer aux chefs de section leurs devoirs vis-à-vis des habitants placés sous leurs ordres. Elle attire leur attention sur l'état civil dont le fonctionnement dans les campagnes laisse beaucoup à désirer.

Puis elle ajoute : « Mesdames et Messieurs, je pourrais me contenter de ce que je viens de dire sur chaque branche du service public pour que vous compreniez, dès maintenant, le rôle que vous devez jouer afin de concourir au relèvement de notre malheureux pays. Laissez-moi, cependant, vous annoncer que toute la République jouit de la plus parfaite tranquillité. »

Le Président continue en parlant de la nécessité où se trouvent tous les Haïtiens de travailler au maintien de la paix et convie la population du Limbé à s'entendre. « De même, dit-il, que l'union de tous les habitants d'une ville fait l'union de tous les habitants d'une nation, de même on ne peut compter sur une stabilité réelle lorsque la désunion règne dans chaque localité en particulier. »

Il profite de l'occasion pour parler des propagandistes qui, par les bruits absurdes qu'ils répandent, nuisent à la tranquillité publique, et prie la population de ne pas donner dans le piège des ennemis du pays qui sont également ses ennemis à elle. « Le Gouvernement compte sur vous, dit-il en finissant. Il espère que vous ne négligerez rien pour l'aider à

maintenir la paix, sans laquelle aucun progrès n'est possible, sans laquelle nous ne serons point une nation indépendante. Cessons, au moins, de faire rougir, du fond de leurs tombeaux, nos pères qui se sont imposés tant de sacrifices pour nous laisser notre patrie. »

Ce petit discours du Président fut couvert de mille applaudissements. Les dernières paroles surtout firent frissonner tout l'auditoire. Le Général Hyppolite y mit tant d'éloquence, tant d'âme, qu'on ne pouvait douter de sa sincérité. Le Chef de l'Etat avait fait place au patriote.

Malheureusement l'embellie d'hier soir n'a pas duré. Le mauvais temps qu'il fait, ce matin encore, empêche de visiter la ville.

Le Limbé date de 1712 et, jusqu'en 1715, il dépendait de la paroisse de l'Acul.

J'aimerais bien faire des recherches pour savoir l'époque à laquelle le bourg a été placé où il se trouve en ce moment. D'après Moreau de Saint-Méry, il semble que quand on venait du Cap, on arrivait au Limbé avant de prendre la rivière. Et, ce qui confirme ce fait, c'est que sur la rive droite du ruisseau appelé aujourd'hui « Duricy », ruisseau très dangereux, soit dit en passant, on voit bien tous les vestiges d'un bourg. Il m'est, en effet, difficile de croire que, dans un temps quelconque, les gens du Limbé aimeraient traverser la rivière pour venir enterrer leurs morts dans le cimetière, en ce moment

abandonné, que l'on voit à Duricy. Et toutes les ruines qui y sont encore debout ne disent-elles pas qu'il y avait une habitation ? Je me contente de poser cette question et je demande la permission d'étudier le Limbé tel qu'il se trouve dans la « Description de la partie française de l'île Saint-Domingue. »

Du temps des colons, le Limbé était déjà une paroisse considérable. Favorisé comme il l'est par les pluies, le sol du Limbé est d'une fertilité prodigieuse. Jusqu'en 1716, il n'y avait que des hattes ; mais, vers le milieu du dix-huitième siècle, la principale culture du Limbé était la canne à sucre complètement disparue aujourd'hui. On y comptait vingt-deux sucreries dont treize avaient des moulins à eau. On en tirait annuellement quatre millions cinq cents milliers de sucre blanc. On y voyait aussi des caféteries, des indigoteries, etc.

Actuellement, le Limbé fournit beaucoup de café au commerce du Cap. On y fait du campêche, mais pas en grande quantité. Le café du Limbé est d'une qualité supérieure. Si un de nos capitalistes s'avisait d'établir dans cette commune une usine à café, il ne tarderait pas assurément à se bien trouver. Il pourrait avoir cette immense quantité de café de Plaisance qui va aux Gonaïves. On viendrait à lui de Port-Margot et même du Borgne et des environs de l'Acul.

M. Belin de Villeneuve, qui introduisit l'arbre à

pain dans le pays, en planta uu sur sa propriété, au Limbé, en 1788.

Encore que ça m'ait déjà coûté, — il est si difficile d'être compris, — je me dois de déclarer qu'au Limbé cette luxuriante végétation de Jean-Rabel au Borgne nous a manqué. Il y a trop de terre qui demande à être cultivée. Le Limbé peut produire beaucoup plus que ce qu'il donne en ce moment. Pourquoi n'y comprend-on donc pas que l'on ne perd jamais à être agriculteur ? J'espère que la pacifique population du Limbé aidera mieux à l'avancement du pays en se donnant à l'industrie agricole d'une façon plus régulière et plus intelligente.

On peut trouver des mines de différents genres au Limbé. Vers 1763, rapporte Moreau de Saint-Méry, un habitant, en faisant creuser pour construire une écluse sur la rivière du Limbé, découvrit une mine de *lapis lazuli*. Plusieurs morceaux de cette pierre furent envoyés à Paris. Ils furent reconnus pour être de la même nature que la pierre d'azur orientale avec laquelle on prépare le beau bleu appelé *outre-mer*. On y trouve aussi de l'ocre.

C'est du Limbé qu'était le nègre Macandal, si connu dans notre histoire. Je ne sais plus quel historien, écrivant en ce temps-ci, a dit que Macandal a été la honte du Limbé. Il nous semble plutôt que la honte du Limbé, de toute l'île, était l'esclavage que l'on faisait peser trop durement sur les pauvres nègres et qui fera pardonner à Macandal ses erreurs et ses fautes.

En 1791, le Limbé se révolta contre l'esclavage, poussé par Bouckman et Flaville et fut soumis par M. Thouzard. En 1793, sur l'habitation Barade, Biassou a failli faire assassiner Toussaint-Louverture dont il était jaloux. En cette même année, le premier des noirs fit passer la paroisse du Limbé aux Espagnols. Rendu aux Français, Toussaint, en 1794, s'en empara contre les Espagnols. Cette paroisse se souleva contre Toussaint en faveur de Moïse. Christophe partit du Cap et la soumit. C'est sur l'habitation Fage que Christophe plaça alors son quartier général ; laquelle habitation devait appartenir plus tard au roi Henri Ier sous le nom de *Château du Trésor*.

Les mornes du Limbé virent souvent, en 1802, Va Malheureux, commençant la guerre qui devait finir par la proclamation de notre indépendance. C'est là que campa le général Romain, en 1803, en armes pour fonder la nationalité haïtienne. En 1865, le Limbé d'abord dans l'insurrection de Salnave, réactionna en faveur de Geffrard. Dans la guerre de 1868-1869, ce point fut le théâtre de plusieurs batailles. En 1888, il se rendit à la Révolution inaugurée au Cap-Haïtien contre Salomon. En 1889, enfin, le Limbé prêta un grand concours à la protestation contre Légitime.

Le Limbé est digne de toute l'attention du Gouvernement. Aussitôt que le temps le lui permettra, il se rappellera que la rivière du Limbé qui cause si

souvent et tant de dégâts dans cette commune doit être endiguée. Ce travail important se fera. Que les habitants de ce quartier n'oublient point qu'une seule chose, la guerre civile, a empêché ce pays d'aller de l'avant. Ce sont nos luttes auxquelles nous nous sommes plu à nous livrer qui font que l'agriculture est à naître, que l'armée est à reformer, que l'instruction est encore à donner. Ce sont nos luttes qui ont retardé le progrès.

Il n'est pas inutile de répéter souvent que nous devons finir avec les guerres civiles. Profitons donc de cette heure où les membres du Gouvernement sont bien animés pour faire évoluer le pays. Le Président Hyppolite compte beaucoup sur la population du Limbé pour l'aider dans sa tâche. Cette tâche est déjà facile, si tous nous jurons d'être au travail, d'être à la paix. Encore une fois je le redis : Nous devons tuer la guerre. C'est de la mort de toutes les mauvaises passions, c'est de notre union que dépend notre salut.

R. P.

CHAPITRE XIX

I

Du Limbé à l'Acul-du-Nord.

Le 7 avril, à 11 heures du matin, Son Excellence le Président de la République quitte le Limbé pour se rendre à l'Acul-du-Nord. Nous sommes à peine sortis de la ville que nous avons à traverser la rivière Rouge, appelée communément rivière du Limbé qui, très fréquemment, cause de grands dégâts à toute la commune dont elle porte le nom.

Ce cours d'eau, dont la source se trouve dans les mornes de la Marmelade, est une véritable épée suspendue sur la tête de la population du Limbé. Depuis 1744, date à laquelle il emporta le bourg, il se donne souvent le plaisir d'entrer dans les maisons. Il n'y a pas longtemps, ces braves gens restèrent toute une nuit sur pied, inquiets de la malheureuse idée qu'avait eue la rivière Rouge de leur faire visite. Il y a lieu d'espérer que le Gouvernement pensera à

cette rivière aussitôt qu'il pourra mettre la main aux grands travaux publics.

De la rivière du Limbé, nous montons une rampe d'abord très douce et ensuite assez raide. Nous en atteignons le sommet. Nous sommes sur la coupe du Limbé. Cette montagne part du Nord au Sud, va, de la mer, rencontrer la chaîne du Cibao.

La vue qu'offre la coupe du Limbé, qui est la limite du Limbé avec l'Acul, est des plus splendides. Au Nord on a, comme à ses pieds, la mer qui s'étend majestueusement au loin, découpant ses côtes avec un soin des plus intelligents. Au Nord-Est, la superbe baie du Camp de Louise, celle non moins magnifique de Cagnette. De cette mer, le regard se porte sur la plaine du Cap, tout à fait à l'Est. Quelle verdure! Quelle végétation! De la Coupe, on voit le Fort-Liberté, couché tranquillement comme pleurant sur sa splendeur d'hier; puis, dans le lointain, la Grange debout, mais se perdant dans la brume. Un peu vers le Sud, on découvre les montagnes des Perches et de Vallière, au Nord-Est, toute la plaine du Bas-Limbé; enfin, à l'Ouest, le Limbé, tout de blanc habillé, plein encore de la joie que lui a causée la visite du Chef.

On voudrait rester longtemps sur la Coupe. Comment ne pas se sentir heureux de ce spectacle! N'est-il pas juste qu'on veuille toujours admirer cette nature si grande et si ravissante? De la Coupe on domine toute cette plaine et on sent qu'on est dominé.

Cette immensité qu'on a devant soi prouve qu'on est petit. Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.

C'est au sommet de cette montagne que nous rencontrons le sympathique général Nemours Pierre-Louis jeune, qui commande si intelligemment l'arrondissement du Cap-Haïtien. Après les souhaits de bienvenue adressés par ce général à Son Excellence nous descendons la Coupe. Tout à fait aux pieds de la montagne, au milieu de la route, nous voyons deux gentils petits bouquets. Ce sont deux arcs de triomphe élevés à la Belle-Hôtesse en l'honneur du Chef de l'Etat.

Au premier de ces arcs de triomphe, Monsieur le député de l'Acul-du-Nord présente au Président les hommages de la population dont il est le mandataire. Il dit tout le plaisir, tout le bonheur qu'on va éprouver à l'Acul de revoir le Général Hyppolite, dont, pour l'avoir vu souvent de près, on connaît tous les nobles sentiments. Monsieur le député rappelle à Son Excellence les douleurs dont elle vient d'être l'objet et fait des vœux pour que son courage ne soit point abattu.

Le Général Hyppolite ne pouvait entrer à l'Acul sans être plein de son fils. Aussi est-il touché des souvenirs que lui rappelle Monsieur le député et, plein d'une émotion que tous nous avons comprise, il répond au mandataire du peuple que la population de l'Acul, qu'il connaît et qu'il aime beaucoup, peut compter sur toute sa bienveillance.

Au second arc de triomphe, Son Excellence entend, par l'organe d'un élève de l'école rurale de Camp-Louise, les hommages des habitants de ce quartier. Elle remercie ces braves gens de leurs souhaits et leur dit comme elle compte sur eux pour le maintien de la paix.

A la Belle-Hôtesse, appelée ainsi je ne sais pourquoi, se trouve la bifurcation de la route du Limbé au Cap et celle qui va à Camp-Louise. Cette dernière est l'ancienne route de Port-Margot et de Port-de-Paix. — Camp-Louise, qui était une section de la commune de l'Acul, a été érigé en poste militaire en 1889 par rapport à son importance et à l'accroissement de la population. On y voit l'Ilet Picot, très giboyeux. C'est à Camp-Louise que se trouve le tombeau du Président Pierrot.

Si l'on se figure un immense arc de triomphe, long d'une lieue à peu près et soutenu par une quantité de colonnes placées sur les deux côtés de la route, on aura une idée de ce que nous avons vu de la Belle-Hôtesse à Carrefour-Cagnette. Ici, une foule immense, qui attendait le Président, le reçoit par des hourras frénétiques. Son Excellence, qui connait bien la population de l'Acul et qui sait toute la sympathie, tout le dévouement, dont elle est l'objet de sa part, est positivement touchée de l'accueil qu'on lui fait à Carrefour-Cagnette. Elle exprime à ses concitoyens la satisfaction qu'elle éprouve et continue pour l'Acul.

Comme son nom l'indique, le Carrefour-Cagnette est le lieu où se croisent la route qui va du Cap au Limbé et celle de l'Acul à Cagnette. Ce dernier point est le bord de mer de l'Acul où je prie le lecteur de se rendre avec moi.

D'abord, voyons le nom. Suivant la « Relation des visites pastorales » de Monseigneur Hillion, ce nom de Cagnette peut avoir été donné à l'embarcadère de l'Acul en souvenir de Cagnette, qui commandait l'embarcadère de Port-Margot en 1794, lequel, d'après Ph. Garran, dans son rapport sur les troubles de Saint-Domingue, se faisait adresser ses lettres par les officiers espagnols avec cette suscription : « A Monseigneur Cagnette, duc et pair, maréchal de France, commandant de l'embarcadère de Port-Margot. » D'un autre côté, Madiou rapporte que, quand Pétion laissa le Haut-du-Cap en 1802, il remit à Petit-Noël Pierre deux pièces de 4 et l'obusier qu'il avait pris au Haut-du-Cap. Petit-Noël fit traîner ces pièces à la rivière Salée où il avait son quartier général. Il avait sous ses ordres : Cagnet, Salerùni et Grand-Boucan, chefs de bandes, d'une rare intrépidité.

Ce Cagnet est-il le même que Cagnette que Garran écrit avec deux *t*? Le nom actuel de la Baie de l'Acul ne vient-il pas plutôt de Cagnet de 1802 qui était dans ces parages avec Petit-Noël Pierre?

Dans tous les cas, Cagnette est le point où Christophe Colomb aborda le 21 décembre 1492, et qu'il appela

Port-Saint-Thomas en mémoire du saint dont ce jour était la fête. Plus tard la baie de l'Acul changea son nom en celui de Port-du-Camp-de-Louise.

A Cagnette, se trouve l'îlet à Rats, environné de récifs, et l'ilet à Sable. Le 17 septembre 1712, les Anglais opérèrent un débarquement à la baie de l'Acul et y enlevèrent 46 nègres à M. Charrite et 26 à Madame Huchet. Le 17 avril 1748, trois corsaires français, poursuivis par deux vaisseaux de guerre anglais, vinrent s'y échouer. C'est à partir de cette époque que les colons fortifièrent le Port-du-Camp-de-Louise où, en 1773, le bateau le « Dromadaire » se brisa sur un récif. En 1802, à l'arrivée de Leclerc, c'est là que débarqua la division Hardy, qui marcha contre le Cap. En 1803, l'Acul étant le grenier du Cap, Toussaint Brave partit de Fort-Liberté, se joignit à Romain afin de s'emparer de cette paroisse dans le but de réduire les Français à la disette.

Une division française débarqua à Cagnette et en chassa Toussaint Brave. En cette même année, Romain étant revenu à l'Acul, le commandant de la division navale du Cap débarqua à la Baie, et après avoir incendié une goélette que les indigènes avaient échouée à son approche, contribua à porter Romain à abandonner l'Acul. C'est à Cagnette que Geffrard plaça son quartier général en 1865. Nissage suivit l'exemple de Geffrard durant la guerre de 1867-1868.

L'embarcadère de l'Acul était autrefois très important. On y faisait une assez grande quantité de sucre

et c'est de là que partaient les denrées pour le Cap. En 1739, cet embarcadère était enfermé au profit du fisc. En 1865 et en 1867, il servait de port d'approvisionnements pour les troupes de Geffrard et de Nissage devant le Cap et pour tout le Nord. Aujourd'hui, la Baie de l'Acul ne sert plus qu'aux pêcheurs et à quelques barges qui transportent du campêche au Cap-Haïtien.

II

L'Acul-du-Nord.

Il était à peu près une heure quand Son Excellence entra à l'Acul.

J'ai déjà dit que, primitivement, la baie de l'Acul s'appelait Port-Saint-Thomas. Plus tard ce nom changea. Toute la paroisse de l'Acul en avait un autre attribué par Charlevoix à une prononciation vicieuse de *Acon de Luysa* qui signifie port de Louise, parce qu'une dame Louise y résidait. De Acon de Luysa on a fait Can de Louise qui est devenu Camp de Louise qui, à son tour, en passant par Cangnette, a fini par donner naissance à l'Acul. Jusqu'en 1720 on ne connaissait d'autre nom que celui de Camp de Louise.

Tout d'abord la paroisse de l'Acul dépendait de celle du Morne-Rouge. C'est en 1699 que M. de Ga-

liffet l'en sépara. Pour y attirer ou y maintenir les habitants, il y fit donner des concessions à son neveu et aux religieux de charité. Ces exemples portèrent leurs fruits. Depuis lors l'Acul a toujours été considéré comme le grenier du Cap, bien qu'aujourd'hui le quartier Morin lui dispute ce titre. On y faisait beaucoup de cannes, beaucoup de café, et beaucoup de cacao. Un seul habitant appelé Chambillac possédait à l'Acul 20,000 cacaoyers. Il y avait dix-sept sucreries dont une qui avait un moulin à vent, le seul qui existait dans le Nord, et sept des moulins à eaux.

Encore que, actuellement, on travaille assez bien dans cette commune, on peut dire, comme du reste de partout dans le pays, que l'agriculture y a de beaucoup dégénéré. On y fait fort peu de cannes. Il y a à peine trois moulins dont deux à vapeur. On y produit une assez bonne quantité de café, un peu de campêche. Quant aux cacaos, je doute qu'il y en ait encore.

En général le sol de l'Acul est très fertile ou du moins l'est assez pour permettre d'espérer beaucoup de cette commune dont la population ne demande qu'à être instruite sur ses véritables intérêts. Je suis, pour ma part, persuadé qu'il n'est pas loin le jour où, grâce à l'organisation du travail à laquelle se donne activement le Gouvernement, la commune de l'Acul se mettra au rang des plus riches de la République.

Je ne passerai pas sur ce chapitre sans parler d'un projet qu'avaient conçu les colons. Les acons savaient entrer bien avant dans la rivière Salée pour prendre des denrées qu'ils portaient dans la baie de l'Acul. Mais des obstructions dans le cours de la rivière ont fait perdre cet avantage. Depuis, on ne s'était pas contenté de parler d'en nettoyer le lit, on avait même proposé de la faire communiquer avec la rivière du Haut-du-Cap afin qu'en temps de guerre on put faire arriver au Cap, sans danger, les denrées de la Plaine-du-Nord, de l'Acul, du Limbé, etc. M. Caulet, ingénieur, avait déjà dressé le plan de ce travail, et MM. Reynaud et Le Brasseur s'occupaient des moyens de le réaliser, lorsque leur intérim cessa. N'y a-t-il pas chez nous des choses bien plus compréhensibles que nous croyons impossibles ?

C'est à l'Acul qu'on a essayé pour la première fois l'indigo sauvage. C'est là aussi que la lèpre s'est montrée pour la première fois.

Il n'est pas nécessaire que je m'étende sur la réception qu'on a faite, à l'Acul, à Son Excellence le Président de la République. Il suffit qu'on se rappelle que le Général Hyppolite est de l'Acul presque pour qu'on ait une idée de l'accueil dont il y a été l'objet. A une heure, le Président s'arrêta sous l'arc de triomphe élevé à l'entrée du bourg et autour duquel l'attendait toute la population. On n'était pas venu pour le voir, mais pour le revoir, lui qui, avant d'être Chef d'Etat, ne leur a jamais ménagé ses con-

seils, leur a toujours donné preuve de la sympathie la plus profonde.

Sous cet arc de triomphe, le magistrat communal souhaite la bienvenue à Son Excellence et lui renouvelle l'assurance de la sympathie et du dévouement des habitants de l'Acul.

Après lui, un enfant de l'école de garçons remercie le Président des efforts qu'il fait pour relever l'instruction dans le pays. — « La génération future, dit-il, bénira votre nom et Dieu conservera Votre Excellence afin qu'elle achève l'œuvre régénératrice qu'elle a entreprise. » — Enfin une toute petite, toute gentille fillette présenta au Général Hyppolite les hommages de ses compagnes et de la jeunesse de l'Acul.

Cette jeune enfant mérite une mention toute spéciale. La grâce avec laquelle elle a dit son petit discours, ses gestes toujours intelligents, son accent irréprochable, tout a attiré sur elle l'attention générale. Il est à espérer que sa famille ne la laissera pas en si beau chemin.

Le Président, après avoir embrassé cette enfant, remercie la population de l'Acul de l'accueil qu'elle lui a fait. « J'en garderai, dit-il, un profond souvenir. Je n'ai pas besoin de vous dire que je vous ai en grande sympathie. Vous avez droit à toute ma sollicitude. Je compte sur vous pour le maintien de la paix et je suis persuadé que, en tout état de causes, votre concours ne me fera pas défaut. ».

Nous nous rendîmes ensuite à l'église où le curé de la paroisse offrit l'eau bénite à Son Excellence. Le discours que fit le Père Jeannot a été admirable. Il présenta au Président les hommages de ses fidèles et les vœux qu'ils forment pour le maintien de la santé du Chef et pour le bonheur du pays.

Après le *Te Deum* et la bénédiction du Saint Sacrement, Son Excellence se rendit au palais.

L'église où le Président a été reçu date seulement de 1881. Elle est en maçonnerie. Au-dessus de la porte principale on voit, sur une pierre, les armes de Monseigneur Hillion sculptées par le père Gloux, alors curé de l'Acul. A l'intérieur deux rangs de colonnes séparent la grande nef des bas-côtés. Dans son ensemble, cette église est d'un bel effet.

Ce même jour, Son Excellence, en audience publique, parlait à peu près en ces termes à la population réunie devant le palais :

« Mesdames et Messieurs,

« Il y a bien cinq années près depuis que j'ai laissé l'arrondissement du Cap. J'ai constamment eu des nouvelles des fonctionnaires; mais je ne pouvais me rendre un compte exact de l'état des populations. C'est donc pour vous voir, pour vous causer, pour savoir vos besoins que j'ai conçu l'idée de visiter les habitants des départements de l'Artibonite, du Nord-Ouest et du Nord. Soyez persuadés qu'aussitôt rentré dans la capitale je mettrai à l'étude les moyens les plus propres à remédier au mal que j'aurai pu constater.

« Quoique les ennemis de la tranquillité publique

puissent dire, on ne peut rendre le gouvernement actuel responsable du mauvais état des choses. Les hommes sensés comprennent assurément que cet état ne vient pas de nous. Au contraire, ils nous rendront cette justice que nous avons constamment travaillé au bonheur du pays. Ce qui vous est le plus nécessaire, la paix, je vous l'ai donné.

« Je ne dirai pas que la paix est déjà très profonde; mais j'estime que tous jouissent des bienfaits de la tranquillité, que tous vous avez vos libertés, que tous vous pouvez vous occuper de vos travaux sans aucune inquiétude. Néanmoins, pour que je puisse continuer cette œuvre de pacification qui est celle du progrès, il me faut le concours de tout le monde. Comme vous le savez, le Gouvernement à lui seul ne peut grand'chose. Il a la force, mais je n'ai pas besoin de vous dire qu'il y a des choses qui échappent même à la police.

« On a, mes amis, pour habitude de répéter les choses qu'on entend, si absurdes qu'elles soient. Je dois vous dire que ceux qui agissent ainsi font mal. Tout bon citoyen a pour devoir de s'informer auprès des autorités établies et de leur tout dire. N'écoutez pas ceux qui vous disent que cette conduite est celle des espions. Elle est celle des patriotes, des conservateurs qui, sachant qu'ils perdront à une révolte quelconque, tâchent de l'éviter. D'ailleurs, les espions sont payés et ceux-là se sentiraient insultés si on leur offrait de l'argent. Puisque vous vous dites des patriotes, votre devoir est d'empêcher les propagandes qui nuisent.

« Certes, nous ne pouvons empêcher de parler, mais nous pouvons enrayer la marche du mal. Croyez-le, mes amis. Le Gouvernement veut le bien, il veut le progrès, il veut de l'avancement pour tous, que tous soient aisés. Réussira-t-il sans la paix? J'ai eu à cons-

tater avec une véritab... ...sons maintenant l'essai de la
presque toutes les ca... ...expérience, que les mauvais
puis déclarer que c'... ...eux que les meilleures révolu-
grès obtenu. Lorsque... ...tions amènent le désordre tant
tés, et que l'une tire... ...que dans la fortune partic-
che, il est évident qu... ...mission légale du pouvoir:
chement, pour arriv... ...révoltes, en somme, ne pro-
parmi vous. Il n'y a...
ne vous unissez pa...

« On pense géné... ...général Salomon, pour ne
nement a tort d'ap... ...urné? Le général Salomon
Jacques ou Pierre ... ...ent; vous avez perdu les
Je ne suis pas de l'... ...s frères. Vous, Mesdames,
j'estime qu'il est te... ...s vos maris, sans vos fils?
déjà fait tant de tor... ...au pouvoir, vous seriez
un instant, nous n'e... ...élever; le pouvez-vous
ait été sans péché. ... ...rez-vous les envoyer
vous soyez d'une ... ...content, si vous êtes,
ment. Je vous app... ...r de ces mille et une
vaincu que vous p... ...s maris et vos en-
l'avenir me préoc... ...nt les balles, re-
d'Haïti !) ...savez, mes amis,
...ffaires ne le font
« Vous voyez do... ...t dans leurs pro-
avec de la patience. ...ssez qu'ils réus-
crois pas que perso... ...nt pas des fonc-
et pourtant, chacun ...out le monde à
de rien. Certes, je ... ...ent. Il n'y a
me causaient; ma... ...e des révolu-
l'Ouest de la Répub... ...t nous nous
trouvé dans quoi ... ...triotes, con-
Tirézias ici présent ...mme si un
ler. Jamais je me s... ...i peuvent
il nous faut de la sa...
d'aller trop vite. Ce...

aurez beau faire, si vous ne devez être rien, vous ne serez rien. Hier encore nous avons eu un exemple. J'étais tranquille chez moi. Je ne savais rien de ce qu'on faisait au Cap contre le général Salomon. Ce n'est que quand on avait pris les armes qu'on me fit appeler sur mon habitation. Pour résultat, nous avons eu la mort du regretté général Séïde, qui avait tout fait. Moi, qui qui n'y pensais pas, me voilà Chef d'Etat.

« Vous autres, citoyens, quel profit avez-vous jamais tiré des révolutions? Dieu sait que le pouvoir en Haïti n'est pas chose enviable. Je ne puis quitter sans nécessité. Ce serait une lâcheté de ma part et je mentirais à la confiance que vous avez placée en moi. Mais si cela se pouvait, je n'en serais pas fâché. Oh! elle est bien lourde, la charge que vous m'avez imposée! Me voilà à l'Acul. Qu'y suis-je venu chercher par ces routes infernales, moi dont l'âge demande le repos?

« Il y a des gens qui se tuent pour arriver au pouvoir. Qui sait? ils auront peut-être le moyen de changer la face des choses. En attendant qu'ils arrivent, qu'il me soit permis de n'y rien croire ; car — c'est une déclaration solennelle que je fais — nul n'est mieux animé que moi, nul ne veut plus que moi le relèvement de la patrie. Tout s'oppose à la marche régulière du service public. Le Gouvernement a-t-il besoin d'un commandant de commune, qu'il ne peut le trouver tel qu'il le désire. On pose la main sur un homme que l'on croit capable, il lui manque l'intelligence. Est-il assez intelligent, il lui manque le courage. Est-il courageux, il lui manque l'esprit d'administration qu'il faut pour bien diriger une commune.

« Oui, Mesdames et Messieurs, il est temps que nous finissions avec les guerres civiles. On ne gagne jamais rien à cela. Depuis 1843, nous faisons l'essai des guerres

et nous avons perdu. Faisons maintenant l'essai de la paix. Nous savons, par expérience, que les mauvais gouvernements valent mieux que les meilleures révolutions. Naturellement, les révoltes amènent le désordre tant dans la fortune générale que dans la fortune particulière. Essayons d'une transmission légale du pouvoir: car, je vous le répète, les révoltes, en somme, ne produisent rien de bon.

« Vous avez renversé le général Salomon, pour ne citer que lui. qu'avez-vous gagné? Le général Salomon est allé mourir tranquillement; vous avez perdu les uns des pères, les autres des frères. Vous, Mesdames, combien d'entre vous êtes sans vos maris, sans vos fils? Si vous aviez laissé Salomon au pouvoir, vous seriez assurément mieux.

« Vous avez des enfants à élever; le pouvez-vous dans les temps de désordre? Pourrez-vous les envoyer à l'école, si vous n'avez pas l'esprit content, si vous êtes, Mesdames, forcées de vous occuper de ces mille et une petites choses dont s'occupaient vos maris et vos enfants qui sont loin, bien loin, affrontant les balles, recevant peut-être la mort? Vous le savez, mes amis, ceux qui luttent pour arriver aux affaires ne le font que par ambition. Ceux qui les aident dans leurs projets, le font également par ambition. Laissez qu'ils réussissent, vingt jours après, s'ils ne donnent pas des fonctions, — et ils ne pourront en donner à tout le monde à la fois, — on parlera de leur renversement. Il n'y a donc pas lieu de continuer dans cette voie des révolutions, et ici, je me dois de dire, très souvent nous nous entretuons parce que ceux qui se disent patriotes, conservateurs, se montrent trop indifférents, comme si un patriote peut être indifférent aux choses qui peuvent causer la ruine de la patrie. »

Le Commandant de l'arrondissement du Cap répond au Président qu'il garantit son arrondissement.

« Soyez persuadé, ajoute-t-il, que s'il y avait quelque chose, je l'aurais su et alors j'aurais fait mon devoir. Nous aurons la paix dans le Nord. »

« Je ne dis pas, continue Son Excellence, que le Nord n'est pas tranquille. Je ne ferai jamais cette injure à la population de ce département. Je l'ai toujours dit. Je suis né au Cap. J'y ai grandi, j'y ai vieilli et je regrette que des malfaiteurs aient pu, à ce propos, me prêter des sentiments que je n'ai pas. Je connais le Cap et je sais que pas seulement cette ville, mais le département du Nord en général ne fera rien qui puisse entacher son honneur ! (*Vive le Président d'Haïti !*)

« Eh bien, Messieurs, nous aurons la tranquillité. Je ne dis pas que l'on ne cherchera pas à troubler la paix, mais le Gouvernement saura faire son devoir. D'ailleurs, il dispose des moyens qui ne permettront pas à une prise d'armes, d'où qu'elle vienne, de durer. Ayez confiance en moi. Vous me connaissez et vous savez que je suis honnête homme. J'ai passé par des charges où je pouvais faire fortune. Pourtant c'est ici, à l'Acul que je suis venu vendre mon tafia.

« Pour ma part, je vous l'ai déjà dit, je ne ferai rien d'immoral pour rester aux affaires. Si l'on a de griefs contre moi, on peut demander mon remplacement aux Chambres qui s'ouvriront prochainement. »

(Ici comme un seul homme, tous les habitants poussent les cris de : *Vive Hyppolite ! Vive le Président d'Haïti !*)

D'une voix qui trahissait la douce émotion qu'il a éprouvée à cette manifestation, le Président continue :

« Je ne dis pas, mes amis, que vous personnellement vous avez des griefs contre moi. J'ai parlé au point de vue général. Je pense qu'au lieu de bouleverser tout un peuple, on peut s'adresser aux Chambres pour demander mon remplacement si je ne suis plus digne de la confiance générale : On n'a pas besoin de recourir aux armes.

« Voyez nos routes. Nous avons essayé de les réparer. Le commandant de l'arrondissement, entre autres, s'est donné pour cela beaucoup de mal, mais il n'a pu réussir faute de moyens. Je crois que si la paix se poursuit, le Gouvernement trouvera des compagnies qui viendront entreprendre ces travaux.

« On nous dénigre à l'étranger, on nous fait passer pour des sauvages, pour ce que nous ne sommes pas; il nous faut la paix pour démentir ces détracteurs. Avec la paix, les capitalistes et les spécialistes consentiront à venir refaire nos routes, endiguer nos rivières.

« Ayez confiance, mes amis, donnez-vous à vos travaux dont les produits seuls peuvent permettre au Gouvernement de mettre la main à l'œuvre. Souvent nos rivières empêchent les malheureux cultivateurs d'apporter leurs denrées en ville. Lorsque nous aurons des ponts partout, ils ne s'en inquièteront pas. La tranquillité fera qu'ils auront ici des usines à café comme à Saint-Louis, comme dans l'Ouest. Ces usines faciliteront les cultivateurs qui n'auront pas besoin de prendre la peine de faire sécher leur café.

« Encore une fois, ne nous pressons pas trop. Le progrès ne s'obtient pas en un jour. Le Gouvernement est

dans l'intention de vous donner des fermes modèles où vous apprendrez comme on doit travailler la terre. En attendant, travaillez beaucoup. Plantez beaucoup plus de café, afin que vous puissiez gagner ce que vous perdez par la baisse des prix. Faites du coton, de la canne à sucre et vous aurez tous du bien-être.

« Il y a un autre point, mes amis, sur lequel je dois attirer votre attention. On m'a fait le rapport qu'à la Soufrière il y a des enfants de 12 ans qui ne sont pas baptisés. C'est fort mal de laisser grandir ainsi vos enfants sans leur apprendre à connaître Dieu. Nous n'avons pas été créés pour vivre comme des bêtes. L'officier rural a pour devoir de surveiller ces sortes de choses. L'officier de l'état civil lui-même ne doit pas être négligent. Il doit tout faire pour empêcher des choses pareilles. Que le commandant de la commune ne néglige pas de faire lire tous les dimanches le code rural aux chefs de sections, afin qu'ils soient bien pénétrés de leurs devoirs. Vous pensez que la charge de chef de section n'est rien? Eh bien, si vous faites attention à cela, vous verrez que c'est une des fonctions les plus importantes qui existent.

« C'est comme la police. On se plaint de ce que le ·ıvernement emploie à ce service ceux qu'on y voit. · que peut-on faire? Où en trouver d'aures? Il ne pas croire, Messieurs, que le Gouvernement ne ·as la nécessité de reformer ce corps; mais, vous le comprendre, les moyens lui manquent. Et la ·ion mal fondée qu'on a contre ce corps est un ·ipaux obstacles à cette réforme.

ıettez, Mesdames et Messieurs, de finir cette ·ar où je l'ai commencée, par vous convier au · la paix. N'écoutez pas les propagandistes, .x qui ne rêvent que la ruine du pays. Der-

nièrement, on disait que je voulais vendre le Môle aux étrangers. Je n'ai pas à vous dire comme j'ai été peiné de ce bruit. Je suis patriote, j'aime mon pays. Je ne consentirai à aliéner un pouce de son territoire pour quelque raison que ce soit. C'est donc une méchanceté, mais une méchanceté noire, que de me prêter de telles intentions. (*Vifs applaudissements*)

« Fermez vos oreilles à ces malveillances. Faisons la fusion entre nous. Entendons-nous. Rappelons-nous toujours que c'est par notre union que nous serons forts. C'est de notre entente que dépend notre autonomie, l'avenir de la patrie que nous aimons tous, pour la grandeur de laquelle nous devons sacrifier nos passions. »

Il n'est pas nécessaire que je dise comment cette audience fut accueillie. Marquées au coin du plus pur patriotisme, dites avec une sincérité dont il n'est pas permis de douter, ces paroles de Son Excellence le Président furent écoutées avec une religieuse attention. On peut être convaincu que les braves concitoyens auxquels elles ont été adressées ne manqueront pas de les mettre en pratique.

Le soir, le bourg de l'Acul prit un air de fête dont le souvenir ne s'effacera pas de sitôt. Malgré une pluie fine, il fut illuminé. Une retraite aux flambeaux, organisée par l'énergique général Fénélus Louis-Charles, jointe aux bruits des tambours de danses, fit naître à l'Acul une gaieté extraordinaire.

Il y a lieu d'espérer que les habitants de cette intéressante commune n'oublieront pas le séjour du Président. Ils continueront à travailler pour mériter

de la patrie. Eux, autant que tous, ils ont assez souffert de nos guerres pour savoir que la paix seule peut les aider à aller de l'avant. Ils seront sages par expérience.

L'Acul, en effet, a toujours eu à pâtir des luttes qui se sont engagées dans le pays. Nous avons déjà vu les événements dont la baie de l'Acul a été le théâtre.

Le 22 août 1791, à dix heures du soir, les esclaves commandés par Jean-François, Boukman et Flaville y donnèrent le signal de la révolte contre leurs maîtres inhumains. Ils mirent à feu toute la plaine du Nord. Comme on le sait, cette révolte a donné à Hugo l'idée de *Bug-Jargal*, où fourmillent des erreurs historiques. En 1793, la paroisse de l'Acul se rendit à Toussaint-Louverture qui en prit possession au nom de l'Espagne qu'il servait. Cette paroisse, en 1801, ayant pris part à l'insurrection de Moïse, fut attaquée par Christophe, qui la soumit. La division Hardy, qui débarqua à Cagnette, y passa en 1802. En cette même année, Toussaint Brave s'en étant rendu maître pour couper les vivres aux Français, dont cette paroisse était le grenier, l'Acul fut le théâtre d'une terrible bataille entre le général Noir et Clausel, blanc. Toussaint Brave céda le terrain au général Clausel, après avoir brûlé et saccagé tout le quartier. En 1803, le général Romain envahit une nouvelle fois la paroisse de l'Acul et fut de nouveau battu, le 5 août, par Clausel, après une

lutte de toute une journée. Ce jour-là, Romain n'eut la vie sauve que grâce à son cheval, Galbaud.

L'Acul est le point où passent toutes les troupes qui sortent du Cap ou qui y vont. C'est là que, en 1865, Geffrard plaça son quartier général, exemple qui fut suivi plus tard par Nissage. Limitrophe avec la Marmelade, l'Acul, durant la dernière guerre, dut se mettre sous les armes pour n'être pas envahi.

R. P.

CHAPITRE XX

Plaine-du-Nord.

Le 8 avril, à six heures du matin, Son Excellence le Président de la République partit de l'Acul-du-Nord. Le chemin que nous avons parcouru est très plan. Tout nous dit qu'il est agréable pendant la sécheresse. Les quelques jours de pluie que nous avons eus, sans le rendre positivement mauvais, l'ont couvert de flaques qui ont un peu nui à nos chevaux. Dans tous les cas, le voyage change complètement d'aspect. Le Président est en pays de connaissances. Ce n'est plus le cri de vive le Président qu'on pousse. Partout on le salue cordialement.

Son Excellence ne peut dissimuler la joie qu'elle éprouve de revoir ces bonnes gens qu'elle appelle si gentiment ses amis, tous témoins de ses bons et de ses mauvais moments. Elle sourit à tous, presse la main à beaucoup.

Arrivé à la limite de l'Acul avec la Plaine-du-Nord, le Général Hyppolite s'arrête sous un arc de triomphe où une demoiselle, dont nous regrettons de ne pas

nous rappeler le nom, lui exprime la satisfaction qu'on éprouve de le revoir. Elle dit qu'à la Plaine-du-Nord on n'oubliera jamais les marques de sympathie dont il savait les combler.

Le Président l'en remercie et dit que cette sympathie est toujours la même. Il se souviendra de la Plaine-du-Nord où il a constamment vécu.

A huit heures, le canon annonce l'entrée du Président à la Plaine-du-Nord.

Cette commune, au point de vue historique, est au Cap et à l'Acul, ce que Saint-Louis est à Port-de-Paix. Elle a partagé toutes leurs gloires. Tous leurs malheurs aussi. C'est, on le sait, de l'habitation Lenormand, dépendant de la Plaine-du-Nord, que Jean-François, Boukman et Flaville se prononcèrent contre l'esclavage. En 1801, Christophe battit, du côté de Vaudreuil, les forces de l'Acul qui marchaient contre le Cap en faveur de Moïse. Celui-ci ayant été vaincu, c'est sur l'habitation d'Héricourt que Toussaint lui reprocha sa conduite. Moïse y resta aux arrêts et n'en sortit que pour aller à Port-de-Paix où il mourut.

A la Plaine-du-Nord, à d'Héricourt, Pétion, après s'être prononcé au Haut-du-Cap, faillit avoir une rixe avec Petit-Noël Pierre, qui ne croyait pas à sa sincérité. Pétion, pour prouver au fameux chef de bandes qu'il était réellement des siens dut lui proposer d'attaquer le Cap. On sait que cette attaque ne réussit pas.

En 1802, la Plaine-du-Nord fut incendiée par le même Christophe qui, pour porter les troupes de Leclerc à abandonner l'Artibonite, avait soulevé la Grande-Rivière, le Trou, le Terrier-Rouge, Limonade et Quartier-Morin. Lors de la révolte de Sans-Souci à Dondon, de Sylla à Plaisance, etc., c'est à Déricourt que Leclerc plaça son quartier général.

Les habitants de la Plaine-du-Nord n'attendaient pas le Président. Ils avaient supposé que le Général Hyppolite entrerait d'abord au Cap, d'où il viendrait les voir. Cependant ils ont fait à Son Excellence un accueil digne des plus grands éloges. Sous un arc de triomphe autour duquel était groupée toute la population, le magistrat communal souhaita la bienvenue au chef de l'Etat.

Après avoir félicité le Président d'avoir assuré la paix indispensable à l'avancement de la patrie, Monsieur le Magistrat le prie de recevoir les vœux que forme la population pour son bonheur. Puis un élève de l'école primaire de garçons dit, dans un charmant petit discours, la joie que lui et ses compagnons éprouvent de revoir le père que cinq années de séparation n'ont pas effacé de leur souvenir.

Le Président se montre très sensible à toutes ces marques de dévouement. Il remercie avec effusion la population de la Plaine-du-Nord de l'accueil dont il est l'objet de sa part. « Je ne doute pas, ajoute-t-il, de vos sentiments. Comptez sur toute ma sollicitude et sur toute l'attention du Gouvernement. »

Son Excellence se rend ensuite à l'église, suivie des mêmes sympathies. Là, le Père Renaud lui offre l'eau bénite; le sympathique curé, dans un discours dont la forme ne le cède en rien à la profondeur, exprime au Président le bonheur que ressentent les habitants du bourg de l'arrivée de celui qu'ils ont depuis longtemps appris à aimer et à apprécier. Il finit en formant des vœux pour que le Président achève avec joie sa haute et glorieuse mission à la tête du peuple haïtien.

Je ne puis m'empêcher de présenter mes félicitations à l'honorable Père Renaud qui, par sa courtoisie, s'est attiré l'estime générale. Puissent ses fidèles le comprendre et suivre ses conseils qui ne peuvent que les conduire au bien!

Après ce discours et le *Te Deum*, qui a été, on ne peut mieux chanté, la bénédiction du Saint Sacrement fut donnée.

De l'Eglise, Son Excellence gagna le palais où, après une heure de repos, il donna audience à la population déjà réunie pour l'entendre. Le Président fit la causerie suivante : « Mesdames, Messieurs, je commence d'abord par présenter mes compliments aux différents fonctionnaires de la Plaine-du-Nord. Les choses y sont assez bien, s'il faut en croire les rapports que m'ont fait Messieurs les Secrétaires d'Etat. Je suis heureux de cette bonne situation et suis persuadé que ces fonctionnaires répondront toujours à l'attente du Gouvernement.

« Maintenant je vous apprendrai que la tranquillité règne d'un bout du pays à l'autre. Je puis tenir ici un langage autre que celui que j'ai tenu partout ailleurs ; car, je n'hésite pas à le dire, je suis de la Plaine-du-Nord. J'avais 22 à 23 ans quand je suis venu ici. Depuis lors je n'ai jamais quitté, j'ai vécu, j'ai vieilli à la Plaine-du-Nord. J'y connais tout le monde, tout le monde me connaît. Laissez-moi vous informer, mes amis, que je n'ai pas changé.

« J'aime l'ordre, j'aime le travail. Avant que je fusse Chef d'Etat, je vous ai toujours conseillé, je vous ai toujours parlé de ces deux choses qui peuvent assurer notre bien-être. L'ordre et le travail sont une nécessité pour tous ceux qui se respectent, pour tous ceux qui ont des enfants à élever. Encore un autre point, mes amis, sur lequel j'ai toujours attiré votre attention. Permettez-moi de vous répéter aujourd'hui que vous devez envoyer vos enfants à l'école. Je vous redis ce que j'ai toujours essayé de vous faire entendre : l'instruction est la seule véritable fortune que vous pouvez laisser à ceux qui doivent vous succéder. Vos filles sont destinées à être des mères; apprenez-leur ce qu'elles doivent à elles-mêmes, ce qu'elles doivent à vous et à la société. Vos garçons sont appelés à être des citoyens. C'est à l'école qu'ils apprendront leur devoir vis-à-vis de la patrie.

« Je veux, Mesdames et Messieurs, m'appesantir sur cette question ; car vous, à la Plaine-du-Nord, vous avez toujours négligé d'instruire vos enfants.

Vous les abandonnez à eux-mêmes sous le spécieux prétexte que vous en avez besoin pour apporter au Cap votre charbon et votre campêche. Vous faites mal. Si vous persistez dans cette conduite très reprochable, malheur à eux, malheur à vous. Malheur à eux, car, demain, ils seront forcés de se cacher ; ils seront toujours trompés. Malheur à vous, car, continuant à n'avoir, comme on dit, personne pour voir pour vous, vous serez toujours en butte aux procès. D'ailleurs, si vos enfants savaient lire, vous pourriez mieux vous rendre compte du genre de plantation qui convient à chacun de vos terroirs.

« Si le Gouvernement dépense beaucoup d'argent pour l'instruction des jeunes Haïtiens, c'est qu'il est convaincu que c'est une nécessité pour eux, pour vous, pour le pays en général. Placez-vous à la hauteur de votre être, et comprenez votre devoir. L'instruction reçue par tous arrivera à empêcher les révolutions. Quand il n'y aura plus d'ignorants, les ambitieux resteront tranquilles. Si donc vous avez besoin de vendre vos denrées en ville, allez-y vous-mêmes. Savez-vous ce que sera tel de vos enfants si vous l'envoyez à l'école? L'intelligence est dans toutes les têtes. Ce n'est pas dans les villes qu'elle réside. Votre enfant, remarqué par le Ministre, peut être envoyé au Cap comme boursier, voire même à l'étranger. Grâce à l'instruction qu'il aura reçue, il pourra être ministre lui-même, il pourra être Chef d'Etat. Ah ! n'est-ce pas que vous serez content d'être

la mère ou le père d'un Président d'Haïti. Eh bien ! envoyez vos enfants à l'école.

« Nous avons besoin des ingénieurs. Nous sommes encore forcés de recourir à des étrangers. Il est temps que cela prenne fin. Nous sommes aussi intelligents que les blancs. Ils n'ont pas plus de génie que nous. Notre infériorité consiste en ce que nous négligeons trop notre cerveau.

« Si je vous parle comme je le fais c'est parce que je vous aime tous. Je voudrais vous voir avancés. Je suis persuadé que vous mettrez à profit les conseils que je viens vous *redonner*, car je vous les ai donnés, souvent déjà; du reste, c'est en les suivant, ces conseils, que vous m'aiderez franchement à maintenir la paix qui est la base de tout progrès, de toute civilisation.

« Je n'ai pas besoin d'entrer dans des détails avec vous. Je sais que vous m'êtes dévoués. Par expérience, d'ailleurs, vous savez que nos luttes seules ont empêché le pays d'avancer. La guerre vous empêche de travailler. Vous n'en avez pas le temps parce qu'on a toujours besoin de vous sous les armes.

« Le contraire arrive avec la paix. Tous restant aux champs, veillent à leurs intérêts. Quand vous me faisiez le plaisir de vous réunir autour de moi, je vous parlais toujours des bienfaits de la paix. C'est le même sacerdoce que je poursuis.

« Fermez vos oreilles à tous les mauvais bruits

N'écoutez pas ceux qui vous disent que le Gouvernement n'est pas bon. Un Gouvernement n'est jamais mauvais. Il peut se tromper et cela se comprend, car ce sont des hommes qui le composent. Dieu seul ne se trompe pas. Ceux qui tiennent ce langage et qui promettent de tout changer sont simplement de mauvaise foi et ne veulent qu'assouvir leurs ambitions.

« En 1843 on s'est soulevé en faveur des principes. Tout le monde attendait beaucoup de cette révolution. Qu'en avions-nous obtenu ? Qu'avons-nous obtenu après Salnave ? Non, mes amis, il n'est pas bon de vouloir aller trop vite. Si nous voulons imiter la France, marchons comme elle avait marché, comme elle marche encore. Etape par étape. Réfléchissons un peu sur notre situation. Nous n'avons pas de routes, nous n'avons rien. N'est-il pas temps que nous endiguions nos rivières pour empêcher leurs débordements, que nous ayons des ponts sur elles toutes. Voyez ici même la rivière Gallois. Si Dieu ne met pas la main un jour elle emportera mes usines. Restons tranquilles pour que le Gouvernement puisse penser à ces choses et remédier aux maux dont le pays souffre. Vous rendez le Gouvernement responsable de tout ce qu'il ne fait pas et vous l'empêchez de rien faire. Oui, mes amis je vous le dis franchement, si nous persistons dans les révolutions entre nous, nous perdrons notre autonomie, nous perdrons notre pays. Nous serons des hommes, car l'esclavage n'est plus possible; mais nous ne serons

point des citoyens. N'est-ce pas que nous serons des ingrats; n'est-ce pas que c'est une ingratitude terrible, noire, de notre part de nous entretuer comme nous le faisons ? Ne devons-nous pas nous rappeler que nos pères ont jeté leur sueur et leur sang pour nous laisser cette patrie ? Non, nous n'avons pas le droit de la déchirer ainsi. (*Vifs applaudissements. Cris de : Vive le Président ! Vive le Général Hyppolite plusieurs fois répétés.*) Pourquoi continuer à nous haïr ? Pourquoi ne pas nous entendre ? L'union fait la force, dit-on. Essayons de nous unir, c'est-à-dire essayons d'être forts.

« Voyez Faubeau. Le sénateur Chouloute sait en quel état j'ai pris cette habitation. Eh bien, c'est à l'ombre de la paix que j'ai pu la mettre sur le pied où elle est. Je ne vous parle pas, mes amis, comme Chef, je vous parle comme un père l'aurait fait s'il était à ma place. Vous saviez me consulter et je savais souvent vous donner des conseils. Permettez-moi de dire que, si vous les suiviez, la Plaine-du-Nord ne serait pas comme elle est.

« Hier vous n'aviez pas de prêtre. C'est le curé de l'Acul qui desservait la paroisse. Ce n'est que dernièrement que le sénateur Chouloute et moi nous vous avons fait avoir votre curé. Je suis persuadé que si la paix se maintient d'autres progrès se réaliseront à la Plaine-du-Nord. Je finis, mes amis, en vous disant que j'ai le ferme espoir qu'aujourd'hui je n'ai pas prêché dans le désert. »

On applaudit longtemps ces paroles du Président. On y applaudit aussi; car tous promettent de tout mettre en œuvre pour répondre à l'attente du Chef de l'Etat dont le patriotisme a débordé à la Plaine-du-Nord.

Après cette audience, Son Excellence fit une promenade dans le bourg. Permettez-moi de faire, de mon côté, une petite excursion.

Je commence par annoncer que la Plaine-du-Nord est très ancienne. On peut même dire qu'elle est la deuxième paroisse qui a été formée dans la plaine dont elle porte le nom. Moreau de Saint-Méry qui se récrie souvent contre les dénominations coloniales nous donne raison contre nos détracteurs qui aiment ridiculiser les noms des localités haïtiennes. Ils oublient un peu trop que tous ces noms ont été donnés par leurs compatriotes mêmes.

Ainsi à entendre cette dénomination, la Plaine-du-Nord, on suppose naturellement que cette commune renferme tout ce qu'il y a de plaine dans le Nord. Il n'en est pourtant rien.

La paroisse de la Plaine-du-Nord fut d'abord appelée « Paroisse de Moustique ». Sa première église mise sous l'invocation de saint Jacques, actuellement encore patron de cette paroisse, a été construite au Haut-du-Cap un peu avant 1681. Cette église brûlée en 1691, on la remplaça, en 1695, par une autre qui, en 1698, ne représentait qu'une baraque couverte en paille. A cette époque la paroisse

de Moustique changea son nom en celui de Morne-Rouge, parce que c'est au carrefour de ce nom, appelé alors simplement carrefour du Cabaret, que la dernière église a été élevée. Ce n'est qu'en 1720, qu'un temple en maçonnerie a été bâti où l'église se trouve en ce moment. C'est vers cette époque que la paroisse de Morne-Rouge fit place à celle de la Plaine-du-Nord.

La première culture de cette paroisse fut l'indigo. On y avait essayé le cacao. Jusqu'en 1700 on en voyait au Bras-Coco qui tire son nom de cette denrée. Plus tard on y faisait de la canne et du café. Bien que le sol de la Plaine-du-Nord ne soit pas des plus fertiles on en tire beaucoup de café, du campêche et assez de canne. Le Gouvernement ne ménagera pas son concours à cette commune trop souvent inondée par les rivières dont elle est arrosée. On peut même dire que c'est d'une impérieuse nécessité, car d'un moment à l'autre les grandes usines qui s'y trouvent seront perdues.

C'est sur l'Habitation Lenormand que les premiers campêches importés dans le pays ont été plantés. D'après Moreau de Saint-Méry, le plan en avait été pris à la baie de Campêche et apporté au Cap vers 1730.

C'est dans la commune de la Plaine-du-Nord que se trouve l'habitation Faubeau, où a constamment travaillé le Général Hyppolite. Cette habitation, qui a connu tous les mauvais jours, tous les soucis du

Président, a été relevée par lui. Aujourd'hui elle est très bien outillée. Elle a d'abord appartenu à Pierre Lelong dont une des descendantes l'a fait passer, par son mariage, à M. Faubeau de Mallet. C'est de ce propriétaire qu'elle tire son nom.

Je ne puis laisser la Plaine-du-Nord sans parler de Vaudreuil appartenant aujourd'hui à M. Henri Etienne. Travailleur infatigable, M. Etienne a mis cette habitation sur un pied convenable. Il y a à espérer que ce compatriote qui comprend que tous nous devons nous donner au travail agricole n'aura pas lieu de regretter les capitaux qu'il a placés à Vaudreuil.

Que tous ceux qui le peuvent suivent l'exemple de ces hommes qui se jettent ainsi dans l'agriculture. C'est de là que nous viennent toutes nos ressources. C est le travail le plus productif. Pour ce qui m'est personnel, je ne cesserai jamais de féliciter ceux qui s'intitulent *planteurs* avec orgueil. Eux seuls prouvent qu'ils croient en l'avenir de la patrie. Eux seuls y travaillent. Puissent-ils trouver toujours de larges compensations aux peines qu'ils se donnent pour faire la terre, aux sacrifices qu'ils s'imposent pour refaire notre agriculture. Le Président Hyppolyte, pour avoir été, pour être encore planteur, sait tout ce qu'il leur doit. Il les aidera. Il les aidera par la réalisation des projets qu'il étudie, lesquels tendent à l'endiguement de nos rivières, à la réparation de nos routes.

De votre côté, planteurs, aidez-le. Aidez-le à maintenir la paix par vos conseils à ces campagnards, vos collaborateurs. Aidez-le par votre conduite honnête, régulière.

R. P.

CHAPITRE XXI

Le Cap.

I

HAUT-DU-CAP ET ENTRÉE AU CAP-HAÏTIEN

Une heure après l'audience, Son Excellence le Président Hyppolite fait sonner le boute-selle; les chevaux n'avaient été que débridés. A 11 heures du matin, le samedi 8 avril, le Chef de l'Etat quitte la commune de la Plaine-du-Nord, aux acclamations d'une foule délirante et au grondement sourd d'un petit canon dont la forme avait attiré notre attention: il porte, en effet, le burin des fleurs de lys de France et le millésime vénérable de 1766.

La route du Morne-Rouge, qui est d'une lieue, est large, bèlle et bonne en temps sec; mais, après la petite ondée que nous avons supportée depuis deux jours, elle est détestablement boueuse. Or, quand il a fortement plu, on nous dit qu'elle devient impraticable: les eaux qui descendent des mornes, auxquelles vient

s'ajouter le trop-plein de la rivière Gallois, en font un véritable lagon où les bêtes s'embourbent jusqu'au poitrail; et il n'est pas rare qu'elles y restent comme enlisées, au point que l'on est obligé de les abandonner et qu'elles y meurent. Aussi les habitations qui sont anciennes, — telle Daux, avec ses deux grands piliers et son pont colonial, — sont-elles délaissées; seuls, de petits jardins aux cultures riantes modifient, par instants, la monotonie verte des bois qui bordent la route.

Nous voici au poste militaire du Morne-Rouge. Aux cavaliers du Cap qui étaient venus en grand nombre à la rencontre du Chef de l'Etat jusqu'à la Plaine-du-Nord, viennent s'ajouter de nouvelles colonnes qui grossissent considérablement l'escorte présidentielle; elle fera encore boule de neige sur toute la route jusqu'au Cap.

C'est au Morne-Rouge que Dessalines avait placé son quartier général en novembre 1803; le lendemain de son arrivée, le 19 novembre, il faisait donner l'assaut mémorable du fort Vertières, où s'illustra l'illustre Capoix-la-Mort.

Du Morne-Rouge au Cap, la route est bonne, large et unie, bordée de magnifiques habitations, richement décorées de portails monumentaux.

Son Excellence est arrêtée devant un coquet et agreste arc de triomphe dont la triple arcade, comme les piliers, est tapissée de verdure où, en grappes et guirlandes, pendent des bouquets de fruits de toutes

sortes : l'effet est charmant. M. Henri Étienne, sous la direction de qui cette artistique belle-entrée a été érigée devant son habitation *Vaudreuil* ou plutôt *les Lutteurs*, donne le signal des acclamations, puis présente le chef de son atelier qui débite au Président, avec beaucoup d'aisance, un compliment énergique où, remerciant le Gouvernement de la paix qu'il donne aux laborieux, il exprime le robuste espoir qu'ils ont d'être aidés dans leur travail.

« Mes amis, répond Son Excellence, je suis sensible, plus que vous ne sauriez le croire, aux paroles qui viennent d'être dites. Vous avez écrit au frontispice de votre champêtre arc de triomphe ces mots : *Paix* et *Travail*. Ce sont là deux mots magiques, qui peuvent faire des miracles dans notre pays si l'on veut cordialement les mettre en pratique. La paix, jurez-moi de la maintenir, et j'assure solidement votre travail, je vous le jure aussi ! Ces deux serments religieusement gardés, le pays est sauvé. Mes amis, je le répète avec vous : Vive la Paix ! Vive le Travail !... »

« Vive la Paix ! Vive le Travail !... Vive Hyppolite !... » répète avec force la foule enthousiasmée. Son Excellence salue et poursuit sa route. — Toujours beau chemin uni et belles habitations. Nous admirons l'aspect grandiose des portiques qui datent assurément d'un siècle : elles dénoncent que leurs anciens propriétaires voulaient le plus grand luxe dans leurs maisons de campagne.

Là-bas, pas loin, se dessine un groupe de maisonnettes blanches, c'est le Haut-du-Cap. Rappelons que ce bourg fut le berceau primitif de la ville du Cap. Les boucaniers et les flibustiers de la Tortue y vinrent s'établir en 1670 sous la conduite de Pierre le Long; ils s'étendirent jusqu'à la Petite-Anse, puis au lieu actuel de la ville en 1700, qui alors s'appelait le Bas-du-Cap. Près du bourg coule la rivière du Haut-du-Cap, sur laquelle le Président Pierrault (1) jeta un pont de pierre très solide qui facilite la communication du Cap avec la partie orientale du département du Nord. — C'est au Haut-du-Cap, sur l'habitation Dalbau, que se trouvait le quartier général de Geffrard en 1865.

Arrivé à l'arc de triomphe dressé coquettement en son honneur, le Président Hyppolite est reçu par les vivats des habitants. Le chef du quartier, le général Pétion Michel-Médard, adresse au Président de chaleureux souhaits de bienvenue. — Ensuite, le général Oswald Jean, inspecteur de culture, renouvelle à Son Excellence l'assurance du profond dévouement de la population rurale. Il termine son discours par le cri de : « Vive Hyppolite! »

La foule répète avec énergie ce vivat; puis deux enfants des écoles rurales de garçons et de demoiselles du Haut-du-Cap, le jeune Massillon Dupuis et la pe-

(1) Nous avons vu le nom ainsi orthographié dans une pièce officielle authentique; c'est la forme qu'il conviendrait d'adopter.

tite Brigida Darius Paul, font au Président leurs compliments. Son Excellence répond gracieusement à chacun, en réclamant des aînés la mise en pratique des beaux sentiments qu'ils ont exprimés, et ce pour donner le bon exemple aux jeunes qui doivent les remplacer.

Nous quittons le Haut-du-Cap en passant devant l'habitation Bréda où naquit Toussaint-Louverture le 20 mai 1743, lequel, de cocher et vétérinaire de M. Bayon de Libertas, devait s'élever glorieusement au rang de Gouverneur général de l'île.

Arrivée à mi-chemin du Haut-du-Cap à la ville, Son Excellence entre dans la propriété de M. Edmond Ferrère, qui y avait préparé un lunch pour le Chef de l'Etat et sa suite. Nous restons deux heures très agréables chez M. Ferrère, puis le Président Hyppolite, après avoir changé de cheval, donne le signal du départ. Nous passons devant ces lieux célèbres, sur lesquels nous reviendrons, *Charrier* et *Vertières*. Par le souvenir, je revois avec le poète T. Guillaud :

Je revois, ravi, les légions altières
De l'Adige et du Rhin, du sommet de Vertières
Battre des mains à nos succès.
Et j'entends Rochambeau dont l'étoile décline,
Devant Capoix vainqueur commander qu'on incline
« L'illustre drapeau des Français ! . . . »

Devant *la Garde*, des troupes de cavaliers sont échelonnées, attendant le Chef de l'Etat; l'escorte pré-

sidentielle a pris maintenant les proportions d'une armée. Sur tout le parcours, ce sont des acclamations affectueuses. En dépit de sa gravité, on voit que le Président Hyppolite a l'âme réjouie, il répond amicalement aux saluts incessants qui lui sont adressés.

La route s'étend droit devant nous pour finir à la mer et si l'on n'était pas renseigné, l'on se demanderait vers quel but l'on se dirige. Mais à la pointe du morne qui s'arrête abruptement à quelques mètres du rivage, on tourne à gauche par un coude brusque et l'on se trouve comme par un coup de théâtre devant la *Barrière-Bouteille*, c'est-à-dire devant la ville du Cap-Haïtien.

Coup d'œil splendide ! La fortification avec ses meurtrières, bien propre; drapeaux et oriflammes partout; une foule compacte, serrée, composée d'autant de femmes que d'hommes ; et, comme une voix formidable, une acclamation prolongée que scandent les détonations graves des canons. Les chevaux caracolent, joyeux : ils sentent un terme à leurs fatigues !

Au seuil de la barrière, Son Excellence est reçue par le général Bellevue Riché, commandant de la commune du Cap, qui, après le salut militaire et au milieu d'un silence, fait comme par enchantement, s'adresse en termes émus au Chef de l'Etat; ses paroles peuvent se résumer en ces mots expressifs :

« La ville et nos cœurs vous sont ouverts !.. »

« Vive Florvil ! ! » tonne la foule avec une familiarité respectueuse. Son Excellence peut à peine répondre ; les acclamations folles couvrent sa voix. Il salue et d'un bond gracieux de son élégant cheval il entre dans l'enceinte de la ville. Décrire l'ovation qui lui est faite est impossible ; on est tout absorbé par la préoccupation de ne pas écraser la foule qui se gonfle jusqu'aux pieds des chevaux : c'est au pas que Son Excellence peut arriver à l'arc de triomphe monumental de la ville, — lequel fut érigé pour Soulouque, achevé pour Geffrard.

M. Alexandre Colas, Magistrat communal, assisté de son conseil au complet, s'avance au-devant de Son Excellence et lui exprime en termes heureux la joie immense de la ville à recevoir un de ses fils dont elle s'enorgueillit avec une légitime fierté.

Nous avouons avoir été impuissant à fendre le flot humain qui nous avait séparé du Chef de l'Etat ; c'est pourquoi ses paroles en réponse ne nous sont parvenues qu'incomplètement. Or si l'on juge par par l'acclamation qui s'éleva indescriptible, Son Excellence peut être assurée qu'elle a trouvé heureusement les mots qui devaient plaire à la population.

Avec les mêmes difficultés, plus grandes peut-être, le Président parvient à un autre arc de triomphe splendide, élevé par M. C. Leconte, directeur de la douane, dans la rue Espagnole à son intersection avec la rue du Hasard. Cet arc de triomphe mérite une description pour sa richesse et son bon goût.

Décoré à profusion des couleurs nationales, de drapeaux et d'oriflammes flottant joyeusement au vent, il était formé de trois arcs, surmontés chacun d'un frontron sur lequel on lisait d'un côté : Paix — Hyppolite : 1889 — Progrès; et de l'autre : Indépendance — J.-J. Dessalines : 1804 — Patrie. Ce souvenir de Dessalines dans une circonstance aussi solennelle est un délicat hommage à l'admiration du Président Hyppolite pour le Fondateur de notre indépendance. Sur l'une des façades, émergeant d'un faisceau de drapeaux portant les armes de la République, apparaissait le portrait en toute sa grandeur naturelle du Chef de l'Etat, et, faisant pendant, sur l'autre façade, celui de J.-J. Dessalines également encadré des couleurs nationales ; le monument lui-même était peint en bleu, alternant avec le rouge.

Sous l'arche médiane, M. Turenne Leconte, avocat, professeur à l'école libre de droit du Cap, avec beaucoup de verve et de vigueur, fait à Son Excellence un long et superbe discours où il exalte en termes chaleureux Dessalines et le Général Hyppolite.

Le Chef de l'Etat répond par ces mots :

« Vous m'avez dit, mon cher ami, tant de bonnes choses, que je ne puis vous bien répondre sur-le-champ. — Au revoir !... »

Mêmes acclamations, même ovation. — A quelques vingt mètres plus loin, toujours dans cette grande artère de la ville du Cap, qui est la rue Espagnole, le Président est arrêté de nouveau, cette fois, en plein

air, par un élève du lycée national, le jeune P. Jean-Jacques, qui lui débite un compliment très gentiment tourné.

Son Excellence, après avoir répondu en termes émus au jeune élève de l'honorable M. Augustin Guillaume, arrive devant un troisième arc de triomphe érigé par les rédacteurs du journal *le Réveil*. Arc de triomphe très élégant avec son essaim de petits drapeaux bicolores et sa grande pancarte aux couleurs nationales qui surmonte le monument en présentant ces mots : Le *Réveil* au Président Hyppolite. — Progrès. — Loyauté. — Justice.

C'est M. J. Adhémar Auguste, l'un des rédacteurs du journal, qui, par une vibrante allocution, affirme au Général Hyppolite que, la presse étant un puissant élément de civilisation et de progrès, le journal *le Réveil* ne peut que prêter un concours entier au Gouvernement dans son œuvre de pacification et de régénération du pays.

Son Excellence répond en ces termes :

« Tout le monde connaît mes principes ; j'admets la liberté dans toute sa plénitude, mais je n'admettrai pas que cette liberté dégénère jamais en licence.

« Je fais mon devoir jusqu'au sacrifice ; il faut que chacun sente la nécessité d'agir comme moi. On me trouvera donc jusqu'à la dernière heure l'homme qui respecte tous les droits du peuple, mais aussi remplissant avec énergie et courage tout ce que me commandera mon devoir ! »

Après les paroles du Chef de l'Etat, une enfant de quatre ans, Floraine Auguste, lui présente un bouquet au nom du *Réveil*.

Ensuite, un élève du collège Grégoire, dirigé par M. Thalès Manigat, rédacteur au *Réveil*, prend la parole et souhaite en termes délicats la bienvenue au Chef de l'Etat.

Le Président de la République, ayant répondu affectueusement au jeune orateur, reprend sa marche et stationne aux coins des rues Espagnole et Sainte-Marie, où est construit le quatrième arc de triomphe par la Société des « Cœurs-Unis des Artisans. » — Cet arc de triomphe à triple arcade très simple, porte les emblèmes du travail : l'équerre, le marteau, la plume, etc. — Le Président en exercice, M. Etienne Almayor, prononce les paroles d'usage et présente M. Jules Auguste, membre de la Société, chargé de dire les sentiments des « Cœurs-Unis » envers le Premier Magistrat de la République.

Après avoir répondu avec affabilité aux généreuses paroles de M. Jules Auguste, Son Excellence se dirigea vers la Place d'Armes par la rue Sainte-Marie. A l'entrée de cette place se trouve le cinquième arc de triomphe, érigé coquettement par Madame Justine Victor, — *Dédé*, — comme l'appellent avec une respectueuse familiarité les habitants du Cap.

Là, le Général Hyppolite entend encore trois discours, dont deux par des enfants et le troisième par M. Lauriston Vaugues.

Enfin, salué par une batterie de canons installée sur la place, Son Excellence passe par la rue du Quai-Saint-Louis où s'élève, monumentalement, le sixième arc de triomphe, érigé par le commerce du Cap. Très simple, mais grandiose, cet édifice aux piliers en planches peintes en simili-marbre.

C'est M. J.-R. Blain, doyen du tribunal de commerce, qui présente les compliments de bienvenue qu'il termine par ce vœu cher : « Puissent nos populations rurales entendre bientôt sur nos grandes routes le sifflet de vapeur de la première locomotive : ce sera le commencement d'une ère nouvelle. »

« Vive le Progrès !... Vive Hyppolite !.. » crie la foule s'associant à ce vœu d'une si haute portée patriotique.

Son Excellence répond en termes excellents ; mais nous l'avons dit, la foule, encore plus nombreuse, ne nous laisse plus accès près du Chef de l'Etat, qui, après sa réponse que ferme l'acclamation la plus frénétique, remonte vers la Place d'armes pour entrer à l'église. — En descendant de cheval, il entend encore un dernier discours d'une fillette du pensionnat de Madame Emételia Célestin.

Son Excellence est reçue au seuil de la grande porte de la cathédrale par Mgr Kersuzan, évêque du Cap, qui lui présente l'eau bénite et la croix.

Après avoir conduit Monsieur le Président à son trône, Monseigneur l'Evêque du Cap lui a adressé une allocution, dont nous regrettons vivement de ne

pouvoir reproduire les paroles élevées, empreintes d'un profond sentiment de sympathie pour notre patrie et son avancement moral.

Au sortir de la cathédrale, le Président Hyppolite fait la tournée en ville, toujours acclamé avec délire; ce n'est plus une ovation, c'est une apothéose. Des balcons richement décorés d'oriflammes et de draperies multicolores tombent, en déluge, des pluies de fleurs. Mais au milieu de la joie d'un tel accueil, le Général Hyppolite n'oublie pas qu'il a un devoir douloureux à remplir. Il se rend à la maison de Madame veuve Gélin Hyppolite, dont le mari, premier député de la commune du Cap, et neveu du Président, avait succombé, quelques jours avant son arrivée, à une maladie de peu de durée mais de souffrances horribles. Son Excellence se dirige ensuite vers la maison neuve de M. Thalès Manigat, transformée en palais national. Nous saluons le Chef de l'Etat et gagnons de suite le toit d'un parent, Monsieur le sénateur Evariste Laroche.

II

Séjour présidentiel au Cap.

Le lendemain dimanche, 9 avril, alors que chacun goûtait encore dans un bon lit le doux délassement de ses rudes fatigues, Son Excellence qui est infatigable, selon sa pieuse habitude va entendre la grand'-messe à la cathédrale. Ensuite, rentré au palais, elle reçoit les nombreux citoyens de la ville qui s'empressent de la venir complimenter. Une audience publique est annoncée pour le dimanche prochain. Le jour suivant, lundi, le Général Hyppolite qui décidément est inaccessible à la fatigue, monte à cheval et fait une tournée dans la ville, escorté de Messieurs les Secrétaires d'Etat Saint-Martin Dupuy et Fabius Ducasse, du général Nord Alexis, délégué extraordinaire du Gouvernement dans les départements du Nord et du Nord-Ouest, du général Saint-Julien Pierre-Louis, commandant de l'arrondissement du Cap, d'un ingénieur du Ministère des Travaux publics et de quelques officiers.

Après avoir visité la *Barrière-Bouteille*, Son Excellence se dirigea vers le *Pont* dit du *Bac*, jeté sur la rivière du Haut-du-Cap à son embouchure. Ce pont qui fut construit sous le Gouvernement du général B.-Canal en 1877, vu son mauvais état, doit

être remplacé. Le Président insiste en s'adressant à M. Fabius Ducasse, Secrétaire d'Etat aux Travaux publics, sur la nécessité urgente de ce travail. Son Excellence poursuit sa tournée par le bord de mer pour s'arrêter devant le bureau du port. Cet édifice en mur, lézardé, presque désiquilibré depuis l'explosion de l'arsenal, situé à quelque distance, constitue un danger ; ordre présidentiel est donné de procéder à sa réédiflation (1).

Ensuite visite à l'Arsenal, dont les bâtiments en mauvais état doivent aussi être refaits. Puis par le *Carénage*, le Chef de l'Etat monte vers les anciennes *Casernes*, entre à *l'Hospice Justinien* pour aller inspecter le *Réservoir* en construction, lequel par les soins de M. Just Etienne, concessionnaire du service hydraulique du Cap, doit servir à la distribution d'eau de la ville. Enfin le Président se rend au palais, après une promenade de deux heures, en passant par le marché : là, ovation bruyante, tumultueuse des campagnards, qui expriment avec une sincère familiarité leur plaisir de saluer le Chef de l'Etat.

Tout le reste de la semaine fut consacré à la réception des corps constitués, qui, après demande d'audience, viennent présenter leurs hommages au Premier Magistrat de la République : le clergé accompagnant Mgr Kersuzan ; le corps consulaire,

(1) Il devait disparaître un mois plus tard par un incendie durant la tournée présidentielle même.

les commerçants, l'administration, la douane, les corps judiciaire et enseignant, les officiers d'Etat-Major général, etc. A chacun Son Excellence répond par les compliments appropriés, distribuant équitablement l'éloge ou le reproche mérité et concluant par des conseils et des avis sur la bonne marche du service public.

Le dimanche, 16 avril, à l'issue de la messe, le Président de la République reçut au palais les citoyens de la ville pour l'audience annoncée. Telle fut l'affluence de monde, que beaucoup de personnes ont dû gagner les escaliers, le balcon, la terrasse, les galeries, malgré la superficie spacieuse de la salle. Aussi Monsieur le Secrétaire d'Etat de l'Intérieur, le général Saint-Martin Dupuy, dut-il prendre en personne le service de classement des auditeurs qui, tous, indistinctement, tenaient à se trouver le plus près du Chef de l'Etat. — Enfin l'ordre nécessaire étant établi, Son Excellence a paru, et, après quelques instants de recueillement, s'est exprimée à peu près en ces termes :

« Messieurs,

« C'est grâce à la paix et à la tranquillité qui règnent d'un bout à l'autre du pays, qu'il a été donné au Gouvernement le loisir d'entreprendre la tournée actuelle. Oui, Messieurs, je vous l'affirme, quoi qu'en disent les malveillants propagandistes, la situation politique est bonne...

« Malheureusement je ne puis exprimer la même satisfaction sur l'état de nos administrations; elles laissent

fort à désirer. Il y a des points de la République où la contrebande sévit dans une proportion effrayante. Le Gouvernement est décidé à agir avec la plus sévère rigueur !

« Et il n'y a pas que le service financier qui souffre de la sorte. Je puis dire : toutes les administrations. A quoi faut-il attribuer ce malheureux état de choses ? Au désaccord qui existe entre les divers fonctionnaires. En apparence ils semblent unis : mais au fond, la zizanie est complète...

« Messieurs, j'ai entrepris cette tournée, moi personnellement, dans le but de prêcher à tous l'entente cordiale, de travailler à la prospérité, au progrès du pays. — Je déclare, je maintiens que je n'ai pas de PARTI ; je vois en tous des amis, sans distinction d'aucune sorte. Je vous convie donc à la concorde... Finissez enfin avec toutes ces petites, ces mesquines divisions privées ou autres. Ah ! si j'avais voulu donner crédit aux lettres qui m'ont été adressées, je croirais que toute la République est sur un volcan. A entendre les uns, le Port-au-Prince devait prendre les armes ; d'après les autres, c'était le Cap ; et, si je quittais la capitale, je devais être pris entre deux feux... Messieurs, j'ai quitté la capitale en pleine quiétude, et je suis ici en toute sérénité d'esprit. Le pays est tranquille, parce que la grande majorité des Haïtiens, expériences douloureuses faites, ont compris qu'on avait plus à perdre qu'à gagner avec les dissensions intestines. Or il faut que l'on comprenne aussi que cette paix ne portera réellement des fruits que si, à tous les degrés, les fonctionnaires de l'administration se mettent d'accord pour pousser le pays vers l'ordre et la prospérité. Malheureusement, je le répète, cette bonne entente n'existe pas ; ailleurs comme ici. Cela est si vrai, pour ne citer qu'un exemple, que votre comman-

dant de place m'a demandé à permuter avec un autre. Cette demande m'a été faite à Port-au-Prince et elle m'a été renouvelée ici. Pourquoi? on ne veut pas le dire. Je me suis entendu avec le délégué du Gouvernement, le général Alexis Nord, pour opérer cette mutation; mais cela peut-il continuer? Le Gouvernement a autre chose à faire qu'à s'occuper de pareilles questions.

« Dans l'ordre civil, judiciaire, c'est la même chose; des plaintes, des doléances, me sont faites chaque jour... Mes amis, pour que nous puissions nous occuper de notre délicate mission de Gouvernant, il faut nous éviter ces petites entraves et nous laisser en toute liberté travailler à l'évolution du pays, et le garer des attaques incessantes qui menacent l'intérêt général... Autrement, la charge de Président de la République est impossible. Et laissez-moi vous le dire en toute confiance, il faut, en vérité, être sans toit, sans aveu, pour briguer, en de pareilles circonstances, la Première Magistrature du pays. On est en butte à tant de difficultés, tant de déboires, que si l'on a l'âme d'un vrai patriote, on est vite découragé... Moi-même, si je n'avais pas donné ma parole, si l'amour du pays, si mon orgueil ne me soutenaient, je ne serais pas encore à ce poste difficile où vous m'avez placé, — je le jure sur la vie de mes enfants! Je suis arrivé au point de ne trouver qu'avec embarras les fonctionnaires qu'il me faut : il ne manque pas d'hommes capables, intelligents, mais dès qu'ils arrivent au pouvoir, une sorte de vertige les prend et l'on ne les reconnaît plus. Le général Nord est aux abois; le commandant de l'arrondissement est obligé de faire la police... Je suis forcé, moi, Président de la République, de m'occuper de questions relevant des chefs de section! Pourquoi? Parce que l'on ne veut pas rester dans ses attributions et ainsi s'en acquitter avec sagesse. D'un

autre côté, l'on appréhende de punir, par crainte du lendemain; mais c'est avec de telles pratiques que vous compromettez ce lendemain !

« Une autre cause de notre attardement dans la voie du progrès, c'est que chacun veut être fonctionnaire de l'Etat; on ne veut point chercher dans le travail honnête, dans l'industrie, dans l'agriculture, les ressources de la vie. Mais l'Etat peut-il fournir des places à chacun ? On ne veut pas le comprendre et tous attendent tout de l'Etat. On nous obligerait même à retirer Paul pour mettre Pierre.

« Mes amis, entrez en vous-mêmes, et si vous écoutez votre bon sens, votre patriotisme, loin de nous entraver par de malsaines pratiques, vous nous aiderez au contraire dans notre œuvre. Nous ne pouvons rien seul : c'est avec le concours de tous que nous arriverons à un résultat dont les heureux effets se feront avantageusement sentir pour chacun. — Vous me disiez hier : « Je suis avec vous !... »

« Vous me l'avez prouvé : mais ce n'est pas avec la carabine qu'il faut vous démontrer. La carabine ? nous n'en avons plus besoin. Aidez-moi, soyez avec moi à maintenir la paix, avec laquelle chacun trouvera libre champ pour exercer son activité, son intelligence.

« Aidez-moi à rendre impuissante la malveillance des propagandistes qui ont été jusqu'à dire que vous devez vous soulever contre moi. Le Cap ! ma ville natale, qui m'a vu grandir et vieillir !... C'est une chose impossible. Mais telle est ma ferme volonté de maintenir à tout prix la paix qui, si, à Dieu ne plaise ! quelques inconscients osaient... Là où la tête passe, passera tout le corps ! Je ne suis pas nouveau aux affaires; vous-mêmes m'avez souvent appelé dans des circonstances difficiles pour vous éclairer : je connais donc tous et tout bien. Il en

est de même pour les autres points que pour le Cap.

« *Le général Nord :* Jamais le Cap, Président... — Je le sais, interrompt Son Excellence, qui poursuit : Le 28 mai au Port-au-Prince, n'ai-je point donné satisfaction au pays en maintenant la paix à tout prix? Il en sera de même partout...

« Entendons-nous donc, mes amis, marchons la main dans la main, sous le drapeau de l'ordre, vers le progrès; c'est ainsi que nous ferons respecter cette patrie que nos pères nous ont léguée après tant de sacrifices. Pour vous d'ici, c'est votre Gouvernement; vous pouvez dire : « C'est moi qui l'ai fait! » — Déferez-vous votre œuvre? On ne peut contenter tout le monde et son père, dit la sagesse des proverbes. Dites-vous : « Il n'est pas infaillible, aidons-le; » car vous connaissez plus que les autres mes sentiments.

« Que chacun ait la modération de ne jamais se hâter de nous juger selon l'apparence. — Ainsi, quels bruits mensongers n'a-t-on pas fait courir à propos de la Dominicanie? Vraiment, sans la sagesse du Gouvernement, déjà nous serions aux mains avec nos frères de l'Est. Certainement il y a eu, ici, des réfugiés politiques dominicains; ils ont fait des démarches près de nous, que nous n'avons pas voulu, que nous ne devions pas admettre. Ils ont agi et l'on a tenté d'incriminer le Gouvernement : c'est injuste. Nous n'avons à faire la police d'aucun Etat. Si les consuls avaient dénoncé tels individus selon le droit, selon le droit nous aurions donné toute satisfaction. Le général Nord a agi selon les intructions du Gouvernement; c'est lui qui a fait partir Pablo Reyes. — Nous voulons qu'on nous respecte, comme nous respectons les autres. Si l'on tentait de nous attaquer, nous saurions nous défendre. Nous ne prendrons jamais les devants, mais aussi nous ferons notre de-

voir sans admettre aucune humiliation. — La malveillance a dit que nous favorisions les exilés. Comment pouvons-nous être d'accord avec des révolutionnaires quand nous sommes Gouvernement sujet aux mêmes attaques ! Le Président Ulysse Heureaux nous a demandé une entrevue; elle aura lieu et tout s'expliquera à l'avantage de chacun. Mais soyez-en convaincus : en n'importe quelle circonstance, jamais je ne laisserai avilir le nom haïtien que je porte !... (*Applaudissements prolongés.*)

« Soyez donc sages, Messieurs, ne vous hâtez pas dans vos jugements. Accordez-vous pour mettre la bonne entente partout; ce n'est qu'ainsi que nous saurons jouir et profiter de la paix que nous avons actuellement; ce n'est qu'ainsi que nous pourrons, quoique faibles, nous faire respecter de tous !... »

« Vive le Président Hyppolite !... Vive Florvil !... » répond la foule des auditeurs.

« Vive Haïti !... » réplique le Chef de l'Etat.

« Messieurs, ajoute le Président, un dernier mot. On prétend que le Gouvernement est hostile aux journaux. On se trompe à bon escient; nous aimons le journalisme bon conseiller, nous aimons les discussions sages, indépendantes avec modération, lesquelles nous sont d'une certaine utilité.

« Mais tel un bon père de famille, devons-nous laisser nos enfants se servir de leur majorité pour nous maltraiter ? Le père doit-il voir d'un bon œil que son fils pousse sa liberté jusqu'à la licence, au désordre ?... Non. Nous, Gouvernement, nous devons surveiller jusqu'à vos pensées, vos écrits, parce qu'un mot, dit dans la meilleure intention du monde, peut être mal interprété

et causer du tort. — Nous aimons la critique qui nous doit garder du mal, mais non celle qui nous traîne dans la boue. Critiquez, mais courtoisement; car la critique est bonne en soi, et utile. Cependant la seule critique n'est pas l'unique devoir du journaliste politique, amant du bien-être général. Il doit aussi étudier les grandes questions d'intérêt public, les analyser et en donner une solution pratique. Nos routes à refaire, nos rivières à endiguer, les ponts à construire, la culture intelligente de nos produits agricoles, voilà des sujets importants qu'il ne faut pas laisser de côté. Traitez-les. Nos finances sont malheureuses, dites votre mot sur le moyen de les améliorer; s'il est bon, on l'utilisera et vous aurez fait œuvre belle et patriotique. Je vous admirerai, je vous couronnerai. Tandis que si vous agissez contrairement à la politesse, à la courtoisie qui est due à tout homme en particulier et principalement aux autorités, elles agiront, elles aussi, dans toute la rigueur de leurs droits.

« Un autre beau sujet à traiter dans les journaux, c'est la nécessité et les multiples avantages de la paix. Prêchez avec moi l'harmonie, la bonne entente; voilà une œuvre utile, sainte, à laquelle depuis trois ans je me suis dévoué corps et âme; parce que je vois seulement dans l'union de tous les Haïtiens, l'accord de tous les partis, la fraternisation de toutes les castes, le moyen puissant de faire évoluer et prospérer le pays. »

Après quelques paroles du général Alexis Nord, délégué extraordinaire du Gouvernement dans les départements du Nord et du Nord-Ouest, qui établit énergiquement la situation politique et admistrative; et des explications éloquentes de MM. Démétrius

André, substitut du parquet du Cap, et J. Adhémar Auguste, rédacteur au journal *Le Réveil*, Son Excellence lève l'audience par ces mots :

« Mes amis, je ne vous demande qu'une chose, c'est de vous unir tous dans une seule et commune pensée : aider le Gouvernement dans son œuvre bienfaisante.

« Songez à tout ce que nous avons fait déjà. Nous comptons faire beaucoup, mais les difficultés qui surgissent et qu'on ne cherche pas à aplanir avec nous, nous retardent forcément. D'un autre côté, il faut comprendre et faire comprendre que le pays étant en retard par suite de nos révolutions, nous devons faire de plus grands sacrifices de temps, d'argent et d'efforts pour nous mettre au niveau des autres nations. Ayez patience. Nous sommes sur la voie, nous travaillons. Moi, personnellement, je veux que la postérité dise, en parlant de moi : — « Ce fut un honnête homme et un bon patriote !... »

« C'est là toute mon ambition.

« Vive le Président!... Vive Hyppolite!... » crie l'auditoire, tandis que Son Excellence salue et se retire dans ses appartements.

H. Ch.

III

Entrevue présidentielle à la baie de Mancenille.

Comme il l'avait annoncé, à son audience publique, le mardi 18 avril 1893, le Président de la République d'Haïti quittait la ville du Cap-Haïtien sur le navire de guerre le *Dessalines* pour se rendre dans la baie de Mancenille où, sur la demande du Chef de l'Etat dominicain, une entrevue devait avoir lieu entre Leurs Excellences.

Parti du Cap à six heures du matin, le Président Hyppolite est arrivé avant neuf heures au lieu du rendez-vous accompagné de MM. Edmond Lespinasse, Secrétaire d'Etat aux Relations Extérieures; Frédéric Marcelin, Secrétaire d'Etat aux Finances; Saint-Martin Dupuy, Secrétaire d'Etat à l'Intérieur; Fabius Ducasse, Secrétaire d'Etat aux Travaux publics; Macdonald Apollon, Secrétaire d'Etat à l'Instruction publique, M. P.-A. Stewart, Chef du Cabinet particulier de Son Excellence, et de l'Etat-Major au complet.

Le *Dessalines* a pris mouillage parallèlement à la rivière du Massacre, en deçà de la limite des deux Républiques haïtienne et dominicaine. La *Défense*, qui l'avait précédé et était resté en panne à

l'entrée de la baie pour attendre et saluer l'arrivée de Son Excellence, est venu jeter l'ancre à gauche du navire portant le pavillon présidentiel.

Un moment après, une blancheur empanachée d'une fumée noire se dessinait à l'horizon de Monte-Christi : c'était l'aviso de guerre dominicain *El Presidente* qui, rasant les vagues à peine moutonnantes de cette baie tranquille comme un lac, accourait avec la grâce rapide d'un alcyon. Son Excellence le Président de la République Dominicaine n'attendait, de ses cavaliers postés sur le rivage, que l'avis de la présence du Président Hyppolite pour se présenter immédiatement. En moins d'une heure, en effet, l'*El Presidente*, dont chacun admirait la fine silhouette de minute en minute plus accentuée en ses détails élégants, évoluait avec une souplesse docile aux abords des navires de guerre haïtiens.

Dès son arrivée, le Chef de l'Etat Dominicain a salué par une salve de vingt et un coups de canon, en arborant à son haut mât les couleurs haïtiennes et, à ses mâtures, son pavois de réjouissance. Tandis que le *Dessalines* rendait immédiatement le salut et hissait le drapeau Dominicain en déployant, ainsi que la *Défense*, son pavois multicolore, le Président Heureaux a envoyé par un officier d'ordonnance sa carte avec des compliments au Président Hyppolite qui, de suite, retourna sa carte dans les mêmes formes. Le missionnaire haïtien n'était pas encore arrivé, qu'une couronne de fumée blanchâtre s'é-

chappait des sabords de l'*El Presidente* pour annoncer le départ de son bord et la venue au nôtre de Son Excellence le Président de la République Dominicaine. Le *Dessalines*, aussitôt l'entrée en ses eaux du grand pavillon dominicain, salua d'une salve de vingt et un coups de canon, tandis que les matelots, aux vergues, poussaient des « hurrahs » d'honneur.

Le Secrétaire d'Etat aux Relations Extérieures, M. Edmond Lespinasse, a reçu, au bas de l'escalier, par un court compliment de bienvenue, Son Excellence le Président Heureaux qu'il introduisit à bord; le commandant H. Killick, chef de la flotille haïtienne, se tenait sur la coupée. Le chef de l'Etat dominicain a trouvé sur le pont le Président d'Haïti qui était venu à sa rencontre. Après avoir échangé une cordiale poignée de mains, Leurs Excellences ont passé entre la double haie des aides-de-camp présidentiels et des officiers du bord, saluées par la musique du palais d'une brillante marche triomphale ; puis elles sont montées sur la dunette où les présentations ont eu lieu de nos Ministres par le Président Hyppolite, et, par le Président Heureaux, de M. Modesto Rives, Secrétaire d'Etat dominicain aux Finances, chargé par intérim des Relations Extérieures.

Après un entretien d'un quart d'heure, le Président de la République dominicaine a convié le Président d'Haïti et sa suite à un lunch à bord de « l'*El Presidente* ». Le même cérémonial des salves

a eu lieu, suivant l'usage, tant à l'aller qu'au retour de Leurs Excellences. Durant tout le déjeuner que la musique dominicaine a charmé de ses brillants morceaux, la plus franche cordialité n'a cessé de régner un seul instant : Leurs Excellences conversaient intimement. Au champagne, M. Edmond Lespinasse, Secrétaire d'Etat aux Relations Extérieures, s'est levé et a adressé ce toast au Chef d'Etat de la Dominicanie :

« Monsieur le Président,

« Tous ceux, Dominicains et Haïtiens, qui ont foi en l'avenir et qui espèrent voir leur pays plus respecté et plus prospère ; tous ceux, Dominicains et Haïtiens, qui veulent transmettre à leurs enfants l'île radieuse qui nous a été léguée par nos pères comme un glorieux et riche héritage, ne peuvent avoir qu'un désir sincère : voir les deux Républiques qui sont placées comme deux sœurs dans le même berceau s'unir dans une franche et réciproque amitié, et, trouvant dans la sécurité de leurs rapports le gage de leur indépendance respective, évoluer et grandir.

« Puisque Dieu, Monsieur le Président, vous a désigné, comme vous le disiez tout à l'heure, si simplement et si noblement, pour diriger les destinées du peuple dominicain, et qu'il a choisi, pour guider celles du peuple haïtien, notre digne et vénéré chef, le Président Hyppolite ; puisqu'il a voulu que, tous deux, vous soyez réunis aujourd'hui comme

pour donner l'éclatant témoignage de l'union des deux nationalités, laissez-moi, Monsieur le Président, au moment où je lève mon verre pour porter votre santé, faire le vœu patriotique que l'entrevue de ce jour, tout en étant la preuve que les rapports des Républiques sœurs ne sont pas ce que quelques-uns avaient voulu croire, soit dans l'avenir le gage de l'entente cordiale qui permettra à nos drapeaux de flotter glorieusement dans l'azur de notre ciel. »

Le Président Heureaux a répondu gracieusement, avec une abondance charmante, et, comme il avait terminé par un toast « à l'union et à la prospérité matérielle et morale des deux Républiques sœurs, » le Président Hyppolite s'est associé à ce vœu en buvant aussi « à l'intégrité territoriale de l'île d'Haïti ! » M. Isaï Franco, député de Monte-Christi au congrès dominicain, a porté la santé du Président de la République d'Haïti en faisant des vœux pour la conservation des jours de notre vénéré Chef.

Vers les quatre heures de l'après-midi, Leurs Excellences sont revenues, saluées par le cérémonial usuel, à bord du « Dessalines, » où a eu lieu la conférence officielle. Après quoi, le Président Ulysse Heureaux ayant été invité à souper par le Président d'Haïti, l'on s'est mis à table à sept heures du soir. Durant le repas qui a uni les convives pendant trois heures par la plus cordiale effusion, la musique du palais s'est surpassée dans le jeu de ses meilleurs

morceaux, pour faire honneur à notre Hôte Présidentiel; au dessert, la coupe d'aï à la main, l'on a renouvelé avec plus de vigueur les toasts à la concorde et à la fraternité des deux populations de l'île commune. Aussi le Président Heureaux, enchanté de la cordiale réception qui lui était faite, a-t-il envoyé quérir son corps de musiciens; et, alors, les deux fanfares présidentielles, rivalisant de brio, ont égrené alternativement un chapelet des plus délectables « méringues », marches, morceaux d'opéra, valses, etc., etc., aux applaudissements réciproques des deux catégories d'auditeurs. Et c'était un spectacle vraiment enchanteur que ce double concert en pleine mer sur le *Dessalines* illuminé *a giorno* de lanternes vénitiennes.

De seconde en seconde jaillissaient de la passerelle l'éclair des fusées et les bouquets des bombes qui éclataient et retombaient en pluies de feu sur les flots calmes de la baie; et il semblait que celle-ci prenait part à la fête en reflétant, comme un miroir fidèle, les gerbes étoilées des fusées et les globes lumineux des bombes. Et le cortège des canots des trois navires, — dont la chaloupe à vapeur de la *Défense* — en suivant l'ondulation des petites vagues faisaient comme danser sur la mer, au rythme de la musique, les feux follets de leurs falots multicolores, ajoutant à l'agrément de ce merveilleux spectacle de nuit qui donnait l'illusion, dans un coin désert d'Haïti, d'une des féeriques fêtes vénitiennes dont

les poètes ont fait la gloire séculaire de l'ancienne ville des Doges.

Ce n'est qu'après onze heures du soir que le Chef de l'Etat dominicain a pris congé, en exprimant son intention au Président d'Haïti, pour lui témoigner sa sympathie, de le reconduire jusque dans les eaux du Cap-Haïtien. L'hôte du Président Hyppolite a été de nouveau accompagné à son bord par MM. les Secrétaires d'Etat Edmond Lespinasse et Saint-M. Dupuy escortés de quelques officiers d'ordonnance.

Effectivement, le mercredi 19 avril à six heures du matin, au signal donné du *Dessalines* par un coup de canon, l'*El Presidente* a fait monter le pavillon haïtien à son grand mât en saluant de 21 coups de canon, salut qui lui a été rendu ponctuellement ; et, les deux navires présidentiels, évoluant avec une gracieuse souplesse tout à l'éloge de leurs commandants, en passant devant la *Défense* qui a salué du clairon, ont voyagé de concert, tandis que leurs corps de musique s'envoyaient durant toute la route, en alternant, des flots d'harmonie.

... Nous avons monté la « Défense » qui, selon sa coutume de naviguer à proximité des côtes, nous devait permettre de mieux admirer les beaux rivages de notre verte île « cette grosse émeraude flottant au milieu de flottantes Delos sur une mer d'azur » a dit l'un de nos poètes.

Avant de quitter ce lac limpide et spacieux qui s'appelle la *baie de Mancenille*, disons-en brièvc-

ment quelques mots. — Située entre la *pointe Jacques* et le *Fort-Liberté*, elle est une des plus tranquilles et des plus sûres de l'île. Jadis le grand fleuve dominicain *Jaki* s'y jetait, mais son embouchure actuelle est plus au Sud-Est; toutefois ses eaux inondent et fertilisent une bonne portion des terres qui baigne la baie de Mancenille.

Au point de vue historique, disons qu'en juillet 1695 il y eut un engagement naval : 24 voiles espagnoles et anglaises portant 4,000 hommes y vinrent attaquer les Français qui furent défaits. Il faut y mentionner encore la noyade sauvage par les Français de 800 indigènes de la 7e coloniale, lors de l'insurrection de Pétion, Clervaux et Christophe, en octobre 1802. Le chef du 3e bataillon de la 7e coloniale, le commandant Philippe Guerrier, n'échappa à la mort que miraculeusement; il alla rejoindre les insurgés, ses corréligionnaires. Or l'on sait qu'il devint Président d'Haïti en 1844. Enfin, c'est à la baie de Mancenille que les navires de Légitime, bloquant le Cap, allaient prendre mouillage, paraît-il.

Nous suivons le « Dessalines » et l' « El Presidente » en marche. Avant de quitter la baie, nous jetons un dernier coup d'œil sur les rives du « Massacre », au bord duquel, à gauche, s'élève massivement une *tour* en mur dont la destination, par son isolement et ses proportions, ne nous semble pas être celle d'un four à chaux comme on nous le dit.

Au sortir de la baie, par la pointe Jacques, nous

contemplons la vaste presqu'île Mazaniello qui fait l'effet d'un *Great Eastern* surhumain s'avançant de la terre ferme vers la haute mer. Là-bas se devine *Monte-Christi* avec sa baie commode protégée par les deux promontoires du *Cabo-Publico* et de la pointe de *Mazaniello*.

Nous avons maintenant à notre droite l'archipel des *Sept-Frères*, groupe d'îlots verdoyants ; à notre gauche, la côte est basse, car les ramifications du Cibao s'arrêtent assez loin du littoral ; c'est la verte et longue plaine du *Maribaroux*, si riche en bois de campêche, qui découpe ses sinuosités capricieuses sur l'azur de l'Océan Atlantique. Ces côtes, exposées aux vents du Nord qui y fait parfois de terribles ravages, sont bordées de récifs redoutables aux navires d'un certain tonnage.

Voici, entre les *Mamelles*, deux gibbosités montueuses qui s'arrondissent sur le rivage comme les deux seins d'une océanide titanesque, voici l'entrée de la baie de Fort-Liberté, la plus belle et la plus tranquille de tout le Nord : vers sa pointe Est, nous découvrons la fameuse prison d'Etat de Soulouque, le *Fort Labouque*, mot francisé de l'espagnol *boca* qui signifie *bouche, entrée;* en effet, l'accès de cette baie est un véritable goulet qui, d'abord très étroit, s'élargit au fur et à mesure jusqu'à présenter une rade intérieure de quatre kilomètres d'étendue.

La côte offre ensuite une succession *d'esters*, c'est-à-dire de terrains vaseux couverts de palétuviers, et

de longues bandes de récifs et de hauts-fonds parallèles au littoral, aux passes étroites où n'accèdent que les petites barges. Le meilleur mouillage, à l'Ouest du village de *Jacquesy*, devenu poste militaire depuis 1889, c'est la baie de *Caracol*, bourgade élevée au rang de commune à la même époque; elle a une ouverture de six kilomètres de large, entre les deux pointes Jacques et Caracol: les pointes abordables qu'on y trouve ne sont accessibles qu'à la haute mer. C'est là que Christophe Colomb fit son premier établissement dans l'île: le fort de la *Nativité* qu'il construisit avec les débris de sa caravelle la *Santa-Maria*.

La côte, ensuite, jusqu'à la baie du Cap-Haïtien, est basse et bordée de dunes sablonneuses qui font peu à peu reculer le rivage de la mer; on y distingue au milieu de palétuviers verdoyants l'embouchure de la Grande-Rivière qui forme un assez vaste estuaire au delta sablonneux...

Au travers du Picolet, une des pointes qui ferment la baie du Cap, l'*El Presidente* s'est arrêtée; aussitôt le *Dessalines* stoppa. Un canot se détacha du bord dominicain, porteur d'une carte ainsi conçue:

« El Presidente de la República.

« B. I. M.

« De S. E. el Presidente de la República de Haiti-y le suplica permitirle despedirse, deseandole salud, paz i prosperidad.

« 19 de Abril 1893. »

Aussitôt, le Président de la République d'Haïti a retourné, par son sous-chef d'Etat-Major, sa carte avec ces lignes :

« Le Président d'Haïti,

« Remercie le Président de la République dominicaine de sa courtoisie et Le prie d'agréer, avec ses meilleurs compliments, les vœux sincères qu'il forme pour sa conservation et pour la paix et la prospérité de son administration. »

« A bord du *Dessalines*, le 19 Avril 1893. »

Notre émissaire était encore à bord de l'*El Presidente* que, prenant cette fois le devant, le *Dessalines* montait à son haut mât les couleurs dominicaines et saluait de 21 coups de canon. Le navire de guerre dominicain a répondu aussitôt par la même salve ; et, passant à l'arrière du *Dessalines* par une manœuvre habile qui faisait valoir sa finesse et sa docilité, l'*El Presidente* a longé le navire haïtien, d'où partirent les adieux maritimes des matelots aux vergues ; puis il a fait cap sur Monte-Christi.

Le Président Heureaux de la dunette salua du chapeau, marque d'amitié que le Président Hyppolite s'est empressé de lui rendre de la même manière.

En entrant dans la rade du Cap, notre Chef d'Etat a reçu les honneurs du vaisseau de guerre américain le *Kersarge*, mouillé dans le port, et est descendu à terre vers midi, aux acclamations de la foule pressée

sur le rivage et salué par les clairons de la garde présidentielle et le grondement des canons de toutes les fortifications de la ville.

H. Ch.

IV

Le Cap topographique.

Profitons de la quinzaine de répit que nous laisse Son Excellence, pour faire plus ample connaissance avec la ville du Cap et en donner un aperçu aux lecteurs, selon notre habitude qui, nous l'avons constaté, a eu l'heur d'être agréable au public.

Pour présenter une monographie tant soit peu complète de la ville du Cap-Haïtien, en exhumant avec tous les détails ses diverses transformations et l'abondance de ses souvenirs historiques, il faudrait un fort volume. Or le cadre de notre travail nous impose une sobriété qui rend assez malaisée notre tâche ; il nous faut parcourir un dédale de notes intéressantes à tous égards, et rester néanmoins dans une juste mesure ; être complet et succinct à la fois. La difficulté est d'avoir non pas assez, mais trop à dire ; elle est surtout dans le choix sobre et intelli-

gent des détails, dont la richesse surabondante est faite pour effrayer une réserve forcée en la circonstance.

Primitivement, au temps des aborigènes, le Cap n'était autre que le *Guariko* des Indiens, c'est-à-dire la résidence de Guakanagarik, le chef du Marien qui, des cinq cacicats dont était constituée l'antique *Quisqueya*, circonscrivait à peu près ce qui comprend aujourd'hui les départements du Nord et du Nord-Ouest. Quand Christophe Colomb aborda en cet endroit, à son premier voyage en décembre 1492, il l'appela le *Cap-Saint* ou la *Pointe-Sainte*. Les boucaniers et les flibustiers de l'île de la Tortue, en venant sous la conduite de Pierre le Long, au nombre de douze, étendre leurs conquêtes sur la terre ferme, remontèrent la rivière du *Haut-du-Cap*, pour aller planter leurs tentes à une lieue dans l'intérieur : leurs établissements sur la rive gauche du fleuve constituèrent le *Haut-du-Cap ;* ceux de la rive droite, la *Petite-Anse*, et la rade s'appela *rade de la Petite-Anse*. Le promontoire qui ferme la rade au N.-O. fut dénommé *Gros-Cap de la Petite-Anse ;* puis, par abréviation, *Gros-Cap* et enfin *Cap-Français* après que les Espagnols eussent été définitivement chassés. Le berceau de la ville actuelle était donc ce qui est encore aujourd'hui le Haut-du-Cap.

De nouveaux Français, — des pêcheurs, — étant venus s'installer au bord de la rade, on désigna leur bourg du nom de *Bas-du-Cap* ou *Basse-Terre*.

Mais le Haut et le Bas-du-Cap ayant été incendiés par les Espagnols en 1691 et par les Anglais en 1696, pour mieux se garder contre les incursions maritimes du dehors, on descendit au bord de la mer et l'on recommença les nouveaux établissements sur le rivage même : c'est là la fondation de la ville actuelle du Cap, laquelle pourtant ne fut reconnue par décret royal qu'en 1711 sous le nom de *Cap-Français*. Ajoutons qu'elle s'appela sous Christophe *Cap-Henri ;* mais depuis elle est et restera, plaise à Dieu ! le *Cap-Haïtien*.

D'abord la ville prospéra lentement, puisque de 1700 à 1734 on n'y éleva que 400 maisons ; en 1788 on y comptait déjà plus de 1,400 édifices. C'est que la partie de la ville au Sud de la rue Saint-Simon et à l'Est de la rue Saint-Louis, qui n'était qu'une suite de lagons appelés le *Marécage*, avait été acquise par des empiètements successifs faits sur la mer, par M. Behotte en 1743, M. Courejolles en 1764 et dans la suite par des particuliers. Telle fut la splendeur et la richesse de la ville du Cap-Français avant la Révolution française, qu'on ne l'appelait autrement que le *Paris de Saint-Domingue*.

Mais dès 1793, par le fait des commotions politiques, elle commença à décliner ; ses coups les plus terriblement mortels furent l'incendie qui la dévasta lors de l'affaire Galbaud et Sonthonax, celui de Christophe en 1802, et, en dernier lieu, le tremblement de terre du 7 mai 1842 qui jeta bas la presque

totalité des maisons du Cap, en ensevelissant sous ses décombres plus de 10,000 personnes !...

Aussi lorsqu'on parcourt, en promenade, les rues du Cap, éprouve-t-on un poignant sentiment de navrance, en se rappelant la fastueuse description par Moreau de Saint-Méry de l'ancienne ville du Cap, à voir les ruines trop nombreuses qui en attristent l'aspect aujourd'hui ; — ruines, hélas ! que nos dissensions intestines ne permettent point d'effacer, quand elles ne viennent pas, au contraire, en augmenter le nombre !...

Ces rues sont en compte exact de 62, formant 240 ilots ou carrés qui ont presque tous 44 mètres sur chaque face et comprennent 4 emplacements chacun. Elles sont étroites, — 8 mètres de large, — et pavées avec une rigole médiane : on les dirait tirées au cordeau, tant elles sont droites, se coupant à angles égaux. La plus longue et la plus large est la rue *Espagnole*. Les maisons sont bâties, à peu d'exceptions près, en maçonnerie, sans galerie extérieure et presque sans cour. Leur similitude de style et la multiplicité des rues qui s'entrecoupent à courte distance, font le désespoir des nouveaux arrivés, qui s'égarent facilement, bien que les rues soient marquées, malheureusement de noms qui rappellent le régime colonial : on les remplacerait judicieusement par les noms de nos héros de 1804.

Ajoutons qu'elles sont admirablement éclairées le soir, par les soins de Monsieur le député Louis

André, associé dans l'entreprise avec défunt Chéry Hyppolite.

A considérer la ville du Cap de la rade, on ne la jugerait pas aussi étendue qu'elle est en réalité ; elle s'allonge au bord de la mer, du Nord au Sud, c'est-à-dire du Carénage au Pont-du-Bac, sur un espace de 2,500 mètres de terrain, avec une largeur maxima de 1,000 mètres dans sa partie septentrionale. On ne s'étonnera donc pas qu'elle possède beaucoup de places publiques. En allant du Nord au Sud, l'on compte : la *Place Royale* et le marché aux vivres dit *Marché de Clugny*, qui ont tous deux la même dimension de 104 mètres carrés ; la place *Montarcher* qui, datée de 1772, a la superficie d'un ilet, soit 44 mètres carrés ; plus haut, à l'Ouest, du côté des casernes, le *Champ-de-Mars*, qui est la plus grande place du Cap : 120 mètres de long sur 88 de large ; elle a été commencée en 1749 et achevée en 1782 ; la ravine *Douet* le borne à l'Ouest ; — la *Place d'Armes* dont nous parlerons plus bas ; la petite place *Le Brasseur*, conquise sur la mer par des remblais en 1730 ; les places de l'*Arsenal* et de *Luzerne*, celle-ci ayant servi de marché aux vivres, destination que l'on devrait lui redonner, à cause de l'éloignement du marché de Clugny.

La *Place d'Armes* est la plus ancienne de toutes ; elle date de 1700. Elle constitue un carré de 90 mètres. On l'a ainsi appelée parce qu'elle sert à la revue des milices. On y a élevé, au centre, une magnifique fon-

taine, en 1769, dont Moreau de Saint-Méry a donné la description détaillée. Le monument porte sur sa face Sud les armes de la ville du Cap qu'il est curieux de mentionner. L'écu porte : « une ville d'argent adossée à une montagne de même, de l'extrémité de laquelle s'élance un gros jet d'or dans la mer. La ville et la montagne occupent la moitié dextre de l'étendue d'une mer surmontée d'un ciel d'argent, au milieu duquel paraît une fleur de lys aussi d'or. Pour support : une gerbe de cannes à sucre, d'un côté ; de l'autre, une branche de chêne ; une guirlande de fleurs les lie à deux cornes d'abondance, d'où sortent des branches de différents arbres coloniaux chargés de fruits. »

La *Place d'Armes* renferme le tombeau du Président Salnave, monumental et simple. A l'Ouest, on voit les ruines d'un palais de Christophe, qu'il ne put achever ; le tremblement de terre de 1842 le renversa, ne laissant debout qu'une tour inachevée et lézardée. Cette place, primitivement, s'appelait *Notre-Dame*, parce que l'église paroissiale y a été toujours construite. C'est là que s'élève encore aujourd'hui la cathédrale du Cap.

Cette cathédrale n'est qu'au tiers achevée, et pourtant elle a été commencée depuis 1748. C'est qu'elle a passé par tant de vissicitudes qu'il faudrait de longues pages pour en présenter l'historique. Nous renvoyons les lecteurs à la « Relation des visites pastorales » de Monseigneur Hillion de 1880 à 1882, d'où

nous puisons la plupart de ces notes. Edifiée en maçonnerie en 1748, elle s'écroule à peine achevée par suite d'un tremblement de terre en 1771 ; reconstruite trois ans après, elle est fortement endommagée par un coup de tonnerre en 1790. Elle est réparée par Toussaint-Louverture, mais brûlée en 1802 par Christophe à l'arrivée de l'expédition Leclerc ; à peine remise en état, le tremblement de terre de 1842 la renverse. Depuis 1856 on a recommencé la construction ; ce n'est qu'en 1878 que le général F. Hyppolite, alors président du conseil d'arrondissement, représente le gouvernement lors de la bénédiction de la cathédrale en l'état actuel. Il reste encore les deux tiers du travail à faire pour son achèvement complet, ce qui exige une dépense d'environ 100,000 piastres ; mais alors l'église du Cap sera la plus magnifique de l'île et des Antilles.

Nous avons parlé du tremblement de terre de 1842 ; on ne peut passer cet événement sous silence. Le souvenir en est si cuisant encore, après cinquante ans, qu'il a fait date, si bien que certaines personnes âgées, dans leur récit, ne disent pas : « C'était en telle année, » mais « c'était à telle époque avant ou après le tremblement de terre. » Ecoutez le récit de cette catastrophe par Monseigneur Hillion :

« Le samedi 7 mai 1842, deux jours après la fête de l'Ascension, on entendit vers 5 heures de l'après-midi comme le bruit d'un tonnerre souterrain, accompagné de plusieurs secousses si violentes qu'en

moins de quelques secondes la ville du Cap fut transformée en un vaste champ de ruines ; tellement subites, que la plupart des habitants n'eurent le temps ni de fuir ni de se dire un suprême adieu. Trois personnes furent ensevelies sous les débris de la cathédrale et plusieurs milliers sous les décombres de leurs maisons.

« Au moment où la ville s'écroulait, le ciel fut tellement obscurci par les tourbillons de poussière que l'on aurait dit une nuit complète. La mer se précipita sur la ville, jusque dans les maisons qui bordent le quai pour se retirer aussitôt fort heureusement ; mais les commotions en ébranlant ses profondeurs avaient amené à sa surface tant de vase et de détritus de toutes sortes, que l'eau était noire dans toute la rade. Le sol s'entr'ouvrit de toutes parts en longues crevasses, mais peu larges, ayant pour la plupart la direction du Nord au Sud, et quelquefois croisées par des fissures perpendiculaires. Pour comble d'horreur, on entendait les cris terrifiants des victimes ensevelies sous les ruines, ou se consumant sous les ardeurs de l'incendie éclatant au milieu des décombres pour achever l'œuvre de destruction.

« Affolés par la terreur, ceux qui avaient pu fuir passèrent la nuit sur les places publiques et à la Fossette... Aucun signe précurseur ne s'était manifesté dans la journée ; l'air était calme, le ciel pur et serein. Durant toute la nuit, il y eut de fréquentes oscillations et de violentes commotions. Bien plus,

les trépidations du sol se répétèrent chaque jour, et quelquefois à plusieurs reprises, pendant près d'un mois. La population allait passer toutes ses nuits sur les places ouvertes.

« Cette catastrophe ne fut pas locale, c'est-à-dire qu'elle ne se borna pas à détruire le Cap. Elle renversa presque toutes les villes du Nord, Port-de-Paix, les Gonaïves, Fort-Liberté, et, dans la République Dominicaine, Santiago, Porto-Plata, etc.

On affirme que près de douze mille personnes disparurent ce jour; le soussigné, d'après le dire d'un parent qui vit cet évenement, Monsieur le sénateur Evariste Laroche, y perdit trente et un membres de sa famille portant son nom. Le poète haïtien Milcent mourut ce jour-là.

Mais arrachons-nous à ces navrantes pensées. Nous nous rendons à bord du *Dessalines* à une invitation de Monsieur le commandant H. Killick. De là nous avons une vue complète de la ville et du port.

Le port du Cap-Haïtien qui est situé à 19 degrés, 46 minutes, 24 secondes de latitude Nord et à 74 dégrés 38 minutes et 25 secondes de longitude Ouest du méridien de Paris, est assez étendu pour recevoir une nombreuse flotte; on y a vu jadis jusqu'à six cents navires de toutes dimensions.

Le port du Cap est à l'Est de la ville et comprend toute l'étendue de celle-ci. De quelque côté que viennent les navires, ils sont contraints de passer auprès du Fort Picolet, situé au bas du morne du

Cap, au Nord de la rade et de la ville. Ils entrent alors dans la passe, ayant le Picolet à droite et, à gauche, la pointe d'un récif appelé la *Coque-Vieille*, sans doute à cause d'un navire qui a dû y laisser sa coque, et que l'on y a vue pendant longtemps. Cette entrée se bifurque bientôt et forme deux passes. A droite, la petite passe, plus étroite que l'autre, se rapproche tellement de la terre, auprès du fort Saint-Joseph, qu'elle n'en est guère à plus de 150 mètres. A gauche est la grande passe, entre deux hauts-fonds que l'on appelle le *Petit-Mouton* et le *Grand-Mouton*. A 800 mètres du Grand-Mouton est un autre haut-fond que l'on doit éviter avec soin et qui porte le nom tristement significatif de *la Trompeuse*. Alors le mouillage s'élargit et s'étend jusqu'à la Petite-Anse. Il y a en outre, allant de l'Est à l'Ouest, à peu près à la hauteur du Picolet, une longue barre ou ligne de récifs sur laquelle la mer se brise toujours furieuse.

On peut dire que l'entrée de la rade du Cap est très dangereuse. Un bon nombre de navires y ont fait naufrage. C'est pour éviter ce malheur que les capitaines n'y pénètrent pas sans prendre un pilote. Pour s'y hasarder sans ce précieux guide, il faut avoir une longue expérience. Ce qui en fait surtout le danger, ce sont les écueils à fleur d'eau dont elle est pour ainsi dire semée. Dans les premiers temps de la fondation du Cap ces récifs étaient moins à craindre car ils étaient couverts de mangliers; mais

on les coupa plus tard, sous prétexte d'assainir le mouillage, et l'on en tira beaucoup de pierres pour bâtir la ville.

En général, le mouillage de la rade est bon, quoique les vents du Nord y soient quelquefois très forts et produisent ce que les marins appellent des *brises carabinées*.

Du temps de la colonie, le quai du port était garni de cinq calles; aujourd'hui il n'y en plus que trois : celle du port, celle du cabotage et le grand wharf. Ce grand wharf a été construit en 1878, sous le Gouvernement du Président Boisrond-Canal. Il a une longueur de 400 mètres, reposant sur des piles qui ne sont que des lataniers enfoncés à refus de mouton. Ces piles reliées entre elles par une charpente, supportent un tablier. Pour faciliter le transport des marchandises, on a installé sur le wharf des rails et un service de wagons. C'est presque un petit voyage que d'aller à l'extrémité du wharf, quand les bateaux-Rivière y viennent accoster.

Jusqu'en 1745, le *Carénage* était sur le rivage de l'habitation de Chastenoye, dépendant du Quartier-Morin. A cause de son éloignement on en avait fait un autre depuis 2 ans déjà dans la ville même au Nord de la *batterie circulaire*. On l'appela *Petit Carénage*, nom qu'il a conservé et qu'il a donné à tout le quartier le plus proche du Picolet; mais comme il était impossible d'y caréner les vaisseaux et les grands navires, on chargea M. Grammont,

capitaine du port, d'en former un qui fut placé à l'extrémité du haut-fond appelé *le Bélier*, vis-à-vis de l'embarcadère de la Petite-Anse, au Sud de la ville : ce carénage fut commencé et terminé pendant l'année 1781. C'est près de là que l'on va maintenant décharger le lest des navires.

Après avoir parlé du port, il est naturel de mentionner les fortifications, d'autant plus qu'elles sont presque toutes échelonnées sur la rade qu'elles doivent protéger.

Continuons à emprunter de Monseigneur Hillion, dont l'exactitude, contrôlée, est véritablement religieuse.

Commençons par le Nord. Sur la croupe orientale du morne du Cap qui se trouve presque à l'entrée de la rade, on aperçoit le *fort Picolet*. En 1702, ce n'était qu'une simple batterie de 6 canons que M. de Gallifet fit monter sur une plate-forme taillée dans le roc, à quinze mètres au-dessus de la mer. M. de Larnage l'agrandit en 1739, et le mit à deux étages qui reçurent trente-quatre canons; ce qui en fit un véritable fort de cinquante mètres de long sur quarante de hauteur. Deux ans après, on y ajouta un magasin à poudre, une citerne, un corps de garde, et l'on plaça au-devant de la porte du mur d'enceinte un fossé taillé dans le roc sur lequel on mit un pont-levis. Tout navire qui veut entrer dans la rade du Cap est obligé de passer devant ce fort, entre deux points qui n'en sont éloignés que de deux

cents à six cents mètres. C'est pour cela qu'il était la principale fortification du Cap.

A quarante mètres du chemin qui conduit au Picolet et à huit cents mètres dans le Sud de ce fort, M. Joseph de Vaudreuil fit construire, en 1747, le *fort Saint-Joseph* qu'il jugeait indispensable pour seconder le Picolet à battre la passe et le mouillage en croisant ses feux avec les batteries du quai. Il fit en outre élever, à quatre cents mètres au-dessous, sur la Pointe-a-Bertrand, une batterie de mortier que l'on appela le *Fort aux Dames*. En 1758, époque de cette dernière construction, il établit une autre batterie au Gri-Gri ou Pointe-des-Nègres-Libres. Au-dessus de cette batterie, sur le flanc de la montagne, on bâtit plus tard le fort *Sainte-Catherine*.

La *Batterie-Circulaire*, qui va de la maison du Port à quelques mètres au Nord de la Ravine, a remplacé d'autres fortifications en terre. Commencée en 1748, elle ne fut terminée que dix années plus tard, et a coûté 247,000 livres, sans compter les corvées nombreuses des habitants.

Nous ne pouvons suivre les transformations que subirent successivement les divers travaux entrepris pour la défense du Cap. Nous indiquons seulement ceux dont nous voyons encore des traces.

En nous dirigeant vers le Sud de la ville, à partir de la Batterie-Circulaire, nous trouvons tout d'abord la *Batterie-Royale*, dans l'espace compris entre les

rues du Conseil et Saint-Jean ; le premier bastion entre les rues Saint-Laurent et la fontaine ; puis un front de fortifications en terre, qui était protégé par une estacade de pieux enfoncés dans la mer. Une courtine et des redans, allant du morne Lory à l'embouchure de la rivière, protégeaient et fermaient la ville dans le Sud, un peu au delà de la place Royale, qui était alors la limite de la ville.

Comme le morne du Cap, où se trouve le Picolet, est en quelque sorte séparé par une large coupure de la montagne qui couvre la ville, à l'Ouest, et que l'on croyait possible un débarquement par cette coupure, on plaça deux batteries sur le rivage opposé à la ville. On les établit dans l'anse à *Laviviaud*, à près d'une lieue à l'Ouest du Picolet en suivant le rivage de la mer. La plus rapprochée du Picolet, et, par conséquent, la plus orientale, est appelée *Batterie-à-Hersan* et l'autre *Fort-Bourgeois*, du nom des propriétaires des terrains où se trouvent ces fortifications. On ne peut y arriver qu'en suivant la ravine du Cap, ou ravine de la Belle-Hôtesse, Nord-Ouest de la ville. Parvenu au sommet de la gorge au delà de l'ancien cimetière de la Providence, on trouve un très petit plateau à droite du chemin. C'est là qu'est le corps de garde de la *Bande-du-Nord*, et non le fort Bourgeois, comme on le croit communément. Là, deux chemins se présentent : celui de gauche suit la grande montagne où la ville est adossée, et conduit vers le fort François ; —

celui de droite suit la croupe du morne de la Vigie, et conduit par une ravine profonde à l'anse Laviviaud, où est le fort Bourgeois. Pour aller à la Batterie-Hersan il faut, à partir du corps de garde, prendre un embranchement de chemin encore plus à l'Est que celui du fort Bourgeois.

Telle était l'importance que l'on attachait à la défense du Cap, pendant l'occupation française, qu'on y dépensait 200,000 livres par an, de 1720 à 1755. Les dépenses s'élevaient à 20 millions de francs, ainsi que le constatent des remontrances faites en 1755 par le Conseil supérieur.

Des fortifications de cette importance supposent nécessairement d'autres établissements militaires, arsenaux, casernes, champ de manœuvre, etc.

Nous signalerons seulement l'*Arsenal* et le *Parc d'artillerie*, avec de grandes casernes et une poudrière (le tout situé près du Carénage); le logement de la maréchaussée, celui des chasseurs volontaires et des escadrons de dragons de Condé et de Belzunce, au Nord-Ouest de la Place Royale; un polygone ou école d'artillerie, derrière le cimetière de la Fossette, à l'ouest. On ne peut cependant se dispenser de mentionner plus longuement les *grandes Casernes* dont on voit les ruines imposantes au Sud du Champ-de-Mars.

« Ces casernes auxquelles on donna plus tard le nom de Grand-Quartier furent construites en 1752 en maçonnerie de pierres de taille. L'édifice, qui

mesure 153 mètres de long sur 131 de large, comprenait dix corps de bâtiments, distribués autour d'une cour de 93 mètres de long sur 83 de large. La porte d'entrée donne sur la rue Saint-François, c'est-à-dire à l'Est. A l'extrémité opposée, en face de la porte d'entrée, était une fontaine ornée de deux colonnes et de deux pilastres ioniques accouplés et isolés, supportant un attique au milieu duquel étaient sculptées les armes de la France. Ce monument, qui atteignait environ 14 mètres de hauteur, servait de frontispice à une chapelle décorée de six portiques d'ordre dorique et dédiée à saint François d'Assise.

Quoique ces casernes pussent loger plus de 1,500 hommes avec des chambres pour les officiers, elles furent trouvées insuffisantes, et l'on commença en 1772, immédiatement au Sud des Grandes Casernes et sur le même alignement, les *Casernes du Manège*, qui n'ont jamais été achevées.

Toutes ces places possèdent des fontaines, mais qui fonctionnent peu ou prou aujourd'hui. — Il nous faut parler de la fontaine d'*Estaing* pour l'aiguade des navires, sur le quai, non loin du bureau du Port; celle de la rue du Conseil et celle de la Prison ; quant à l'ancienne fontaine des Casernes, elle n'en fournit pas du tout. Heureusement, les travaux hydrauliques entrepris par M. Just Etienne par contrat avec le Gouvernement sont en bonne voie d'achèvement, le service hydraulique doit donner l'eau à domicile.

Ce n'est que le prélude de nouveaux progrès, tant

matériels que moraux. Sur la place du marché de Clugny doit être édifié un marché en fer à l'instar de celui de Port-au-Prince; les plans et devis ont été soumis au Ministère de l'Intérieur. Il est question d'établir sur la Place d'Armes un *Square*; une Ecole libre de Droit a été instituée par Maître Tertulien Guilbaud avec le concours de collaborateurs intelligents; une petite société littéraire et musicale, — l'*Aurore*, — fonctionne, qui a donné durant notre séjour une charmante soirée théâtrale, très réussie.

Le Cap se réveille. Souhaitons que la paix, dont nous jouissons, se maintienne pour qu'elle puisse recouvrer sa glorieuse splendeur d'antan !

H. Ch.

V

Le Cap économique.

Nous n'avons pas la prétention de faire une étude fouillée de la situation économique du Cap ; outre que le cadre qui nous est imposé est déjà forcé, mais encore un travail de ce genre réclame un temps et des documents qui nous font défaut.

Nous avons dit que le Cap se réveille. En effet, après avoir acquis son summum de splendeur à la fin du

siècle dernier, ses malheurs politiques l'ont vite fait déchoir au point qu'on ne peut le reconnaître aujourd'hui dans le tableau qu'a fait Moreau de Saint-Méry de son mouvement commercial. En moyenne, il y avait 208 navires ordinairement à l'ancre dans la rade. La guerre désastreuse de l'Indépendance, et, hélas! nos périodiques dissensions intestines ont tout ruiné : c'est l'édifice complet à réédifier.

Toutefois le Cap reste le second centre commercial d'Haïti, après Port-au-Prince. Certainement le droit d'échelle accordé au port du Fort-Liberté a contribué, pour une part, à l'état actuel des affaires, car les navires vont là charger directement le bel et abondant campêche du Maribaroux, qui auparavant aboutissait au Cap. Néanmoins le chef-lieu du département du Nord est toujours le principal débouché de toute cette partie d'Haïti. On évalue à 13,350,000 livres le café qu'il exporte, le campêche à 78,000 livres et le cacao à 500,000 livres. Avec les cuirs, les écailles, le miel, etc., la valeur des produits exportés a atteint près de *deux millions* de piastres pour l'exercice budgétaire de 1887-88, et pour l'importation la valeur s'est élevée à *un million cinq cent mille piastres*. Si c'est là une consolation, disons que le rendement de la douane du Cap seule a été supérieur à celui de toutes les douanes réunies de la Dominicanie.

Les trois dernières années de paix que nous donne le Gouvernement actuel ont déjà fait ressentir leur

influence bienfaisante. L'industrie est en honneur. Dans la plaine, on travaille, on y compte plus de 36 usines à vapeur dont les principales sont : Lalande, Fobeau et Bongars, à Son Excellence le Général Hyppolite ; La Chapelle, au ministre Saint-Martin Dupuy ; Gradis, au sénateur Evariste Laroche ; Gallifet, au sénateur Démosthènes Gentil ; Fontenelle, au ministre Turenne Jean-Gilles ; Clérisse, au général Nord Alexis, délégué du Gouvernement ; Bonnet, à l'ex-Secrétaire d'Etat Béliard jeune ; Tozin, au sénateur B. Jean-Bernard ; Lefèbre, à M. Thalès Manigat ; Vaudreuil, à M. H. Etienne ; Bougeau, à M. Blaise Euzèbe ; Mazère, à M. Auguste Elie ; Tabary, à M. Ménard ; Escamotier, à M. A. Pétigny ; Delaille, à l'ex-ministre Mompoint jeune ; Riote, Berard, Duplaa, etc., etc.

En ville, une savonnerie est établie par M. Deetjen, laquelle donne déjà des résultats merveilleux, bien qu'elle n'ait que peu de mois d'installation. Tout y marche à la vapeur ; elle est actionnée par deux machines de la force de 60 chevaux chacune ; Ses deux chaudières où l'on cuit le savon ont 18 pieds de profondeur sur 13 de diamètre et donnent 390,000 livres de matières. Quand la troisième chaudière sera en place l'établissement pourra fournir 2,000 caisses de savon par jour. Disons à la louange de M. Alfred Deetjen qu'il se fournit dans le pays d'amidon, de suif et de résine, et que son personnel, qui est de 55 individus, comprend 45 Haïtiens. Il

se propose, au lieu d'importer ses bois pour les caisses tout préparés, d'établir une scierie : autant de nouveaux bras qui seront employés.

Agriculture ! Industrie ! Voilà les deux leviers qui doivent porter notre chère Patrie au rang des Etats les plus prospères, l'élever à la hauteur de la mission qu'elle est appelée à remplir. Mes frères, travaillons ! Finissons avec nos stériles guerres intestines ; maintenons cette paix qui déjà produit ses heureux résultats. Et alors notre chère Haiti, prospère, riche, glorieuse, sera respectée !...

H. Ch.

VI

Le Cap historique.

Nous le répétons : s'il fallait faire une histoire de la ville du Cap, chercher, étudier, discuter les événements nombreux qui s'y sont déroulés, en philosophant sur leurs causes et effets, il faudrait, non seulement une autre plume, mais au moins le cadre d'un fort volume. Nous nous arrêterons donc modestement à une simple mention, brève, des principaux faits qui ont eu le Cap pour théâtre, en suivant l'ordre chronologique sans autre transition.

En 1493, le Cap, c'est-à-dire une de ses localités voisines : la Petite-Anse, ou mieux encore *Guariko*,

résidence royale du cacique du Marien, fut dévasté par Kaonabo, le cacique de la Maguana, qui, dans sa farouche indépendance, voulait punir Guakanagarik d'avoir permis à l'étranger, — les Espagnols, — de prendre pied sur le sol d'Haïti en y élevant le fort de la *Nativité;* il détruisit cette fortification, en en massacrant la garnison laissée par Colomb. Celui-ci, à son retour, alla fonder *Isabella*, dans la partie de l'Est. Dès lors, la guerre livrée aux Indiens les anéantit tous, — un million d'hommes ! — en moins de trente ans.

Jusqu'à la fin du XVIIe siècle, cette partie de l'île, non bâtie, resta sans histoire. C'est à cette époque que les boucaniers et flibustiers de la Tortue y vinrent s'établir sous la conduite de Pierre le Long; ils subissent deux attaques des Espagnols et des Anglais en 1691 et 1695. Mais, au XVIIIe siècle, les Français s'y sont si bien installés et fortifiés sous M. de Pouancey qu'ils ont rendu le Cap inabordable aux incursions maritimes de leurs ennemis : c'est de l'intérieur que sortira le nouvel adversaire, l'ennemi national : les pauvres noirs esclaves, importés violemment de l'Afrique à Saint-Domingue, et qui ont accepté leur nouvelle patrie, — pour la rendre libre d'oppression ! C'est d'abord en 1758 *Makandal* qui, le 20 janvier de cette année, est brûlé vif sur la place du Cap : il avait projeté d'exterminer les blancs par le poison pour proclamer la liberté ; — moyen affreux, mais il faut songer qu'en l'état abrutissant où l'on tenait

ces êtres humains, ils n'avaient point le choix des armes. Ainsi en 1789 le mulâtre Lacombe adresse loyalement à l'Assemblée provinciale du Nord une demande d'égalité des droits pour les affranchis : il est immolé au Cap !

Vincent Ogé, qui a débarqué en Haïti le 23 octobre 1890, à 7 heures du soir, proclame légalement ces mêmes droits; malgré son grand esprit modéré, il est forcé d'avoir recours aux armes avec Chavanne : ces deux premiers héros de notre liberté, — répétons leurs noms : *Ogé* et *Chavanne !* — vaincus, sont pris et impitoyablement roués au Cap et leurs autres compagnons pendus. Qu'importe ! de nouveaux martyrs entrent dans l'arène sainte : on mentionne le 22 août 1791 le massacre au Cap de plusieurs hommes de couleur. Alors la lutte est ouverte : la révolte est presque générale dans le Nord. *Jeannot* et ses sublimes va-nu-pieds attaquent le Cap avec une ardeur fanatique pour la liberté. C'est ensuite *Biassou* : il enlève le fort *Belair*, entre dans la ville (1792). Mais il est forcé de retraiter le lendemain, devant des forces supérieures : il y rentrera en avril de la même année. Des renforts ont été forcément demandés en Europe pour résister à la rage victorieuse des opprimés : 6,000 hommes de troupes françaises arrivèrent au Cap en 1792 avec les commissaires civils Sonthonax, Polvérel et Ailhaux et 4 généraux renommés. Cela n'empêcha pas que deux mois après, le 4 décembre, une bagarre eut lieu entre les affran-

chis et les petits blancs; les affranchis, cédant au nombre, se retirèrent au Haut-du-Cap.

Or, en juin 1793, le général Galbaud attaque les commissaires civils au palais national et s'empare de la ville malgré l'héroïsme d'un homme de couleur, Antoine Chanlatte, et d'un officier noir Mars Belley. Le Cap fut, le 21 juin, mis à sac, incendié. Les commissaires civils, par une proclamation, déclarèrent libres et citoyens français tous les esclaves noirs et de couleur qui prendraient les armes pour défendre la République : elle fut ainsi sauvée et le 29 août Sonthonax décréta l'affranchissement général des esclaves. Le Cap n'était plus qu'un monceau de ruines. Les Espagnols profitèrent de cette situation pour cerner la ville par terre, tandis que les Anglais la bloquaient par mer en 1794. L'énergie d'un homme de couleur, Vilatte, sauva la situation : Anglais et Espagnols furent chassés.

Les hommes de couleur ont démontré leur valeur au point qu'ils sont presque les maîtres : Vilatte arrête et incarcère le gouverneur Laveaux, qui est mis en liberté par Toussaint-Louverture (1796).

En 1798, l'agent du Directoire, Hédouville, dut quitter la colonie devant Toussaint-Louverture, qui entre triomphalement au Cap avec Moïse, son neveu.

Le 31 octobre 1801, Moïse se rebelle contre Toussaint : il est mis à mort, ainsi que tous les officiers ses adhérents.

Quelques mois après, — janvier 1802, — l'escadre

française se présente dans la rade avec le capitaine général Leclerc et la division du général Hardy : ils viennent réimplanter l'esclavage. Christophe, qui commandait le Cap en l'absence de Toussaint, déclare qu'il ne livrera la ville qu'en cendres. Ce n'était pas une vaine menace : le 3 février, le premier il met avec une torche le feu à sa propre maison. Tous suivent son héroïque exemple, si bien que le Cap ne fut plus qu'un vaste bûcher : Leclerc ne prit possession que d'un monceau de ruines.

Deux mois après, Christophe profite de l'absence d'une bonne partie des forces françaises occupées au siège de la Crête-à-Pierrot, pour venir harceler le Cap ; il ne se retire qu'à l'approche du général Hardy. — A la fin de la même année, Christophe revient avec les bandes insurgées de Petit-Noël Pierre et campe autour du Cap avec Pétion et Clervaux. Par représailles, les blancs massacrent dans la ville tous les noirs et les jaunes ; 1,200 hommes de la 6e coloniale sont noyés dans la rade. C'est maintenant la guerre d'extermination. Leclerc concentre toutes ses forces dans la ville du Cap, qui est assiégée par les indigènes déchaînés. — Leclerc meurt de la fièvre jaune le 1er novembre dans son palais, — aujourd'hui propriété en ruines du sénateur Evariste Laroche. Rochambeau succède à Leclerc, dont les dépouilles mortelles embaumées sont embarquées sur le *Swifture*, avec sa veuve Pauline Bonaparte, pour France.

On connaît la férocité de Rochambeau : il fit fusil-

ler Charles Belair dont il prend la femme; — il met à mort Dommage, suspecté de trahison, le jour même de la mort de Leclerc; — Madame Paul Louverture et son fils le colonel Jean-Pierre Louverture sont noyés dans la rade, ainsi que l'abbé de La Haye, blanc européen, ancien curé de Dondon, qui fut le confesseur de Jean-François et de Biassou.

Christophe, Pétion et Clervaux durent lever le siège du Cap et se répandirent dans les plaines du Nord. — Un moment, en février 1803, le Cap fut enlevé par surprise à la suite d'une attaque du général Romain; mais il est chassé aussitôt. Les exécutions recommencent dans la ville, d'ordre de Rochambeau; mentionnons la pendaison du colonel Médard, noir.

Or les indépendants ne sont point découragés; il ont au cœur la foi pour la liberté, cette foi robuste qui soulève des montagnes. Ils reviennent donc, plus ardents cette fois; Dessalines les conduit. C'est à l'assaut du fort *Vertières* que s'illustra Capoix dit la *Mort;* telle fut son intrépidité que Rochambeau fit cesser le feu pour l'envoyer complimenter prr un parlementaire, lequel lui amenait un cheval tout caparaçonné pour remplacer le sien abattu sous lui. — Enfin le 28 novembre 1803, le Cap dut capituler devant le courage héroïque des Indépendants. Rochambeau se retira sur la frégate française la *Surveillante* qui dut se rendre au commodore anglais Whigh.

L'indépendance d'Haïti était un fait accompli!...

[illegible]

[illegible] Boyer, président, fit
[illegible] le [illegible] octobre 1826, en nommant
[illegible] commandant de cet arrondisseme
[illegible] janvier 18[illegible]7, insurrection d'Isidor
[illegible] des carabiniers à cheval : il dut s'e
[illegible] les hauteurs de Sainte-Suzanne où
[illegible].

Le 7 mai 1842, jour tristement mémo
[illegible] de terre qui détruisit presque

En juin 18[illegible], rébellion du général I
[illegible] le président Geffrard : il est pris

L'année suivante, insurrection de Sylv
[illegible] de Quanaminthe, gagne le Cap 7 m

Le Président Geffrard l'enferme dans
Cap qu'il bloque et cerne durant six moi
bit héroïquement la faim, le pillage et l'i
suite des bombardements. Enfin, grâce
des navires de guerre anglais, le *Buldog*,
et le *Lily*, la ville est vaincue. Nous
mention spéciale pour le *fort Belair*

De cette époque à nos jours, les principaux événements qui se déroulent au Cap sont des prises d'armes : en mars 1872 celle de Cinna Leconte, contre le président Nissage Saget au cri de « Vive Salomon ! » : il est pris et fusillé à la Fossette ; en 1876, celle du général Nord Alexis contre le Gouvernement provisoire : il gagne le consulat ; en 1877, celle de Benony Vincent, qui est tué ; en juin 1879, de Théophile Parisien qui put se sauver ; enfin, le 5 août 1888, celle de Séïde Télémaque qui, avec le concours de B.-Canal au Port-au-Prince, jette à bas le Président Salomon. La suite de cet événement qui a amené l'état actuel des choses est trop vivante à la mémoire pour que nous nous y arrêtions plus longtemps.

Mais il nous faut dégager de ces faits un enseignement moral. C'est que la guerre civile est la cause directe de tous nos maux ; c'est elle qui a fait les malheurs de la ville du Cap particulièrement. Finissons donc avec nos luttes intestines ; unissons-nous pour maintenir la paix dont nous jouissons actuellement. Vingt ans de paix, c'est la rénovation de notre chère Haïti.

Méditons sur cette affirmation de tous les économistes : « Mieux vaut subir une tyrannie que de faire une révolution ! » Les Anglais, qui ont bien conscience des lourdes charges de la royauté, ont calculé, en gens pratiques, qu'il leur coûterait d'avantage de s'en débarrasser. Or nous n'avons

qu'un pouvoir temporaire ; si nous constatons une erreur dans notre choix, attendons patiemment et patriotiquement pour, en utilisant l'expérience acquise, faire un nouveau choix plus judicieux et plus profitable à la prospérité de la patrie commune.

H. Ch.

VII

Autour du Cap.

C'est tandis que Son Excellence le Général Hyppolite, — nouveau Cincinnatus, — profite de son séjour au Cap pour aller visiter ses champs, c'est-à-dire les habitations Fobeau, Bongars, Lalande, que nous utilisons nos loisirs à visiter, nous-même, la seconde ville de la République. Il nous reste à parler des environs : nous relaterons donc nos deux excursions à *La Vigie* et au *Haut-du-Cap*.

L'on nous avait fort vanté la magnificence du panorama qui se découvre au faîte du mornet « La Vigie », ainsi dénommé parce que c'est là qu'est annoncée, de très loin, l'arrivée des navires, d'après un système de drapeaux et d'oriflammes dont les combinaisons ingénieuses signalent, sans possibilité d'erreur, la nature, la nationalité, le nombre de tous

bateaux faisant cap sur la ville, et bien longtemps avant leur entrée en rade.

Ce morne, *La Vigie*, est situé au Nord, au-dessus du Picolet, à une altitude d'environ 300 mètres. Comme, à vol d'oiseau, il ne semble guère qu'à quelques portées du Carénage, on conçoit aisément combien son ascension est rude, pénible : le chemin n'est qu'un sentier escarpé, abrupt, malgré ses sinuosités serpentines et, pour y parvenir, nous avons dû bel et bien utiliser tous nos talents de... quadrumane, à la grande joie d'un facétieux compagnon de route qui se prétend fervent adepte du darwinisme.

Mais, arrivé au faîte du morne, combien amplement l'on est dédommagé de ses peines par le spectacle superbe, grandiose, qui s'offre avec ses perspectives changeantes aux yeux émerveillés.

En bas, à ses pieds, l'on voit la ville, d'aspect lilliputien, avec ses petits pâtés de maisons blanches régulièrement coupées comme les carreaux d'un échiquier. L'œil se plaît ensuite à traverser, par le pont, l'embouchure de la rivière du Haut-du-Cap ; à stationner un moment à la *Petite-Anse*, — la Guariko indienne du kacik Guakanagarik, la capitale du Xis du Marien ; — puis, contournant la rade, semblable à un joli petit lac intérieur, à courir prendre un libre essor sur l'immensité de l'océan Atlantique. Le regard ne s'arrête point là ; côtoyant, vers l'Est, d'abord des palétuviers touffus, animés du vol lourd des *grands gosiers*, puis les dunes sablonneuses

d'un littoral bas, il reconnaît facilement, au louchissement des flots, l'estuaire de la *Grande-Rivière du Nord* qu'il quitte pour entrer dans la baie de Caracol, aux rivages de laquelle Colomb éleva le premier établissement européen dans le Nouveau-Monde : le *Fort de la Nativité* (1492) ; ensuite, sortant par la pointe Jacquesy, de ce seul mouillage commode de la côte parsemée de récifs et de hauts-fonds, la vue peut encore s'étendre jusqu'à ces deux rotondités terrestres justement nommées les *Mamelles*, pour passer devant le goulet de la magnifique baie de *Fort-Liberté*, et se perdre, enfin affaiblie, vers le golfe de *Mancenille*, dans le lointain des *Sept-Frères* et du port dominicain de *Monte-Christi*...

Derrière soi, vers l'Ouest, le panorama n'est pas moins magnifique. C'est d'abord, avant la pointe *Honorat*, l'enfoncement spacieux de la baie de l'*Acul* que borde le massif isolé du *Morne-Rouge* dont la face Nord, âpre, escarpée, inabordable, sous le nom de *Bande-du-Nord*, constitue pour la ville du Cap ces fortifications naturelles qui la rendent inexpugnable. On se rappellera que la baie de l'Acul, laquelle Colomb, en y mouillant le 21 décembre 1492, appela le *Port-Saint-Thomas*, est le point où atterrit l'expédition française envoyée par Bonaparte pour combattre Toussaint-Louverture ; on la nomme aussi le *Port-de-Camp-Louise*. Plus loin, à l'agitation continuellement courroucée des flots, vers le *Piton du-Grand-Pierrot* l'on reconnaît la position du

Borgne où se trouve un ossuaire indien et une source d'encre naturelle... C'est ensuite la baie de *Saint-Louis-du-Nord* et, près du Morne-aux-Pères, celle de *Port-de-Paix*, la Valparayso de Colomb.

« ... Salut, verte colline
« Aux sentiers écartés et de moi seul connus;
« Où ma rêveuse enfance accourait les pieds nus
« Pour voir au bord des cieux le soleil qui décline!...

dirons-nous avec le poète national T. Guilbaud.

Le regard ne peut aller plus loin; la pensée seulement devine daus l'azur de l'horizon, sur un littoral de falaises abruptes, qui surplombent l'Océan, la célèbre baie du *Môle-Saint-Nicolas* qui, par son importance stratégique, a mérité le surnom de *Gibraltar du Nouveau-Monde*. Notre vue donc se complaît à admirer, en face de Port-de-Paix qu'elle abrite contre les vents du Nord, cette immense corbeille de verdure appelée *Ile de la Tortue*. Est-ce illusion d'optique ? on dirait vraiment l'écaille verte d'une gigantesque tortue endormie dans le bleu des flots et du ciel...

Mais nous sommes arraché à notre contemplation extatique par notre *darwinien* qui nous affirme qu'on ne vit pas de grand air et d'azur et que notre nature animale exige une nourriture plus substantielle. Nous redescendons donc sur terre et une heure plus tard... en ville.

A la descente, notre compagnon nous montre à

travers une échappée de verdure le *Calvaire*, agréablement situé à mi-côte du Morne, et plus loin la *Providence*, curieuse Cour des miracles; enfin le chemin de *Machegalle*, dont nous eûmes l'occasion lors d'un barbaco de visiter le cimetière en ruine où les Juifs, au temps colonial, faisaient leurs sépultures et où se trouve un puits très profond dans lequel Christophe fit précipiter pas mal de ses compatriotes...

* * *

Le dimanche suivant, en nous rendant au *Haut-du-Cap*, chez Dutréville, unique promenade *extra muros* des Capois, qui y vont déguster un punch succulent, la renommée de cet établissement,— lequel, eu égard à la qualité de ses clients, pourrait être plus... luxueux, — nous contemplons devant nous, par une éclaircie de vue à travers les arbres, un monticule surmonté de ruines.

C'est bien là *Vertières ?*... demandons-nous à un ami. — Oui, et, plus haut la butte *Charrier*...

Ces deux noms évoquent en nous un glorieux souvenir, la prise de la ville du Cap par Dessalines, le 18 novembre 1803, page homérique de notre histoire, qui est comme le dénouement de cette grande épopée unique dans les annales du monde, où le droit des plus faibles triompha superbement du droit des plus forts.

Ecoutez. Ce n'est point nous qui parlons, l'on pourrait nous taxer de partialité, mais un étranger et un Français, bien plus, un de nos plus acharnés détracteurs, M. Edg. La Selve (*Le pays des Nègres*, page 65).

« A la suite de la capitulation du Port-Républicain Dessalines laissa aux troupes onze jours de repos, en leur annonçant toutefois, afin que leur ardeur ne se refroidît point, son dessein de marcher sur le Cap-Français. Le 21 octobre 1803, il quitta la plaine du Cul-de-Sac. Le 1er novembre suivant, ayant passé en revue, aux Gonaïves, les 3e, 4e, 11e et 20e demi-brigades, il arriva le 6 du même mois au carrefour du Limbé, rendez-vous des forces du Sud, de l'Ouest et du Nord.

« Les dragons de l'Artibonite, armés de longues lattes et coiffés de vieux casques ombragés de panaches verts, l'accompagnaient. Cette cavalerie était commandée par le colonel Charlotin Marcadieux et par les chefs d'escadron Paul Prompt et Bastien.

« Outre toutes espèces de difficultés, on eut encore à braver les rigueurs de la saison. Le temps était affreux. Des pluies torrentielles, tombant depuis plusieurs semaines, avaient défoncé les chemins. Bref, le 15 novembre, l'armée atteignit le Morne-Rouge où Dessalines établit son quartier général sur l'habitation Lenormand.

« Le jour suivant, toutes les dispositions prises, portant la victoire dans ses yeux, il inspecta les sol-

dats au nombre de 27,000, leur parla, les anima chacun de l'ardeur dont il était plein et les prépara à l'assaut qui devait assurer une indépendance incontestée à leur patrie.

« Ensuite, les divers corps de l'armée, formés en colonnes serrées, défilèrent devant lui. Les fantassins, bien armés depuis l'occupation du Port-Républicain, avaient d'abondantes munitions qu'ils portaient dans des havre-sacs de peau de cabri ou dans des macoutes. Leur uniforme se composait simplement d'un chapeau de paille. Amaigris par les marches forcées, par les privations de toutes sortes, les lèvres hérissées de moustaches rebelles, ils étaient terribles d'aspect. Si la discipline n'avait maintenu, dans leur rang, un ordre parfait, on eût pu les prendre pour des hordes sauvages. Les généraux, au contraire, paradaient, revêtus de magnifiques costumes tout brodés d'or. C'étaient Gabart, Jean-Philippe Daut, Clervaux, Christophe, Romain, Cangé, Vernet et Capoix-la-Mort, tous rivaux d'ambition.

« Dessalines savait que Rochambeau n'avait aucun soupçon de son audacieuse entreprise. Au milieu de la garde qui veillait autour de son palais, le capitaine général se croyait inattaquable. Plongé dans d'enivrantes voluptés, il ne songeait pas, l'imprudent !... que le Cap serait sa Capoue.

« Avant d'attaquer les forts Bréda et Vertières, Dessalines envoya Christophe et Romain s'emparer

de la Vigie, qui domine la ville du côté opposé. Ceux-ci, ayant enlevé plusieurs postes, mandèrent au général en chef qu'ils attendaient qu'on donnât l'assaut à Bréda pour tenter celui de la Vigie. Dessalines s'avança sous le feu de l'ennemi pour reconnaître le fort qu'entourait un fossé. Entre ce fossé et les remparts se dressait une haie impénétrable d'aloès, de cadasses et d'autres plantes épineuses, entrelacées de fortes lianes.

« Dans la nuit du 17 au 18 novembre, Capoix reçut l'ordre de marcher sur le Cap avec l'avant-garde, sitôt que l'action commencerait, et de ne s'arrêter qu'à la Barrière-Bouteille. Clervaux fit dresser à 400 mètres de Bréda une batterie confiée à Zénon et à Lavelanet. Le matin, quand la diane résonna dans le fort, un boulet vint tomber sur ses remparts. Il répondit immédiatement. Les artilleurs haïtiens furent tués sur leurs pièces.

« A ce moment Rochambeau sortit du Cap. Sa garde d'honneur se rangea au pied de Vertières. Dans le même temps, Christophe, descendant de la Vigie, s'emparait de d'Estaing au pas de charge. Comme les divisions Gabart, Vernet et Cangé se trouvaient exposées, dans la grande route, au feu du fort Pierre-Michel, Dessalines se détermina à tourner Bréda pour assaillir les blancs à la fois dans toutes leurs positions. Il envoya l'ordre à Capoix, qui approchait du Cap, d'enlever l'habitation Charrier, bâtie sur un plateau, au-dessus de Vertières.

« En face même de ce fort, un ponceau, à moitié rompu, traversait le ravin qui coupe le plateau. Sur son tablier étaient braqués quatre canons dont Capoix devait essuyer le feu en montant. Parvenus à la tête du pont, ses grenadiers reçoivent une décharge si effroyable qu'ils reculent. Lui, qui n'avait jamais battu en retraite, releva leur courage en leur faisant entendre sa voix terrible :

« Il faut, mes braves, emporter cette butte. La victoire est à cette condition. En avant !... »

« Les indigènes recommencent l'attaque. Une décharge les disperse. Capoix les rallie encore et arrête les blancs qui, franchissant le ravin, les poursuivaient, la baïonnette dans les reins. Il s'avance le premier, bravant la mort.

« En avant !... En avant !... »

« Les soldats le suivent, mais ils sont repoussés une troisième fois. Alors Capoix s'indigne. Il jure d'enlever la batterie. Un boulet renverse son cheval. L'intrépide général tombe : on le croit mort. Bien vite, il se relève, marche à pied et commande :

« En avant !... En avant !... »

« Un autre coup de canon éclate. Son chapeau, garni de plumes, est emporté au loin. — « En avant !.. » crie-t-il toujours.

« D'enthousiastes acclamations retentissent dans Vertières. Les tambours battent. Un hussard, sorti du fort, s'arrête à la tête du pont et crie aux indigènes :

« Le capitaine général Rochambeau envoie son tribut d'admiration à l'homme de couleur qui se bat si vaillamment. »

« Ces paroles jetées, le cavalier se retire et le combat recommence.

« Dessalines comprit que le succès de la bataille dépendait de l'enlèvement de la butte Charrier.

« Je veux, s'écrie-t-il, dût toute l'armée tomber brigade par brigade, que le drapeau haïtien flotte sur le sommet de Charrier avant une demi-heure!..»

« Gabart et Jean-Philippe Daut s'engagent avec deux bataillons dans l'allée qui s'étendait le long du ravin. Les blancs dirigent tous leurs coups sur la petite colonne, qui avance toujours, à travers les projectiles, au pas de charge, sans être ébranlée. Enfin elle s'établit sur le plateau, et de là répond au feu de Vertières, au pied duquel Capoix faisait des prodiges de valeur.

« En même temps Christophe canonnait le Cap des hauteurs de la Vigie. Une épaisse fumée, traversée sans cesse par les obus et par les bombes, obscurcissait le jour. Assis sur un quartier de rocher, Dessalines se repaissait de ce spectacle épique...

« Sur l'étroit plateau de Charrier, les trois demi-brigades qui s'en étaient rendues maîtresses ne trouvèrent aucun abri, car les projectiles, lancés de Vertières, avaient démoli l'habitation. Jean-Philippe Daut traça, sous la pluie des balles, la ligne des retranchements que les soldats élevèrent en moins

d'une heure. Un caisson fit explosion dans Vertières. Les blancs en sortirent avec deux canons. Daut descend dans la Savane Champin pour les combattre. Il est repoussé. Profitant du désordre causé par cet accident, Dessalines veut forcer le passage de la Barrière-Bouteille. Il demande Paul Prompt. Le chef d'escadron des dragons de l'Artibonite se présente devant le général en chef qu'il salue en abaissant son sabre.

« Prompt, il faut que dans quelques minutes il n'y ait pas un blanc hors de Vertières ou que j'apprenne ta mort !... »

« Prompt, — nul ne fut jamais mieux nommé, — sans répondre un mot, fond, à la tête de son escadron, sur le carré que formaient les Français. Chaque compagnie charge séparément. Les blancs restent inébranlables. Leurs rangs s'ouvrent, par moments, pour laisser partir la décharge des canons qu'ils renferment au milieu d'eux. Alors Dessalines apercevant Dominique à ses côtés :

« Je t'ai ôté ton bataillon à cause de ta faiblesse dans divers engagements. Voici l'occasion de regagner mon estime et de t'illustrer. Je te rends ton bataillon... »

« Dominique se précipite, pousse son cheval sur les baïonnettes ennemies et reçoit la mort.

« Les dragons de Paul Prompt, électrisés par son exemple, s'efforcent d'enfoncer le carré. Leurs chevaux, en se cabrant sur les baïonnettes, y met-

tent enfin le désordre et les blancs rentrent dans Vertières. Paul Prompt, ardent à les poursuivre, pénètre dans les fossés où il est tué. Mitraillés par le fort, les cavaliers se replient et rapportent au quartier général le cadavre de leur chef.

« Dessalines parut vivement affligé de cette perte.

« Le courage et la détermination des indigènes déconcertaient Rochambeau. Il exhorta ses troupes à faire un dernier effort pour reprendre Charrier. Sa brillante garde d'honneur se prépara à donner. Clervaux, averti de ce mouvement par ses éclaireurs, cacha plusieurs compagnies de la 3e demi-brigade dans un bois que les blancs devaient traverser. Quelques décharges de mousqueterie, reçues en flanc, les contraignirent à rétrograder.

« Il était cinq heures et l'acharnement des combattants ne diminuait pas. Tout à coup des éclairs brillent, le tonnerre gronde, les nuages crèvent et la pluie inonde le plateau.

« Le combat s'arrête.

« A six heures, le beau temps étant revenu, Dessalines, accompagné de Bazelais, chef de son état-major, monta à Charrier, où il fut accueilli par les acclamations des soldats.

« Vous êtes aujourd'hui le commandant de mes généraux, » dit-il à Clervaux qui avait perdu, dans l'action, une de ses épaulettes.

« Par son ordre on transporta les blessés à Vaudreuil. Puis il rentra au quartier général.

« Le lendemain, Clervaux recommença l'attaque au point du jour. Le commandant de Vertières abandonne le fort après y avoir mis le feu. La 7e y entre aussitôt. Pendant qu'elle éteignait l'incendie, un cri s'élève :

« Les blancs prennent la fuite ! » . . . . . .

. . . . . .

Ne croirait-on pas lire quelques pages de l'Iliade ? Et, comme Rochambeau qui, après l'assaut héroïque de Vertières, envoya, par un écuyer, à Capoix-la-Mort, un cheval tout caparaçonné d'or que, — faisait-il dire, — « il offrait en admiration à l'Achille nègre pour remplacer celui que l'armée française regrettait de lui avoir tué, » avec quelle superbe fierté n'envoyons-nous point l'hommage posthume de notre vénération à ces sublimes va-nu-pieds, nos pères, vraiment dignes d'être chantés par un moderne Homère ?

Donnons l'épilogue de ce drame épique qui mit fin définitivement à la servitude sociale des Haïtiens. ... L'embarras de Rochambeau fut à son comble. Du côté de la mer, une escadre anglaise, commandée par le commodore anglais Loring, du *Bellérophon*, sur lequel Napoléon Ier, ô coïncidence ! devait s'embarquer douze ans plus tard à Rochefort, bloquait étroitement la ville, investie du côté de terre par les troupes de Dessalines. Le capitaine général traita avec l'un et avec l'autre aux conditions qu'il lui dictèrent. Les Français évacuèrent le Cap, dont les indigènes prirent possession. Ceux-là, en sortant de la

rade, engagèrent avec l'escadre anglaise un combat naval. Inférieurs en nombre, ils furent défaits et conduits à la Jamaïque. Rochambeau, envoyé en Angleterre, fut échangé en 1811 contre d'autres prisonniers de guerre. Il trouva la mort à la bataille de Leipsick. . . . . .

. . . . . .

A notre retour en ville, encore émus par l'évocation de ces remuants souvenirs historiques, nous contemplons devant nous le fort *Belair*, à qui Leclerc avait donné le nom français de *Ledoyen* pour honorer, selon sa coutume, l'un de ses officiers mort à l'armée de Saint-Domingue.

Placé sur une éminence assez élevée, entourée de mamelons qui forment autant de redoutes naturelles, le fort Belair domine la ville du Cap, avec laquelle il est en communication, ainsi que toute la partie de la grande route qui conduit à la *Barrière-Bouteille*.

Si le fort Picolet commande l'accès du Cap par mer, le fort Belair est la clef de la ville par terre. Il est presque impossible de s'en emparer avant d'avoir éteint les feux de ses fortifications. Or pour arriver à Belair, il faut avoir forcé l'entrée de la ville par la Barrière-Bouteille ; et la Barrière-Bouteille, déjà défendue par le fort Belair, est, comme son nom l'indique, une langue de terre étroite, un vrai goulot de bouteille, encaissée entre la mer et la dernière pente en falaise du Morne-Rouge.

On conçoit quels prodiges de valeur héroïque il faut déployer pour entrer de force dans la ville du Cap par voie de terre. Pourtant les troupes de Geffrard y pénétrèrent, lors de l'insurrection de Salnave en 1865, mais à quels prix !... Le général en chef de l'armée de Geffrard, Lubeysse Barthélemy, y reçut la mort et l'on eut recours au canon étranger !...

O guerre civile! Pourquoi, dans la pénombre de chacun de nos radieux souvenirs historiques, toujours apparaît l'horreur de ta tête de Méduse ?

Le Centenaire de notre Indépendance est proche. Si nous voulons célébrer dignement l'apothéose de 1904, il faut fermer à jamais les sombres pages de nos guerres fratricides ; il faut que, la main dans la main, nous unissant dans une franche concorde et travaillant résolument à l'affermissement d'une fructueuse paix, nous ouvrions ce Livre d'Or qui sera les nouvelles annales de nos luttes pacifiques pour le Progrès, et de nos triomphes glorificateurs de la Patrie !...

H. Ch.

La seconde série porte le titre de :

PAR MORNES ET SAVANES.

TABLE DES MATIÈRES

		Pages.
Chap. I.	De Port-au-Prince à l'Arcahaie. . .	11
—	Arcahaie.	28
Chap. II.	Mont-Rouis	47
—	Saint-Marc.	55
Chap. III.	Les Verrettes.	89
Chap. IV.	La Chapelle	101
Chap. V.	Petite-Rivière de l'Artibonite. . . .	111
—	La Crête-à-Pierrot.	122
Chap. VI.	Marchand ou Dessalines	147
Chap. VII.	De Marchand aux Gonaïves. . . .	156
—	Les Gonaïves.	158
Chap. VIII.	Terre-Neuve	192
Chap. IX.	Eaux chaudes de Boynes. L'Anse-Rouge.	202
—	Baie-de-Henne.	211
Chap. X.	Bombardopolis.	218
Chap. XI.	Le Môle Saint-Nicolas.	227
Chap. XII.	Du Môle à Jean-Rabel.	240
—	Jean-Rabel.	243
Chap. XIII.	La Baie des Moustiques	254
—	Port-de-Paix.	260
Chap. XIV.	La Tortue et Saint-Louis-du-Nord. .	289

		Pages
Chap. XV.	Anse-à-Foleur.	305
Chap. XVI.	Le Borgne.	311
Chap. XVII.	Port-Margot.	325
Chap. XVIII.	Limbé	332
Chap. XIX.	Du Limbé à l'Acul-du-Nord.	344
—	L'Acul-du-Nord.	350
Chap. XX.	Plaine-du-Nord.	365
Chap. XXI.	Haut du Cap et entrée au Cap . . .	378
—	Séjour du Président au Cap-Haïtien .	390
—	Entrevue présidentielle à la baie de Mancenille.	400
—	Le Cap topographique.	411
—	Le Cap économique.	427
—	Le Cap historique	430
—	Autour du Cap.	438

PARIS. — IMP. VEUVE GOUPY, 71, RUE DE RENNES.

B7 10ST2 53 005 BR 6086

F 1917 .C5 C.1
A travers la Republique d'Haït
Stanford University Libraries
3 6105 039 342 741

DATE DUE

STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004